2002 | 2003

Avec nous, vous serez...

Sodexho ALLIANCE

Sommaire

6 **Les chiffres clés 2002-2003**
10 **Les bases de notre engagement**
12 **Le Comité Exécutif**
13 **Développement Durable**
Envers Vous, nous nous engageons
15 I Clients
16 I Consommateurs
18 I Collaborateurs
20 I Fournisseurs
21 I Actionnaires
22 I Pays dans lesquels le Groupe est présent
24 Une démarche évolutive

25 **Nos activités**
Pour Vous, nos équipes innovent chaque jour
28 Le Comité Opérationnel

Restauration et Services
30 I Entreprises et Administrations
34 I Prestige
36 I Défense
39 I Établissements pénitentiaires
42 I Santé
46 I Seniors
50 I Éducation
54 I Bases-Vie
58 Chèques et Cartes de Services

62 **Carnet de l'actionnaire**
Pour Vous, la transparence est notre priorité
63 I L'année financière
67 I Le Gouvernement de l'Entreprise
74 I La communication financière

79 **Sodexho dans le monde**
Pour Vous, nous sommes présents dans 76 pays
80 I La politique de marque
81 I Les étapes de la croissance
82 I Les adresses

85 **Rapport financier**

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D.03-1493, le 28 novembre 2003, conformément au règlement COB n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

AMF Autorité des marchés financiers

... encore
meilleurs

Entreprises et Administrations

Créateur de vitalité

Seniors

Vitaliseur du quotidien

Éducation

Animatrice d'éveil

Chèques et Cartes de Services

Facilitateur du quotidien

Établissements pénitentiaires

Préparateur de réinsertion

Défense

Protecteur de bien-être

Prestige

Compositeur d'ambiances

Bases-Vie

Régulateur de confort

Santé

Accompagnatrice de guérison

Chiffres clés consolidés

Un chiffre d'affaires consolidé de

Un effectif de

Une présence internationale dans

Évolution du chiffre d'affaires consolidé

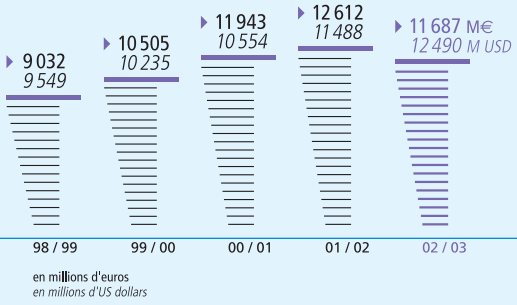

en millions d'euros
en millions d'US dollars

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

46 %	Amérique du Nord
32 %	Europe continentale
13 %	Grande-Bretagne et Irlande
6 %	Afrique, Asie et Océanie
3 %	Amérique latine

En 2002-2003, le chiffre d'affaires consolidé atteint 11,7 milliards d'euros, en baisse de 7,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent. La conversion de l'euro, qui s'est apprécié par rapport aux autres devises, a eu un impact négatif sur l'ensemble des postes des états financiers et notamment de 10 % sur le chiffre d'affaires.

Évolution des effectifs

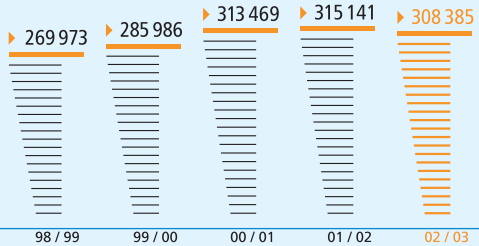

11,7 MILLIARDS D'EUROS

308 000 PERSONNES **sur 23 900** SITES

76 PAYS

Répartition du chiffre d'affaires par activité

- 98 % Restauration et Services
  - 41 % Entreprises et Administrations
  - 3 % Défense
  - 1 % Établissements pénitentiaires
  - 19 % Santé
  - 5 % Seniors
  - 24 % Éducation
  - 5 % Bases-Vie
- 2 % Chèques et Cartes de Services

L'activité Chèques et Cartes de Services représente 2 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cependant le volume d'émission, c'est-à-dire le total des valeurs faciales des chèques émis, atteint 4,6 milliards d'euros.

Évolution du nombre de sites

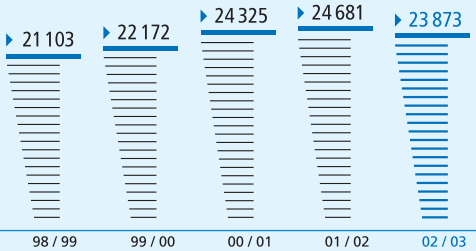

Répartition des effectifs par zone géographique

- 38 % Amérique du Nord
- 26 % Europe continentale
- 17 % Grande-Bretagne et Irlande
- 10 % Afrique, Asie et Océanie
- 9 % Amérique latine

Chiffres clés consolidés

Résultat d'exploitation

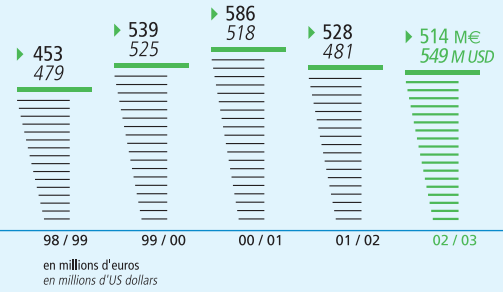

Le résultat d'exploitation atteint 514 millions d'euros. La marge d'exploitation progresse de 4,2 % à 4,4 %.

Endettement financier net rapporté aux capitaux propres (y compris intérêts minoritaires)

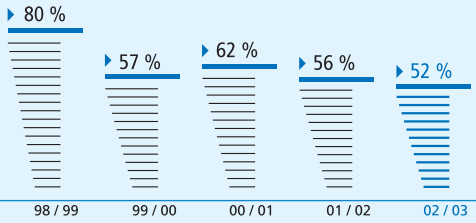

L'endettement net s'élève à 1 201 millions d'euros, en baisse de 162 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Résultat net part du Groupe

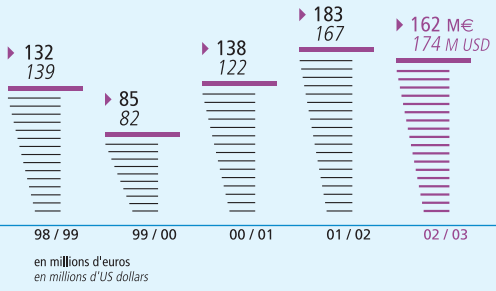

Le résultat net part du Groupe s'élève à 162 millions d'euros. Il est proche de celui de l'exercice précédent calculé au taux moyen de l'exercice 2002-2003.

Marge brute d'autofinancement

La marge brute d'autofinancement atteint 390 millions d'euros, soit un niveau équivalent à celle de l'exercice précédent.

Résultat distribué

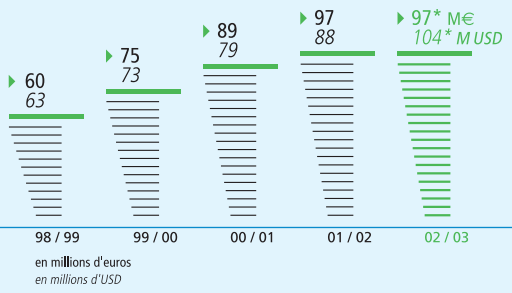

Compte tenu des résultats, équivalents hors impact de change à ceux de l'exercice précédent, le Conseil d'Administration a proposé de maintenir le dividende net par action à 0,61 euro, assorti d'un avoir fiscal de 0,305 euro, soit un dividende global de 0,915 euro.

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004.

Bénéfice net par action (en euro)

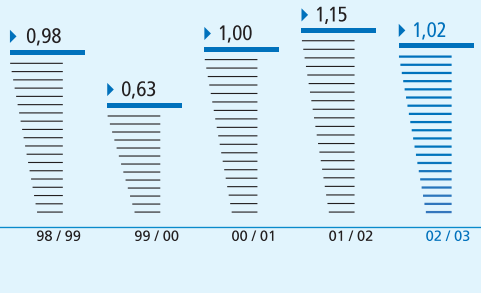

Le bénéfice net par action s'élève à 1,02 euro, en baisse de 11 % par rapport à celui de l'exercice précédent en raison des effets de change.

Les bases de notre engagement

Comment offrir une Qualité de Vie durable sans une démarche volontaire, pérenne et partagée par toute l'entreprise ? Pour guider le Groupe dans sa stratégie à long terme comme dans sa pratique quotidienne, Sodexho s'est doté de repères forts. Ces repères ont été formalisés clairement et simplement dans une philosophie, des valeurs et des principes éthiques qui fondent la culture du Groupe.

> Notre philosophie

Nos finalités

Notre entreprise est la communauté de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.
Notre raison d'être : satisfaire leurs attentes.

Notre choix : la croissance interne

Pour atteindre ces finalités, nous avons choisi la croissance de nos résultats et de notre chiffre d'affaires en contribuant au développement des pays dans lesquels nous exerçons notre activité.
Quand tous nos collaborateurs veulent la croissance, elle se réalise.

Notre vocation

Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien.

Notre ambition

Être, pour tous nos clients, la référence dans les services que nous offrons dans chaque ville, chaque région, chaque pays.

> Nos valeurs

Nous nous efforçons de faire partager nos trois valeurs aux 308 000 collaborateurs qu'emploie le Groupe aujourd'hui.

L'esprit de service

"Notre noblesse est d'être au service des autres." L'esprit de service, c'est un style, un comportement quotidien. Écoute, sens du détail, disponibilité, réactivité, convivialité, efficacité : "on le dit, on le fait". Chaque responsable est un véritable chef d'entreprise, proche de ses clients et autonome dans ses décisions. Le service est sa raison d'être.

L'esprit d'équipe

Dans une équipe, chacun a son caractère, sa personnalité, ses compétences propres. L'équipe qui gagne, c'est celle dont les membres se respectent, s'apprécient et décident en commun de la stratégie et de la tactique ; puis les mettent en œuvre, en évitant que la personnalité de l'un éclipse celle de l'autre.
Le rôle du chef d'équipe : conjuguer tous les talents, mobiliser toutes les énergies sur un unique but : "gagner", et mettre toute ambition individuelle au service de celle du Groupe.
L'esprit d'équipe doit animer aussi bien nos équipes sur chaque site que nos équipes de direction.

L'esprit de progrès

Dépassement de soi, amélioration permanente, prise d'initiative : chaque jour, les collaborateurs du Groupe s'efforcent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Ils savent également se remettre en cause, car l'analyse des échecs est la base d'une réussite durable. Considérant alors chaque succès comme une étape, le Groupe s'attache sans cesse à anticiper les attentes de ses clients et consommateurs, et à innover. Les progrès de tous, personnels et collectifs, font les progrès du Groupe.

> Nos principes éthiques

Nos principes éthiques sont la loyauté, le respect de la personne, la transparence et le refus de la corruption et de la concurrence déloyale.

I Loyauté

Sodexho, une confiance partagée

Sodexho partage avec ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires et ses partenaires des objectifs communs reposant sur une confiance réciproque qui garantit des rapports loyaux entre les différentes parties prenantes. Cette confiance est un élément fondamental de notre organisation et de notre fonctionnement.

I Respect de la personne

Sodexho, l'être humain au cœur de notre entreprise

Quels que soient leur race, leur origine, leurs croyances, leurs pensées, leur sexe, leur choix de vie et leur âge, tous les collaborateurs de Sodexho ont une égalité de chances à compétences égales.

Parce que le respect est un élément inaliénable de notre engagement pour "la Qualité de Vie", Sodexho est fortement attaché à la dignité de la personne.

Nous ne concevons pas la vie en société sans la considération qui doit être accordée à chacun, quelle que soit la nature des rapports qui nous lient.

I Transparence

Au-delà du droit à une information utile, la transparence pour Sodexho est une attitude constante en :

- veillant à ce que chaque collaborateur soit informé de manière simple, pratique et concrète de ses missions, de ses droits et devoirs, et de la vie de l'entreprise ; le Groupe attend de ses collaborateurs une transparence totale de l'information qu'ils lui fournissent,
- donnant à tous ses actionnaires une information, identique, exacte, claire, régulière et transparente,
- fournissant à ses clients des produits et services de qualité, et en s'efforçant de toujours créer de la valeur à leur profit,
- établissant avec ses fournisseurs des contrats clairs et compréhensibles, tout en exigeant qu'ils respectent les mêmes principes éthiques.

I Refus de la corruption et de la concurrence déloyale

Sodexho, un refus engagé

Présents dans le monde entier, nous condamnons toutes les pratiques qui ne reposent pas sur l'honnêteté, l'intégrité et l'équité.

La corruption et la concurrence déloyale sont des comportements qui ne permettent pas d'entretenir ou d'envisager un partenariat durable et serein.

Tous nos "partenaires" sont d'ailleurs sensibilisés et encouragés à adopter cette attitude de refus.

Comité Exécutif

Michel Landel
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
SODEXHO ALLIANCE

Jean-Michel Dhenain
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF
SODEXHO ALLIANCE

Siân Herbert-Jones
DIRECTEUR FINANCIER
SODEXHO ALLIANCE

Vincent Hillenmeyer
DIRECTEUR DU PLAN ET DU CONTRÔLE
DE GESTION STRATÉGIQUE
SODEXHO ALLIANCE

Élisabeth Carpentier
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
SODEXHO ALLIANCE

Richard Macedonia
DIRECTEUR GÉNÉRAL
SODEXHO
AMÉRIQUE DU NORD

Clodine Pincemin
DIRECTEUR DE
LA COMMUNICATION
SODEXHO ALLIANCE

Développement Durable

Envers VOUS...

nous nous engageons à...

> Envers les clients

... nouer
un véritable partenariat sur le long terme

SODEXHO S'ENGAGE À :

créer de la valeur pour ses clients sur le long terme et à établir ainsi des relations de partenariat

La satisfaction de nos clients est au centre de toutes les démarches mises en place au sein du Groupe. En améliorant en permanence la qualité de nos services et en innovant à leurs côtés, nous les aidons à être plus performants dans leur métier, à renforcer leur réputation et leur attractivité.

I Ces partenariats se bâtissent à leur écoute quotidienne de nos clients.

Pour mieux comprendre leurs besoins et adapter notre offre, différents outils nous guident… Les "Fresh Eyes Reviews", initiés par le segment Santé aux États-Unis, par exemple. Menés au plus haut niveau "avec un œil neuf", ces entretiens permettent de cerner leurs attentes et d'y répondre. Cette démarche a également été lancée en France dans les établissements médicosociaux.

En France aussi, nous avons développé pour Ford une offre de restauration flexible adaptée au rythme de production de l'usine de Bordeaux et nous accompagnons notre client dans son engagement citoyen en participant, par exemple, au nettoyage des côtes polluées par le naufrage du *Prestige*.

I Notre engagement à long terme aux côtés de nos clients se traduit aussi par la valorisation de leur métier.

Nous sponsorisons, aux États-Unis, plusieurs prix récompensant des actions qui font progresser l'éducation. Le "Magna Awards" distingue les établissements scolaires aux méthodes de gestion innovantes. "Civic Star" met en vedette les initiatives développées en partenariat avec la communauté, le "National Teachers Hall of Fame" salue les performances à long terme des enseignants, et le "National School Public Relations Association", leur engagement envers leur établissement. (Voir aussi Nos activités, rubriques "Meilleurs ensemble").

INDICATEUR

Taux de fidélisation des clients

- Objectif de fidélisation des clients : 95 %.
- Notre résultat en 2002-2003 : 93 %.

Le taux de fidélisation est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par Sodexho et les fermetures de sites notamment dues aux délocalisations.

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

Il varie, bien entendu, selon les pays. Au Royaume-Uni, à la suite de notre décision de mettre fin à certains contrats, il est proche de 90 %, et dans d'autres comme le Canada ou les États-Unis, il est supérieur à notre objectif de 95 %.

Fidélisation

Canada

97 % de taux de fidélisation !

Ce résultat a été obtenu après une large enquête menée en 2002 auprès de tous les clients dans tous les segments d'activité, pour mieux comprendre l'évolution de leurs attentes et apporter toutes les réponses aux nouveaux besoins exprimés. C'est aussi grâce à cette politique d'écoute et de proximité avec ses clients que la filiale canadienne a fêté cette année 35 ans de partenariat avec Acadia University (Nouvelle-Écosse) et le Canadian National Railways (Montréal), et 30 ans d'engagement et de croissance aux côtés du Luther Home and Investors Group (Manitoba) et de Brock University (Ontario). David Atkinson, Président et Vice-Chancelier de Brock University, a d'ailleurs déclaré à cette occasion : *"Le partenariat entre Sodexho et notre université est exemplaire, et Brock en bénéficie largement depuis des années."*

> Envers les consommateurs

... améliorer la Qualité de Vie au Quotidien en toute sécurité

Multiservice

France

Hospitalité Globale

Dans un établissement de soins, tel que la clinique Saint-Louis de Poissy en France, Sodexho s'attache à améliorer non seulement la Qualité de Vie des patients, mais aussi celle de leurs visiteurs et des équipes médicales ou fonctionnelles qui les entourent. L'offre multiservice "Hospitalité Globale" répond à leurs souhaits comme à leurs contraintes respectives : accueil, restauration, espace boutique et distribution automatique, portage des journaux dans les chambres, hygiène et nettoyage des parties communes et des blocs opératoires, maintenance… tout est fait pour permettre aux équipes médicales de se consacrer à leurs patients, et aux patients d'occuper le plus agréablement possible leur "temps libre".

SODEXHO S'ENGAGE À :

développer une gamme de services qui contribue à améliorer la Qualité de Vie de ceux qui en bénéficient

I À l'écoute de toutes les différences…

Les besoins d'un enfant en pleine croissance, d'un adulte sportif ou d'un senior dépendant, ne sont nécessairement pas les mêmes. Chaque moment de la vie, chaque environnement, chaque pays… appelle une réponse particulière. Sodexho s'est donc donné les moyens de comprendre l'évolution des goûts et des comportements de ses consommateurs. L'Observatoire International de la Qualité de Vie au Quotidien, la démarche Conviv'styles® en Europe, les études nationales spécifiques… sont autant d'analyses qui nous permettent d'adapter notre offre aux besoins et aux attentes de chacun.

I … et proposer du sur mesure

Pour répondre aux aspirations de ses consommateurs et réconcilier plaisir et santé, Sodexho s'attache à faire progresser la cuisine de tous les jours en partenariat avec de grands chefs tels que Marc Veyrat, Michel Bras ou Antoine Edelman. Il cherche aussi à rendre plus agréable leur vie quotidienne en élargissant sa gamme de services : livraison sur le lieu de travail ou pressing dans les entreprises, service de brancardiers ou gestion des télévisions dans les hôpitaux, tutorat ou animations pédagogiques dans les écoles, entretien des uniformes pour les forces armées, traitement des eaux usées sur une base-vie…

INDICATEURS

Pourcentage du chiffre d'affaires dans des services autres que la restauration

- En 2002-2003 : 19 %.

Publication des études sur le comportement des consommateurs

- En 2002, a été publiée la 7e School Meal Survey, une étude réalisée tous les deux ans en Grande-Bretagne pour cerner l'évolution des habitudes alimentaires des écoliers de 5 à 16 ans et des attentes des parents. Elle a été adaptée aux États-Unis en 2001 (disponible sur www.sodexhoUSA.com) et en Finlande fin 2002.
- En 2003, Patient Experience Survey, lancée en Grande-Bretagne dans le même esprit, a fourni de précieuses indications sur les aspirations des personnes hospitalisées en matière de services non médicaux.
- www.conviv'styles.com, en ligne depuis juin 2002, permet d'analyser les attentes des consommateurs d'un site donné et de leur proposer l'offre de restauration la plus adaptée.

SODEXHO S'ENGAGE À :

contribuer, aux côtés des acteurs institutionnels, à réduire le risque en matière de sécurité alimentaire

Sodexho se doit de donner à ses consommateurs toutes les garanties de sécurité alimentaire, d'autant qu'il s'adresse souvent à des populations sensibles : enfants, personnes malades ou âgées. Le Groupe s'attache donc à comprendre et évaluer les risques, à mettre en œuvre les procédures appropriées et à communiquer.

La prévention des risques commence par la qualité et la traçabilité des approvisionnements (voir p. 20). Sodexho s'est aussi doté, en France, d'un Conseil Scientifique, notamment chargé, avec l'appui de l'Institut Pasteur de Lille, d'une mission de veille et d'alerte. Dans chaque pays, une cellule dédiée gère ces alertes et utilise une procédure qui permet d'informer immédiatement clients et consommateurs, et de bloquer, si besoin est, le produit incriminé.

Cette démarche de sécurité s'appuie sur le programme HACCP (Hazard Analysis and Critical Control Points) et une politique de transparence de l'information auxquels sont formés les collaborateurs.

INDICATEURS

Publication annuelle du nombre de contrôles bactériologiques effectués sur nos sites, sur des échantillons alimentaires (par grande zone)

• Au cours de l'exercice, 3 000 contrôles ont, par exemple, été effectués en France.

Les normes de sécurité sur les sites

Aux États-Unis, par exemple :

• le respect des normes de sécurité alimentaire et de sécurité physique est audité tous les ans pour chaque client. Le "Gold 100 Award" a été créé pour récompenser les sites ayant réalisé le score parfait de 100 % de conformité avec les normes HACCP ;

• les programmes de formation ont été développés, notamment via l'Intranet de la filiale, qui proposent, aux responsables de sites information, matériel de formation et procédures.

Sécurité alimentaire

Brésil

"Vestibular" de la Qualité alimentaire

Afin d'inciter les responsables de sites à renforcer leurs compétences en matière de sécurité alimentaire, un "baccalauréat de la Qualité alimentaire" a été organisé dans le cadre de la diffusion du nouveau manuel de procédures. L'examen s'est déroulé le même jour dans tout le pays. L'épreuve a duré trois heures au cours desquelles ont été testées les connaissances en matière de normes et de procédures. Les six premiers ont obtenu une bourse de six mois à deux ans à l'université, et dans la matière de leur choix.

SODEXHO S'ENGAGE À :

informer et former les générations futures sur les conditions d'une bonne alimentation

L'éducation alimentaire conditionne durablement le développement des populations et le Groupe souhaite jouer pleinement son rôle dans la lutte contre la malnutrition, aux côtés des experts, des éducateurs et des médecins. Sodexho a participé, par exemple, à la "Semaine du Goût" en France, en juin 2003, et mené une campagne de sensibilisation dans tous ses restaurants sur le thème "Manger équilibré me protège" : à l'honneur, le poisson et les légumes. "Develop School Stars", aux États-Unis, aide enseignants et parents à inculquer aux enfants les principes d'une alimentation saine et équilibrée. Le programme "Healthwise", à Hong Kong, apprend aux salariés à choisir les plats adaptés à un mode de vie souvent sédentaire…

INDICATEUR

Publication d'outils d'information mis à la disposition de nos consommateurs en matière d'équilibre alimentaire

Quelques exemples :

• deux nouveaux livrets "L'Appétit de Savoir" sur les fruits et les légumes, disponibles sur les lieux de restauration en France ;

• "TOP Ten Tips for fighting the Freshman 15" aux États-Unis, un programme très populaire destiné à limiter la prise de poids des étudiants durant la première année passée loin de chez eux ;

• la bande dessinée "Arthur et Zoé", à destination des enfants de 8 à 10 ans, en Belgique.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Alimentation et santé

France

Réconcilier plaisir et équilibre

Sodexho, partie prenante du développement de la recherche sur les relations entre l'alimentation et la santé, soutient, depuis son lancement, SU.VI.MAX, une des plus vastes études épidémiologiques jamais entreprises pour mieux les comprendre. SU.VI.MAX a en effet été menée pendant 8 ans, auprès d'un échantillon de plus de 13 000 personnes, représentatif de la population française. Les résultats de cette étude, présentés en juin 2003, apportent la preuve scientifique que les apports nutritionnels de vitamines et minéraux antioxydants réduisent, chez l'homme, le nombre de cancers de 31 % et la mortalité de 37 %.

Notre mission : favoriser la consommation de légumes en les rendant appétissants, goûteux et ludiques, démonstration à l'appui avec le concours de Michel Bras et de Marc Veyrat lors de la journée de clôture.

... promouvoir une vie professionnelle épanouie

Promotion interne

Chine

Avec les jeunes managers du Groupe, une croissance partagée

Entrée en mai 1996 dans la filiale de Shanghai, Xiao Feng, 33 ans, a gravi tous les échelons depuis son premier poste de comptable jusqu'à celui de Directeur Financier pour la Chine. Promue successivement Chef comptable, puis Contrôleur de gestion adjointe et Contrôleur de gestion, Xiao Feng est aujourd'hui l'une de nos plus jeunes directrices, après six années seulement de carrière au sein du Groupe.

SODEXHO S'ENGAGE À :

assurer le rôle d'ascenseur social pour ses collaborateurs

Sodexho veille à ce que chaque collaborateur ait la possibilité d'élargir ses compétences et ses responsabilités, quels que soient son niveau de qualification au moment de l'intégration, son lieu de travail et son origine.

Élément clé de motivation pour les collaborateurs et moteur de développement et de cohésion du Groupe, Sodexho favorise la promotion de ses collaborateurs les plus performants. En France, par exemple, chaque cadre a la possibilité de changer de poste tous les cinq ans. En effet, sur 158 postes de cadres proposés en moyenne chaque année, les deux tiers sont pourvus en interne. En Argentine, 40 % des employés ayant suivi une formation ont été promus.

Le recrutement et la formation des jeunes font partie intégrante de la politique de promotion interne. 75 % des cadres recrutés en France et 65 % des employés au Pérou ont moins de trente ans.
L'apprentissage sur le terrain reste le mode de formation privilégié, et toutes les filiales proposent un large éventail de formations qualifiantes. En France, 5 000 personnes suivent chaque année une formation d'au moins deux jours.

De nombreux programmes sont également montés en partenariat avec les universités et les écoles, telles que la Victorian University of Technology en Australie ou la School of Business en Argentine, classée au 17e rang des meilleures écoles du monde.

Sodexho veille également au développement personnel et au partage des connaissances à tous les niveaux. Aux États-Unis et au Canada, Sodexho University propose aux employés une formation, traditionnelle ou en ligne, associant l'acquisition de compétences "métiers" et le développement personnel. Quant au Sodexho Management Institute, il accueille les dirigeants du Groupe pour faciliter les échanges de savoir-faire et favoriser le partage d'une culture et d'une vision managériale communes.

INDICATEUR

Pourcentage de promotion interne par rapport au nombre de postes à pourvoir

- En 2002-2003, en France et en Argentine, par exemple, ce taux atteint 60 %.

SODEXHO S'ENGAGE À :

promouvoir et à respecter les minorités

Le dynamisme du Groupe repose sur sa capacité à intégrer et valoriser les expériences de ses collaborateurs, quels que soient la culture et le niveau de développement de leur pays d'origine.

I Promouvoir l'égalité et la diversité culturelle fait donc partie de ses priorités. Plus de 50 nationalités sont représentées en Belgique et 43 en Norvège. Aux États-Unis, quatre comités de coordination ont été créés pour répondre aux aspirations professionnelles des femmes et à celles des minorités latino-américaine, africaine et asiatique.

I La parité homme/femme est une réalité dans le Groupe : les femmes représentent 58 % de l'effectif dans le monde et elles occupent 42 % des postes d'encadrement. Dans la filiale vénézuélienne dirigée par Ana Maria Sierra, 73 % des responsables de sites sont des femmes ; en Colombie, en Australie ou en Grande-Bretagne, elles sont plus de 50 %. Aux États-Unis, le WiNG, Sodexho's Women's Network Group est chargé d'identifier de nouveaux moyens pour améliorer leur évolution au sein de l'entreprise.

I Diverses initiatives favorisent l'intégration de personnes handicapées. En France, où le Groupe est partenaire de l'Entraide Universitaire, Sodexho a créé Café Signes, fréquenté et géré par des personnes sourdes et entendantes. Aux États-Unis, Sodexho a été récompensé pour ses actions en faveur de l'emploi des handicapés par le gouvernement du Montgomery County (Maryland) et par le gouverneur du Nevada.

INDICATEUR

Réalisation, tous les deux ans, d'une étude de satisfaction des salariés

En 2002-2003, cette enquête a notamment été menée en Italie.

- 909 réponses,
- 73 % se déclarent fiers et très satisfaits de travailler chez Sodexho,
- 72 % affirment être écoutés par leurs managers,
- 73 % estiment pouvoir bénéficier d'un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée,
- 60 % pensent que chacun bénéficie d'une égalité de traitement, sans distinction d'âge, de race, de sexe ou d'aptitudes physiques.

Diversité

Amérique du Nord

Égalité des chances

Sodexho en Amérique du Nord veille à promouvoir l'égalité et la diversité au sein de l'entreprise. Michel Landel a d'ailleurs reçu à ce titre, en octobre 2003, le "Diversity Best Practices' CEO Leadership Award".

Sodexho a mis en place aux États-Unis un système d'objectifs de performance et une Vice-Présidente a été nommée pour développer une stratégie de "diversité" pour les employés, fournisseurs et partenaires de l'entreprise.

Au Canada, un "Conseil de la Diversité" a été créé pour promouvoir le recrutement, le parrainage, la fidélisation, la promotion et l'égalité de salaire à performances égales, pour tous les employés à tous les niveaux de l'entreprise.

Ces initiatives reflètent la culture du Groupe qui considère la non-discrimination à la fois comme une responsabilité éthique et un facteur de réussite.

> Envers les fournisseurs

... construire
des relations équilibrées et durables

Transparence

France

Qu'ont donc en commun le poisson et le bœuf ?

Sodexho adhère aux Chartes de Transparence du Syndicat National de la Restauration Collective sur la traçabilité des approvisionnements en viande bovine et en poisson d'élevage. Tous ses fournisseurs doivent donc répondre à des exigences strictes quant à l'origine et aux conditions d'élevage de ces animaux. Le respect de ces chartes est contrôlé par un organisme indépendant.

Valeurs

États-Unis

Inciter à l'harmonie

Sodexho est intervenu dans un conflit opposant l'un de ses fournisseurs à ses ouvriers agricoles qui se plaignaient des niveaux de salaire et des conditions de travail. Sodexho a demandé à son fournisseur de résoudre rapidement cette crise sous peine de résilier son contrat. Une négociation salariale a été entamée entre les deux parties pour mettre fin au conflit.

SODEXHO S'ENGAGE À :

mener une politique d'achat garantissant l'origine des produits qu'il utilise

Sodexho s'attache à entretenir des relations équilibrées et durables avec ses fournisseurs qu'il choisit en fonction de ses impératifs qualitatifs et quantitatifs. En France, par exemple, la politique de qualité et de traçabilité totale dans chaque filière agroalimentaire est formalisée dans un cahier des charges contractuel qui permet de connaître les composants de tous les produits, d'auditer leur fabrication, de contrôler leur livraison et de les retrouver sur n'importe quel site de consommation.

En Finlande, tous les fournisseurs alimentaires s'engagent à assurer la sécurité alimentaire et la traçabilité des produits, et sont certifiés ISO 9001 et ISO 14001.

INDICATEUR

Part des achats de produits ayant fait l'objet d'un accord de référencement

• Nous venons de changer nos indicateurs de progrès en matière d'achats. Nous serons en mesure de communiquer le résultat obtenu dans le prochain rapport annuel.

SODEXHO S'ENGAGE À :

promouvoir ses valeurs de développement durable auprès de ses fournisseurs et de ses sous-traitants

Sodexho demande à ses fournisseurs de s'engager à ses côtés dans sa démarche de développement durable, notamment dans le respect des principes définis par l'Organisation Internationale du Travail. Aux États-Unis, Sodexho a rencontré ses quarante fournisseurs principaux pour valider leurs engagements et leurs actions, en particulier dans le domaine du respect des droits de l'homme. Son programme en faveur de la non-discrimination s'est également concrétisé par une augmentation de 50 % du nombre d'entreprises fournisseurs de Sodexho, détenues par des femmes et des minorités.

INDICATEUR

Part des achats effectués auprès de fournisseurs référencés

• Nous venons de changer nos indicateurs de progrès en matière d'achats. Nous serons en mesure de communiquer le résultat obtenu dans le prochain rapport annuel.

... assurer l'égalité de traitement dans l'information

SODEXHO S'ENGAGE À :

diffuser simultanément à l'ensemble des actionnaires une information identique, claire, régulière et transparente

Garantir l'indépendance et la pérennité de notre entreprise est un principe qui fait partie intégrante de la culture de Sodexho. Le modèle financier du Groupe nous permet de générer des liquidités et ainsi, sans augmentation de capital, de rembourser nos emprunts, financer notre développement, verser un dividende régulier à nos actionnaires et assurer notre indépendance financière.

Sodexho respecte les principes du gouvernement d'entreprise (voir p. 67) et est particulièrement attentif à l'exactitude et à la pertinence de sa communication financière.

Afin de remplir l'objectif de transparence qu'il s'est fixé, Sodexho Alliance et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagées à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous ses actionnaires (voir p. 74).

À l'écoute de ses actionnaires et de la communauté financière, Sodexho s'attache aussi à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication. Il réalise chaque année une enquête auprès de ses actionnaires sur la qualité de l'information qui leur est fournie, et leur adresse, à l'issue de l'Assemblée Générale, un document qui regroupe les réponses à leurs questions et les résultats de l'enquête.

Il veille à ce que tous les actionnaires disposent de toutes les informations nécessaires à leur compréhension des choix et des orientations du Groupe. Elles sont notamment disponibles sur le site Internet de Sodexho Alliance, www.sodexho.com, qui permet aussi de suivre l'évolution du cours de bourse en temps réel et de participer aux assemblées et réunions d'analystes.

I En 2003

- Pour la deuxième année consécutive, le magazine "Enjeux - Les Échos" place Sodexho Alliance en tête des entreprises non financières du CAC 40 les plus transparentes.
- Le "Journal des Finances" classe Sodexho Alliance 6e au palmarès des meilleures performances boursières à long terme.

INDICATEUR

Enquête annuelle auprès de nos actionnaires sur la qualité de l'information

- Pour l'exercice 2002-2003, l'enquête a été menée auprès de nos 24 868 actionnaires détenant au moins 80 actions. 1 371 y ont répondu, soit un taux de retour de 5,5 %, contre 5,4 % l'année précédente.

Communication financière

International

Ce qu'en pensent nos actionnaires

Principaux résultats de notre enquête 2003 :

- Un nombre croissant d'actionnaires détiennent leurs actions depuis plus de cinq ans : 31 % contre 26 % en 2002.
- La très grande majorité des répondants juge la santé financière du Groupe satisfaisante (49 %) ou très satisfaisante (24 %).
- 7 actionnaires sur 10 reconnaissent à Sodexho une assez bonne réactivité face à la conjoncture, et 42 % soulignent la forte position du Groupe sur son marché.
- Une majorité d'actionnaires juge la transparence et la régularité de l'information suffisante, même s'ils ne l'estiment pas suffisamment pédagogique.

> Envers les pays dans lesquels Sodexho est présent

... contribuer
à leur développement économique et social

Développement local

Canada

Intégrer les populations autochtones

La filiale canadienne de Sodexho a reçu, en février 2003, l'accréditation "Or" du PAR (Progressive Aboriginal Relations Program). Cette récompense, décernée par le Conseil canadien des entreprises autochtones (CCAB), témoigne du succès avec lequel Sodexho a su instaurer des relations équitables et harmonieuses avec les communautés locales, et nouer des partenariats porteurs d'avenir pour ces populations. Garry C. Knox, Directeur de la filiale canadienne, a également été nommé Coprésident du Conseil d'Administration du CCAB pour son implication dans la promotion du PAR et les efforts déployés par Sodexho en faveur de l'intégration des populations autochtones.

SODEXHO S'ENGAGE À :

contribuer au développement de l'économie locale en privilégiant le recrutement local et, dans les pays les plus défavorisés, en soutenant les initiatives qui participent au développement économique

Améliorer la Qualité de Vie est une vocation qui nécessite d'aider les populations autochtones à construire leur avenir. Sodexho implique les communautés locales, recrute localement, met en place des centres de formation et en assure le fonctionnement, privilégie les achats locaux et facilite la création de microentreprises.

I Ainsi, en Australie, c'est pour son implication dans le Projet des grandes entreprises en faveur de l'emploi des aborigènes que le Groupe a été distingué par le gouvernement australien. La filiale a, en effet, mis en place une politique à long terme d'embauche et de formation des aborigènes pour leur offrir non seulement des emplois, mais aussi des carrières stables.

I Au Pérou, Sodexho a créé en 1999 un centre de formation à proximité du site minier d'Antamina, afin de couvrir ses propres besoins en hôtellerie et restauration, ainsi que ceux des autres sous-traitants. En deux ans, plus de 400 Péruviens de la vallée ont été formés et 20 000 heures de cours dispensées. Transformé en centre de formation paroissial, il fonctionne toujours aujourd'hui.
Sodexho a également favorisé le développement de la culture des légumes et d'un élevage de truites, ainsi que la création d'une fabrique de yaourts.

I En Nouvelle-Calédonie et au Nigeria, le Groupe accompagne la création de microentreprises de transport des personnes et de collecte des déchets.

INDICATEURS

Pourcentage d'embauches locales

- En 2002-2003 : 97 %.

Pourcentage d'achats locaux dans les pays émergents

- Nous venons de changer nos indicateurs de progrès en matière d'achats. Nous serons en mesure de communiquer le résultat obtenu dans le prochain rapport annuel.

SODEXHO S'ENGAGE À :

généraliser le programme de lutte contre la malnutrition "S.T.O.P. Hunger" dans les principaux pays où il est présent

I Sodexho refuse d'accepter que 800 millions de personnes dans le monde souffrent de malnutrition et considère la lutte contre ce fléau comme une obligation. La Fondation Sodexho s'attache à la combattre dans le cadre du programme "S.T.O.P. Hunger". Développé, à l'origine, en Amérique du Nord, le Groupe a décidé de l'étendre dans les principaux pays où il est présent.

I De nombreuses actions sont menées pour aider tous ceux qui ne se nourrissent pas assez ou mal, avec une attention particulière portée aux enfants. Grâce à "Feeding Our Future", par exemple, des milliers d'écoliers de onze grandes villes aux États-Unis et quatre au Canada ont pu bénéficier, comme chaque été, d'une alimentation équilibrée. Le projet "Campus Kitchens" réunit des étudiants volontaires qui collectent, préparent et servent chaque année plus de 2,6 millions de repas aux personnes défavorisées.

I Sodexho a été récompensé en janvier 2003, en France, pour son action dans le cadre de "S.T.O.P. Hunger", par le Prix Éthique et Gouvernance, décerné par l'École des Cadres et Créateurs d'Entreprises et le journal "Le Figaro".

INDICATEUR

Nombre d'actions menées par le Groupe dans la lutte contre la malnutrition

• Aux États-Unis, cinq programmes majeurs sont développés par la Fondation Sodexho : "Servathon", "Feeding Our Future", les dons de nourriture, "Campus Kitchens Project", les "Héros de la Vie Quotidienne". Depuis 1999, la Fondation Sodexho a donné plus de 1,2 million de dollars et a reçu divers prix nationaux et internationaux.

• Le Canada a également adopté ces cinq programmes. En 2003, la Fondation canadienne a honoré ses premiers "Héros de la Vie Quotidienne" et a intégré Vancouver dans le programme "Feeding Our Future".

• Durant l'exercice, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Australie ont commencé à étudier les actions de lutte contre la malnutrition qui pourraient être développées en faveur des enfants défavorisés.

Pour en savoir plus : www.helpstophunger.org

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

"S.T.O.P. Hunger"

États-Unis

Bien se nourrir avec peu de moyens

La malnutrition peut aussi se traduire par l'obésité. Aux États-Unis, un enfant sur quatre est obèse et les foyers les plus pauvres sont souvent les plus touchés. Ce constat a incité une employée de la filiale américaine, en association avec une organisation humanitaire, à enseigner aux parents à préparer un repas sain et équilibré avec un petit budget. Son implication lui a valu de faire partie des huit salariés élus en 2002, "Héros de la Vie Quotidienne", par Sodexho aux États-Unis.

Préserver son cadre de vie

France

Un exemple à suivre

Sodexho gère, en France, les dix restaurants et clubs du Technocentre, pôle R&D du groupe Renault qui emploie 10 000 personnes. Associé à la certification ISO 14001 de son client, Sodexho a mis en place une politique exemplaire de préservation de l'environnement : tri et collecte sélective des déchets, compostage des déchets putrescibles, traitement biologique des bacs à graisse, réduction des consommations d'eau et d'électricité, et réduction de l'émission de produits polluants tels que les produits lessiviels.

SODEXHO S'ENGAGE À :

contribuer à la protection de l'environnement des pays dans lesquels il est présent

I Classée entreprise non polluante, Sodexho n'en a pas moins la volonté de faire avancer la Qualité de Vie dans la préservation de l'environnement. Le Groupe s'est ainsi fixé quatre axes de travail : la prévention de la pollution, le retraitement des déchets, le contrôle de l'énergie et la consommation d'eau. Aux États-Unis, par exemple, Sodexho travaille avec ses clients pour augmenter le pourcentage de déchets recyclés, et il a mis au point un guide "Recycling 101" à l'usage des responsables de sites. La filiale étudie également des programmes de compostage pour optimiser la gestion des déchets.

I En Finlande, Sodexho est le premier acteur du secteur de la restauration à recevoir la double certification ISO 9001 (v. 2000) et ISO 14001 pour toutes ses activités opérationnelles et fonctionnelles sur 84 sites.

I Sodexho démontre aussi son engagement dans la préservation de l'environnement en Grande-Bretagne, avec "Earth's Nectar Package", un programme qui permet d'informer clients, consommateurs et personnel sur l'origine, la nature et l'impact des produits alimentaires sur la santé et l'environnement.

INDICATEUR

Nombre d'aides aux initiatives locales

En novembre 2001, Sodexho a signé une Charte de préservation de l'environnement avec la Ville de Grasse. Pour la première fois en France, une ville et une société de restauration s'engagent dans une démarche globale commune.
Dédiée à la sensibilisation des jeunes convives au respect de l'environnement, à la communication auprès des familles et à la formation du personnel municipal, cette charte intègre un plan de gestion des consommations d'énergie et des fluides, le suivi d'indicateurs et l'édition d'un bilan annuel.
La Région PACA a décerné à Sodexho, en juin 2003, le label du Développement Durable pour cette action.

> Une démarche évolutive

Nous venons de formaliser, en 2003, notre stratégie de développement durable, afin de la déployer progressivement dans tous les pays où nous sommes présents.
La réflexion a été menée dans le dialogue et la concertation avec un groupe de travail composé de représentants de toutes les activités et toutes les zones géographiques du Groupe.
La concrétisation de cette démarche a donné lieu à la publication d'un document "Principes Éthiques et Contrat de Développement Durable" consultable sur notre site Internet, www.sodexho.com

La politique de développement durable de Sodexho repose depuis le commencement sur des pratiques quotidiennes, preuves de notre engagement social, économique et environnemental.
Ces actions doivent s'inscrire dans une démarche de progrès adaptée aux spécificités culturelles, économiques et sociales de chacun des pays où le Groupe est implanté.
Afin de mesurer les progrès accomplis, nous avons établi des indicateurs de mesure pour chacune des parties prenantes.

Une adhésion qui confirme notre engagement solidaire

I Global Compact
La solidarité du Groupe se traduit par son adhésion au Global Compact. Ce "contrat" a été formalisé par l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin d'inciter les entreprises du monde entier à traduire les principes du développement durable en pratiques collectives dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et des questions relatives au travail. Il vise également à faire connaître les accords internationaux et à encourager leur application.

Pour en savoir plus sur…

- Sodexho et ses engagements
  www.sodexho.com
  www.sodexhousa.com
  www.sodexhodiversity.com
  www.helpstophunger.org
- Global Compact
  www.unglobalcompact.org
- Global Sullivan Principles
  www.globalsullivanprinciples.org
- Observatoire sur la Responsabilité des Entreprises
  www.orse.org
- Sodexho Alliance fait partie des indices boursiers socialement responsables : FTSE4Good et ASPI Eurozone.

Activités

Pour vous...

... nos équipes innovent chaque jour

> L'innovation

Pour Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien de chaque client et de chaque consommateur, partout dans le monde, le Groupe a fait de l'innovation l'une de ses priorités et l'un des supports de son développement.

Animé par l'esprit d'innovation, Sodexho mobilise ses équipes pour anticiper les besoins et les aspirations de tous ceux qu'elles servent chaque jour. 51 % des innovations naissent d'ailleurs de l'écoute directe des clients et des consommateurs, 28 % des idées proviennent de l'analyse de l'environnement professionnel, et 21 % sont le fruit de synergies internes. En moyenne, tous les deux ans, 1 500 innovateurs de tous les pays présentent 800 innovations ; une centaine sont retenues à l'international et une vingtaine, les plus fortement créatrices de valeur pour les clients, les consommateurs et le Groupe, sont développées mondialement.

Restauration et Services
n° 1 mondial

98 % du chiffre d'affaires Groupe

11 439 millions d'euros de CA consolidé

12 225 millions d'US dollars de CA consolidé

- Entreprises et Administrations
- Prestige
- Défense
- Établissements pénitentiaires
- Santé
- Seniors
- Éducation
- Bases-Vie

Chèques et Cartes de Services
n° 2 mondial

2 % du chiffre d'affaires Groupe

4,6 milliards d'euros de volume d'affaires

248 millions d'euros de CA consolidé

265 millions d'US dollars de CA consolidé

- 285 000 clients
- 11,5 millions d'utilisateurs
- 825 000 établissements affiliés
- 1,6 milliard de chèques émis

Damien Verdier
DIRECTEUR DU PLAN
ET DU CONTRÔLE
DE GESTION STRATÉGIQUE
RESTAURATION ET SERVICES
EUROPE CONTINENTALE

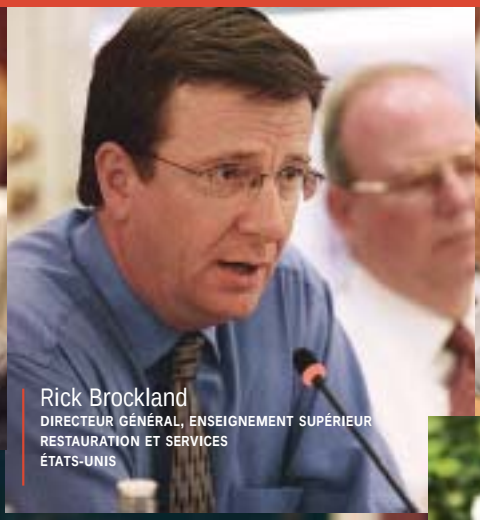

Rick Brockland
DIRECTEUR GÉNÉRAL, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
RESTAURATION ET SERVICES
ÉTATS-UNIS

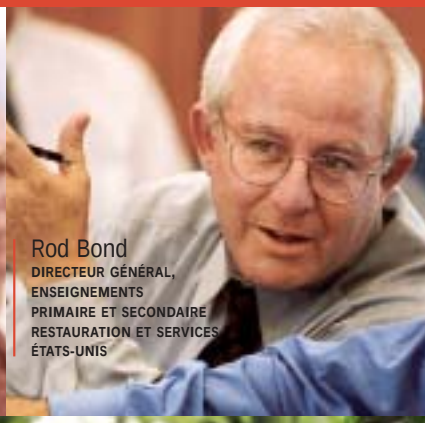

Rod Bond
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ENSEIGNEMENTS
PRIMAIRE ET SECONDAIRE
RESTAURATION ET SERVICES
ÉTATS-UNIS

Siân Herbert-Jones
DIRECTEUR FINANCIER
SODEXHO ALLIANCE

Mark Shipman
DIRECTEUR GÉNÉRAL
RESTAURATION ET SERVICES
ROYAUME-UNI ET IRLANDE

Jean-Michel Dhenain
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, SODEXHO ALLIANCE,
EN CHARGE DE L'EUROPE CONTINENTALE,
L'AMÉRIQUE DU SUD, L'ASIE ET L'AUSTRALIE

George Chavel
DIRECTEUR GÉNÉRAL, SANTÉ
RESTAURATION ET SERVICES
ÉTATS-UNIS

Clodine Pincemin
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
SODEXHO ALLIANCE

Vincent Hillenmeyer
DIRECTEUR DU PLAN
ET DU CONTRÔLE
DE GESTION STRATÉGIQUE
SODEXHO ALLIANCE

Ivan Semenoff
DIRECTEUR GÉNÉRAL
SODEXHO PASS
CHÈQUES ET CARTES DE SERVICES

Patrick Poireau
DIRECTEUR GÉNÉRAL
RESTAURATION ET SERVICES
ASIE ET AUSTRALIE

Élisabeth Carpentier
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
SODEXHO ALLIANCE

Michel Landel
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, SODEXHO ALLIANCE,
EN CHARGE DE L'AMÉRIQUE DU NORD,
DU ROYAUME-UNI ET DE L'IRLANDE,
ET DE L'ACTIVITÉ BASES-VIE

Tom M. Mulligan
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS
RESTAURATION ET SERVICES
ÉTATS-UNIS

Richard Macedonia
DIRECTEUR GÉNÉRAL
RESTAURATION ET SERVICES
AMÉRIQUE DU NORD

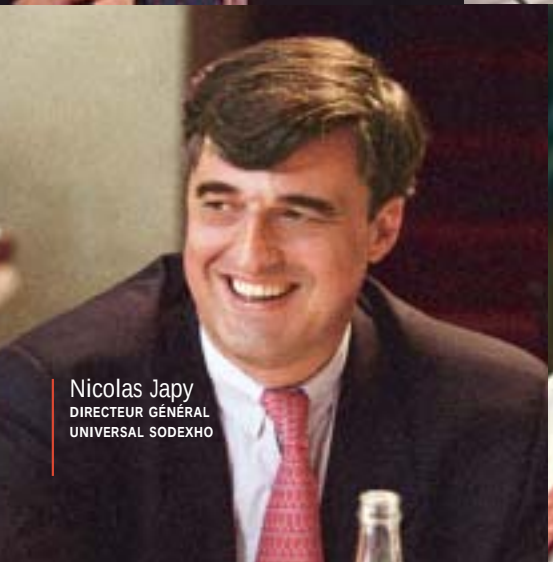

Nicolas Japy
DIRECTEUR GÉNÉRAL
UNIVERSAL SODEXHO

Philippe Voraz
DIRECTEUR GÉNÉRAL
RESTAURATION ET SERVICES
AMÉRIQUE DU SUD ET TURQUIE

Yann Coléou
DIRECTEUR GÉNÉRAL
RESTAURATION ET SERVICES
FRANCE

Entreprises et Administrations

Créateur de vitalité

“Notre objectif est d’être, au quotidien, un partenaire d’exception pour nos clients, capable de contribuer à l’amélioration de leur compétitivité grâce à nos offres de services.”

Michel Landel Chef du Marché Mondial Entreprises et Administrations

“Chaque jour, nous aidons nos clients à améliorer la Qualité de Vie de leurs salariés. Car une meilleure Qualité de Vie contribue à renforcer la satisfaction et la motivation des équipes, et donc la productivité et la réputation de l’entreprise.
Depuis toujours, nos équipes se concentrent sur notre contribution essentielle… développer, partout, un vrai partenariat au quotidien avec nos clients. Notre métier est fait d’innombrables détails : c’est dans la touche personnelle, le professionnalisme et la disponibilité de chacun de nos collaborateurs que réside notre véritable valeur ajoutée.

Ce souci permanent de Qualité de Vie se traduit d’abord dans notre offre de restauration par la prise en compte des différences culturelles, des différences de goûts et de régimes alimentaires.
Aux États-Unis par exemple, nos clients et nos consommateurs dans les entreprises, les écoles, les universités et les hôpitaux, sont le reflet de l’extraordinaire diversité ethnique et culturelle américaine. Nous arrivons à satisfaire tout le monde sur un même site !

La fidélité de nos clients, plus de trente ans de partenariat avec Hewlett-Packard par exemple, donne la mesure de notre engagement.

L’équilibre nutritionnel est également une préoccupation permanente. Non seulement nous proposons des menus équilibrés, mais nous informons et conseillons nos consommateurs.

C’est dans le développement de cet esprit de partenariat, basé sur la confiance mutuelle, que se déterminent nos opportunités de croissance interne. D’abord par la fidélisation de nos clients. Plus nos clients sont fidèles, plus nous disposons d’une base solide de développement. Notre deuxième gisement de croissance provient de l’augmentation de nos ventes sur chaque site. À nous de séduire et de convaincre les collaborateurs qui ne les fréquentent pas encore. Enfin, notre troisième vecteur de développement repose sur l’élargissement de notre gamme de services. Un pressing, un service de livraison sur le lieu de travail, un repas du soir à emporter… sont autant de services qui simplifient considérablement la vie des salariés. La gestion de la réception, le nettoyage des bureaux, le service courrier, la maintenance… sont autant de services qui contribuent à l’accroissement de la productivité de nos clients.”

CHIFFRES CLÉS

- N° 2 MONDIAL
- 4 682 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS D’EUROS
- 5 004 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 41 % PART DU CA DU GROUPE
- 126 300* EFFECTIFS *estimé
- 12 224 NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

- Volume de marché estimé : **90** milliards d’euros.
- Taux moyen de sous-traitance : **75 %**
- Parts de marché : nous estimons que nos parts du marché sous-traité et celles de nos principaux concurrents dans le monde n’ont pas varié de plus de 1 % sur l’exercice.

TENDANCES DU MARCHÉ

Le marché des Entreprises et Administrations est très dépendant de la conjoncture économique. Les clients se concentrent aujourd’hui sur l’amélioration de leur compétitivité et sont à la recherche constante de gains de productivité. Ce marché, largement sous-traité, présente néanmoins de multiples opportunités de développement.

Source Sodexho

ensemble

En un an, Sodexho a permis à GSK de réinvestir 10 % de la valeur du contrat dans son cœur de métier, la recherche et le développement de nouveaux médicaments.

meilleurs

Royaume-Uni **I GlaxoSmithKline**

Un succès exemplaire… plus de services à moindre coût

L'un des enjeux essentiels de l'industrie pharmaceutique est de limiter le temps de développement de nouvelles molécules, l'idéal étant de le diviser par deux. Pour réussir ce challenge, un laboratoire doit dégager de nouvelles ressources afin de donner à ses équipes la possibilité d'accélérer le processus de recherche et développement.

GlaxoSmithKline (GSK), né fin 2000 de la fusion entre Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham, compte parmi les leaders mondiaux dans la recherche le développement et la fabrication de produits pharmaceutiques, avec un budget R&D de 3,5 milliards de dollars. Engagé dans l'urgence propre à son secteur, GSK souhaitait rationaliser la gestion de ses frais généraux tout en renforçant l'esprit d'équipe et la qualité de service. La solution passait nécessairement par la mise en œuvre d'un partenariat efficace avec une entreprise partageant les mêmes valeurs, qui soit une réelle force de proposition pour améliorer en permanence la qualité et l'efficacité des services.

Conscient de l'enjeu pour son client, Sodexho a bâti sa proposition sur la gestion du changement et une large gamme de services. Sodexho a ainsi mis en avant l'optimisation de l'organisation : gestion des hommes, mobilisation des équipes managériales et commerciales, identification des meilleures pratiques, définition des procédures et promotion de l'innovation.

"Notre collaboration avec Sodexho s'est considérablement développée au cours des trois dernières années. Sodexho est un partenaire clé qui a su nous apporter une réelle valeur ajoutée."

Donna Myerthall

Stevenage Site Director, Chargée des relations avec Sodexho pour l'ensemble des sites R&D de GlaxoSmithKline

La culture de Sodexho et sa vision de l'avenir, sa capacité à intégrer et manager le personnel, à fournir un éventail de services innovants, tout en garantissant une réduction des coûts ont fait la différence : GSK nous a confié un contrat multiservice de 11 millions de livres par an pour la gestion de ses sept sites R&D au Royaume-Uni. Prise en charge en juin 2002, l'intégration du personnel, soit 700 collaborateurs, auparavant gérés par 25 contractants, était effective dès septembre 2002.

28 catégories de services sont désormais assurées par Sodexho, du service courrier au nettoyage des laboratoires en passant par la blanchisserie. Des progrès communs ont déjà été réalisés et notre collaboration s'élargit à des services spécialisés pour permettre à GSK de se concentrer sur son cœur de métier, chercher et développer de nouveaux médicaments. Sodexho a ainsi récemment pris en charge la gestion et la maintenance des équipements du laboratoire avec l'aide d'ingénieurs spécialisés, et a créé un bureau d'assistance pour coordonner les opérations.

Dans le but de renforcer ce partenariat exemplaire, Sodexho a défini de nouveaux axes de progrès pour les douze prochains mois portant, notamment, sur le développement des innovations et le transfert des meilleures pratiques entre les sites. La relation de confiance mutuelle que les deux groupes ont su instaurera, de surcroît, permis d'élargir leur collaboration à l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie.

FAITS MARQUANTS

- **Royaume-Uni**
  – Sodexho est nommé "Fournisseur de l'année" aux Cost Sector National Awards pour sa prestation durant les Jeux du Commonwealth en août 2002.
  – L'équipe Sodexho du Centre Technique Ford de Dunton obtient la certification ISO 14001.
- **Belgique**
  Certification ISO 14001 du Théâtre Royal de la Monnaie à Bruxelles.
- **France**
  – Certification ISO 9001 (v. 2000) du segment Grands Comptes et de ses 3 directions régionales.
  – Certification ISO 14001 des sites de la Snecma gérés par Altys.
- **Hongrie et Pays-Bas**
  Certification ISO 9001 (v. 2000) des sièges sociaux et de tous les sites.
- **France**
  Certification AFAQ du service Batobus, et 1er prix des Bravos de l'Accueil en 2002 pour la région Île-de-France.

Suède I Pologne

Sodexho, société de l'année

Devenue un acteur majeur du multiservice, la filiale suédoise du Groupe se développe régulièrement par croissance interne. En reconnaissance de ses performances, la chambre de commerce française lui a décerné le titre de "Société française de l'année".
En Pologne, l'Intelligent Building Association a nommé Sodexho "Meilleure société de services 2003" pour sa gestion de 37 centres de conférence, dont beaucoup sont équipés de systèmes de communication parmi les plus performants qui nécessitent une maintenance très pointue.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

France

L'équilibre nutritionnel en ligne

Pour aider ses consommateurs à trouver un bon équilibre alimentaire en accord avec leur style de vie, Sodexho a mis en ligne un service innovant, Nutriguide. Ce logiciel a été conçu par les équipes de Sodexho en partenariat avec les experts de l'Institut Pasteur de Lille. Saisissez vos caractéristiques personnelles - âge, taille, sexe, poids, mode de vie -, votre consommation détaillée sur la base des menus qui vous sont proposés par Sodexho… et vous obtenez votre guide d'alimentation pour une journée, une semaine ou un mois. Convaincu des effets bénéfiques d'un bon équilibre nutritionnel, AXA a été le premier à décider de mettre ce service à la disposition de ses collaborateurs sur son Intranet. Un leader du monde des assurances ne pouvait que montrer l'exemple en la matière !

France

Altys et Orion, un partenariat de grand standing

Orion Capital Managers est une société internationale d'investissements immobiliers. Après avoir identifié des besoins en immeubles de bureaux de grand standing sur le marché parisien, Orion a acheté, à des fins locatives, un immeuble entièrement rénové de 32 000 m², et un second de 20 000 m². Altys, filiale multitechnique et multiservice de Sodexho, accompagne Orion de bout en bout dans cette opération d'envergure : de la prise en charge multitechnique des immeubles jusqu'à leur gestion locative. En confiant la gestion globale de ces actifs, Orion peut poursuivre son analyse des opportunités d'investissements immobiliers.

PARMI NOS CLIENTS

Entreprises

ABB, Camacari (Brésil), Brighouse (Grande-Bretagne)
Akzo Nobel, 2 sites (Allemagne), 1 site (Canada), 6 sites (Grande-Bretagne), Malmö (Suède)
Alcatel, Vienne (Autriche), Zaventem (Belgique), 15 sites (France)
Alcoa, Recife (Brésil)
AXA Group, 11 sites (Allemagne), 18 sites (France), Bristol (Grande-Bretagne)
BAA, Gatwick, Stansted (Grande-Bretagne)
Bentley Motor Cars, Crewe (Grande-Bretagne)
Bristol Myers Squibb, 11 sites (États-Unis)
Cadence Software, Delhi (Inde)
Cap Gemini Ernst & Young, 1 site (Espagne), New York (États-Unis), 6 sites (Grande-Bretagne), 4 sites (Pays-Bas)
Capital One, contrat national (États-Unis)
Cisco Systems, 9 sites (Allemagne), 2 sites (Belgique), 3 sites (France), 3 sites (Grande-Bretagne), 3 sites (Inde)
Citigroup, 5 sites (Pologne)
CSC (Computer Services Corp.), Delhi (Inde)
Danone Group, Buenos Aires (Argentine), **Danone Vitapole** Palaiseau (France), Varsovie (Pologne)
Dell, Bratislava (Slovaquie)
Dior, Orléans (France)
Disney Studios, 7 sites (États-Unis)
EADS, 2 sites (Allemagne), 7 sites (France), 1 site (Grande-Bretagne)
Ericsson, Bruxelles (Belgique), 1 site (Canada), 4 sites (Pays-Bas), Varsovie (Pologne)
ExxonMobil, 8 sites (États-Unis)
Fidelity Investments, Boston, MA (États-Unis)
Fleet Financial, contrat national (États-Unis)
Ford Motor Company (Volvo), 4 sites (Australie), 1 site (Brésil), contrat national (États-Unis), Boras (Suède), Valence (Venezuela)
Franklin Templeton, San Francisco, CA (États-Unis)
General Electric, 10 sites (États-Unis)
General Mills, 1 site (Canada), 4 sites (États-Unis)
General Motors, 3 sites (Brésil), 6 sites (États-Unis), Luton (Grande-Bretagne), Sliedrecht (Pays-Bas)
Gillette, Buenos Aires (Argentine), Chennai (Inde), contrat national (États-Unis), 1 site (Grande-Bretagne)
GlaxoSmithKline, 2 sites (Canada), Tianjin (Chine), 12 sites (Grande-Bretagne)
Hermès, Pantin (France)
Hewlett-Packard, Rome (Italie), Houston, TX (États-Unis) et 42 sites en Amérique du Nord
Honda, Alabama (États-Unis)
Household Finance, contrat national (États-Unis)
HSBC, 21 sites (Grande-Bretagne), Pune (Inde)
Hughes Software, Delhi (Inde)
ING Group, Londres (Grande-Bretagne), 32 sites (Pays-Bas), 2 sites (Pologne)
Inter-American Development Bank, Washington DC (États-Unis)
JC Penney, 2 sites (États-Unis)
JP Morgan Chase, Arlington, VA (États-Unis), Londres (Grande-Bretagne)
KLM, Rijswijck (Pays-Bas)
London Underground, 20 sites (Grande-Bretagne)
Massmutual, contrat national (États-Unis)
MBNA America, 1 site (Canada), 8 sites (États-Unis)
Merck, 6 sites (États-Unis)
Merrill Lynch, contrat national (États-Unis), Mumbai (Inde)
Motorola, Beijing (Chine), Singapour
Museum of Science and Industry, Chicago (États-Unis)
Nestlé, Buenos Aires (Argentine), Goinia (Brésil), 2 sites (États-Unis), Marseille (France), New Malden (Grande-Bretagne)
Nokia, Beijing (Chine), 7 sites (Finlande)
Nortel Networks, 3 sites (Canada), contrat national (États-Unis)
Pepsico, 3 sites (Chine), 2 sites (États-Unis), 2 sites (Grande-Bretagne), 3 sites (Venezuela)
Perot systems, Dallas, TX (États-Unis)
Pfizer, Guarulhos (Brésil), Madrid (Espagne), New York (États-Unis), Sandwich (Grande-Bretagne), Oslo (Norvège)
Philips Electronics, Bogotá (Colombie), Albuquerque, NM (États-Unis), Mumbai (Inde)
PricewaterhouseCoopers, Brisbane (Australie), Londres (Grande-Bretagne), Tampa, FL (États-Unis)
PSA Peugeot Citroën, Berlin (Allemagne), Buenos Aires (Argentine), Charleville (France)
Reebok, Canton (États-Unis)
Rhodia, Mulhouse (France)
Robert Bosch, 2 sites (France), Milton Keynes (Grande-Bretagne), Mirkow (Pologne), Jihlava (République tchèque)
RTL Group, (Luxembourg)
Sanofi-Synthelabo, Maasluis (Pays-Bas)
Schering Plough, 4 sites (États-Unis)
Siemens, Munich (Allemagne), Beijing et Shanghai (Chine), Toulouse (France)
Solectron, Jaguariuna (Brésil)
Sony, Diegem (Belgique), 2 sites (États-Unis)
State Street Bank, Boston, MA (États-Unis)
Toyota, Santiago (Chili), Torrance, CA (États-Unis), 2 sites (Grande-Bretagne)
Unilever, Buenos Aires (Argentine), Cali (Colombie), 2 sites (Grande-Bretagne), 3 sites (Pays-Bas)
Volkswagen, Crewe (Grande-Bretagne), Poznan (Pologne)
Wal-Mart, 19 sites en Allemagne, tous les sites (Brésil)

Administrations

Driving Standards Agency, Bedford (Grande-Bretagne)
Government Centers d'Indiana et du Minnesota (États-Unis)
Local Government III. District, Budapest (Hongrie)
Parlement européen, Bruxelles (Belgique)
Parlement, Helsinki (Finlande)
Sénat, Rome (Italie)

Prestige

Compositeur d'ambiances

Quand la Qualité de Vie devient un art de vivre

I Les Clubs, Associations et Centres de conférence

Conventions, séminaires, rencontres professionnelles et réceptions, Sodexho Prestige offre à ses clients une cuisine inspirée et un service attentionné dans des lieux d'exception. Quel que soit l'événement, ils savourent le raffinement et l'élégance si chers à Sodexho Prestige.

I Les Tables de Présidents et Salons de Direction

Sodexho Prestige sait aller au devant des désirs de ses clients. Cuisine inventive adaptée aux préférences de chacun, environnement élégant et discret, service efficace : tout est conçu pour créer une ambiance chaleureuse et détendue, propice aux échanges.

I Les restaurants et événements de prestige

Sodexho gère des restaurants renommés, tels que Les Arts, L'Atelier Renault, Le Roland Garros et le Ziryab à Paris, le Parliament Restaurant en Suède. Tous proposent la cuisine exquise de grands chefs.

meilleurs ensemble

Royaume-Uni **I Les Jardins Botaniques de Kew**

Une attraction spectaculaire et magique à Londres

Les Jardins Botaniques Royaux de Kew, dans le Surrey, avec 250 ans d'histoire, comptent parmi les attractions les plus spectaculaires d'Europe. Sodexho Prestige y gère, chaque année, la restauration de plus d'un million de visiteurs. Il organise également dîners et réceptions dans des lieux fascinants, la serre victorienne, la grande Galerie, l'ancienne résidence royale et un superbe site surplombant les jardins d'eau…

Sodexho a récemment participé à la restauration de l'Orangerie, un édifice classé du XVIIIe siècle, qui accueille aujourd'hui de nombreuses manifestations. Cette rénovation a, par ailleurs, permis d'élargir la gamme des prestations à l'organisation et à la gestion des services de réception et de conférence.

RBG Kew Enterprises a été créé en 1993 pour développer l'activité commerciale de Kew Gardens. Le partenariat entre RBG Kew Gardens et Sodexho Prestige s'est élargi d'année en année pour viser des objectifs sans cesse plus ambitieux, tandis que les équipes s'étoffaient pour répondre à l'accroissement du nombre de réservations.

"En nous accompagnant dans nos actions de commercialisation à Kew Gardens, Sodexho nous permet d'offrir à nos clients un choix plus large de prestations et une plus grande flexibilité."

Jill Preston

Directeur Commercial et de la Communication, RBG Kew Enterprises

PARMI NOS CLIENTS

Restaurants et événements de prestige

Ascot Racecourse, Berkshire (Grande-Bretagne)
Blenheim Palace, Oxfordshire (Grande-Bretagne)
Children's Museum of Indianapolis, IN (États-Unis)
Detroit Institute of Arts, MI (États-Unis)
Dundas Castle, Edimbourg (Grande-Bretagne)
Government Center of Indiana, Indianapolis (États-Unis)
Hampden Park, Glasgow (Grande-Bretagne)
Hampton Court Palace, Surrey (Grande-Bretagne)
Hippodromes : Auteuil, Chantilly, Enghien, Longchamp, Vincennes (France)
Huntington Library, Gardens-Café, Pasadena, CA (États-Unis)
Kew Gardens, Surrey (Grande-Bretagne)
L'Atelier Renault, Paris (France)
Le Lido, Paris (France)
Le Roland Garros, Paris (France)
Le Ziryab, Paris (France)
Lord's Cricket Ground, Londres (Grande-Bretagne)
Los Angeles Music Center, CA (États-Unis)
Murrayfield stadium, Edimbourg (Grande-Bretagne)
Museum of Life and Science, Durham, NC (États-Unis)
Museum of Science, Boston, MA (États-Unis)
Museum of Television and Radio, Beverly Hills, CA (États-Unis)
Racing Club de France, Pré Catelan, Paris (France)
Roland Garros, Paris (France)
Royal Horticultural Halls, Londres (Grande-Bretagne)
Sandown Park Racecourse, Surrey (Grande-Bretagne)
The Cabinet War Rooms, Londres (Grande-Bretagne)
US Merchant Marine Academy, Kings Point, NY (États-Unis)

Clubs, Cercles et Centres de conférences privés

Centre d'Affaires Étoile Saint-Honoré, Paris (France)
La Maison de la Recherche, Paris (France)
La Maison des Polytechniciens, Paris (France)
Les Étangs de Corot, Ville-d'Avray (France)
Les Salons de l'Aéro-Club de France, Paris (France)
Les Salons de la Maison des Arts et Métiers, Paris (France)

Tables de Présidents et Salons de Direction

Alcatel, Paris (France)
Alcatel CIT, Vélizy (France)
A.O.N., Levallois-Perret (France)
Bank of Montréal (Canada)
Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Demachy, Paris (France)
BNP Paribas, Paris (France)
Bolloré, Puteaux (France)
Bred, Paris (France)
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, Paris (France)
Canadian Imperial Bank of Commerce (Canada)
Château du Tremblay, Crédit Agricole (France)
Christian Dior Parfums, Paris (France)
Crédit Agricole Indosuez, Paris-La Défense (France)
Dell Computer, Montpellier (France)
Ford France, Rueil-Malmaison (France)
Hôtel Alcatel, Annecy (France)
IBM, La Défense (France)
La Poste, Paris (France)
MEDEF, Paris (France)
Natexis, 2 sites, Paris (France)
Pechiney, Paris (France)
TF1, Boulogne (France)

Défense

Protecteur de bien-être

"D'énormes investissements vont être réalisés dans les pays qui ont souffert des conséquences du terrorisme international. Pour Sodexho, les opportunités d'accompagnement de ces projets sont immenses."

Andrew Leach Directeur du segment Défense en Grande-Bretagne et Irlande

"Dans les dix prochaines années, les opérations militaires s'effectueront beaucoup plus sur le mode "forces projetées", c'est-à-dire que de nombreuses troupes seront déployées hors de leurs frontières nationales avec la logistique mobile associée… Ce qui générera des opportunités considérables pour les sociétés de services. Des milliards seront également investis par les nations souhaitant participer à l'effort global pour la paix et la prospérité. Au-delà des opérations militaires, des hôpitaux, des écoles et autres infrastructures seront réalisés avec une multiplicité de services à apporter aux personnes employées sur ces chantiers. Tous les segments du Groupe seront concernés.

En termes de croissance interne, notre adaptabilité et notre réactivité sur le terrain seront des atouts maîtres. Les militaires veulent, en effet, des fournisseurs disposant d'une capacité de décision locale et immédiate pour répondre à l'évolution constante de leurs besoins. Par ailleurs, dans de nombreux pays, la plupart des budgets de défense n'ont que très peu augmenté, au détriment de l'hébergement, de la restauration et des loisirs. L'amélioration de la Qualité de Vie du personnel militaire est donc une carte que nous aurons à jouer.

En établissant un partenariat avec Sodexho, les forces armées ont la possibilité de bénéficier de services très pointus au plus juste coût.

Un exemple récent illustre cette dernière opportunité. Il concerne l'accueil des forces britanniques de retour d'Allemagne. Pour retenir ces soldats et ces personnels aguerris, l'armée anglaise fait construire de nouveaux casernements dans le sud de l'Angleterre. Sodexho négocie un contrat de prestations de services au sein du consortium chargé de leur construction. L'intendance, qui recherche tous les moyens de réaliser des économies dans un contexte budgétaire difficile, a trouvé auprès de Sodexho, la possibilité d'offrir à ces militaires, à moindre coût, une qualité de services hôteliers de premier ordre.
Aujourd'hui, Américains, Britanniques et Australiens expriment tous la volonté d'externaliser des services permettant d'améliorer la Qualité de Vie de leurs hommes."

CHIFFRES CLÉS

376
CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS D'EUROS

402
CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS

3 %
PART DU CA DU GROUPE

9 200*
EFFECTIFS *estimé

794
NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

| Volume de marché estimé : **10** milliards d'euros.

TENDANCES DU MARCHÉ

Sur un marché de plus en plus soucieux d'améliorer la qualité de vie des personnels, la sous-traitance de la restauration croît fortement avec une tendance marquée vers des offres plus conviviales pour moderniser les mess. Quant aux services tels que le nettoyage, la maintenance ou la gestion des loisirs, un nombre croissant de décisionnaires les sous-traitent également. Par ailleurs, les capacités de déploiement massif sont assurées par des sociétés qui fournissent ingénierie, maintenance, camps clés en mains, et gèrent de grands projets de construction. Sodexho est partie prenante dans ses contrats.

Source Sodexho

meilleurs ensemble

Le segment Défense de Sodexho a apporté, dans de très courts délais, des solutions efficaces pour le déploiement préopérationnel de l'armée sur cinq sites, Grafenwohr, Wiesbaden, Mannheim, Seckenheim et Hanau.

FAITS MARQUANTS

• **Afghanistan**
Travaillant en synergie, Sodexho aux États-Unis et Universal Sodexho ont remporté un contrat de restauration pour les forces de l'OTAN à Kaboul.

• **États-Unis**
Le Department of Defense's Employer Support of Guards and Reservists (ESGR) a distingué Sodexho pour les avantages accordés à ses employés rappelés en service actif.

• **Grande-Bretagne**
En mai 2003, Investors in People a récompensé Sodexho Defence Services pour la qualité de sa politique de formation et de promotion interne.

PARMI NOS CLIENTS

Australia Defense Force,
6 bases (Australie)
Cercle National des Armées,
Paris (France)
Fortifikationsverket,
40 bases (Suède)
Garnisons d'Aldershot, de Catterick, de Colchester et de York
(Grande-Bretagne)
MSB Yurtlar, Adana, Ankara (Turquie)
Siège de l'OTAN, Kaboul (Afghanistan)
US Marine Corps, 55 bases (États-Unis)
US Merchant Marine Academy,
Kings Point, NY (États-Unis)

Armées projetées
Armée américaine, Corée du Sud, Qatar
Armée française, Kosovo
KFOR, Kosovo
UK Ministry of Defence, Arabie saoudite
U.S. Army Corps of Engineers,
Alaska (États-Unis)
U.S. Defense Logistics, Corée du Sud

Europe **I Armée américaine**

Sodexho nourrit les troupes américaines durant leur séjour en Allemagne

Les forces armées américaines en Europe font régulièrement appel à des fournisseurs locaux pour la restauration et les services. Ces fournisseurs doivent répondre dans des délais extrêmement courts à des ordres de déploiement impromptus et immédiats. Le récent conflit du Moyen-Orient a accru massivement la demande de services support. La direction des achats de l'armée des États-Unis en Europe a choisi Sodexho pour ses compétences prouvées lors du déploiement de l'Allied Rapid Reaction Corps (ARRC) en Allemagne. Sodexho a proposé :

• des solutions rapides de support au déploiement préopérationnel, ce qui impliquait la restauration des troupes durant leur stationnement d'entraînement en Allemagne, avant leur déploiement dans le Golfe ;

• des services arrière, qui nécessitaient la mise à disposition de chefs cuisiniers dans le Golfe.

Initialement, la demande de l'armée ne concernait que quelques services bien spécifiques, mais elle a très rapidement évolué vers l'intégralité des services de restauration et la mise en place d'une structure opérationnelle.

Sodexho s'est montré très performant, capable de recruter les personnels les plus motivés et de les gérer aussi bien sur les sites d'opérations, qu'à distance depuis le Royaume-Uni.

La capacité à s'adapter aux changements constants de lieux d'opération, la rapidité de déploiement des équipes et l'efficacité d'une gestion décentralisée ont gagné la confiance des officiers responsables.

En prouvant sa compétence, sa flexibilité et son implication, Sodexho est aujourd'hui devenu un prestataire de services de premier plan dans les déploiements militaires et les exercices de manœuvre, reconnu pour sa compréhension de l'éthique militaire et des exigences opérationnelles.

États-Unis

Des opportunités pour tous

Dans son partenariat avec l'US Marine Corps, Sodexho a ouvert un certain nombre d'opportunités aux femmes, aux minorités et aux personnes handicapées. Pour les deux contrats signés par Sodexho avec le Corps des Marines, près de 30 % sont ainsi effectués en partenariat avec de petites entreprises locales détenues par des femmes ou des minorités, ainsi qu'avec des associations de personnes handicapées.

Grande-Bretagne

La Qualité de Vie à l'arrière

Le ministère britannique de la Défense expérimente avec Sodexho des services Qualité de Vie innovants dans les casernes de Hyde Park, au centre de Londres, là où stationne la cavalerie. Une étude a permis de déterminer les attentes des personnels et, notamment, de mettre en place un nouveau service "Pay As You Dine". Les personnels militaires et civils peuvent dorénavant acheter nourriture, boissons et produits de détail en un seul endroit, et les régler en liquide, par carte de crédit ou grâce à un porte-monnaie électronique. Ils ont unanimement salué cette initiative qui leur fait gagner du temps et améliore leur Qualité de Vie.

Établissements pénitentiaires

Préparateur de réinsertion

“De nombreux observateurs indépendants constatent que l’arrivée du privé a amélioré les **conditions de vie** dans le système pénitentiaire tout en diminuant ses coûts.”

Herb Nahapiet Chef du Marché Mondial Établissements pénitentiaires

“De nombreux pays n’ont pas encore pris la mesure des avantages de la gestion privée des établissements pénitentiaires. Pour les prisonniers, elle se traduit par de meilleures conditions de vie durant leur détention, et des opportunités de formation, d’emploi et d’hébergement qui facilitent leur réinsertion. Pour les contribuables, par un allègement de la pression fiscale. On estime ainsi que, en Angleterre et au pays de Galles, la gestion privée leur a permis d’économiser entre 60 et 90 millions d’euros par an. Même s’il est encore difficile aujourd’hui à chiffrer, ce marché devrait donc croître de façon significative.

Martin Narey, secrétaire d’État aux Affaires pénitentiaires en Angleterre et au pays de Galles, a affirmé : *“L’implication du secteur privé dans la gestion des établissements pénitentiaires est un grand succès. Non seulement les sociétés de services ont fait la preuve qu’elles pouvaient gérer des prisons qui sont parmi les meilleures du pays, mais cette concurrence a été un catalyseur clé du changement dans les établissements publics.”* Ceci est vrai en Angleterre, mais aussi en Australie.

Dans les pays qui répondent à nos exigences éthiques, les opportunités de croissance sont nombreuses.

La gestion privée, en offrant des services diversifiés à des coûts souvent inférieurs de 15 % à 20 %, a permis de renforcer le niveau d’exigence dans les établissements publics. “Faire mieux avec moins” est en effet devenu crucial pour les gouvernements, les services pénitentiaires, les équipes opérationnelles et les détenus.

Notre vocation est avant tout sociale. Aussi devons-nous fonder notre action sur des principes éthiques forts. Là où les gouvernements expriment de l’intérêt, nous devons démontrer, visites d’établissements et rapports indépendants à l’appui, que la philosophie pratiquée dans le secteur privé en général, et par Sodexho en particulier, offre des avantages tangibles.

Et, dans les pays où nous assurons déjà la totalité des services, comme au Royaume-Uni, nous franchissons les murs de la prison pour accompagner plus avant les détenus dans leur projet de réinsertion. Nous allons, par exemple, les accueillir à leur libération dans des “foyers de réinsertion”. Ce programme, qui sera évalué par le Home Office britannique et étendu en cas de succès, illustre bien notre volonté d’aider les gouvernements à briser le cercle vicieux de la récidive.”

CHIFFRES CLÉS

145
CHIFFRE D’AFFAIRES
EN MILLIONS D’EUROS

155
CHIFFRE D’AFFAIRES
EN MILLIONS DE DOLLARS

1 %
PART DU CA DU GROUPE

1 600
EFFECTIFS

95
NOMBRE DE SITES

TENDANCES DU MARCHÉ

Chaque pays a son histoire, son approche de la gestion des établissements pénitentiaires, et son appréciation de la contribution du secteur privé. Dans de nombreux pays, les budgets publics sont réduits en dépit des besoins évidents de la justice. Ce paradoxe incite un certain nombre de gouvernements à envisager avec attention l’option du secteur privé.

Source Sodexho

ensemble meilleurs

Un détenu qui vit dans un environnement sain et sûr, capable de lui offrir une aide à la réinsertion, peut retrouver une vie familiale et professionnelle normale. Et lorsqu'il retrouve un foyer et un travail à sa libération, le taux de récidive chute de 50 %.

Ouvrir des voies nouvelles à la réinsertion

Dans les pays démocratiques où la peine de mort a été abolie et qui font de la réinsertion une priorité, Sodexho assure tous les services qui contribuent à améliorer les conditions de vie des personnes détenues et à faciliter leur réinsertion.

SIGES, la filiale française du Groupe, propose des formations qualifiantes, portes ouvertes sur une réinsertion socioprofessionnelle réussie. Les programmes RECAP forment en alternance aux métiers de bouche les détenus qui travaillent au sein de l'établissement dans les services de restauration. Au centre de détention de Saint-Mihiel, les sept stagiaires de la session de juin 2003 ont réussi leur CAP. Deux d'entre eux ont même obtenu les meilleures notes de l'Académie !

Ces programmes de formation permettent également à SIGES de proposer du personnel compétent aux différentes sociétés du Groupe qui s'est engagé à embaucher chaque année vingt personnes sortant de détention.

Au Royaume-Uni, la filiale UKDS a signé deux contrats avec la Direction Nationale de la Probation afin de mettre en place de nouvelles structures d'accueil à Bristol. Ces foyers de réinsertion mixtes seront réservés aux prisonniers libérés et anciens drogués. Le programme, qui s'adresse à des volontaires, comporte trois phases. Il débute pendant la détention, au cours de laquelle l'équipe UKDS prépare les futurs pensionnaires à intégrer le foyer. La phase deux dure trois mois et comporte une préparation intensive à l'indépendance et au travail. La phase trois les accompagne dans la recherche d'un logement et les suit ensuite durant au moins six mois.

Ce projet pilote, qui a pour objectif de limiter le nombre de récidives, sera étendu s'il est couronné de succès. Souhaitons-lui bonne chance !

Australie

Avoir le soutien de ses "frères"

Les prisonniers d'Acacia bénéficient du soutien de leurs "frères". Une équipe multiculturelle de détenus volontaires et fiables s'est vu confier une mission d'encadrement et d'assistance, dont le but essentiel est d'améliorer les conditions de vie en détention. Une vraie bonne idée, car les prisonniers aborigènes s'adressent beaucoup plus facilement à un membre de leur communauté, qui est lui-même mieux placé pour adapter les solutions à leurs attentes. Cette initiative, placée sous la surveillance des gardiens, n'en reste pas moins une marque de confiance et de respect envers les détenus.

France

BIZNESS RESTO : l'entreprise en prison

Le jeu de rôle a pris une nouvelle dimension à Bapaume. Dans cette prison pour femmes, SIGES a créé une Entreprise d'Entraînement Pédagogique (EEP) virtuelle : BIZNESS RESTO, qui vend des plateaux repas à d'autres EEP. Les stagiaires sont placées dans des situations concrètes pour apprendre le savoir-faire et le savoir-être au travail. Les douze postes sont dédiés aux travaux administratifs de l'entreprise : secrétaire, comptable, acheteur ou vendeur… L'objectif : une réinsertion réussie comme celle de cette détenue embauchée, à sa libération, comme secrétaire dans une importante entreprise de maintenance.

Royaume-Uni

Une formation très professionnelle

UKDS, filiale britannique du Groupe, a créé un centre de formation qui propose aux détenus de Forest Bank différents programmes d'enseignement et de formation professionnelle de tous niveaux. Ce centre a reçu le label Qualité de la British Association Institution. Il fait partie d'un dispositif d'aide à la réinsertion dont trois bonnes pratiques sont citées en exemple par l'inspecteur en chef des prisons en Angleterre et au pays de Galles, dans un rapport indépendant au Home Office. Sa visite lui avait d'ailleurs fait dire : *"Forest Bank est une très bonne prison locale."*

PARMI NOS CLIENTS

Australie
Département de la Justice
1 centre de détention dans l'État d'Australie occidentale : prison d'Acacia
Chili
3 centres de détention en construction : La Serena, Alto Hospicio, Rancagua
Espagne
Région de Catalogne
8 centres de détention
France
Ministère de la Justice
5 centres de détention dans le Sud : Avignon, Grasse, Tarascon, Salon-de-Provence et Aix-en-Provence
4 centres de détention dans le Nord : Bapaume, Longuenesse, Maubeuge et Saint-Mihiel
Grande- Bretagne
Home Office
2 centres de détention : Forest Bank, Harmondsworth
2 centres de détention en construction : Ashford et Peterborough
Italie
36 centres de détention
Pays-Bas
Ministère de la Justice
28 centres de détention
Portugal
11 centres de détention

FAITS MARQUANTS

• **Australie**
Double récompense pour l'utilisation de la Smart Card à la prison d'Acacia :
- Prix pour l'Excellence de l'Innovation et du Design au Forum Smart Card Asie - Pacifique,
- Prix Technologie de l'Association Internationale des Établissements pénitentiaires.

• **Pays-Bas**
Certification ISO 9001 (v. 2000) pour tous les établissements gérés par Sodexho.

• **France**
Certification ISO 9001 (v. 2000) pour tous les services fournis par SIGES dans les établissements pénitentiaires de la zone Nord.

• **Royaume-Uni**
Certification ISO 9001 (v. 2000) pour les services de maintenance de l'IRC d'Harmondsworth.

Santé

Accompagnatrice de guérison

“L’Hospitalité Globale n’est ni un slogan, ni un concept : c’est un métier qui assure 70 % de la Qualité de Vie dans un établissement de santé.”

Jean-Michel Dhenain Chef du Marché Mondial Santé

“Avant tout, il faut rappeler que Sodexho est le leader sur ce marché depuis une décennie. Nous avons donc vécu avec nos clients les profondes évolutions du secteur. Nos clients font un métier de plus en plus complexe, dans un contexte de plus en plus compétitif. Ils savent comment remplir leur mission, mais ont aujourd’hui besoin d’un partenaire privilégié, capable de les accompagner dans leur stratégie de développement et de les aider au quotidien dans l’exercice de leur métier.

Notre offre “Hospitalité Globale” répond à ce besoin. C’est une démarche d’écoute, d’analyse, d’expertise et de partage qui tient compte des attentes de toutes les parties prenantes : équipes médicales et fonctionnelles, patients, familles et visiteurs. Elle nous permet de cerner les besoins spécifiques de chaque établissement dans cinq grands domaines : l’accueil et l’information, la restauration, la maintenance des équipements, l’hygiène et l’environnement, et bien sûr le temps libre…

L’Hospitalité Globale n’est donc pas une solution unique, prédéfinie, mais bien une démarche ciblée et participative qui permet de créer une atmosphère sécurisante pour le patient, rassurante pour les proches et motivante pour le personnel. Ainsi, une clinique qui exerce la chirurgie cardio-vasculaire n’a pas besoin des mêmes services qu’une maternité. Dès l’accueil, nous nous attachons à ce que la différence soit effective. Cette offre spécifique permet de faire jouer les synergies et d’optimiser les budgets. Elle contribue aussi largement à la réputation de l’établissement qui dépend, bien sûr, de la qualité des soins qu’il dispense, mais aussi du bien-être qui y règne.

Si cette démarche est fortement créatrice de valeur pour nos clients, les performances qu’elle génère constituent aussi notre principal levier de croissance interne. Elle nous permet d’augmenter notre chiffre d’affaires et de fidéliser nos clients en devenant le spécialiste de la Qualité de Vie essentiel à leur développement. La gestion de l’ensemble des services non médicaux représente, en moyenne, 25 % du budget total d’un établissement, 30 % de sa réputation et… 70 % de la Qualité de Vie qu’il propose ! Sous cet angle, et en dépit d’un marché relativement stable, les perspectives sont énormes…”

95 % du temps des patients à l’hôpital est inoccupé… le potentiel de développement des services à la personne est donc immense.

CHIFFRES CLÉS

- N° 1 MONDIAL
- 2 206 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS D’EUROS
- 2 358 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 19 % PART DU CA DU GROUPE
- 56 100* EFFECTIFS *estimé
- 3 468 NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

- Volume de marché estimé : **40** milliards d’euros.
- Taux moyen de sous-traitance : **32 %**
- Parts de marché : nous constatons sur l’exercice une évolution significative du volume du marché sous-traité, ainsi que des parts de marché de Sodexho et de ses principaux concurrents mondiaux. Cette évolution s’explique par l’incidence des taux de change et par l’approfondissement de notre connaissance du marché.

TENDANCES DU MARCHÉ

Une durée des séjours raccourcie mais des investissements technologiques de plus en plus lourds entraînent fermetures et regroupements d’établissements. Ces groupes recherchent une meilleure maîtrise des coûts et donc une collaboration élargie avec des partenaires capables de les aider à renforcer leur positionnement sur un marché devenu très compétitif.

Source Sodexho

meilleurs ensemble

Nos clients ont aujourd'hui besoin d'un partenaire unique qui sache adapter et intégrer ses savoir-faire à leur cœur de métier.

États-Unis **I Johns Hopkins Hospital**

Des services à la hauteur d'un niveau scientifique mondialement reconnu

Premier hôpital au monde en termes d'expertise scientifique depuis une vingtaine d'années, le Johns Hopkins Hospital est un partenaire de longue date avec lequel nous poursuivons une démarche permanente de progrès. Nous avons ainsi analysé l'évolution des besoins et attentes de toutes les parties prenantes de l'hôpital - médecins, infirmières, patients, équipes administratives - et évalué le potentiel de création de valeur pour notre client pour mieux adapter nos prestations. Le groupe de travail a récemment identifié un objectif de progression très ambitieux : "Mettre les services à la hauteur du niveau scientifique de l'hôpital", et déterminé avec son client quatre objectifs principaux.

"Dans un environnement souvent marqué par l'anxiété et le désarroi, l'amélioration de la Qualité de Vie n'est ni un luxe, ni un confort : c'est un besoin vital."

Kenneth Grant
Directeur des Services Généraux, Johns Hopkins Hospital, Baltimore, MD.

Mettre les services au niveau de l'expertise scientifique du site à travers quatre objectifs opérationnels.

I Gestion de la maternité
Toutes les fonctions non médicales sont prises en charge par Sodexho afin de permettre aux infirmières de se consacrer à leurs patients.

I Ressources humaines
Un projet de management est mis en place afin de renforcer la motivation et l'implication du personnel, et de former une équipe capable d'offrir des services de tout premier ordre.

I Espace boutiques
Tous les espaces de détente et de vente seront modernisés par Sodexho afin de satisfaire la communauté hospitalière tout entière.

I Système de production
Avec neuf espaces de vente au sein de l'établissement, l'idée s'est imposée de concevoir un site de production ultramoderne qui permette de préparer la plus large gamme de plats possible : des sushis frais aux plats cuisinés les plus élaborés.

Créer une atmosphère accueillante et rassurante, soulager le personnel, développer un partenariat d'intérêt, l'amélioration de la Qualité de Vie ainsi définie fait aujourd'hui partie des priorités de notre client : *"Sodexho est engagé à nos côtés pour nous épauler dans notre lutte contre la maladie et nous faisons confiance à son expertise pour atteindre ces objectifs."*

FAITS MARQUANTS

- **France**
Certification ISO 9001 (v. 2000) des services en Hospitalité Globale de Sodexho pour l'ensemble des clients.
- **Pays-Bas**
Certification ISO 9001 (v. 2000) du siège et de tous les sites gérés par la filiale.
- **Grande-Bretagne**
Prix de l'Hôpital le plus propre de Grande-Bretagne pour l'Hôpital Militaire de Haslar, à Gosport, lors de la cérémonie des Golden Service Award 2002.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

États-Unis

Un room service aux “petits soins”

Restituer leur autonomie aux patients tout en leur offrant le plaisir de se restaurer comme et quand ils le souhaitent… Voilà ce qu’offre le room service “At Your Request™” aux patients hospitalisés. Sur un simple coup de fil, le menu choisi “à la carte” comme à l’hôtel est livré rapidement en respectant, bien sûr, les consignes médicales. Après la mise en place de ce service, le taux de satisfaction des patients du Mercy Medical Centre dans l’Ohio est ainsi passé de 50 à 92 % ! Autre avantage pour nos clients : les économies générées par la réduction du gaspillage…

États-Unis

Une nouvelle expertise dans la gestion de l’équipement médical

En intégrant de nouveaux savoir-faire, le Groupe trouve les solutions pour optimiser les performances de ses clients. Avec l’acquisition en septembre 2002, aux États-Unis, de Patriot Medical Technologies, Inc., rebaptisée Clinical Technology Management Services, le Groupe peut maintenant assurer la gestion, la maintenance et la réparation de leurs équipements médicaux, du plus simple au plus sophistiqué. De nouvelles compétences qui permettent à la filiale américaine d’offrir un service beaucoup plus complet aux professionnels de la santé du pays.

France

Vivre son temps libre

À l’hôpital, 95 % du temps des patients est inoccupé. Le personnel dispose, au contraire, d’un temps libre limité. Stand Up répond à cette double problématique. Espace convivial d’attente et de détente, boutique pour se faire plaisir ou faire plaisir, espace service pour gagner du temps…, Stand Up offre un véritable lieu de vie au cœur d’un univers de soins.

À la clinique Saint-Louis de Poissy, le personnel bénéficie d’un avantage supplémentaire avec la nouvelle Carte Résidence développée en synergie avec Sodexho Pass. À la fois badge d’identification, carte d’accès et porte-monnaie électronique, cette carte à puce allège les contraintes de la vie quotidienne.

PARMI NOS CLIENTS

Aatalklinik Wünnenberg, Bad Wünnenberg (Allemagne)
Aid-Equipment, Stockholm County Council (Suède)
Allergiatalo, Helsinki (Finlande)
Baptist Hospital, Hong Kong
Calgary Regional Health Authority, (Canada)
Centre Hospitalier de Longjumeau (France)
CHR de Tournai (Belgique)
CHU du Sart Tilman, Liège (Belgique)
Clinique Alemana, Santiago, Temuco (Chili)
Clinique Davila, Santiago (Chili)
Clinique de l’Union, Toulouse (France)
Clinique Las Americas, Medellín (Colombie)
Clinique Marly, Bogotá (Colombie)
Clinique Saint-Louis, Poissy (France)
Clinique Soma, Medellín (Colombie)
Cliniques Universitaires, Darmstadt, Regensburg (Allemagne)
Clinique Westmead, Sydney (Australie)
Danderyds Sjukhus, Stockholm (Suède)
Detroit Medical Center, MI (États-Unis)
Fondazione Medica Maugeri, 5 sites (Italie)
Fundacion Hospital de Alcorcón, Madrid (Espagne)
Glasgow Royal Infirmary, North Glasgow University Hospital NHS Trust (Grande-Bretagne)
Groupe hospitalier Bordeaux-Nord Aquitaine (France)
Groupe San Donato, Milan, 6 sites (Italie)
Hereford Hospital NHS Trust (Grande-Bretagne)
Hofpoort Ziekenhuis, Woerden (Pays-Bas)
Hôpital Académique du Middelheim, Anvers (Belgique)
Hôpital Albert Einstein, São Paulo (Brésil)
Hôpital Ambroise Paré, Marseille (France)
Hôpital Américain, Neuilly-sur-Seine (France)
Hôpital Björken, Umeå (Suède)
Hôpital Clínico, Valence (Espagne)
Hôpital de l’Université Catholique du Chili, Santiago (Chili)
Hôpital du 12 Octobre, Madrid (Espagne)
Hôpital du Tivoli, La Louvière (Belgique)
Hôpital Henry Ford, Detroit, MI (États-Unis)
Hôpital Jin Shan, Shanghai (Chine)
Hôpital Johns Hopkins, Baltimore, MD (États-Unis)
Hôpital La Misericordia, Bogotá (Colombie)
Hôpital Mary Washington, Frederiksburg, VA (États-Unis)
Hôpital Mörby, Stockholm (Suède)
Hôpital Nove de Julho, São Paulo (Brésil)
Hôpital Régional Thunderbay, (Canada)
Hôpital Richmond, (Canada)
Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Medellín (Colombie)
Hôpital Shanghai (Chine)
Hôpital Universitaire Austral, Buenos Aires (Argentine)
Hôpital Universitaire d’Anvers (Belgique)
Hôpital Universitaire Erasme, Bruxelles (Belgique)
International Peace and Maternity Hospital, Shanghai (Chine)
Invalid Foundation Orton, Helsinki (Finlande)
Institut Européen d’Oncologie, Milan (Italie)
Instituto Argentino de Diagnóstico y Tratamiento, Buenos Aires (Argentine)
Karolinska Sjukhuset, Stockholm (Suède)
Kreiskliniken Aschersleben-Staßfurth, Aschersleben (Allemagne)
Lahey Clinics Medical Center, Burlington, MA (États-Unis)
London Hospitals NHS Trust, Londres (Grande-Bretagne)
McGill University Health Centre, (Canada)
Menorah Medical Center, Overland Park, KS (États-Unis)
Municipalité de Kisko (Finlande)
NLPO, County Council of Stockholm (Suède)
Northwick Park Hospital, North West London Hospitals NHS Trust (Grande-Bretagne)
Ospedale Evangelico Internazionale, Gênes (Italie)
Polyclinique Gemelli, Rome (Italie)
Queens Medical Center, Honolulu, HI (États-Unis)
Service & Healthcare Center, Punkaharju (Finlande)
Siemens Medical Circulatory Center, Eschenlohe (Allemagne)
Southern Hospital, Malacca (Malaisie)
Stanford University Hospital & Lucile Packard, CA (États-Unis)
Västra Nylands Hospital District Area, Ekenäs (Finlande)

Seniors

Vitaliseur du quotidien

“Créer les conditions du “bien vieillir” est un défi de société… créer une offre globale pour y répondre est de notre responsabilité.”

Jean-Michel Dhenain Chef du Marché Mondial Seniors

“Nous nous adressons, sur ce marché, à une population très hétérogène. Le quotidien d’un senior actif est très différent de celui d’une personne dépendante. Le premier veut préserver son indépendance et profiter de ses loisirs. Le second a besoin d’assistance pratique, d’attentions constantes et de reconnaissance sociale.

Quant à nos clients, ils sont confrontés à une triple problématique : la malnutrition souvent liée à des problèmes physiologiques, la dépendance et l’isolement social et affectif de leurs résidents. Mais leur vrai challenge est de contribuer à faire de leur établissement un véritable lieu de vie adapté aux besoins et aux aspirations des seniors. Notre expertise nous permet de partager leur projet. Nous leur proposons des solutions innovantes afin de combattre la dénutrition : formules hyperprotéinées, textures faciles à avaler et à digérer. Notre personnel est spécialement formé pour privilégier la dimension humaine et accompagner les personnes dépendantes dans leurs gestes les plus quotidiens, faire leur toilette, s’habiller, marcher, manger… Enfin, nous nous attachons à rompre leur solitude sociale et affective en favorisant les échanges intergénérations.

Conséquence de l’allongement de la durée de vie, le potentiel de développement de ce segment est très important. Notre croissance dépend surtout de l’efficacité avec laquelle nous aidons les établissements à remplir et à valoriser leur mission pour que les seniors bénéficient d’une vie à la fois mieux protégée et plus animée, entourés par une famille rassurée et un personnel compétent et motivé.

Nous réfléchissons, aujourd’hui, aux conditions du “bien vieillir” pour définir, à moyen terme, une offre très novatrice et très large, adaptable à chaque établissement dans chaque pays. Avec des lieux de vie plus ouverts, offrant de multiples activités et services aux résidents comme aux visiteurs extérieurs, elle contribuera, nous l’espérons, à relever le défi de mieux intégrer les établissements et les seniors dans la ville et dans la société.”

En France…

- Les seniors consacrent 6 h 30 par jour et 20 % de leur budget aux loisirs.
- Un senior sur deux souffre de malnutrition protéino-énergétique.
- Une personne de plus de 65 ans sur trois décède des suites d’une chute.

CHIFFRES CLÉS

- N° 1 MONDIAL
- 651 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS D’EUROS
- 695 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 5 % PART DU CA DU GROUPE
- 17 800* EFFECTIFS *estimé
- 1 540 NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

- Volume de marché estimé : **30** milliards d’euros.
- Taux moyen de sous-traitance : **16 %**
- Parts de marché : nous constatons sur l’exercice une évolution significative du volume du marché sous-traité, ainsi que des parts de marché de Sodexho et de ses principaux concurrents mondiaux. Cette évolution s’explique par l’incidence des taux de change et par l’approfondissement de notre connaissance du marché.

TENDANCES DU MARCHÉ

L’allongement de l’espérance de vie entraîne un besoin grandissant en structures d’accueil, ainsi que la mise en œuvre de solutions différentes, telles que les centres de jour et le maintien à domicile, ces solutions impliquant elles-mêmes le développement de nouveaux services.

Source Sodexho

PARMI NOS CLIENTS

Avondale Retirement Village, Sydney (Australie)
Beckomberga Sjukhus, Stockholm (Suède)
Beverly Gallen Seniors Suites, Santiago (Chili)
Brethren Village Lancaster, PA (États-Unis)
Carroll Lutheran Village, Westminster, MD (États-Unis)
CPAS d'Anvers, Dendermonde, Etterbeek, Halle, Nieuwpoort, Waterloo, Wervick (Belgique)
Église d'Ecosse, Les Ormes, Édimbourg (Grande-Bretagne)
Filen, Stockholm (Suède)
Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité, 28 sites (France)
Fondation Roselius, 3 sites, Tuusula (Finlande)
Fundacion Sociosanitaria de Barcelone, 8 sites en Catalogne, 1 site en Galice (Espagne)
GGz Friesland, Leeuwarden (Pays-Bas)
Goodwin House, Alexandria, VA (États-Unis)
Groupe MEDIDEP, 68 sites (France)
Groupe Vitalis Zorg, Eindhoven (Pays-Bas)
Hebrew Home, Rockville, MD (États-Unis)
Institut National des Invalides, Bruxelles (Belgique)
Instituto Geriatrico e di assistenza, Udine (Italie)
Instituto Guttmann II, Barcelone (Espagne)
Jewish Care, Melbourne, Victoria (Australie)
Koca, Anvers (Belgique)
La Posada, Los Angeles, CA (États-Unis)
Luther Manor, Milwaukee, WI (États-Unis)
Maison de repos Cerino Zegna, Occhieppo (Italie)
Maison des Augustines, Meaux (France)
Maison Marie Immaculée, 5 sites (Belgique)
Maria-Gamla Stan, Stockholm (Suède)
Meadow Lakes, Hightstown, NJ (États-Unis)
Melbourne Nursing Room, 4 sites (Australie)
Montefiore Hospital Teresian House, Albany, NY (États-Unis)
Municipalité de Kisko (Finlande)
Municipalités de Värmdö, Västerås (Suède)
O'Conner Woods, Stockton, CA (États-Unis)
Opera Pia Richiedei, Breschia (Italie)
Opera Pia Sant'Anna, Fossano (Italie)
Pilträdet, Stockholm (Suède)
Résidence Am Bürgerplatz, Rödental (Allemagne)
Résidence Aurinkomäki, Pornainen (Finlande)
Résidence Cardinal Maffi, Cecina (Italie)
Résidence Club Neuilly, Neuilly-sur-Seine (France)
Résidence Copeland Oaks, Sebring, OH (États-Unis)
Résidence Franz Ludwig, Bamberg (Allemagne)
Résidence Hanna-Koti, Helsinki (Finlande)
Résidence Hespérides, Neuilly-sur-Seine (France)
Résidence La Bonanova, Palma de Majorque (Espagne)
Résidence Nonnenbrücke, Bamberg (Allemagne)
Résidence Protegida Pflegeheim, Santiago (Chili)
Résidence Re Carlo Alberto Valdesi, Turin (Italie)
Résidence Sankt Nicolai, Neustadt Rübenberge (Allemagne)
Résidence Sant'Andrea, Monza (Italie)
Résidence Santa Catarina, São Paulo (Brésil)
Résidence Vaskikoti, Tampere (Finlande)
Résidence Zuflucht, Soltau (Allemagne)
Rockwood Retirement Communities, Spokane, WA (États-Unis)
Sankt Irmgardisstift (Caritas), Viersen-Süchteln (Allemagne)
Seniorenpflegeheim Haus Eichenhöhe (Croix Rouge allemande), Hambourg (Allemagne)
Service Center Pyörö, Kuopio (Finlande)
Shannondell, Audubon, PA (États-Unis)
Stichting Continu, Utrecht (Pays-Bas)
Stichting de Jutter, La Haye (Pays-Bas)
Stichting de Waalboog, Nijmegen (Pays-Bas)
Tanto, Stockholm (Suède)
The Highlands, Wyomissing, PA, (États-Unis)
The Samarkand, Santa Barbara, CA (États-Unis)
Väderkvarnen, Stockholm (Suède)
Winchester Gardens, Maplewood, NJ (États-Unis)

meilleurs ensemble

Nous devons respecter et partager le projet de vie de l'établissement. Écoute, disponibilité, flexibilité et humanité sont les maîtres mots de notre offre.

Espagne **I Fundacion Sociosanitaria de Barcelona**

Une fondation privée plébiscite l'esprit de partenariat Sodexho

La Fundacion Sociosanitaria de Barcelone gère neuf établissements de soins en Catalogne et en Galice : l'hôpital Sant Gervasi de Barcelone, mais aussi des résidences privées en court et long séjours, de l'établissement de cure à la résidence pour seniors. Son défi majeur : offrir des prestations de restauration de qualité, adaptées aux besoins spécifiques de chaque patient et cohérentes pour tous les établissements. La réponse de Sodexho : une offre de restauration souple et coordonnée, et la mobilisation d'un réseau de compétences dédié.

"L'expérience et l'implication de Sodexho nous ont permis d'améliorer la qualité perçue de la restauration. Nous sommes sûrs que notre partenariat nous aidera à développer une stratégie de croissance bénéfique pour les deux parties."

Jesus Garcia Lago
Vice-Président, Fundacion Sociosanitaria de Barcelona

La Fondation a accepté la création d'une cuisine moderne à l'hôpital Sant Gervasi qui était jusque-là livré en liaison froide. Les patients, assistés quotidiennement par une diététicienne, bénéficient de menus offrant un double choix adapté à leur pathologie : menus spéciaux pour les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles psychiatriques par exemple. La sécurité alimentaire a été fortement renforcée par la mise en œuvre d'un plan d'hygiène, de prévention des risques et d'un programme de qualité.

Mais l'expertise de Sodexho en Hospitalité Globale a conduit La Fondation à faire confiance à l'équipe sur bien d'autres sujets. Au bout de trois mois, elle lui a demandé d'étudier l'intégration d'une plate-forme de gestion hôtelière dans son système informatique, ainsi qu'une offre de nettoyage. Sodexho a également aidé la Fondation à formaliser un appel d'offres pour les nouveaux bâtiments de Sant Gervasi d'une capacité d'accueil de 400 résidents. Pour la Direction de la Fondation, l'apport majeur de Sodexho reste cependant l'implication de l'équipe qui lui a été dédiée. Le responsable de secteur coordonne les huit chefs de centre et le Directeur Santé collabore étroitement avec la Direction de la Fondation. Le reporting trimestriel de gestion et les réunions mensuelles d'appréciation se font dans la plus grande transparence. Une organisation qui facilite la gestion, accélère la communication entre les sites et accroît la réactivité des personnels.

En enrichissant l'offre de son client, Sodexho l'aide aussi à gagner de nouveaux contrats, comme celui de la Residencia de Ancianos Gran Canaria, et contribue à son développement.

FAITS MARQUANTS

- **Belgique**
Les 1er et 2e prix des Meilleurs Chefs en maison de repos ont été décernés à des chefs Sodexho.
- **France**
Renouvellement de la Certification ISO 9001 pour les directions fonctionnelles et tous les sites de la filiale.
- **États-Unis**
Shannondell, établissement pour seniors actifs situé à Audubon, Pennsylvanie, a été certifié "Retirement Resort" par le Senior Hospitality Institute. Actuellement, seuls 70 établissements ont obtenu cette certification aux États-Unis.

Belgique I France I Royaume-Uni

Des petits plats équilibrés pour tous

Comment faire un bon repas, bien présenté et aux saveurs appétissantes, quand on a des difficultés de déglutition ? C'est très exactement dans ce but qu'ont été créés les Mixés Gourmands. Les aliments, aux apports nutritifs étudiés, sont mixés puis reconstitués à l'image d'un plat classique. Délicieux, d'une consistance agréable et facile à avaler, ils stimulent l'appétit. Tout comme les desserts maison SoDelicious, une innovation qui apporte un vrai moment de plaisir et une solution au problème endémique de la dénutrition.

Belgique I Canada I États-Unis I France I Italie

Des lettres pour rapprocher les générations

Pour la troisième année consécutive, Sodexho et la Fondation Nationale de Gérontologie organisent l'opération "Lettre à…", dans toutes les régions de France. Pour les seniors, il s'agit d'écrire une lettre à un correspondant imaginaire ou réel, dans laquelle ils laissent libre cours à leur imagination, à leurs souvenirs, à leurs émotions.
Ces lettres sont soumises à un jury et les meilleurs écrits sont édités dans un ouvrage. Une remise de diplômes rassemble parents, enfants et amis pour la plus grande joie de tous. Cette initiative, reprise dans d'autres pays, contribue à rompre l'isolement des plus âgés et embellit leur vie.

Personnes handicapées

"Travailler avec des personnes handicapées demande des compétences professionnelles et des qualités humaines qui ne s'improvisent pas."

Faire participer les personnes handicapées à la vie de l'établissement, contribuer à leur formation et à leur intégration dans le monde du travail, participer à la sensibilisation du grand public, à l'amélioration de leur Qualité de Vie… Sodexho s'implique quotidiennement dans le projet de vie des établissements médicosociaux et chaque prestation est spécifiquement adaptée à l'âge, au degré et au type de handicap physique ou mental des résidents.

France

"Si tous les desserts du monde…"

La cinquième édition du concours "Un pour tous - Tous pour un", organisé par Sodexho, avait pour thème cette année "Si tous les desserts du monde pouvaient se donner la main". 90 établissements ont présenté une équipe, composée d'un responsable Sodexho, d'un éducateur et d'une personne handicapée.
Leur objectif ? Imaginer et réaliser un dessert ou un goûter issu ou inspiré d'une culture gastronomique étrangère. Les maîtres mots de cette journée mémorable : animation et convivialité, échanges, partage et dépassement de soi, avec, à la clé, un diplôme pour tous et l'inscription des meilleures recettes au menu des établissements.

France

Visa pour la forme

Comment aider les personnes handicapées, souvent plus attirées par les sucreries que par la salade, à manger équilibré et à éviter la prise de poids ? Avec une méthode basée sur les couleurs des feux de signalisation, mise au point en France, dans un Centre d'apprentissage et de travail. Le rouge signale les plats très riches ; l'orange, les aliments à consommer avec modération ; le vert, ceux que l'on peut manger à volonté. L'idée est de composer son plateau avec au maximum un aliment "rouge" et deux aliments "orange", et au moins deux aliments "vert". Un "Passeport gagnant santé" est parallèlement remis et expliqué à chacun. Et ça marche ! Les consommateurs discutent de leur choix à chaque repas et plus des trois quarts d'entre eux ont perdu du poids.

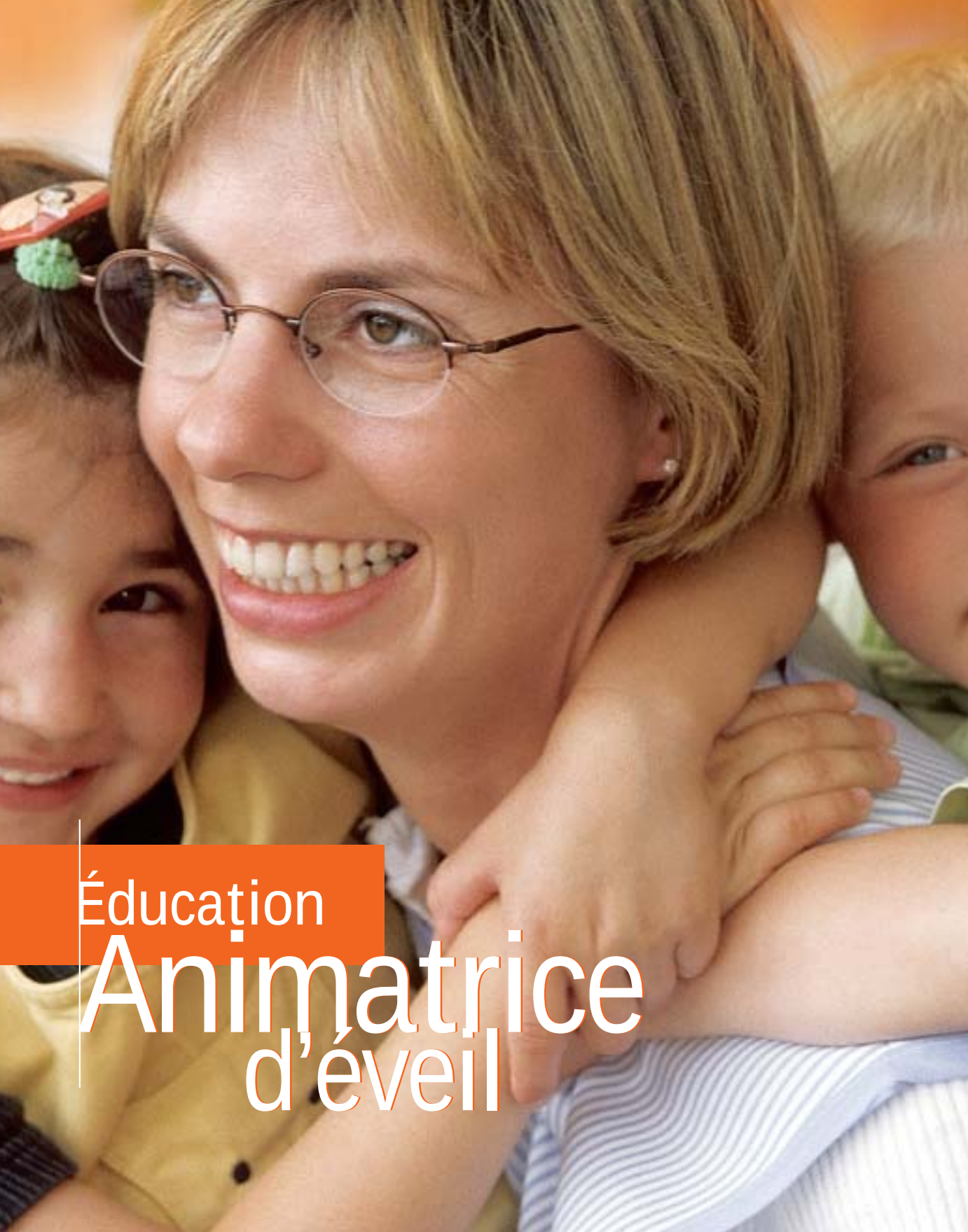

Éducation

Animatrice d'éveil

“Notre objectif est d’aider nos clients à réussir sur leur marché. C’est en contribuant à leur développement que nous assurons le nôtre.”

Rick Brockland Chef du Marché Mondial Éducation

“Du point de vue de nos clients, la seule raison d’externaliser un service est de supposer qu’une société telle que Sodexho puisse faire mieux qu’eux-mêmes ne l’ont déjà fait. La seule question à se poser est alors de déterminer quels produits et quels services répondent à la spécificité de leurs attentes.

Pour ce faire, nous avons identifié trois segments : les universités, les écoles, collèges et lycées publics, et les établissements privés. Chacun évolue selon une dynamique différente. Notre challenge est de comprendre les besoins spécifiques de chaque établissement et de ceux qui le fréquentent, au sein de son segment et dans son pays. Alors, et alors seulement, nous sommes en mesure d’offrir à ce client des prestations sur mesure qui satisferont les attentes de ses publics et l’aideront à se différencier sur son marché.

En réalité, lorsque Sodexho devient le partenaire d’un établissement, il fait, en quelque sorte, partie intégrante de cet établissement. Sa contribution se mesure au succès avec lequel son client séduit les étudiants et motive ses équipes. Pour résumer, lorsqu’un client se porte bien et se développe, Sodexho est également en bonne santé et en expansion.

Il faut également rappeler que si nous avons pour objectif de conquérir de nouveaux clients, nous devons aussi fidéliser ceux que nous servons déjà. Notre offre multiservice nous permet de saisir, au fil du temps, de multiples opportunités pour élargir la gamme des services que nous leur rendons. Elle constitue donc un gisement important de croissance.

Par ailleurs, de nombreux pays sont confrontés au problème majeur de l’obésité infantile et Sodexho a un rôle essentiel à jouer en ce domaine. Nous développons des offres innovantes pour assurer une restauration saine et équilibrée aux écoliers et aux étudiants, et nous les accompagnons d’une démarche pédagogique destinée à leur faire comprendre l’importance de l’équilibre nutritionnel tout au long de leur vie. Nous sommes aussi parmi les premiers à inciter nos fournisseurs à s’impliquer dans cet effort éducatif.

Quant à nos perspectives de croissance à long terme, elles sont à la mesure de notre capacité à répondre à des besoins et des attentes en constante évolution. Notre culture s’est construite sur le service au client et à ses consommateurs. Tant que nous remplirons notre mission d’améliorer la Qualité de Vie au Quotidien en tout lieu et à tout moment, nous créerons de la valeur pour nos clients et nous continuerons à nous développer.”

CHIFFRES CLÉS

- N° 1 MONDIAL
- 2 829 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS D’EUROS
- 3 023 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 24 % PART DU CA DU GROUPE
- 71 400 * EFFECTIFS *estimé
- 4 703 NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

- Volume de marché estimé : **45** milliards d’euros.
- Taux moyen de sous-traitance : **35 %**
- Parts de marché : sur l’exercice, nous estimons que nos parts du marché sous-traité et celles de nos principaux concurrents dans le monde n’ont pas varié de plus de 1,5 %.

TENDANCES DU MARCHÉ

Dans l’économie occidentale, l’éducation est devenue un véritable marché, comme celui des universités américaines. De nombreux établissements scolaires sont dorénavant jugés sur la gestion et la valorisation de leurs budgets.
Les chefs d’établissement étudient donc de plus en plus les prestations de restauration et services sous l’angle de la sous-traitance.

Source Sodexho

ensemble

Les équipes de Sodexho sont présentes douze mois sur douze dans les établissements dont elles commercialisent les installations.

meilleurs

FAITS MARQUANTS

- **Grande-Bretagne**
  Sodexho a reçu le HeartBeat Award pour son service restauration dans 230 écoles du West Sussex.
- **Pays-Bas et Hongrie**
  Certification ISO 9001 (v. 2000) de tous les sites.

France **I Jeanne d'Arc, lycée et école privés de Figeac**

Faire de la Qualité de Vie Quotidienne à l'internat un apprentissage positif de la vie en collectivité et une source d'épanouissement

L'expérience acquise en milieu scolaire a conduit Sodexho à engager, dès 2001, une réflexion sur la gestion des internats afin de comprendre les attentes des internes, du petit déjeuner jusqu'au coucher. Pour ces élèves, l'internat doit être un second foyer, rassurant et convivial. Pour les familles, il est aussi perçu comme un levier éducatif, facteur d'épanouissement pour leurs enfants.

À compter de janvier 2004, les internes de l'établissement Jeanne d'Arc de Figeac seront parmi les premiers à bénéficier de cette réflexion ; consulté pour une offre de restauration livrée, Sodexho a proposé une offre originale de gestion globale, Compli'cité, pour créer un véritable lieu de vie, d'échange et de partage au sein de l'établissement.

"L'internat a un rôle social et, plus encore, éducatif. Sodexho s'est inscrit naturellement dans le prolongement de notre projet pédagogique et nous a aidés à lui donner du sens."

François Demptos
Chef de l'établissement Jeanne d'Arc, Figeac

La restauration joue la carte de la convivialité avec, le soir, des plats en cocotte servis à des tables de six couverts, des repas festifs d'anniversaire, des petits déjeuners complets et équilibrés… À terme, l'innovation majeure résidera dans la création d'un poste de responsable chargé de l'hôtellerie. Véritable clé de voûte du système, il assurera bien plus que la logistique. Il aura pour mission de faire de l'internat un moment d'apprentissage positif de la vie en communauté et une source d'épanouissement personnel. Il assurera le lien entre les élèves et les surveillants, jouera l'interface avec la communauté éducative, proposera des animations périscolaires. Enfin, dernier rôle clé, il sera chargé de l'accueil des groupes qui loueront les chambres d'internat pendant la durée des vacances. La commercialisation de ces espaces fait, en effet, partie intégrante du projet de Sodexho pour le lycée Jeanne d'Arc.

Pour l'établissement, les avantages seront nombreux. Cette nouvelle conception de l'internat prolongera son projet éducatif, renforcera sa réputation, valorisera le travail de ses équipes et lui offrira un levier de retour sur investissement grâce à l'optimisation des locaux durant les périodes de vacances scolaires.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

France

Un programme Nutrition à la portée des enfants

Un bon équilibre alimentaire permet aux enfants de se constituer un solide capital santé, utile toute la vie. Sodexho a donc conçu spécialement pour eux un programme pédagogique ludique, adapté aux différents âges et modes de vie. Il se décompose en quatre étapes : se connaître soi-même, en déduire ce dont on a besoin, comprendre les informations nutritionnelles, savoir choisir ses aliments. La méthode Nutricom privilégie des notions simples en se référant, par exemple, à des groupes d'aliments, au lieu d'utiliser des termes scientifiques tels que glucides, protides... et le "plateau nutritionnel Sodexho" montre ce qui est bon et sain.

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Grande-Bretagne

Nutri-jig, l'équilibre alimentaire en "puzzle"

Dans plus de 200 sites du West Sussex, les enfants ont pu découvrir un grand puzzle circulaire qui explique et "reconstitue" l'équilibre alimentaire au travers des différents groupes d'aliments. Parallèlement, les enseignants ont reçu un pack éducatif de jeux et d'exercices leur permettant d'accompagner les élèves dans cette découverte. Cet outil éducatif, le premier du genre, traduit l'implication quotidienne de Sodexho dans l'éducation alimentaire des jeunes générations. Les autorités scolaires ont salué cette initiative qu'ils ont renouvelée pour quatre ans.

Belgique I Chili I Chine I Espagne I États-Unis I France I Grande-Bretagne I Italie I Suède

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Tous en ligne avec Sodexhoeducation.com

En peu de temps, cette innovation a fait du chemin ! Sodexhoeducation.com est en effet disponible dans neuf pays et en neuf langues, au sein de 5 000 écoles, chez plus de 450 clients. Ses fonctionnalités intéressent aussi bien les parents et les étudiants qui peuvent s'informer et payer en ligne, communiquer avec un diététicien Sodexho par exemple, que les établissements dont il simplifie la gestion et valorise l'image. Les équipes Sodexho peuvent aujourd'hui adapter un site Sodexhoeducation.com aux besoins de chaque établissement, quelles que soient sa taille, sa culture et sa langue.

États-Unis

À l'avant-garde des marques "vertes"

Sodexho, qui s'est engagé à servir des repas de haute qualité gustative et nutritionnelle sur ses 6 900 sites nationaux, est la seule société autorisée à ouvrir des sites Herb n' Farm. Entreprise responsable, Herb n' Farm apporte son soutien à l'agriculture raisonnée et au commerce équitable. Sodexho propose déjà des aliments naturels Herb n' Farm aux 1 900 étudiants du Colorado College de Colorado Springs, et projette d'ouvrir de nombreux Herb n' Farm Cafés sur les campus, mais aussi chez d'autres clients.

États-Unis I Grande-Bretagne

Comment gérer le personnel du client ?

Lorsque la gestion du personnel est sous-traitée, l'esprit de partenariat s'instaure d'abord avec les femmes et les hommes que l'on est appelé à encadrer. Pour accompagner les collaborateurs non-enseignants dans leur parcours professionnel, Sodexho innove. À l'Université de Bradford, Grande-Bretagne, dans l'École de Management, le responsable du site implique dans le business plan les employés des services non pédagogiques. Dans les écoles publiques de Tulsa, en Oklahoma, aux États-Unis, Sodexho apprend aux employés à mieux communiquer, résoudre les problèmes et travailler en équipe. *"Depuis le début de notre collaboration en 1994, Sodexho a toujours obtenu d'excellents résultats"*, constate le Dr David E. Sawyer, superintendant des écoles publiques de Tulsa.

PARMI NOS CLIENTS

Brock University, (Canada)
Campus Sainte-Thérèse, Ozoir-la-Ferrière (France)
Collège Cardinal Mercier, Braine-l'Alleud (Belgique)
Collège de Juilly (France)
Conseil Général du Wiltshire (Grande-Bretagne)
Cuisine Centrale, Anderlecht (Belgique)
Downe House, Newbury (Grande-Bretagne)
École de Commerce d'Helsinki (Finlande)
École de Canford (Grande-Bretagne)
Écoles de Mosborough et de Owler Brook Infant, Sheffield (Grande-Bretagne)
Écoles Internationales de Cadix (Espagne), **Düsseldorf** (Allemagne), **Helsinki** (Finlande), **Perth** (Australie), **Shanghai** (Chine)
École Internationale Chinoise (Hong Kong)
École primaire catholique Yau Ma Tei (Hong Kong)
Écoles publiques d'Atlanta, GA, **et de Tulsa,** OK (États-Unis)
École Suzhou Singapore (Chine)
École Trinity (Grande-Bretagne)
ENAC, Toulouse (France)
Gimnasio Moderno, Bogotá (Colombie)
Griffith Brisbane (Australie)
Haagse Hogeschool, La Haye (Pays-Bas)
Hobart & William Smith Colleges, Genève (États-Unis)
Hôpital Universitaire, Buenos Aires (Argentine)
INSEAD, Fontainebleau (France), Singapour
Institut Scientifique de Géorgie, Atlanta (États-Unis)
Kingswood Group, Norfolk et île de Wight (Grande-Bretagne)
Lubbock Independant School District, TX (États-Unis)
Lycée Älvstranden et Université de Gothenburg (Suède)
Lycée français Jean Mermoz, Buenos Aires (Argentine),
Lycée Jeanne d'Arc, Figeac (France)
Lycées français de : Bathesda, MD (États-Unis), **Budapest** (Hongrie), **Madrid** (Espagne), **Riyadh** (Arabie saoudite), **Séoul** (Corée)
Massachusetts Institute of Technology, Cambridge, MA (États-Unis)
Municipalités de : Aoste, Cesano Maderno, Collegno, Pietrasanta (Italie)
Municipalités de : Chalon-sur-Saône, Nice, Noisy-le-Grand, Rueil-Malmaison (France)
Passy Buzenval, Rueil-Malmaison (France)
Pontificia Universidad Catolica de Chile, Santiago (Chili)
Saddleback Valley Unified School District, CA (États-Unis)
Saint-Mary's College, Moraga, CA (États-Unis)
Saint-Nicolas, Issy-les-Moulineaux (France)
School districts de : Beaufort County, NC (États-Unis), **Granite** - UT, **Providence** - RI, **Salem-Keizer** - OR, **Santa Rosa County** - FL (États-Unis)
United World College : Hong Kong, Montezuma - MO (États-Unis), **Vale of Glamorgan** (Grande-Bretagne), **Singapour**
Université Andrès Bello, Santiago (Chili)
Université Claude Bernard, Lyon (France)
Université de Cagliari (Italie)
Universités de : l'État d'Arizona, Tempe, **Caroline du Sud,** Columbia, **Fordham,** New York, **Tampa,** Floride, **Western Kentucky,** Bowling Green (États-Unis)
Université de Huddersfield (Grande-Bretagne)
Université de Stockholm (Suède)
Université de Toronto (Canada)
Université des Beaux-Arts, Beijing (Chine)
Universités Scientifiques de : Eindhoven (Pays-Bas), **Helsinki** (Finlande)
York University (Canada)

Bases-Vie

Régulateur de confort

"Notre stratégie de ciblage des "grands contrats" commence à porter ses fruits."

Nicolas Japy Chef du Marché Mondial Bases-Vie

"La création et la gestion des bases-vie est un marché particulier, car de nombreux contrats ont une durée très limitée, directement liée à celle des chantiers de nos clients. Cependant, les zones d'extraction pétrolière et gazière les plus accessibles ayant déjà été exploitées, le marché se déplace vers les zones toujours plus isolées et plus difficiles d'accès. Ces deux états de fait nous ont conduits à orienter notre stratégie vers ces nouveaux projets, dont la taille est plus importante et la durée plus longue, même s'ils nécessitent une plus grande compréhension des enjeux locaux, la création de partenariats avec des entreprises, des institutions ou des organisations locales… Les succès enregistrés récemment nous confortent dans ce choix.

Ces grands chantiers constituent, à double titre, notre premier gisement de croissance. D'une part, plus la région du chantier est isolée, plus le nombre de services que le client souhaite sous-traiter est élevé. Il peut ainsi se concentrer sur son métier de base. D'autre part, ces chantiers présentent, en cours d'exécution, de nombreuses opportunités de développement que notre présence active sur le terrain nous permet de saisir : la fourniture de services additionnels peut représenter 20 à 30 %, en moyenne, de la valeur initiale du contrat.

Un camp bien conçu permet d'économiser plusieurs millions de dollars en phase de construction, et plus encore en phase opérationnelle.

Notre expérience des contraintes géographiques, culturelles et organisationnelles, la richesse de notre offre multiservice qui va de la fourniture d'un camp clés en main jusqu'à son approvisionnement en eau ou carburant, en passant par la maintenance et la sécurité du site, sont autant d'atouts qui contribuent à la réussite des projets de nos clients. Mais l'essentiel, selon moi, reste de leur éviter le stress de gérer des métiers qu'ils ne pratiquent pas ou peu, dans des zones qu'ils connaissent mal.

Enfin, les liens que nous avons tissés avec nos partenaires locaux nous permettent d'accompagner nos clients dans une démarche construite de développement durable : création d'emplois, mise en place de programmes de formation, politique d'achat privilégiant les fournisseurs régionaux… Ce rôle fédérateur que nous jouons dans le développement économique local est aujourd'hui un facteur décisif dans la négociation des contrats et le bon déroulement de chaque projet."

CHIFFRES CLÉS

- N° 1 MONDIAL
- 550 CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS D'EUROS
- 588 CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 5 % PART DU CA DU GROUPE
- 22 650 EFFECTIFS
- 1 049 NOMBRE DE SITES

CHIFFRES DU MARCHÉ DE LA RESTAURATION

Volume de marché estimé : **10** milliards d'euros.

TENDANCES DU MARCHÉ

Très lié aux investissements miniers et pétroliers et au développement des infrastructures, largement sous-traité, le marché se déplace vers des zones de plus en plus hostiles. C'est un marché sur lequel la capacité à contribuer au développement durable des économies locales constitue un facteur de réussite déterminant.

Source Sodexho

ensemble

En privilégiant la qualification de la main-d'œuvre autochtone et la collaboration avec des fournisseurs régionaux, nous jouons un rôle fédérateur dans le développement de l'économie locale.

meilleurs

Nouvelle-Guinée **I BP Indonésie**

Un camp "du bout du monde"

La Papouasie occupe la moitié ouest de la Nouvelle Guinée, la plus grande des îles tropicales. C'est dans cette région reculée, à Berau-Bintuni Bay, que se situent les champs gaziers de Tangguh qui seront exploités par BP.

Dès le départ, BP a eu l'intention de faire de Tangguh une réussite exemplaire en termes de développement durable. Le projet Tangguh met l'accent sur les responsabilités de l'entreprise et le partenariat avec les communautés locales. En effet, ce projet ne générera pas seulement d'importants revenus pour l'État indonésien, il doit aussi être porteur de développement économique et culturel, et préserver la culture et la biodiversité de la région.

Pour concevoir, installer et gérer un camp de base de 150 personnes en toute sécurité dans un délai de 70 jours, BP Indonésie a choisi Sodexho pour partenaire. *"Il ne s'agit pas de notre premier contrat multiservice"*, rappelle le directeur de la zone Asie. *"Nous l'avons gagné grâce à la compréhension des besoins de notre client et parce que notre expérience nous rend plus compétitifs."*

"Nous avons choisi Sodexho pour sa compréhension de nos besoins et son respect de nos engagements : zéro accident, aucun risque pour les populations, ni pour l'environnement."

David Clarkson
Senior Vice President, Projet Tangguh, BP

Le camp a été construit à Brisbane, en Australie. Le site de Tangguh n'étant relié par aucune infrastructure, Sodexho a affrété un bateau, recruté des ingénieurs spécialisés, acheté les véhicules, les outils, l'équipement, et pris en charge les formalités douanières. Par ailleurs, en ligne avec les objectifs de développement durable, 60 % des collaborateurs ont été engagés et formés sur le site, et un programme de protection de l'environnement a été mis en place avec tri sélectif des déchets, station d'épuration d'eau…

68 jours ont suffi pour concevoir, acheter, acheminer, monter et installer le camp ! Mission accomplie en toute sécurité avec deux jours d'avance, pour la plus grande satisfaction de BP, qui a confié depuis à Sodexho des services additionnels tels que la maintenance de l'aérodrome du camp.

FAITS MARQUANTS

• **Australie**
La filiale Minesite Catering a reçu le Prix du Meilleur Fournisseur National à l'occasion des Prix de l'Excellence de Sydney en octobre 2002.

• **Canada**
Accréditation Or pour l'activité Bases-Vie, après celle de Bronze obtenue l'année dernière, au titre du PAR (Progressive Aboriginal Relations Program - Stratégie progressive de développement autochtone) décerné par le Conseil canadien des entreprises autochtones (CCAB).

• **Islande**
Sodexho s'implante en Islande et participe au projet de construction d'une usine américaine d'aluminium.

International

XChange, contribuer au développement local

Comment optimiser les bénéfices, immédiats et à long terme, de chaque grand chantier sur l'économie locale ? Le programme XChange met en œuvre des actions adaptées au contexte économique et social de chaque site. Formation à l'accueil du personnel local, au Pérou, aide à la production de fruits et légumes en Tanzanie, conseils pour la création de microentreprises en Nouvelle-Calédonie ou au Nigeria… autant d'initiatives concrètes en faveur d'un développement économique et social pérenne, qui soudent les relations de nos clients avec les collectivités locales et facilitent l'adhésion des populations à leur projet.

États-Unis

Un oléoduc haute sécurité

L'oléoduc TransAlaska est l'un des sites énergétiques les plus stratégiques d'Amérique du Nord, car il permet d'acheminer 30 % de la consommation domestique de pétrole. Long de 1 200 kilomètres, il traverse des zones à haut risque qui nécessitent une surveillance constante. Sodexho gère depuis dix ans ce contrat pour le compte de Alyeska Pipeline, à travers sa filiale Doyon Universal Services, joint-venture créée avec les populations autochtones. 170 professionnels issus de ces minorités ont été entraînés et formés pour assurer la sécurité sur toute la longueur de l'oléoduc.

Russie

Pionnier sur l'île de Sakhaline

Le gisement de gaz naturel de Korsakov, au sud de Sakhaline, est le premier exploité en Russie. Il est aussi le premier à l'être sous un climat aussi rigoureux.

Chiyoda a choisi Sodexho pour plusieurs raisons… Une collaboration de longue date au Qatar et à Oman, et sa capacité à gérer de grands projets dans des environnements extrêmes et des conditions difficiles. Sodexho travaille sur ce site depuis dix ans et connaît les difficultés du terrain. Il est aussi le partenaire de Sakhalin Energy et de Shell, les managers du projet. Enfin, Sodexho peut conseiller efficacement Chiyoda, et créer de la valeur pour son client en optimisant son organisation.

Sodexho doit maintenant développer rapidement des partenariats avec des organisations locales, recruter et former des équipes locales et internationales, afin d'assurer, dès avril 2004, des prestations multiservices pour 5 000 personnes. Chiyoda a également chargé Sodexho de gérer des services complémentaires tels que la sécurité (à l'aide du système de contrôle d'accès SoKeez), l'entretien de la flotte des véhicules, le déblayage de la neige ou le traitement des déchets. L'activité multiservice représente, aujourd'hui, environ 40 % de la valeur totale du contrat. Ce succès fait de Sodexho un partenaire clé dans le développement de l'île pour les deux ou trois prochaines années.

PARMI NOS CLIENTS

Pétrole et Gaz

Agip, États-Unis, Grande-Bretagne, Norvège
Alyeska Pipeline Company, États-Unis (Alaska)
Apache Energy, États-Unis
Bouygues Offshore, Afrique de l'Ouest, Nigeria
BP, Argentine, Azerbaïdjan, États-Unis (Alaska), Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Indonésie, Norvège, Pays-Bas
Clyde Petroleum, Pays-Bas
ConocoPhillips, États-Unis (Alaska), Grande-Bretagne, Indonésie, Syrie
Diamond Offshore, Grande-Bretagne, Singapour
ENAP, Chili
EnCana, Canada
Ensco, Inde, Indonésie, Thaïlande
ExxonMobil, Arabie saoudite, Canada, États-Unis (CA), Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Norvège, Russie (Sakhaline)
Global Industries, Golfe du Mexique
Global Santa Fe, Guinée équatoriale, Qatar, Thaïlande
Halliburton, Angola, Nigeria
Helmerich & Payne, Golfe du Mexique
Japan Drilling Company, Angola, Congo
KNPC, Koweït
Maersk Contractors, Venezuela
Marathon Oil, Gabon, Golfe du Mexique, Grande-Bretagne
Nabors Industries, Arabie saoudite, États-Unis (Alaska), Golfe du Mexique
NAM, Pays-Bas
Noble Drilling, Brésil, Émirats arabes unis, Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Nigeria, Pays-Bas, Qatar
OBD Drilling, Indonésie
Occidental Petroleum, Qatar
Ocean Energy, Côte d'Ivoire
Oceaneering, Angola, Grande-Bretagne
Parker Drilling, Golfe du Mexique, Indonésie
Patra Drilling, Indonésie
PDO, Sultanat d'Oman
PDVSA, Venezuela
Pemex, Mexique
Pluspetrol, Pérou
Pride International, Angola, Côte d'Ivoire, Gabon, Golfe du Mexique, Inde, Indonésie
QGPC, Qatar
Rowan Companies, Golfe du Mexique
Saipem, Congo, Nigeria, Norvège
Sakhalin Energy Consortium, Russie (Sakhaline)
SBM, Congo
Schlumberger, Algérie, Émirats arabes unis, Gabon, Qatar, Sultanat d'Oman, Venezuela
Shell, Cameroun, Gabon, Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Russie (Sakhaline), Sultanat d'Oman
Smedvig Offshore, Grande-Bretagne, Norvège
Smit International, Singapour
Stolt Offshore, Afrique de l'Ouest
Total, Argentine, Cameroun, Congo, Gabon, Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Nigeria, Norvège, Pays-Bas
Transocean, Inc., Brésil, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Golfe du Mexique, Grande-Bretagne, Nigeria, Norvège, Thaïlande

Construction

ABB, Arabie saoudite, Russie
Cosapi, Pérou
Fluor Daniel, Bahamas, États-Unis (Alaska)
Hydro Quebec, Canada
Hyundai, Émirats arabes unis, Sultanat d'Oman
JGC, Nigeria
Kellogg Brown & Root, Nigeria
Snamprogetti, Nigeria
Techint, Pérou
Willbros, Nigeria

Mines

Anglo America, Chili
BHP Billiton, Canada, Chili
Barrick Gold, Australie, Canada, Tanzanie
Cambior, Guyane, Surinam
Codelco, Chili
Croesus Mining, Australie
De Beers, Canada
Glencore, Kazakhstan
Kinross Gold Corporation, Russie
Lionore Mining International, Australie
MIM Holdings, Australie
Noranda, Canada, Chili, Pérou
North American Tungsten, Canada
Rio Tinto, Australie, Chili
Sons of Gwalia, Australie
Teck, États-Unis (Alaska), Pérou
Western Mining, Australie

Chèques et
Cartes de Services

Facilitateur du quotidien

“Il reste beaucoup d’applications - chèque, carte ou Internet - à imaginer et de réseaux à créer pour faciliter les échanges entre les entreprises et leurs salariés, les institutions et leurs administrés.”

Ivan Semenoff Directeur Général Sodexho Pass

“Sodexho Pass joue un véritable rôle de trait d’union économique et social entre les bénéficiaires des titres de services et les entreprises et administrations qui les octroient depuis maintenant vingt ans.

Nous avons été parmi les premiers à développer le Chèque Restaurant en gérant la globalité du processus d’échange entre l’entreprise ou l’administration cliente, le point de vente affilié et le bénéficiaire. Simplicité de gestion, avantages fiscaux, fidélisation du personnel ont conduit les entreprises à élargir progressivement ce mode de gestion à d’autres avantages en nature. De multiples services facilitant la vie quotidienne des salariés sont venus enrichir notre offre dans le domaine des loisirs, de la santé, de la formation... sur des supports adaptés : chèque, carte à puce, Internet, téléphone. Nous avons élargi nos réseaux de partenaires affiliés. Ils sont aujourd’hui 825 000 dans le monde à nous avoir rejoints et à bénéficier d’une expansion de leur chiffre d’affaires et de la fidélisation de leur clientèle.

Parallèlement, les pouvoirs publics ont reconnu en Sodexho Pass un partenaire privilégié dans l’accompagnement de leur politique sociale. Qu’il s’agisse de programmes d’aide alimentaire, de vaccination, d’incitation à la culture et aux loisirs, d’accueil des demandeurs d’asile…, nous mettons en place le mécanisme d’assistance et de contrôle adéquat des fonds publics. Les administrations bénéficient d’une gestion simplifiée, rigoureuse et transparente, et d’un moyen efficace de lutte contre l’économie souterraine. Sodexho Pass contribue ainsi à améliorer la santé publique, l’emploi, l’éducation… autant de domaines d’action prioritaires pour de nombreux pays.

Notre potentiel de développement est énorme et les services à créer innombrables. Pour mieux cerner ces gisements de croissance en fonction des aspirations des bénéficiaires, nous avons ciblé trois grandes catégories de services : Vie quotidienne, Motivation, Assistance, qui offrent des possibilités de développement quasi illimitées.

Ces quatre dernières années, notre taux de croissance a été, en moyenne, de 20 %.

Outre l’extension de nos services, nous avons pour objectif de nous implanter dans deux pays par an. Cette expansion géographique constitue également un relais de croissance important et une protection contre les risques de change.

C’est, enfin, en optimisant les synergies avec les autres activités du Groupe, en faisant par exemple de la carte multiapplicative un intégrateur des offres de nos marchés en Restauration et Services, que nous accélérerons encore cette croissance profitable pour tous.”

CHIFFRES CLÉS

- N° 2 MONDIAL
- 248 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS D’EUROS
- 265 CHIFFRE D’AFFAIRES EN MILLIONS DE DOLLARS
- 2 % PART DU CA DU GROUPE
- 2 700 EFFECTIFS
- 285 000 NOMBRE DE CLIENTS

CHIFFRES DU MARCHÉ

Volume de marché estimé : **30** milliards d’euros, hors évolution vers de nouveaux services

TENDANCES DU MARCHÉ

Le marché, initialement centré sur les avantages en nature, connaît une évolution rapide, vers de nouveaux services inexistants il y a encore deux ans, ouvrant des perspectives de croissance considérables. Deux grandes tendances s’affirment : l’accompagnement des politiques sociales des pouvoirs publics et des entreprises ; la motivation et la fidélisation des salariés.

Source Sodexho

ensemble

330 000 Chèques Conseil ont été mis à la disposition des PME flamandes le 4 mars 2003.

meilleurs

Belgique I Gouvernement flamand

Aider les PME flamandes dans leur démarche d'information et de prise de décision

Le gouvernement flamand mène depuis plusieurs années une politique active en faveur du développement de l'économie régionale, qui passe par la mise en œuvre de dispositifs innovants d'aide aux PME. Le gouvernement flamand avait déjà mis au point et financé à 50 %, l'an dernier, le Chèque Formation ("Opleidingscheque"), pour dynamiser la politique de formation des petites, moyennes et grandes entreprises.

Le succès remporté par ce dispositif a conduit le ministre flamand de l'Économie de l'époque, Jaak Gabriëls, à transposer ce service à la fourniture de conseils aux entreprises et à faire appel à Sodexho pour la gestion opérationnelle. En effet, les dirigeants des PME se trouvent souvent face à un dilemme : comment prendre des décisions qui nécessiteraient une expertise extérieure sans grever leur trésorerie par des investissements trop lourds ? Le Chèque Conseil ("Adviescheque") leur permet aujourd'hui de faire appel à des consultants pour des conseils économiques, des études de faisabilité ou un accompagnement dans la concrétisation des décisions, et ce, dans tous les domaines de l'entreprise.

"Nous offrons un coup de pouce à l'entrepreneuriat, comme nous l'avions déjà fait avec les opleidingscheques."

Jaak Gabriëls
ancien ministre flamand de l'Économie

La société dispose chaque année d'un maximum de 820 chèques, d'une valeur de 30 euros chacun, dont la moitié est prise en charge par le gouvernement flamand. Les chèques, commandés via Internet, sont utilisables auprès de sociétés satisfaisant à un certain nombre de critères de qualité, "Certification ISO" ou "Q*for", par exemple. Les sociétés qui n'ont pas la certification de qualité demandée pourront également être interrogées, après vérification de leurs compétences par un conseil en cours de constitution, le Conseil d'Avance et de Consultance.

En organisant et en orchestrant ces échanges pour mieux armer les PME dans leurs décisions stratégiques, Sodexho Pass contribue au double objectif des autorités flamandes : promouvoir l'entrepreneuriat et renforcer la solidité financière des entreprises.

Avec un budget global de 5 millions d'euros, cette opération, qui profite aux entreprises comme aux consultants, est source de progrès pour la région entière. *"L'UNIZO, représentante des PME et des indépendants flamands, se félicite du lancement d'une mesure qu'elle avait appelée de ses vœux"*, a souligné Pieter Vanhecke, Conseiller économique de l'UNIZO.

Espagne

Où déjeuner par SMS* ?

Comment trouver, dans un quartier inconnu, l'endroit où déjeuner avec ses Pass Restaurant ? Avec un téléphone portable pour guide ! Dorénavant, le consommateur espagnol, bénéficiaire de Sodexho Pass, n'a plus qu'à envoyer un SMS et, en moins de 15 secondes, l'endroit où il se trouve est identifié. Sodexho Pass lui adresse aussitôt, par la même voie, la liste des restaurants affiliés les plus proches, précise leur adresse, leurs spécialités, la distance à parcourir pour s'y rendre. L'actualisation permanente des données permet aussi aux 16 000 restaurants affiliés de promouvoir leurs nouveautés.

* Short Message Service.

Argentine

SoEasy, une facilité de plus pour les affiliés

Les points de vente affiliés de Sodexho Pass contactent de plus en plus souvent le service client pour obtenir des informations sur leur compte. L'extranet SoEasy, leur apporte désormais ces informations en temps réel et à moindre coût. Testée en Belgique, cette innovation du Groupe a été développée en trois mois en Argentine. À l'étude : une nouvelle application qui permettra à chaque affilié de télécharger l'état mensuel de ses opérations commerciales. Un service d'avenir pour simplifier la vie quotidienne des affiliés.

France

Des services multiples sur une seule carte personnalisée

Des institutions locales peuvent désormais offrir à des populations bien identifiées des services différents sur une seule carte à puce. Cette carte intelligente, initialement proposée par la Région Rhône-Alpes à ses 244 000 lycéens et apprentis pour leur permettre d'acheter leurs manuels moins cher, a été étendue aux activités culturelles et sportives.
Elle concerne désormais 300 000 utilisateurs, la multiplication des services ayant généré de nouveaux bénéficiaires : demandeurs d'emploi, personnes handicapées, membres d'associations locales. Première carte multiapplicative proposée par une collectivité territoriale en France, elle devrait être rapidement adoptée par sept autres régions.

PARMI NOS CLIENTS

ABN Amro Bank, Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, France, Inde, Luxembourg, Turquie
Adecco, Argentine, Belgique, Brésil, Colombie, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Mexique, République tchèque, Roumanie, Turquie
Agence Nationale pour l'Emploi, Paris (France)
AKZO Nobel, Belgique, Brésil, Hongrie, Mexique
Alcatel, Brésil, Chine, Colombie, Espagne, Hongrie, Inde, Tunisie, Turquie
Allianz, Allemagne, Italie, Mexique, République tchèque, Tunisie
Alstom, Allemagne, Argentine, Autriche, Chili, Espagne, Hongrie, Inde, Mexique, République tchèque, Tunisie, Turquie
Aventis, Argentine, Belgique, Chili, Colombie, France, Inde, Italie, Mexique, République tchèque, Turquie
AXA Assurances, Allemagne, Chili, Colombie, Espagne, Italie
Banco Bradesco, Brésil
BASF, Argentine, Belgique, Chine, Colombie, Turquie
BNP Paribas, Allemagne, Espagne, France, Luxembourg, République tchèque, Tunisie, Turquie
Carso Global Telecom, Mexique
Cisco Systems, Belgique, Espagne, Inde, Luxembourg, Turquie
Citigroup, Brésil, République tchèque, Slovaquie
Coca-Cola, Argentine, Belgique, Chine, Colombie, Inde, Italie, Luxembourg, République tchèque, Slovaquie, Tunisie
Conseils régionaux du Kent, de Northampton, du Norfolk et de l'Essex, Grande-Bretagne
Crédit Lyonnais, France, Espagne, Inde, Luxembourg, République tchèque, Slovaquie, Turquie
Deutsche Bank, Allemagne, Argentine, Autriche, Espagne, Inde, Luxembourg
Deutsche Telekom, Allemagne, Autriche, République tchèque
France Télécom, Argentine, France, Italie
Gouvernement de Sardaigne, Italie
Gouvernements des Provinces de la Rioja et de Salta, Argentine
Hewlett-Packard, Allemagne, Autriche, Belgique, Colombie, Inde, Italie, Mexique, République tchèque, Turquie
ING Group, Argentine, Belgique, Chili, Espagne, Slovaquie, Turquie
Itaúsa-Investimentos Itaú, Brésil
La Poste, Belgique, Hongrie
Mairie de Lyon, France
Manpower, Allemagne, Argentine, Belgique, Colombie, Mexique, Tunisie
Ministère de l'Intérieur, Vienne (Autriche)
Ministère de la Communauté Flamande, Belgique
Ministère de la Défense, Caracas (Venezuela)
Ministère de la Santé et des Affaires sociales, Caracas (Venezuela)
Nokia, Colombie, Inde, Turquie
Nortel Networks, Colombie, Espagne, Italie, Turquie
ONEM – Ministère du Travail, Bruxelles (Belgique)
Pepsi-Cola, Argentine, Brésil, Hongrie, Mexique, République tchèque
Pfizer, Autriche, Colombie, Espagne, Inde, République tchèque, Tunisie, Turquie
Pharmacia, Argentine, Chine, Colombie, République tchèque
Province Fédérale de Styrie, Salzbourg (Autriche)
Renault, Argentine, Autriche, Belgique, Italie, Mexique, Roumanie
Royal Ahold, Argentine, République tchèque, Slovaquie
Samsung Electronics, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Colombie, Mexique, Slovaquie, Tunisie
Siemens, Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Colombie, France, Inde, Mexique, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Turquie
Sony, Allemagne, Autriche, Belgique, Colombie, Espagne, France, Inde, Italie, République tchèque
Total, Belgique, Brésil, Espagne, République tchèque, Tunisie, Turquie
Unilever, Argentine, Belgique, Colombie, Espagne, Tunisie, Turquie
Volkswagen, Belgique, Mexique, Roumanie

Carnet de l'actionnaire

Pour vous la transparence est notre priorité

> L'année financière

Principaux chiffres consolidés

- **Le chiffre d'affaires consolidé** du Groupe pour l'exercice 2002-2003 atteint 11 687 millions d'euros, avec une croissance interne de 3,1 % et un impact de change négatif de 10 %.
- **Le résultat d'exploitation du Groupe** s'élève à 514 millions d'euros.
- **Le résultat net part du Groupe** est passé de 183 millions d'euros en 2001-2002 à 162 millions d'euros en 2002-2003.
- **Le résultat net par action** est de 1,02 euro par action.

Principaux chiffres consolidés sur 5 ans **(en millions d'euros)**

	2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999
Chiffre d'affaires consolidé	**11 687**	12 612	11 943	10 505	9 032
Croissance annuelle					
- à taux de change courants	**(7,3) %**	5,6 %	13,7 %	16,3 %	44,2 %
- à taux de change constants	**2,7 %**	8,1 %	8,6 %	10,7 %	42,9 %
Part du chiffre d'affaires réalisé hors de France	**85,2 %**	86,7 %	88,7 %	88,5 %	88 %
Résultat consolidé :	**171**	196	205	154	188
- Part du Groupe	**162**	183	138	85	132
- Part des minoritaires	**9**	13	67	69	56
Marge brute d'autofinancement [3]	**390**	391	410	375	302
Bénéfices nets distribués	**97**	97	89	75	60
Effectifs en fin d'exercice	**308 385**	315 141	313 469	285 986	269 973
Nombre de sites	**23 873**	24 681	24 325	22 172	21 103
Nombre d'actions moyen [1]	**159 021 546**	158 814 504	138 180 536	134 262 484	133 873 969
Résultat par action (en euro) [2]	**1,02**	1,15	1,00	0,63	0,98
Dividende par action (en euro) [2]	**0,61**	0,61	0,56	0,56	0,45
Valeur de l'action au 31 août (en euros) [2]	**26,68**	29,90	53,00	44,10	38,88

(1) Moyenne arithmétique du nombre d'actions moyen mensuel. Le nombre d'actions des 2 premiers exercices a été retraité pour tenir compte de la division par 4 du nominal de l'action du 7 mars 2001.
(2) Montants retraités suivant note (1).
(3) Comprenant les dividendes reçus des filiales mises en équivalence.

Compte de résultat consolidé

	2002- 2003	2002-2003	2001-2002	2000-2001
	en millions d'US dollars	en millions d'euros	en millions d'euros	en millions d'euros
Chiffre d'affaires	**12 490**	**11 687**	**12 612**	**11 943**
Autres produits d'exploitation	**40**	**37**	54	113
Achats consommés	**(4 227)**	**(3 955)**	(4 559)	(4 416)
Charges de personnel	**(5 898)**	**(5 519)**	(5 868)	(5 437)
Autres charges d'exploitation	**(1 584)**	**(1 482)**	(1 464)	(1 430)
Impôts et taxes	**(84)**	**(79)**	(74)	(75)
Dotations aux amortissements et provisions	**(188)**	**(175)**	(173)	(112)
Résultat d'exploitation	**549**	**514**	**528**	**586**
Charges et produits financiers	**(162)**	**(152)**	(166)	(122)
Résultat courant des entreprises intégrées	**387**	**362**	**362**	**464**
Charges et produits exceptionnels	**1**	**1**	23	(51)
Impôts sur les résultats	**(143)**	**(134)**	(126)	(162)
Résultat net des entreprises intégrées	**245**	**229**	**259**	**251**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	**5**	**4**	4	(2)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**(66)**	**(62)**	(67)	(44)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**184**	**171**	**196**	**205**
Intérêts minoritaires	**10**	**9**	13	67
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**174**	**162**	**183**	**138**
Résultat net part du Groupe par action (en euro)	**1,09**	**1,02**	**1,15**	**1,00**
Résultat net part du Groupe dilué par action (en euro)	**1,07**	**1,00**	**1,13**	**0,99**

Le taux de conversion en US dollars est de 1 US dollar = 0,93565 euro (taux moyen 2002-2003).

L'impact des différences de change fait baisser le chiffre d'affaires de 7,3 %, la croissance interne progresse de 3,1 %.
Le résultat d'exploitation diminue de 2,6 %, hors impact de change le résultat d'exploitation augmente de 9,8 %.
Le résultat net part du Groupe diminue de 11,3 %.

Bilan consolidé

	Au 31/08/2003	Au 31/08/2003	Au 31/08/2002	Au 31/08/2001
	en millions d'US dollars	en millions d'euros	en millions d'euros	en millions d'euros
Actif immobilisé net				
Écarts d'acquisition	**1 630**	**1 492**	1 616	1 710
Immobilisations incorporelles	**2 935**	**2 686**	2 940	3 021
Immobilisations corporelles	**414**	**379**	371	371
Immobilisations financières	**70**	**64**	67	68
Titres mis en équivalence	**21**	**19**	11	6
Total actif immobilisé	**5 070**	**4 640**	**5 005**	**5 176**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	**186**	**170**	170	193
Clients et comptes rattachés	**1 511**	**1 383**	1 456	1 518
Autres créances et comptes de régularisation	**696**	**637**	606	567
Valeurs mobilières de placement	**592**	**542**	553	357
Fonds réservés	**182**	**166**	165	152
Disponibilités	**623**	**570**	589	704
Total actif circulant	**3 790**	**3 468**	**3 539**	**3 491**
TOTAL DE L'ACTIF	**8 860**	**8 108**	**8 544**	**8 667**

	Au 31/08/2003	Au 31/08/2003	Au 31/08/2002	Au 31/08/2001
	en millions d'US dollars	en millions d'euros	en millions d'euros	en millions d'euros
Capitaux propres (part du Groupe)				
Capital	**695**	**636**	636	630
Primes	**1 296**	**1 186**	1 191	1 141
Réserves et résultat consolidés	**466**	**427**	571	634
Total des capitaux propres (part du Groupe)	**2 457**	**2 249**	**2 398**	**2 405**
Intérêts minoritaires	**73**	**66**	**73**	**131**
Provisions pour risques et charges	**98**	**89**	**99**	**93**
Dettes				
Emprunts et dettes financières	**2 718**	**2 488**	2 693	2 781
Fournisseurs et comptes rattachés	**1 232**	**1 128**	1 251	1 268
Chèques et Cartes de Services à rembourser	**868**	**794**	732	729
Autres dettes et comptes de régularisation	**1 414**	**1 294**	1 298	1 260
Total des dettes	**6 232**	**5 704**	**5 974**	**6 038**
TOTAL DU PASSIF	**8 860**	**8 108**	**8 544**	**8 667**

La conversion en US dollars est basée sur un taux de change de 1 US dollar = 0,915164 euro (taux de clôture).

Les capitaux permanents couvrent 88 % des immobilisations.
Les dettes financières nettes de la trésorerie représentent 52 % des capitaux propres.

Tableau de flux de trésorerie

	2002-2003	2002-2003	2001-2002	2000-2001
	en millions d'US dollars	en millions d'euros	en millions d'euros	en millions d'euros
Marge brute d'autofinancement [1]	**418**	**390**	**391**	**410**
Variation du BFR lié à l'activité	**106**	**100**	228	144
Flux net de trésorerie lié à l'activité	**524**	**490**	619	554
Acquisitions d'immobilisations	**(257)**	**(241)**	(297)	(238)
Cessions d'immobilisations	**16**	**15**	33	31
Incidence des variations de périmètre	**(36)**	**(33)**	(48)	(1 739)
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	**(20)**	**(19)**	(3)	(13)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(297)**	**(278)**	**(315)**	**(1 959)**
Dividendes versés	**(112)**	**(105)**	(102)	(83)
Augmentation des capitaux propres	**-**	**-**	59	1 020
Émissions d'emprunts	**111**	**104**	1 120	1 977
Remboursements d'emprunts	**(190)**	**(178)**	(1 146)	(1 142)
Variation du BFR lié aux opérations de financement	**(25)**	**(23)**	(1)	(9)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(216)**	**(202)**	**(70)**	**1 763**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**11**	**10**	**234**	**358**

Le taux de conversion en US dollar est de 1 US dollar = 0,93565 euro (taux moyen 2002-2003).

(1) Comprenant les dividendes reçus des filiales mises en équivalence.

> Le Gouvernement de l'Entreprise

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration compte douze membres dont un de nationalité canadienne et un autre britannique. À ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le rapport Bouton précise : "dans un esprit de simplification, la définition de l'administrateur indépendant s'énonce de la manière suivante : «un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement»."

Dans l'esprit de cette déclaration, le Conseil considère que tous les administrateurs de Sodexho Alliance sont indépendants.
Néanmoins, pour nous conformer aux différents usages, après avis du Comité de Sélection, le Conseil d'Administration a retenu en qualité d'administrateurs indépendants : Messieurs Paul Jeanbart, François Périgot, Édouard de Royère et Mark Tompkins.

Notre Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente l'ensemble des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toute circonstance dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe, faisant ainsi preuve d'une réelle connaissance de nos métiers.

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités.

Le Comité de Sélection des Administrateurs et des Mandataires Sociaux,
présidé par Monsieur François Périgot* et dont les membres sont Messieurs Pierre Bellon, Édouard de Royère* et Rémi Baudin. Ce Comité est chargé d'examiner les propositions du Président et de formuler un avis au Conseil, et d'être à tout moment en situation de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacance imprévisible, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.
Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité s'est réuni trois fois pour étudier des points tels que la succession de Monsieur Pierre Bellon, le remplacement de Monsieur Albert George, Directeur Général Délégué, à la suite de son accident cardiovasculaire, l'appréciation de l'indépendance des administrateurs et la nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur dont le mandat arrivait à échéance.

Le Comité des Rémunérations,
présidé par Monsieur Rémi Baudin et dont les membres sont Messieurs Pierre Bellon, Édouard de Royère* et François Périgot *.
Ce Comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux et des principaux dirigeants, ainsi que la politique de rémunération et d'intéressement des dirigeants.
Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2002-2003 pour faire des recommandations au Conseil d'Administration dans les domaines suivants : opportunité du lancement d'un nouveau Plan d'Épargne International, mise en place d'un nouveau plan de stock-options et d'un nouveau règlement, analyse et comparaison des régimes de retraite des dirigeants en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis, rémunérations du Président-Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

Le Comité d'Audit,
présidé par Monsieur Édouard de Royère*, en qualité d'"Expert financier", et dont les membres sont Monsieur Mark Tompkins* et Monsieur Paul Jeanbart*. Madame Sophie Clamens et Monsieur Rémi Baudin sont invités à assister à toutes les réunions du Comité sans en être membres.
Conformément à sa Charte, ce Comité a pour mission de préparer les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'examen des comptes et des méthodes comptables, à la relation du Groupe avec les Commissaires aux Comptes, ainsi qu'à l'organisation du contrôle interne dans le Groupe.
Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pour procéder à l'examen de différents points tels que :
- le recrutement d'un Directeur de l'Audit Interne ;
- la revue des engagements du Groupe en matière de retraite ;
- l'impact des normes IFRS sur les comptes consolidés ;
- le démarrage du projet d'évaluation des procédures de contrôle interne existantes ; cette évaluation fera l'objet d'un rapport du Président instauré par la Loi de Sécurité Financière et de la section 404 du Sarbanes-Oxley Act.

Le Comité d'Audit a également approuvé le Plan d'Audit Interne pour l'exercice 2003-2004 et a mis en place au sein du Groupe une procédure d'approbation préalable des missions des Commissaires aux Comptes du Groupe et des membres de leur réseau.

* Administrateur indépendant.

Composition du Conseil d'Administration au 31 août 2003

		Entrée en fonction	Expiration du mandat AGO
Pierre Bellon	Président	14/11/74	2004
Rémi Baudin	Vice-Président	25/02/83	2004
Astrid Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2004
Bernard Bellon	Directeur Général de Finadvance	26/02/75	2006
François-Xavier Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2004
Sophie Clamens	Président du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2004
Paul Jeanbart *	Directeur Général de Rolaco	13/02/96	2005
Charles Milhaud	Président du Directoire du CNCE	04/02/03	2006
François Périgot *	Président du Medef International	13/02/96	2005
Édouard de Royère *	Président d'Honneur de L'Air Liquide	13/02/96	2005
Nathalie Szabo	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2004
Mark Tompkins *	Administrateur de sociétés	05/02/02	2005

* Administrateur indépendant.

Les administrateurs détiennent ensemble et directement moins de 0,5 % du capital social de Sodexho Alliance.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts, le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la Charte de l'Administrateur, prévoit le nombre de réunions et la répartition des jetons de présence. Il définit également la politique en matière de délivrance des garanties, fixe les critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil et organise les pouvoirs de la Direction Générale.

Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit notamment la stratégie de l'entreprise, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci, contrôle la gestion, évalue les procédures de contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements et de la politique financière.

Les principaux dirigeants opérationnels du Groupe sont conduits à exposer aux administrateurs les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'actions leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies réunissant l'ensemble des administrateurs, avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels, financiers, et de l'Audit Interne de la Société, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, e-mail ou appel téléphonique.

Le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois au cours de l'exercice 2002-2003, en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an. Le taux de présence moyen a été de l'ordre de 82 %.

La Charte de l'Administrateur

- Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions Sodexho Alliance.
- Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de Sodexho Alliance doit se considérer tenu au secret professionnel. À ce titre, pendant une période de trois mois précédant les Conseils d'Administration arrêtant les comptes semestriels et annuels, il lui est interdit d'effectuer toute opération sur des valeurs mobilières de Sodexho Alliance.
- Sauf cas de force majeure, tout administrateur de Sodexho Alliance a l'obligation d'assister aux assemblées générales des actionnaires.

Répartition des jetons de présence

Les jetons de présence, dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale, ont été répartis par le Conseil d'Administration en fonction des critères suivants :

- 70 % pour l'assiduité à la participation aux réunions du Conseil,
- 5 % pour la part supplémentaire attribuée au Président du Conseil,
- 25 % pour la participation à des Comités.

Pour l'exercice 2002-2003, le montant global des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 118 400 euros pour un montant de 150 000 euros voté par l'Assemblée.

Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a désigné un de ses membres pour conduire l'évaluation de son propre fonctionnement en s'appuyant sur des questionnaires individuels. Les résultats de cette étude seront présentés au Président puis débattus au sein du Conseil afin de procéder, le cas échéant, à des améliorations dans le Règlement Intérieur.

Renseignements concernant les administrateurs

Pierre BELLON

Né le 24 janvier 1930
Marié, 4 enfants
Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC)

Carrière
Entré en 1958 à la Société d'Exploitations Hôtelières, Aériennes, Maritimes et Terrestres comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.
Il fonde, en 1966, Sodexho SA, devenue en 1997 Sodexho Alliance SA, société dont il est actuellement Président-Directeur Général.
Président-Directeur Général de Bellon SA, holding familial de contrôle de Sodexho Alliance, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002.
Il est, depuis février 2002, Président du Conseil de Surveillance.

Il a été, par ailleurs :
- Président National du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (ex-Centre des Jeunes Patrons) de 1968 à 1970.
- Président du Syndicat National des Chaînes d'Hôtels et de Restaurants de 1972 à 1975.
- Membre du Conseil Économique et Social de 1969 à 1979.

Il est également :
- Membre du Conseil Exécutif du MEDEF depuis 1976 et Vice-Président depuis 1981.
- Président fondateur de l'Association Progrès du Management (APM).
- Administrateur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

Autres mandats sociaux
- Air Liquide (Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 15 mai 2003).
- Pinault-Printemps-Redoute (Membre du Conseil de Surveillance).
- Il est également administrateur de différentes sociétés du Groupe Sodexho.

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 12 900

En outre, il détient conjointement avec ses enfants 54,9 % des actions de la société Bellon SA, propriétaire de 38,63 % du capital de Sodexho Alliance.

Rémi BAUDIN

Né le 19 octobre 1930
Marié, 4 enfants
Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC)

Carrière
Après de nombreuses missions à l'étranger, de 1957 à 1965, au sein de la SEMA (Société de conseil en organisation), Rémi Baudin participe à la création de Sodexho aux côtés de Pierre Bellon. Il réorganise et gère le secteur avitaillement maritime (1965-1969), puis crée une joint-venture avec Sonatrach (Gestion de Bases-Vie) et dirige la filiale commune avec Sonatrach en Algérie (1969-1970). Il prend la Direction de la Restauration Collective France et implante Sodexho en Belgique (1971-1976), puis la Direction France et Afrique avec l'ouverture du Cameroun, du Nigeria, de la Côte d'Ivoire, de l'Angola, du Bénin, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye (1977-1982). Il assure ensuite la Direction Restauration Collectivités France et Europe (1982-1992).

Il fonde, par ailleurs, le FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective, dont il est le Président Fondateur.

- Bellon SA (Président du Conseil de Surveillance de 1996 à 2002 et Vice-Président depuis).
- Sodexho Alliance (Vice-Président du Conseil d'Administration).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 2 941

Astrid BELLON

Née le 16 avril 1969
Diplômée de ESLSCA
Master of Art en Cinema Studies à New York City

Carrière
Depuis 1999, elle travaille dans la production audiovisuelle et a créé en 2001 la société "Les Films d'à Côté" dont elle est actionnaire.

- Bellon SA (Membre du Directoire)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 37 683

Bernard BELLON

Né le 11 août 1935
Marié, 3 enfants
Diplômé en Lettres Modernes IAE Aix-Marseille

Carrière
D'abord Directeur de la Compagnie Hôtelière du Midi (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du Groupe CIC-Banque de l'Union Européenne, de 1970 à 1988. En 1988, il fonde la société de capital risque Finadvance SA et en assure la Présidence depuis cette date.

- Bellon SA (Membre du Conseil de Surveillance)

Autres mandats sociaux
- Perfin SA (Administrateur-Délégué)
- CIC France (Administrateur)
- Allios Industrie (Administrateur)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 376 732

François-Xavier BELLON

Né le 10 septembre 1965
Marié, 3 enfants
Diplômé de l'European Business School

Carrière
Il commence sa carrière dans l'activité de travail temporaire, comme Chef d'agence à Adia France (1990-1991), puis à Barcelone à Ecco Espagne de 1992 à 1995 où il est Chef d'agence, puis Directeur Commercial et Directeur Régional Catalogne de 1993 à 1995.
Il rejoint le Groupe en septembre 1995 en tant que Responsable de secteur, puis Responsable de Développement dans le segment de la Santé en France. Depuis 1999, il est Directeur Général de Sodexho Mexique.

- Bellon SA (Membre du Directoire)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 37 343

Sophie CLAMENS

Née le 19 août 1961
Mariée, 4 enfants
Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales du Nord

Carrière
Conseil en fusions/acquisitions au Crédit Lyonnais, New York, pour la clientèle française de la banque (1985-1987), puis correspondante commerciale à New York pour de grands couturiers européens (Chanel, Valentino, Ungaro, Armani…) (1987-1992).
Elle rejoint le Groupe en 1994 en tant qu'analyste développement à la Direction Financière, puis chargée d'Études financières.
Depuis 2002, elle assure la fonction de Directeur du Contrôle de Gestion Stratégique à la direction du Plan Groupe.
- Bellon SA (Présidente du Directoire depuis 2002).
- Sodexho Alliance (Secrétaire du Comité d'Audit)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 7 964

Paul JEANBART

Né le 23 août 1939
Marié, 3 enfants
Ingénieur civil

Carrière
Cofondateur, partenaire et dirigeant du Groupe Rolaco depuis 1967.

Autres mandats sociaux
- Oryx Finance Limited, Grand Cayman (Président).
- Hôtels Intercontinental Genève (Président du Conseil d'Administration).
- Rolaco Holding S.A. (Administrateur-Délégué).
- Semiramis Hotel Co., Delta International Bank, XL CAPITAL Limited et Nasco Insurance Group (Membre du Conseil d'Administration).
- Club Méditerranée SA (Membre du Conseil de Surveillance).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400

Charles MILHAUD

Né le 20 février 1943
Marié, 2 enfants
Diplômé d'Études Supérieures de Mathématiques, Physique et Chimie

Carrière

Entré à la Caisse d'Epargne en 1964, il devient Directeur Général de la Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse en 1983 et également Membre du Conseil de Surveillance du Centre National des Caisses d'Epargne (CENCEP).
En 1995, il est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration de la Caisse Centrale des Caisses d'Epargne.
En 1999, lors de la fusion de ces deux entités et la création de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), il devient Président du Directoire.

Autres mandats sociaux
- Eulia Compagnie Financière (Président du Conseil d'Administration et Directeur Général).
- Crédit Foncier de France (Président du Conseil de Surveillance).
- Financière Océor (Président du Conseil de Surveillance).
- CNP Assurance (Membre du Conseil de Surveillance).
- Sopassure et Banque internationale des Mascareignes (Administrateur).
- Banque de Tahiti, Holassure, Banque des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon, Banque des Antilles Françaises, Crédit Saint-Pierrais, Banque de la Réunion et Banque de Nouvelle-Calédonie (Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'Administration).
- CM Investissements Sarl (Gérant).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400

François PÉRIGOT

Né le 12 mai 1926
Marié
Diplômé d'Études Supérieures de Droit et de l'Institut d'Études Politiques de Paris

Carrière

Président-Directeur Général de Thibaud Gibbs et Compagnie de 1968 à 1970, il prend ensuite les fonctions de Président-Directeur Général du Groupe Unilever en Espagne, puis de Président-Directeur Général d'Unilever en France (1971-1986).
Président de la Compagnie du Plâtre (1986 à 1998), il est nommé Vice-Président, puis Président de l'UNICE (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe) (1988-1998).

Il a été, par ailleurs :
- Président de l'Institut de l'Entreprise (1983-1986).
- Président du Conseil National du Patronat Français (1986-1994).
- Membre du Comité Directeur de la Chambre de Commerce Internationale (1987-1989).
- Membre du Conseil Économique et Social (1989-1999).
- Président de la Chambre de Commerce Franco-Néerlandaise (1996-2002).

Il est :
- Président du MEDEF International depuis 1997.
- Président de l'Organisation Internationale des Employeurs depuis juin 2001.

Autres mandats sociaux
- Astra Calvé (Administrateur)
- Lever (Administrateur)
- CDC Participations (Administrateur)
- OENEO (Administrateur)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400

Édouard de ROYÈRE

Né le 26 juin 1932
Marié, 3 enfants
Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris

Carrière

Après avoir été Fondé de pouvoir au Crédit Lyonnais, puis Directeur à l'Union Immobilière et Financière, il entre à L'Air Liquide en 1966, où il assure successivement les fonctions de direction du Secrétariat de la Direction Générale, de Chef de Service des Titres et Assemblées et, en 1967, de Secrétaire Général.
Après avoir été Administrateur de L'Air Liquide de 1971 à 2001, Directeur Général Adjoint de la société en 1979, Vice-Président en 1982 et Président-Directeur Général, de 1985 à 1995, il en devient :
- Membre du Conseil de Surveillance depuis 2001.

Il est nommé Président d'Honneur de L'Air Liquide en 1997.
Il est également Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

Autres mandats sociaux
- Danone (Administrateur jusqu'en avril 2003).
- L'Oréal (Administrateur jusqu'en mai 2003).
- Michelin (Membre du Conseil de Surveillance).

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 3 587

Nathalie SZABO

Née le 26 janvier 1964
Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge
Diplômée de l'European Business School

Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. À partir de 1989, elle est responsable commerciale de Scott Traiteur, puis directrice commerciale du Pavillon Royal.

Elle rejoint le Groupe Sodexho en mars 1996 comme directrice commerciale de Sodexho Prestige en France. Elle devient chef de secteur en 1999 et depuis septembre 2003, elle est Directrice de Sodexho Prestige.
- Bellon SA (Membre du Directoire)

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 1 147

H.J. Mark TOMPKINS

Né le 2 novembre 1940
Marié, 3 enfants
Maîtrise de sciences naturelles et d'économie à l'Université de Cambridge et M.B.A. obtenu à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires)

Carrière

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez Samuel Montagu & Company (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour Booz Allen & Hamilton des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux États-Unis.
Il rejoint, en 1972, le groupe Slater Walker Securities et devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Haussmann, cotée à Paris. À partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux États-Unis. À partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du commerce de gros et de la distribution, du tourisme et des loisirs et de différentes sociétés industrielles.

Autres mandats sociaux
Il est ou a été également membre du Conseil d'Administration des entreprises :
- Baobaz SA (jusqu'au 22/10/2003).
- Bio Projects International Plc. (jusqu'au 01/09/2003).
- Calcitech Ltd.
- Healthcare Enterprise Group Plc.
- Partners Holdings Plc. (jusqu'au 31/10/2002).
- Kingkaroo (Pty) Ltd.

Nombre d'actions Sodexho Alliance détenues : 400

Rémunérations des mandataires sociaux et des dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2002-2003

Montant des rémunérations et avantages de toute nature versés aux membres du Conseil d'Administration (art. L 225-102-1 du Code de commerce)

	Total	Sodexho Alliance	Bellon SA
En euros	[2]	Jetons de présence	[3]
Pierre Bellon	646 372	12 800	330 480
Rémi Baudin	14 300	12 800	1 500
Astrid Bellon	59 800	6 400	53 400
Bernard Bellon	7 900	6 400	1 500
François-Xavier Bellon	256 773	6 400	112 900
Sophie Clamens	134 800	12 800	122 000
Patrice Douce [1]	35 460	3 200	
Paul Jeanbart	12 800	12 800	
Charles Milhaud	3 200	3 200	
François Périgot	12 800	12 800	
Édouard de Royère	12 800	12 800	
Nathalie Szabo	106 608	6 400	67 900
Mark Tompkins	9 600	9 600	

(1) Administrateur de la Société jusqu'au 4 février 2003.
(2) Total incluant les jetons de présence versés par Sodexho Alliance et les rémunérations de toute nature versées pour des fonctions exercées dans les sociétés Bellon SA et Sodexho Alliance.
(3) Rémunérations de toute nature versées pour des fonctions exercées dans la société Bellon SA.

Montant des rémunérations et avantages de toute nature versés aux Directeurs Généraux Délégués (art. L 225-102-1 du Code de commerce)

La rémunération comprend le salaire de base, la prime d'objectifs et la valeur des avantages en nature. La prime d'objectifs, qui représente une part importante de la rémunération, varie en fonction des résultats annuels obtenus.

Directeur Général Délégué	Partie fixe [1]	Partie variable [2]	Total en euros
Jean-Michel Dhenain [3]	284 564	149 732	434 296
Albert George [4]	252 671	158 795	411 466
Michel Landel [3]	538 598	309 075	847 673

(1) Salaire de base, avantages en nature, retraite supplémentaire.
(2) Primes d'objectifs et Restricted Share Units arrivées à échéance en décembre 2002.
(3) Directeur Général Délégué de la Société depuis le 12 juin 2003.
(4) Directeur Général Délégué de la Société jusqu'au 12 juin 2003, en longue maladie depuis janvier 2003.

Montant des rémunérations et avantages de toute nature versés aux membres du Comité Exécutif supporté par Sodexho Alliance

Le montant global des rémunérations allouées par le Groupe aux sept membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2003 s'élève à 2 682 582 euros pour l'exercice 2002-2003. Ce montant comprend une part fixe de 1 848 557 euros et une part variable de 834 025 euros.

Politique d'attribution des stock-options

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe Sodexho a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Options conférées au personnel sur les actions de la Société

Jusqu'en 1999, treize plans avaient conféré des stock-options à un nombre limité de salariés. Depuis 2000, le Conseil d'Administration a décidé d'élargir à un beaucoup plus grand nombre de dirigeants l'attribution des stock-options, car cette politique renforce la communauté d'intérêts des dirigeants et des actionnaires.

Date du Conseil d'Administration Nature des options	Nombre total d'options attribuées (6)	Options attribuées aux principaux dirigeants (5)	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice En euros	Nombre d'options non levées au 31/08/2003 (4)
11/12/1997 (2) Options de souscription	(1) 103 066	16 359	11/12/2001	10/12/2003	(1) 27,11	53 168
10/12/1998 (2) Options de souscription	(1) 25 766	19 631	10/12/2002	09/12/2003	(1) 38,17	23 721
23/02/1999 (2) Options de souscription	(1) 16 359	0	23/02/2003	22/02/2004	(1) 37,17	16 359
25/01/2000 (2) Options d'achat	(1) 274 709	22 578	01/03/2004	24/01/2005	(1) 39,86	215 757
04/04/2000 (2) Options d'achat	(1) 14 117	0	01/03/2004	24/01/2005	(1) 39,86	7 489
24/01/2001 (3) Options d'achat	(1) 356 392	25 767	01/03/2005	23/01/2006	(1) 48,42	319 135
11/01/2002 (3) Options d'achat (A)	470 740	46 500	11/01/2006	10/01/2007	47	429 640
11/01/2002 (3) Options d'achat (B)	1 186 542	60 000	11/01/2006	10/01/2008	47	1 121 617
17/09/2002 (3) Options d'achat	12 000	0	01/04/2006	31/03/2008	47	12 000
10/10/2002 (3) Options d'achat (A)	1 820	0	10/10/2006	09/10/2007	21,87	1 750
10/10/2002 (3) Options d'achat (B)	1 400	0	10/10/2006	09/10/2007	21,87	1 400
27/01/2003 (3) Options d'achat (A)	1 147 100	214 000	27/01/2004	26/01/2009	24	1 130 300
27/01/2003 (3) Options d'achat (B)	1 713 950	40 000	27/01/2004	26/01/2009	24	1 705 340
27/01/2003 (3) Options d'achat (C)	56 750	0	27/01/2004	26/01/2009	24	56 750
12/06/2003 (3) Options d'achat (B)	84 660	0	27/01/2004	26/01/2009	24	84 660

(1) Après ajustement à la suite des augmentations de capital d'avril 1998 et de juillet 2001, après division par quatre du nominal en mars 2001 et après conversion des prix d'exercice en euros.
(2) Suivant autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 1996.
(3) Suivant autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 février 2000.
(4) Hors départs des bénéficiaires.
(5) Options attribuées aux membres actuels du Comité Exécutif.
(6) Options portant sur des titres de Sodexho Alliance.
(A) Plan réservé aux salariés non américains.
(B) Plan réservé aux salariés américains.
(C) Plan réservé aux salariés américains non-résidents aux États-Unis.

Attributions et levées d'options sur les actions de la Société intervenues au cours de l'exercice

Attributions et levées d'options des mandataires sociaux

Mandataires sociaux	Nombre d'options attribuées pendant l'exercice [1]	Prix d'exercice En euros	Date de levée	Plan d'options correspondant	Nombre d'options levées pendant l'exercice
Jean-Michel Dhenain	43 000	24	Du 27/01/2004 au 26/01/2009 [2]	27/01/2003	0
Albert George	80 000	24	Du 27/01/2004 au 26/01/2009 [2]	27/01/2003	0
Michel Landel	60 000	24	Du 27/01/2004 au 26/01/2009 [2]	27/01/2003	0

(1) Options portant sur des titres de Sodexho Alliance.
(2) Options exerçables par tranches de 25 % à chaque anniversaire du plan. Au 4e anniversaire du plan, 100 % des options sont exerçables.

Attributions et levées d'options des 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé

Nombre d'options attribuées pendant l'exercice [1]	Prix d'exercice En euros	Date de levée	Plan d'options correspondant	Nombre d'options levées pendant l'exercice
361 000	24	Du 27/01/2004 au 26/01/2009 [2]	27/01/2003	0

(1) Options portant sur des titres de Sodexho Alliance.
(2) Options exerçables par tranches de 25 % à chaque anniversaire du plan. Au 4e anniversaire du plan, 100 % des options sont exerçables.

> La communication financière

À l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, Sodexho Alliance s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

Principes guidant notre politique de communication financière

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur ses places de cotation : Euronext Paris et le New York Stock Echange (NYSE), Sodexho Alliance et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous ses actionnaires.

Porte-parole du Groupe

Seuls les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Président-Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur des Relations Investisseurs en tant que porte-parole du Groupe.

Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière, de la Communication et des Ressources Humaines est chargé d'élaborer la communication financière.

Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de Bourse sont diffusées avant l'ouverture de la bourse de Paris. Après approbation des informations par le Président-Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de la communauté financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment. L'information financière est disponible sur notre site Internet (www.sodexho.com). Sodexho Alliance ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

Code de Conduite des Cadres Dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de Sodexho Alliance dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté en 2003, un Code de Conduite à l'usage de ses Cadres Dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de Sodexho ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

Une information régulière et transparente

Le site Internet de Sodexho Alliance a été conçu pour permettre à nos actionnaires d'y consulter, en temps réel, le cours de Bourse de notre action, mais aussi de suivre le déroulement des assemblées et des réunions d'analystes, et de poser leurs questions en direct. Sont également mis à leur disposition de nombreux documents d'information tels que le rapport annuel, le rapport annuel abrégé, le texte intégral du Code de Conduite des Cadres Dirigeants, les présentations des réunions d'analystes, les communiqués et les dossiers de presse. "Best Of", magazine international du Groupe, leur est aussi adressé.

Des rencontres périodiques et des contacts permanents

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, Sodexho Alliance multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière. Pour la publication des résultats semestriels et des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, trois grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques trimestrielles animées par les Directeurs Généraux Délégués et le Directeur Financier.

Par ailleurs, le Groupe convie régulièrement les investisseurs à des réunions en Europe et aux États-Unis, qui sont autant d'occasions de dialoguer librement, et propose aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe. Sodexho Alliance participe également aux présentations sectorielles des brokers.

Les avantages de l'inscription au nominatif

L'inscription des titres Sodexho Alliance au nominatif permet à nos actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux Assemblées Générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie de notre Groupe.

Le service des titres de Sodexho Alliance est assuré par la Société Générale qui est, en outre, mandatée par Sodexho Alliance pour la gestion des comptes nominatifs purs.

Vos contacts

Pour tout renseignement, téléphonez à :
Société Générale Nantes : +33 (0) 2 51 85 52 47
Sodexho Alliance : +33 (0) 1 30 85 72 03

Vos rendez-vous

Chiffre d'affaires du premier trimestre
07 janvier 2004

Assemblée Générale
03 février 2004

Chiffre d'affaires du premier semestre
07 avril 2004

Résultats semestriels
06 mai 2004

Chiffre d'affaires à neuf mois
07 juillet 2004

Chiffre d'affaires de l'exercice
06 octobre 2004

Résultats annuels
18 novembre 2004

Assemblée Générale
8 février 2005

Ce calendrier est régulièrement actualisé sur notre site Internet : www.sodexho.com

Comment obtenir l'information ?

Par écrit
Sodexho Alliance,
Relations Investisseurs B.P. 100,
78883 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Sur le site internet
de Sodexho Alliance
www.sodexho.com

Par audiotel
(33) (0) 8 91 67 19 66
(0,225 euro la minute)

Par téléphone, télécopie
Jean-Jacques Vironda,
Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0) 1 30 85 72 03
Fax : +33 (0) 1 30 85 50 05

Par e-mail
jeanjacques.vironda@sodexhoalliance.com

Jean-Jacques VIRONDA
RELATIONS INVESTISSEURS

L'action Sodexho Alliance

L'action Sodexho Alliance est cotée sur le premier marché d'Euronext Paris (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice CAC 40 depuis le 22 mai 1998. Depuis le 3 avril 2002, Sodexho Alliance est également cotée sur le New York Stock Exchange (NYSE) sous le symbole SDX.

La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 31 août 2003, l'action cotait 26,7 euros (séance du 29 août 2003). La valeur de l'action a donc été multipliée par 17, alors que sur la même période, le CAC 40 a été multiplié par 9, soit une progression de Sodexho Alliance de 2 fois supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en Bourse, le titre Sodexho Alliance a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 15 %.

Dans un environnement boursier fortement perturbé, l'action Sodexho Alliance s'est repliée de 10 % au cours de l'exercice social 2002-2003, alors que le CAC 40 progressait de 1 %. Le ralentissement économique a pesé sur la croissance de notre chiffre d'affaires dans le segment Entreprises et la baisse du dollar a particulièrement pénalisé des valeurs, comme Sodexho Alliance, fortement implantées aux États-Unis.

Cours de l'action Sodexho Alliance

DU 01/09/2002 AU 29/08/2003 (EN EUROS)

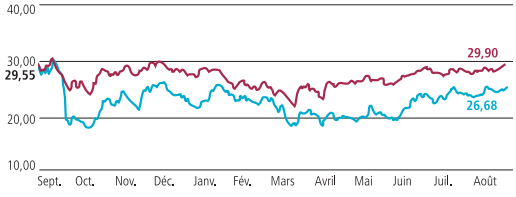

Source Sodexho

Cours ajusté de l'action Sodexho Alliance

DEPUIS SA COTATION EN BOURSE JUSQU'AU 29 AOÛT 2003 (EN EUROS)

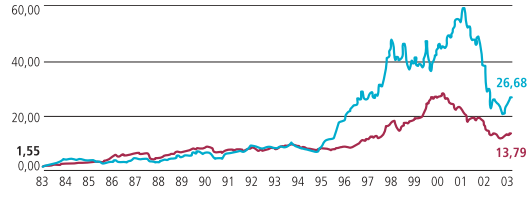

Source Sodexho

Cours ajusté de l'action Sodexho Alliance

DU 01/09/2002 AU 31/08/2003 (EN EUROS)

Cours au 01/09/2002		29,55
Cours extrêmes :	plus bas	17,95
	plus haut	30,83
Cours au 31/08/2003		26,68

Volume moyen des transactions par séance

Titres	761 423
Capitaux (en euros)	17 151 638

Source Euronext

Les volumes au NYSE depuis la cotation du 3 avril 2002 ne sont pas significatifs (volume moyen inférieur à 2 000 actions).

Dividende

DU 31/08/1999 AU 31/08/2003

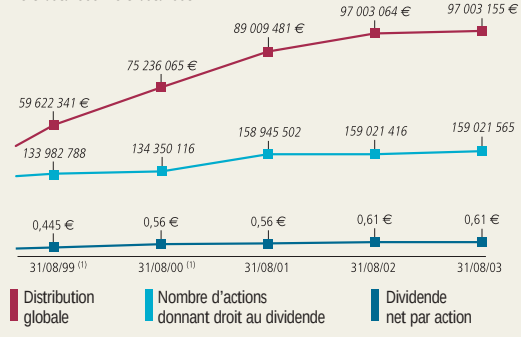

(1) Le nombre d'actions et le dividende ont été ajustés de la division du nominal intervenue le 7 mars 2001.

Bénéfice net par action (1) | Dividende net par action (2) |

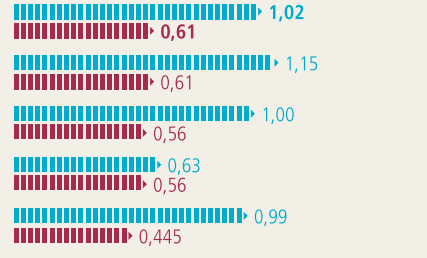

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne mensuelle).
(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.
(3) Le bénéfice net par action et le dividende net par action ont été ajustés de la division du nominal intervenue le 7 mars 2001.

Dividende de l'exercice 2002-2003 et rendement

Dividende net	€ 0,610
Avoir fiscal	€ 0,305
Revenu global	€ 0,915
Taux de rendement global sur le cours au 31/08/03	3,4 %

Le délai de prescription des dividendes est de 5 ans à compter de la date de mise en paiement. Les dividendes, dont le paiement n'a pas été demandé, sont reversés à la Caisse des dépôts et consignations.

Le bon de souscription d'actions (BSA) 1996

Le bon de souscription d'actions est coté sur le marché au comptant de la cote officielle de la Bourse de Paris depuis le 11 juin 1996.

Jusqu'au 6 novembre 1997, chaque bon de souscription donnait le droit de souscrire 1 action Sodexho Alliance au prix de 2 700 francs (411,61 euros). À la suite de l'ajustement résultant de l'augmentation de capital de novembre 1997, chaque bon de souscription donnait le droit de souscrire 1,02 action Sodexho Alliance au prix de 2 700 francs (411,61 euros). Depuis la division du nominal par 4 (intervenue le 7 mars 2001) et à l'issue de l'augmentation de capital du 4 juillet 2001, chaque bon de souscription donne le droit de souscrire 16,66 actions Sodexho Alliance au prix de 411,61 euros jusqu'au 7 juin 2004.

Évolution du cours du BSA

DU 01/09/2002 AU 31/08/2003 (EN EUROS)

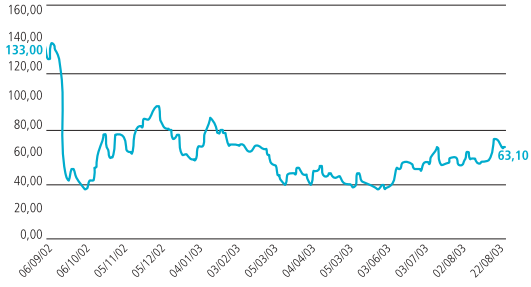

Source Sodexho

Bons émis	400 000
Bons en circulation au 31 août 2003	374 773
Bons en circulation au 15 novembre 2003	374 773

Cours du BSA

DU 01/09/2002 AU 31/08/2003 (EN EUROS)

Cours au 01/09/2002		140
Cours extrêmes :	plus bas	32
	plus haut	146
Cours au 31/08/2003		63

Volume moyen des transactions par séance

Titres	454
Capitaux	€ 25 004

Source Euronext

Le capital

Tableau d'évolution du capital

DU 01/09/02 AU 15/11/2003

	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 01/09/2002		159 021 416	**636 085 664**
	Exercice de 9 bons de souscription d'actions	149	596
Capital au 31/08/2003		159 021 565	**636 086 260**
Capital au 15/11/2003		159 021 565	**636 086 260**

Sodexho : un Groupe indépendant

Sodexho demeure un Groupe indépendant. Au 31 août 2003, il compte 78 153 actionnaires dont 34 599 adhérents à des plans d'actionnariat salarié.

Son capital est détenu par :

Société Bellon SA		38,63 %
Salariés		1,67 %
Actions autodétenues		1,59 %
Actionnaires français		36,88 %
	Individuels	*7,67 %*
	Institutionnels	*29,21 %*
Actionnaires étrangers		21,23 %

Il n'y a aucun actionnaire connu, autre que la société Bellon SA et la Caisse des dépôts et consignations, qui détienne plus de 5 % du capital social ou des droits de vote.

Répartition du capital au 31 août 2003

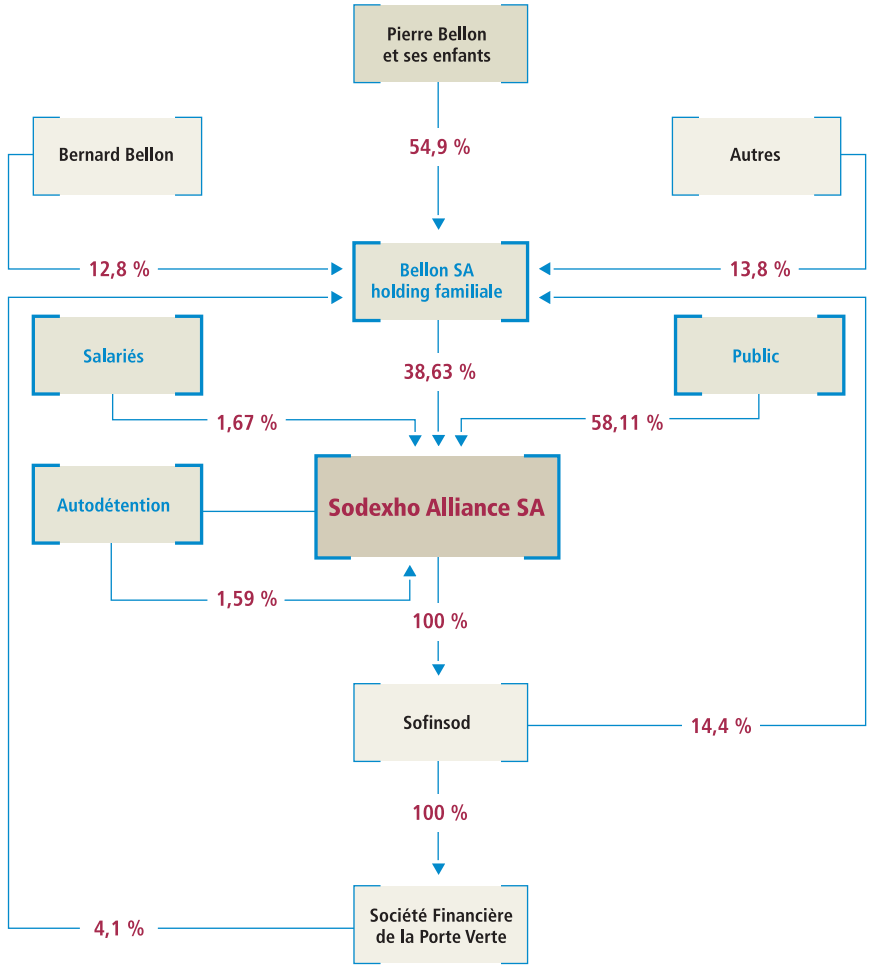

Sodexho dans le monde

Pour vous...

... nous sommes présents dans 76 pays

> La politique de marque

Une marque unique, connue et reconnue au niveau mondial

Dans les activités de services, la marque est aujourd'hui un facteur fondamental de différenciation, de fidélisation et de mobilisation interne. Elle véhicule l'image et les valeurs de l'entreprise auprès de ses publics. Vecteur de notoriété, la marque constitue un atout majeur lors d'alliances ou d'acquisitions.

C'est pourquoi le Groupe s'est donné pour objectif de devenir l'une des grandes marques, connue et reconnue comme la référence sur ses marchés.

La réalisation de cet objectif implique de capitaliser sur une marque mondiale unique – Sodexho – déclinée par activité et par segment, l'utilisation du nom Sodexho Alliance étant réservée au holding du Groupe coté à Euronext Paris et au New York Stock Exchange.

> Les étapes de la croissance

66

Sodexho est créé à Marseille par Pierre Bellon. L'expérience acquise, pendant plus de 60 ans, par sa famille dans l'hôtellerie maritime est mise au service des collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux.

68

Sodexho s'établit dans la région parisienne.

71>78

Première implantation internationale de Sodexho en Belgique. Développement de l'activité Bases-Vie en Afrique, puis au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique et en Allemagne : les Chèques de Services.

83

Introduction à la Bourse de Paris.

85>93

Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe de l'Est.

95

Alliances avec Gardner Merchant en Grande-Bretagne et Partena en Suède : Sodexho devient le n° 1 mondial de la restauration collective.

96

Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil, avec l'acquisition de Cardàpio.

97

Alliance avec Universal Ogden Services, le leader américain de la gestion de Bases-Vie. Changement de la dénomination sociale de la société holding en Sodexho Alliance.

98

Création de la société Sodexho Marriott Services, détenue à 48,4 % par Sodexho, qui devient le n° 1 de la restauration et des services en Amérique du Nord.
Association avec Luncheon Tickets, 2e émetteur argentin de chèques de services.
Entrée du titre Sodexho Alliance dans l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris.

99

Acquisition de la société Refeicheque : Sodexho devient le n° 2 des titres de services au Brésil.

00

Albert George est nommé Directeur Général Délégué de Sodexho Alliance. Sodexho Alliance et Universal Services créent Universal Sodexho, le 1er groupe de Gestion Bases-Vie en Amérique du Nord comme dans le monde.

01

Sogeres (France) et Wood Dining Services (États-Unis) rejoignent le Groupe (avril). Cession des 8 % détenus par Sodexho dans Corrections Corporation of America (mai). Acquisition par Sodexho Alliance des 53 % du capital de Sodexho Marriott Services détenus par le public. Sodexho Marriott Services devient filiale à 100 % du Groupe sous le nom de Sodexho, Inc. (juin).

02

Le 3 avril, le titre Sodexho Alliance est introduit à la Bourse de New York (New York Stock Exchange).
Ouverture de deux nouvelles filiales au Portugal et en Grèce.

03

Jean-Michel Dhenain et Michel Landel sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à Albert George (juin).

> SODEXHO Restauration et Services

a

AFRIQUE DU SUD
SODEXHO
RIVONIA
Tél. +27 11 803 66 00
Fax +27 11 803 67 85

ALLEMAGNE
ALTYS
Tél./Fax. + 49 21 04 13 97 25
www.altys.de

SODEXHO
HOCHHEIM
Tél. +49 61 46 60 20
Fax +49 61 46 90 49 29
www.sodexho.de

ANGOLA
SODEXHO
Bases-Vie
LUANDA
Tél. +244 2 33 30 23
Fax +244 2 37 10 38

ARABIE SAOUDITE
NCMS
Bases-Vie
RIYAD
Tél. +966 1 478 52 80
Fax +966 1 477 72 51

ARGENTINE
SODEXHO
BUENOS AIRES
Tél. +54 11 4342 9763
Fax +54 11 4343 5958
www.sodexho-ar.com

AUSTRALIE
SODEXHO
ALTYS
SYDNEY
Tél. +61 2 9213 6100
Fax +61 2 9213 6111
www.sodexho-au.com

AUTRICHE
SODEXHO
ALTYS
VIENNE
Tél. +43 1 32 86 057
Fax +43 1 32 86 057-300
www.sodexho-catering.at
www.e-altys.com

b

BELGIQUE
ALTYS
Tél. +32 2 679 13 55
Fax +32 2 679 12 51
www.e-altys.com

SODEXHO
BRUXELLES
Tél. +32 2 679 12 11
Fax +32 2 679 14 56
www.sodexho.be

BRÉSIL
SODEXHO
SÃO PAULO
Tél. +55 11 5693 5000
Fax +55 11 5686 8400
www.sodexho.com.br

c

CAMEROUN
SODEXHO
Bases-Vie
DOUALA
Tél. +237 342 82 80
Fax +237 968 49 95

CANADA
SODEXHO
BURLINGTON - Ontario
Tél. +1 905 632 85 92
Fax +1 905 632 56 19
www.sodexhoCA.com

CHILI
SODEXHO
SANTIAGO DU CHILI
Tél. +56 28 100 100
Fax +56 28 100 501
www.sodexho-cl.com

SIGES
SANTIAGO DU CHILI
Tél. +56 28 100 125
Fax +56 28 100 524

CHINE
SODEXHO
SHANGHAI
Tél. +86 21 62 09 60 08
Fax +86 21 62 09 60 09
www.sodexho-cn.com

COLOMBIE
SODEXHO
SANTA FÉ DE BOGOTÁ
Tél. +57 1 62 90 805
Fax +57 1 62 03 929

CONGO
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
POINTE NOIRE
Tél. +242 94 19 70
Fax +242 94 09 29

CORÉE DU SUD
SODEXHO
SÉOUL
Tél. +82 25 94 29 43
Fax +82 25 94 29 44
www.sodexho-kr.com

COSTA RICA
SODEXHO
SAN JOSÉ
Tél. +506 29 64 730
Fax +506 29 63 687

CÔTE D'IVOIRE / GHANA
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
ABIDJAN
Tél. +225 22 40 91 40/41/42
Fax +225 22 40 91 44

d

DANEMARK
SODEXHO
MIDDELFART
Tél. +45 63 41 02 22
Fax +45 63 41 02 33

e

ÉMIRATS ARABES UNIS
KELVIN CATERING SERVICES
Bases-Vie
ABU DHABI
Tél. +971 2 64 485 30
Fax +971 2 64 475 74

ESPAGNE
SODEXHO
BARCELONE
Tél. +34 93 63 52 200
Fax +34 93 63 08 885

ÉTATS-UNIS
BATEAUX NEW YORK
NEW YORK, NY
Tél. +1 212 352 9009
Fax +1 212 352 1367
www.bateauxnewyork.com

DOYON UNIVERSAL SERVICES
Bases-Vie
ANCHORAGE, AK
Tél. +1 907 522 1300
Fax +1 907 522 3531

SODEXHO
GAITHERSBURG, MD
Tél. +1 301 987 4000
Fax +1 301 987 4439
www.sodexho-usa.com

SPIRIT CRUISES
NORFOLK, VA
Tél. +1 757 627 2900
Fax +1 757 640 9315
www.spiritcruises.com

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
HARAHAN, LA
Tél. +1 504 733 5761
Fax +1 504 731 1679
www.universalsodexho.com

f

FINLANDE
SODEXHO
HELSINKI
Tél. +358 9 683 47 20
Fax +358 9 540 77 110
www.sodexho.fi

FRANCE
SODEXHO
Direction Générale
Entreprises et Administrations
Santé / Seniors
SIGES
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. +33 1 30 85 75 00
Fax +33 1 30 43 09 58

SODEXHO
Éducation
PLAISIR
Tél. +33 1 30 07 62 00
Fax +33 1 30 07 62 01
www.sodexhoeducation.com

ALTYS
NANTERRE
Tél. +33 1 55 69 32 32
Fax +33 1 55 69 32 40
www.altys.fr

BATEAUX PARISIENS
PARIS
Tél. +33 1 44 11 33 44
Fax +33 1 45 56 07 88
www.bateauxparisiens.com

SODEXHO PRESTIGE
PARIS
Tél. +33 1 46 99 25 50
Fax +33 1 46 99 35 48
www.sodexho-prestige.fr

SOGERES
BOULOGNE
Tél. +33 1 46 99 33 33
Fax +33 1 46 05 55 59
www.sogeres.fr

L'AFFICHE
BOULOGNE
Tél. +33 1 49 99 35 00
Fax +33 1 46 05 35 48
www.laffiche.fr

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
Direction Générale
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. +33 1 30 85 75 00
Fax +33 1 30 85 54 50
www.universalsodexho.com

g

GABON
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
PORT-GENTIL
Tél. +241 55 22 77
Fax +241 56 56 53

GHANA (voir Côte d'Ivoire)

GRÈCE
SODEXHO
ATHÈNES
Tél. +30 210 6254 950
Fax +30 210 6254 954
www.sodexho-gr.com

GUADELOUPE
SODEXHO
BAIE MAHAULT
Tél. +33 5 90 38 24 62
Fax +33 5 90 25 08 87

GUINÉE ÉQUATORIALE
SODEXHO
Bases-Vie
MALABO
Tél. +240 94 824
Fax +240 94 823

GUYANE
SODEXHO
KOUROU
Tél. +33 5 94 32 72 21
Fax +33 5 94 32 87 57

h

HONGRIE
SODEXHO
BUDAPEST
Tél. +36 1 206 20 16
Fax +36 1 206 20 15

i

ÎLE DE LA RÉUNION
SODEXHO
SAINTE CLOTILDE
Tél. +33 2 62 73 18 32
Fax +33 2 62 73 18 40

INDE
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
MUMBAI
Tél. +91 22 2830 3650
Fax +91 22 2830 3653

INDONÉSIE
UNIVERSAL OGDEN
Bases-Vie
JAKARTA
Tél. +62 21 718 22 30
Fax +62 21 719 69 81

IRLANDE
SODEXHO
DUBLIN
Tél. +353 1 283 3654
Fax +353 1 283 3991
www.sodexho.ie

ITALIE
SODEXHO
MILAN
Tél. +39 02 69 68 41
Fax +39 02 68 87 169
www.sodexho-it.com

j

JAPON
LEOC
TOKYO
Tél. +81 3 57 74 75 00
Fax +81 3 57 74 75 55
www.leoc-j.com

k

KAZAKHSTAN
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
ALMATY
Tél. +7 3272 980 250
Fax +7 3272 980 251/65

KOWEÏT
TARIQ AL GHANIM
Bases-Vie
AL SHUWAIKH
Tél. +965 488 00 34
Fax +965 489 47 45

L

LIBAN
SODEXHO
Bases-Vie
BEYROUTH
Tél. +961 1 611 186/7
Fax +961 1 611 188

LUXEMBOURG
SODEXHO
Tél. +352 26 109 200
Fax +352 26 109 209
www.sodexho-lu.com

m

MALAISIE
SODEXHO
PETALING JAYA
Tél. +603 5638 4476
Fax +603 5637 7208
www.sodexho-my.com

MAROC
SODEXHO
CASABLANCA
Tél. +212 22 99 00 51
Fax +212 22 98 88 73

MEXIQUE
SODEXHO
MEXICO
Tél. +52 5 254 36 52
Fax +52 5 254 49 94
www.sodexho-mx.com

n

NIGERIA
UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
PORT HARCOURT
Tél. +234 84 232 219
Fax +234 84 238 334

NORVÈGE
SODEXHO
ETTERSTAD
Tél. +47 22 08 91 00
Fax +47 22 08 91 01
www.sodexho-no.com

ABRA
OSLO
Tél. +47 81 53 30 90
Fax +47 23 39 69 10

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
SANDNES
Tél. +47 51 70 71 72
Fax +47 51 70 71 73

NOUVELLE-CALÉDONIE
RESTAURATION FRANÇAISE
NOUMÉA
Tél. +687 41 45 80
Fax +687 41 45 81

p

PAYS-BAS
SODEXHO
ROTTERDAM
Tél. +31 10 288 42 88
Fax +31 10 288 42 22
www.sodexho-nl.com

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
HOORN
Tél. +31 229 232 344
Fax +31 229 238 808

PÉROU
SODEXHO
LIMA
Tél. +51 1 44 15 111
Fax +51 1 42 29 702

POLOGNE
SODEXHO
VARSOVIE
Tél. +48 22 33 89 600
Fax +48 22 33 89 601
www.sodexho.com.pl
www.e-altys.com

POLYNÉSIE
SODEXHO
PAPEETE - Tahiti
Tél. +689 43 92 73
Fax +689 41 09 44

PORTUGAL
SODEXHO
LISBONNE
Tél. +351 21 371 5204
Fax +351 21 386 0222

q

QATAR
TEYSEER SERVICES COMPANY
Bases-Vie
DOHA
Tél. +974 442 85 05/06
Fax +974 442 80 70
www.teyseer.services.com

r

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
ALTYS
PRAGUE
Tél. : +420 2 27 02 74 74
Fax : +420 2 27 02 74 23
www.e-altys.com

SODEXHO
PRAGUE
Tél. +420 2 27 02 74 74
Fax +420 2 27 23 00 60
www.sodexho-cat.cz

ROYAUME-UNI
SODEXHO
LONDRES
Tél. +44 20 7815 0610
Fax +44 20 7832 7832
www.sodexho-uk.com

SODEXHO
Défense
ALDERSHOT St. Annes
Tél. +44 12 5235 3100
Fax +44 12 5235 3101
www.sodexhodefense.co.uk

SODEXHO
Éducation
SWINDON
Tél. +44 17 9351 2112
Fax +44 17 9361 5075
www.sodexho-online.co.uk

SODEXHO
Entreprises et Administrations
KENLEY
Tél. +44 20 8763 1212
Fax +44 20 8763 1044

SODEXHO
Loisirs
ALPERTON
Tél. +44 20 8566 9222
Fax +44 20 8991 9636

SODEXHO
Santé
MANCHESTER
Tél. +44 16 1873 6800
Fax +44 16 1873 6869
www.healthnet-online.co.uk

CATAMARAN CRUISERS/
BATEAUX LONDON
LONDRES
Tél. +44 20 7839 3572
Fax +44 20 7839 1034
www.bateauxlondon.com

UNITED KINGDOM
DETENTION SERVICES
LONDRES
Tél. +44 20 7725 7210
Fax +44 20 7725 7211

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
ABERDEEN, ÉCOSSE
Tél. +44 12 2432 4388
Fax +44 12 2432 4425

RUSSIE
SODEXHO
MOSCOU
Tél. +7 095 745 50 85
Fax +7 095 745 50 54
www.sodexho.ru

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
YUZNO SAKHALINSK
Tél. +7 4242 727 020
Fax +7 4242 727 011

S

SINGAPOUR
SODEXHO
SINGAPOUR
Tél. +65 6743 89 98
Fax +65 6745 22 32
www.sodexho-sg.com

UNIVERSAL REMOTE SITE
SERVICES
SINGAPOUR
Tél. +65 6463 90 52
Fax +65 6465 74 89
www.sodexho-sg.com

SLOVAQUIE
SODEXHO
BRATISLAVA
Tél. +421 2547 91 392
Fax +421 2547 91 394
www.sodexho-cat.sk

SLOVÉNIE
SODEXHO
LJUBLJANA
Tél. +386 142 05 800
Fax +386 142 05 852

SUÈDE
SODEXHO
STOCKHOLM
Tél. +46 85 78 84 000
Fax +46 85 78 84 010
www.sodexho-se.com

ACC
NORRKÖPING
Tél. +46 11 28 59 00
Fax +46 11 18 52 10

SUISSE
ALTYS
Tél. +41 22 818 0808
Fax +41 22 818 0818
www.e-altys.com

SULTANAT D'OMAN
SOCAT
Bases-Vie
MUSCAT
Tél. +968 60 34 05
Fax +968 60 43 01

t

TANZANIE
SODEXHO
Bases-Vie
DAR ES SALAM
Tél./Fax +255 222 775 142

THAÏLANDE
UNIVERSAL AMARIT
CATERING COMPANY
Bases-Vie
BANGKOK
Tél. +66 2 381 12 04/10 20
Fax +66 2 381 12 09

TUNISIE
SODEXHO
TUNIS
Tél. +216 71 861 899
Fax +216 71 862 246

SABA
Bases-Vie
TUNIS
Tél. +216 71 862 777
Fax +216 71 860 333

TURQUIE
SODEXHO
ISTANBUL
Tél. +90 216 474 97 40
Fax +90 216 474 97 38
www.sodexho-tr.com

V

VENEZUELA
SODEXHO
CARACAS
Tél. +58 212 266 60 11
Fax +58 212 266 95 21

UNIVERSAL SODEXHO
Bases-Vie
MARACAIBO
Tél. +58 261 786 22 55
Fax +58 261 787 62 01

> SODEXHO PASS Chèques et Cartes de Services

a

ALLEMAGNE
SODEXHO PASS
FRANCFORT
Tél. +49 69 73 99 66
Fax +49 69 73 99 66 001
www.sodexhopass-de.com

ARGENTINE
SODEXHO PASS
LUNCHEON TICKETS
BUENOS AIRES
Tél. +54 11 4345 6000/6990
Fax +54 11 4345 4220
www.sodexho-ar.com

AUTRICHE
SODEXHO PASS
VIENNE
Tél. +43 1 32 86 0600
Fax +43 1 32 86 0602 00
www.sodexho-pass.at

b

BELGIQUE
SODEXHO PASS
BRUXELLES
Tél. +32 2 547 55 11
Fax +32 2 547 55 01
www.sodexho.be

BRÉSIL
SODEXHO PASS
SÃO PAULO
Tél. +55 11 3704 4700
Fax +55 11 3078 4953
www.sodexhopass.com.br

c

CHILI
SODEXHO PASS
SANTIAGO DU CHILI
Tél. +56 2 6870 200
Fax +56 2 6870 205
www.sodexhopass.cl

CHINE
SODEXHO PASS
SHANGHAI
Tél. +86 21 62 09 60 01
Fax +86 21 62 09 60 02

COLOMBIE
SODEXHO PASS
SANTA FÉ DE BOGOTÁ
Tél. +57 1 31 20 084
Fax +57 1 31 23 098
www.sodexhopass.com.co

e

ESPAGNE
SODEXHO PASS
MADRID
Tél. +34 91 44 52 866
Fax +34 91 59 41 758
www.sodexhopass.es

ÉTATS-UNIS
SODEXHO PASS
NEWTON, MA
Tél. +1 617 630 9955
Fax +1 617 630 9517
www.sodexhopassusa.com

f

FRANCE
SODEXHO
CHÈQUES ET CARTES
DE SERVICES
PUTEAUX
Tél. +33 1 41 25 26 27
Fax +33 1 41 25 26 98
www.sodexho-ccs.com

SODEXHO PASS
INTERNATIONAL
Direction Générale
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél. +33 1 30 85 75 00
Fax +33 1 30 43 09 58
www.sodexhopass.com

h

HONGRIE
SODEXHO PASS
BUDAPEST
Tél. +36 1 363 66 46
Fax +36 1 267 14 17
www.sodexho-pass.hu

i

INDE
SODEXHO PASS
MUMBAI
Tél. +91 22 685 5959
Fax +91 22 685 5973
www.sodexhoindia.com

ITALIE
SODEXHO PASS
MILAN
Tél. +39 02 38 05 71
Fax +39 02 38 00 30 44
www.sodexhopass-it.com

L

LUXEMBOURG
SODEXHO PASS
LUXEMBOURG
Tél. +352 46 16 65-1
Fax +352 46 16 66
www.sodexho-lu.com

m

MEXIQUE
SODEXHO PASS
MEXICO
Tél. +52 5 552 62 29 04/05
Fax +52 5 552 54 50 21
www.sodexhopass-mx.com

p

PHILIPPINES
SODEXHO PASS
PAZIG CITY
Tél. +6 326 876 408
Fax +6 326 877 967

POLOGNE
SODEXHO PASS
VARSOVIE
Tél. +48 22 53 51 111
Fax +48 22 53 51 219
www.sodexhopass.pl

r

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
SODEXHO PASS
PRAGUE
Tél. +420 2 33 11 34 35
Fax +420 2 33 11 34 00
www.sodexhopass.cz

ROUMANIE
SODEXHO PASS
BUCAREST
Tél. +40 21 232 99 52 60
Fax +40 21 232 88 08
ou +40 21 233 14 78
www.sodexhopass.ro

ROYAUME-UNI
SODEXHO PASS
ALDERSHOT
Tél. +44 12 5236 9711
Fax +44 12 5236 9705
www.sodexhopass.co.uk

s

SLOVAQUIE
SODEXHO PASS
BRATISLAVA
Tél. +421 2434 13 057
Fax +421 2434 13 051
www.sodexhopass.sk

t

TUNISIE
SODEXHO PASS
TUNIS BELVÉDÈRE
Tél. +216 71 844 538/845 755
Fax +216 71 849 793

TURQUIE
SODEXHO PASS
MECIDIYEKÖY ISTANBUL
Tél. +90 212 216 91 70/80
Fax +90 212 216 95 15
www.sodexho-tr.com

v

VENEZUELA
SODEXHO PASS
CARACAS
Tél. +58 212 206 55 11
Fax +58 212 206 54 34
www.sodexho-pass.com.ve

SODEXHO ALLIANCE

Siège social
Parc d'Activités du Pas-du-Lac
3, avenue Newton
78180 Montigny-le-Bretonneux - France

Adresse postale
BP 100
78883 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
France

Téléphone : +33 1 30 85 75 00
Fax : +33 1 30 43 09 58

www.sodexho.com

Sodexho
ALLIANCE
Satisfaire un monde de différences

Rapport financier 2002 2003

Sommaire

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004	86
Présentation des activités du Groupe	97
Comptes consolidés Groupe Sodexho	100
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	128
Informations supplémentaires concernant les comptes consolidés	129
Comptes sociaux Sodexho Alliance	142
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux	158
Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	160
Renseignements de caractère général concernant Sodexho Alliance et son capital	162
Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004	169
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	175
Responsables du document de référence et du contrôle des comptes	178

Commissaires aux Comptes

- Titulaires
  PricewaterhouseCoopers Audit
  KPMG Audit
- Suppléants
  Patrick Frotiée
  Didier Thibaut de Menonville

Information Financière

Jean-Jacques Vironda
Relations Investisseurs

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004

1 - Groupe SODEXHO

Le chiffre d'affaires consolidé atteint 11,7 milliards d'euros et le résultat net part du Groupe 162 millions d'euros. Avec ces performances, le Conseil d'Administration juge que les équipes de SODEXHO ont réussi à relever le défi dans une conjoncture économique défavorable et dans un contexte politique difficile.

En raison de l'appréciation de l'euro par rapport aux autres devises, leur conversion a eu une incidence négative sur l'ensemble des postes des états financiers. Cependant, ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et charges de chacune de nos filiales, contrairement aux entreprises exportatrices, étant réalisées dans la même devise.

Sur l'exercice, la croissance interne de notre chiffre d'affaires s'élève à 3,1 % en amélioration par rapport à celle de l'exercice précédent qui était de 1,9 %. Le résultat net part du Groupe, calculé au taux de change moyen de 2002-2003, est proche de celui de l'exercice précédent calculé au même taux.

I Faits marquants de l'exercice

– Monsieur ALBERT GEORGE, qui avait été nommé Directeur Général Délégué le 20 février 2000, a démissionné de son mandat, pour raison de santé, en début d'année. Pour faire face à cette situation, le Conseil d'Administration, sur proposition de Monsieur PIERRE BELLON et après avis du Comité de Sélection, a nommé le 12 juin 2003 :

• Monsieur JEAN-MICHEL DHENAIN, en tant que Directeur Général Délégué responsable de la direction opérationnelle des activités en Restauration et Services en Europe continentale, Amérique du Sud et Asie/Australie, et

• Monsieur MICHEL LANDEL, en tant que Directeur Général Délégué responsable de la direction opérationnelle des activités en Restauration et Services en Amérique du Nord, au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que des activités Bases-Vie.

– Par ailleurs, pour faire progresser ses résultats et poursuivre l'internationalisation de ses structures, SODEXHO a renforcé son équipe de direction. RICHARD MACEDONIA a été nommé Chief Operating Officer de SODEXHO en Amérique du Nord. Il intègre également le Comité Exécutif du Groupe, tout comme VINCENT HILLENMEYER, Directeur du Plan et du Contrôle de Gestion Stratégique.

– Le Comité Opérationnel a accueilli deux nouveaux membres, GEORGE CHAVEL, nouveau Président de la division Santé aux États-Unis, et RICK FLOORE, Directeur de l'Audit Interne. Ce Comité est composé aujourd'hui de 19 membres.

– En octobre 2002, SODEXHO, INC. a progressivement commencé l'exploitation des 55 sites sur les côtes est et ouest des États-Unis pour le compte de l'US MARINE CORPS. Le démarrage d'un contrat de cette envergure dans un nouveau segment aux États-Unis constituait un défi d'autant plus difficile à relever que le départ des troupes vers l'Irak exigeait une réactivité immédiate. La qualité de notre partenariat avec notre client et l'implication totale de nos équipes nous ont permis de remporter ce challenge.

1-1 Les chiffres de l'exercice 2002-2003

Nos 23 873 sites se répartissent de la façon suivante :

– 13 113 entreprises et administrations,
– 4 703 écoles et universités,
– 3 468 établissements de santé,
– 1 540 résidences pour seniors,
– 1 049 bases-vie.

SODEXHO est aujourd'hui implanté dans 76 pays et employait, au 31 août 2003, 308 385 personnes.

Le chiffre d'affaires consolidé de SODEXHO ALLIANCE atteint 11,7 milliards d'euros, en baisse de 7,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette variation se décompose de la façon suivante :

Croissance interne	+ 3,1 %
Croissance externe nette des cessions d'activités	– 0,4 %
Impact des taux de change	– 10,0 %
Total	**– 7,3 %**

Les écarts de change proviennent, pour l'essentiel, de l'appréciation de 14,8 % de l'euro par rapport à l'US dollar. Plus de la moitié de notre chiffre d'affaires est exprimé en US dollars ou dans des monnaies qui lui sont fortement liées.

Contrairement à l'exercice précédent qui avait enregistré une baisse d'activité de 2,0 %, le segment Entreprises et Administrations affiche une croissance interne de 3,1 %. Cette performance s'explique non seulement par le développement de l'activité Défense aux États-Unis et en Suède, mais aussi par de beaux succès commerciaux. Les segments Éducation et Santé ont poursuivi leur progression avec des croissances internes respectives de 2,9 % et 2,6 %.

Évolution des résultats consolidés

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Variation à taux de change courants %	Variation à taux de change constants %
Chiffre d'affaires	**11 687**	12 612	(7,3)	2,7
Résultat brut d'exploitation	**1 723**	1 828	(5,7)	5,6
Frais de structure	**(1 209)**	(1 301)	7,0	(3,8)
Résultat d'exploitation	**514**	528	(2,6)	9,8
Résultat financier	**(152)**	(166)	8,2	(1,2)
Résultat exceptionnel	**1**	23		
Résultat net part du Groupe	**162**	183	(11,3)	(2,2)
Bénéfice net par action (en euro)	**1,02**	1,15	(11,4)	(2,3)
Nombre moyen d'actions (en millions)	**159,0**	158,8	0,1	

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à 514 millions d'euros, en baisse de 2,6 %. Cependant, à taux de change constants, le résultat d'exploitation progresse de 9,8 %.

La marge d'exploitation atteint 4,4 %, contre 4,2 % en 2001-2002. Cette amélioration s'explique par les premiers effets positifs de nos plans d'action pour redresser la rentabilité de notre filiale en Grande-Bretagne et par une nette amélioration de notre rentabilité en Europe continentale et en Amérique du Nord.

Résultat net part du Groupe

Hors effet de change, le résultat net part du Groupe, après résultat exceptionnel, est proche de celui de l'exercice précédent calculé aux taux de change moyens de l'exercice 2002-2003. Il s'élève à 162 millions d'euros.

1-2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation par activité

Chiffre d'affaires par activité (en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Variation à taux de change courants %	Variation à taux de change constants %
Restauration et Services				
Amérique du Nord	5 427	6 039	(10,1)	4,6
Europe continentale	3 585	3 491	2,7	2,8
Grande-Bretagne et Irlande	1 453	1 684	(13,7)	(6,9)
Reste du monde	974	1 119	(12,9)	3,9
• Total	11 439	12 333	(7,3)	2,5
Chèques et Cartes de Services	248	279	(11,3)	11,4
TOTAL	11 687	12 612	(7,3)	2,7

Résultat d'exploitation par activité (en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Variation à taux de change courants %	Variation à taux de change constants %
Restauration et Services				
Amérique du Nord	268	293	(8,3)	5,8
Europe continentale	167	150	11,1	11,2
Grande-Bretagne et Irlande	21	12	71,7	72,0
Reste du monde	18	31	(41,5)	(30,2)
• Total	474	486	(2,5)	6,8
Chèques et Cartes de Services	68	77	(11,6)	14,9
Frais de Direction Générale	(28)	(35)	19,6	19,5
TOTAL	514	528	2,6	9,8

Pour l'exercice 2002-2003, les activités situées hors de la zone euro ont représenté 72 % du chiffre d'affaires (dont 48 % en US dollars) et 65 % du résultat d'exploitation (dont 49 % en US dollars).

Afin de suivre l'évolution de l'organisation opérationnelle du Groupe, la présentation sectorielle de nos résultats a été modifiée à compter de cet exercice. Les Bases-Vie font partie de l'activité Restauration et Services dans la zone géographique Reste du monde. De la même façon, nos activités de Tourisme Fluvial et Portuaire sont, depuis cet exercice, intégrées en Restauration et Services dans chacune des zones géographiques concernées.

1-2-1 Restauration et Services

Cette activité représente 98 % du chiffre d'affaires consolidé et 87 % du résultat d'exploitation consolidé avant frais de Direction Générale. Le chiffre d'affaires atteint 11,4 milliards d'euros. La croissance interne du chiffre d'affaires s'élève à 2,9 %, en nette amélioration par rapport à celle de 1,6 % de l'exercice précédent.

Analyse par zone géographique

• **Amérique du Nord**

Le chiffre d'affaires atteint 5,4 milliards d'euros, avec une croissance interne de 4,3 %.

Le segment Entreprises et Administrations a connu une croissance interne de son chiffre d'affaires de 5,8 %. L'exercice a été marqué par la création du segment de la Défense qui a contribué au chiffre d'affaires pour 133 millions d'euros. Hors Défense, le chiffre d'affaires du segment Entreprises et Administrations est en baisse de seulement 0,6 %.

Le démarrage progressif au cours de l'année de contrats tels que Sony, General Electric Medical Systems, General Mills et du contrat national Hewlett-Packard, compense l'incidence négative des délocalisations et des réductions d'effectifs dans l'Industrie.

La croissance interne du chiffre d'affaires en Santé et Seniors atteint 3,5 %. Cette progression tient compte d'une bonne performance sur les sites existants et de la signature, en fin d'exercice, de nouveaux contrats en multi-service. D'autres succès commerciaux récents tels que, par exemple,

SPRING VALLEY HOSPITAL CENTER, NORTH COLORADO MEDICAL CENTER, MEDICAL CENTER OF LOUISIANA, produiront un effet favorable sur le prochain exercice. Le segment Éducation enregistre une croissance interne de 3,7 %. D'importants contrats ont été signés en fin d'exercice, comme les écoles publiques d'ATLANTA, ROWAN UNIVERSITY (New Jersey), UNIVERSITY OF CONNECTICUT et MOREHOUSE COLLEGE (Géorgie).

Le résultat d'exploitation atteint 268 millions d'euros et la marge d'exploitation progresse de 4,8 % à 4,9 %. Cette progression résulte de l'augmentation du chiffre d'affaires sur les sites existants en Santé et en Éducation, et de la poursuite de l'optimisation de nos achats et de nos frais de personnel dans tous les segments. Elle a été partiellement compensée par les frais d'ouverture du segment de la Défense et les frais de la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'information.

• **Europe continentale**

Le chiffre d'affaires atteint 3,6 milliards d'euros, avec une croissance interne de 3,6 %, dont 4,0 % en Entreprises et Administrations, 3,7 % en Santé et 2,1 % en Éducation.

En France, le segment de la Santé poursuit son développement régulier avec, notamment, l'obtention de contrats d'"Hospitalité Globale" tels que les cliniques CHÉNIEUX à Limoges et la clinique SAINT-LOUIS à Poissy. Les grèves des mois de mai et juin ont particulièrement affecté le segment Éducation et ont pesé sur sa croissance. Enfin, le segment Entreprises et Administrations, en dépit d'un environnement économique déprimé, maintient une croissance positive.

En Europe du Nord, le démarrage des contrats avec l'armée suédoise et la ville de STOCKHOLM dans le segment de la Santé, ainsi que des succès commerciaux en Entreprises et Administrations, comme NOKIA et VATTENFALL en Suède, ont contribué à une bonne croissance interne.

Dans les autres pays, d'importants contrats ont été signés tant en restauration qu'en multiservice. Citons par exemple BANCO SANTANDER en Espagne, EUROFORUM aux Pays-Bas, WAL-MART en Allemagne.

L'activité Prestige continue à se développer notamment en France, avec l'exploitation de restaurants renommés tels que LE ROLAND GARROS et, en Suède, le PARLIAMENT RESTAURANT.

Le résultat d'exploitation augmente de 11,3 %. La marge d'exploitation progresse de 4,3 % à 4,7 %. Ces bonnes performances s'expliquent par une forte amélioration du résultat brut d'exploitation essentiellement due à la poursuite de notre "démarche 5 Étapes" destinée à optimiser les achats et, dans une moindre mesure, à la mise en œuvre d'une stratégie sélective qui nous a parfois conduits à ne pas renouveler des contrats insuffisamment rentables.

Par ailleurs, les frais de structure ont été maîtrisés et ils suivent la progression du chiffre d'affaires.

• **Grande-Bretagne et Irlande**

Le chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard d'euros, en baisse de 13,7 %, dont 6,8 % d'écarts de change négatifs, auxquels il faut ajouter l'impact de la cession au 3e trimestre 2001-2002 de la société LOCKHART. À périmètre constant et hors effets de change, le chiffre d'affaires diminue de 3,9 %. Cette évolution s'explique en partie par la décision de la nouvelle équipe de direction de dénoncer des contrats non rentables, notamment dans le sous-segment des Hôtels. Elle prend également en compte une baisse du taux de fidélisation provoquée, par exemple dans le segment de la Santé, par un retour de quelques clients à la gestion directe. Elle résulte enfin de l'impact des fermetures de sites et des réductions de dépenses de nos clients dans le segment Entreprises et Administrations.

Quelques succès commerciaux ont été remportés. Citons GLAXOSMITHKLINE en multiservice, deux centres de détention (en cours de construction) et la garnison de DEEP CUT.

Le résultat d'exploitation s'élève à 21 millions d'euros, soit une marge d'exploitation de 1,4 %, contre 0,7 % pour l'exercice précédent. Le plan d'action pour redresser la rentabilité de notre filiale est bien amorcé. Comme nous l'avions annoncé en début d'année, la priorité a été donnée au redressement de notre filiale. Ce plan passe par une gestion rigoureuse des coûts denrées et des frais de personnel sur chaque site, ainsi que par la renégociation voire la résiliation de certains contrats. Sur l'exercice, et malgré les performances opérationnelles décevantes de la filiale LAND TECHNOLOGY, la marge brute d'exploitation s'améliore de 0,8 %.

Le plan d'action passe également par la formation et la motivation des équipes, ainsi que par une stricte maîtrise des frais de structure. D'importantes initiatives ont ainsi été prises en matière de formation, telles que "SODEXHO WAY", pour renforcer la rigueur de la gestion des exploitations, et d'autres pour améliorer la diffusion des politiques contractuelles. Des investissements notables ont également été réalisés en ressources humaines avec des recrutements de haut niveau en externe pour renforcer, par exemple, les départements des ventes et du marketing, ainsi que la direction de la division Santé.

Pour 2002-2003, malgré des amortissements supplémentaires de 4,7 millions d'euros dus à la mise en place de nouveaux systèmes d'information, les frais de structure ont baissé de plus de 7 millions de livres sterling (10 millions d'euros).

Le retour à un niveau de marge équivalant à celui du Groupe est la priorité absolue pour les deux ou trois prochains exercices.

• **Reste du monde**

Dans le Reste du monde, le chiffre d'affaires atteint 974 millions d'euros, avec une croissance interne de 3,9 %.

En Amérique latine, malgré un environnement économique défavorable dans les secteurs industriels, nous avons poursuivi notre développement et remporté de nombreux succès commerciaux en multiservice, tels que, par exemple, COCA-COLA, CODELCO NORTE et CARREFOUR au Chili, PEPSICO et CLARIANT au Venezuela, TECHINT au Pérou et EXITO en Colombie.

En Chine continentale, nous continuons à enregistrer une forte croissance sur tous les segments avec, par exemple, les contrats conclus avec MOTOROLA, SHANGHAI CONTAINER TERMINALS LIMITED ou RICHINA en Entreprises et Administrations, YEW CHUNG SHANGHAI INTERNATIONAL SCHOOL et CENTRAL ACADEMY OF FINE ARTS en Éducation. Le développement en Santé se poursuit avec les signatures des hôpitaux de JINSHAN et DACHANG.

En Australie, nous enregistrons une forte croissance grâce à l'activité de la filiale MINESITE, notamment avec l'obtention du contrat pour le camp de GOLDEN VALLEY MINES.

L'activité Bases-Vie a enregistré de bonnes performances en mer du Nord et en Alaska. Le ralentissement de l'activité de forage dans le golfe du Mexique s'est confirmé. Le renforcement de nos équipes commerciales et notre stratégie de suivre nos clients sur les grands chantiers commencent à porter leurs fruits, à l'image du contrat que nous venons de signer pour trois ans avec CHIYODA dans les îles Sakhaline (Russie).

Le résultat d'exploitation sur l'ensemble de ces régions s'élève à 18 millions d'euros, contre 32 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. La marge d'exploitation passe de 2,8 % en 2001-2002 à 1,9 % pour l'exercice. Un environnement difficile et une concurrence exacerbée en Amérique latine ont pesé sur les résultats. Enfin, dans les Bases-Vie, les dépenses liées au démarrage de certains contrats et au renforcement des structures commerciales, ainsi que certains coûts de développement jusque-là supportés par la Direction Générale du Groupe, ont également pesé sur la marge d'exploitation.

1-2-2 Chèques et Cartes de Services

Présent dans 26 pays, Sodexho Pass réalise un chiffre d'affaires de 248 millions d'euros.

La croissance interne atteint 11,3 %, essentiellement, grâce à de bonnes performances commerciales sur nos services traditionnels (restauration et alimentation), telles que Telecom Argentina sa et Grupo Techint en Argentine, SNCB en Belgique, le ministère de la Santé au Venezuela et General Motors au Mexique. La croissance provient également des nouveaux services proposés aux clients existants. Citons, par exemple, l'extension, en France, de la Carte Culture auprès de 199 000 lycéens des régions Centre et Bourgogne, la création du Chèque Éducation pour 15 000 bénéficiaires de la Poste en Hongrie et le Chèque Conseil "Adviescheque" en Belgique.

Le volume d'émission (valeur faciale des chèques et cartes calculée aux taux moyens de l'exercice 2002-2003 multipliée par le nombre de chèques et cartes) s'élève à 4,6 milliards d'euros.

Le résultat d'exploitation atteint 68 millions d'euros, contre 77 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. 74 % des résultats de cette activité étant réalisés en devises étrangères, l'impact des effets de conversion est plus fort que dans les autres activités. La marge d'exploitation, comparable à celle de l'exercice précédent, est de 27,5 %.

1-2-3 Frais de Direction Générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 28 millions d'euros, en diminution de 19,6 % par rapport à ceux de l'exercice précédent. Ceci résulte essentiellement du rattachement à chaque zone opérationnelle de ses coûts de direction.

1-2-4 Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 152 millions d'euros, contre 166 millions d'euros pour l'exercice précédent. L'amélioration provient d'une part, d'une baisse des charges financières liée à la réduction de notre endettement et aux variations de change et, d'autre part, de l'impact des éléments ayant affecté l'exercice précédent, notamment la provision de 19 millions d'euros des titres Sodexho Alliance autodétenus et les gains de change sur des placements réalisés en monnaie forte dans l'activité Chèques et Cartes de Services.

1-2-5 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 million d'euros et comprend un complément de prix sur la cession des titres CCA réalisée en 2000-2001, compensé par des provisions sur stock-options et des pertes sur actions autodétenues, des frais de restructuration de nos activités en Grande-Bretagne et aux États-Unis et des coûts exceptionnels liés à différents litiges.

1-2-6 Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 134 millions d'euros, ce qui représente un taux effectif d'impôt de 36,9 %, en ligne avec celui de l'exercice précédent retraité des éléments défiscalisés.

1-3 Situation financière du Groupe au 31 août 2003

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie.

Exercice clos au 31 août

(en millions d'euros)	2003	2002
Marge brute d'autofinancement	390	391
Variation du besoin en fonds de roulement	100	228
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	490	619
Investissements corporels nets	(225)	(268)
Investissements financiers	(53)	(47)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(278)	(315)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(202)	(70)
Flux nets de trésorerie	**10**	**234**

La marge brute d'autofinancement (y compris dividendes reçus des sociétés mises en équivalence) s'élève à 390 millions d'euros, un niveau proche de celui de l'exercice 2001-2002, malgré l'évolution défavorable des taux de change de 13 %, confirmant ainsi la capacité du Groupe à générer des liquidités. Les ressources générées par la variation du besoin en fonds de roulement des activités s'élèvent à 100 millions d'euros, dont environ 40 % proviennent de l'activité Chèques et Cartes de Services. Le solde provient de la croissance interne du chiffre d'affaires et des efforts des équipes opérationnelles de l'activité Restauration et Services pour améliorer le crédit client, axe stratégique du Groupe. Les flux de trésorerie liés à l'activité s'élèvent ainsi à 490 millions d'euros. Les investissements corporels nets atteignent 225 millions d'euros, représentant 1,9 % du chiffre d'affaires. Au cours de l'exercice, d'importants investissements informatiques ont été réalisés dans les principaux pays du Groupe.

Les acquisitions financières se sont élevées à 34 millions d'euros incluant principalement les acquisitions de :

- 23 % du capital de Sodexho Pass do Brasil, représentant le solde détenu par des minoritaires,
- 91,4 % de Patriot Medical Technologies, Inc., une société américaine basée dans le Tennessee, spécialisée dans les services d'ingénierie dans le secteur médical.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement de 202 millions d'euros s'expliquent pour moitié par la réduction de l'endettement (97 millions d'euros) et le solde par le paiement des dividendes (105 millions d'euros).

L'endettement net s'est réduit de 162 millions d'euros, dont 82 millions d'euros proviennent de l'incidence des taux de change à la date de la

clôture de l'exercice. Ainsi, l'endettement net atteint 1 201 millions d'euros et ne représente plus que 52 % des capitaux propres, y compris les intérêts minoritaires.

Au 31 août 2003, la dette financière brute s'élève à 2 488 millions d'euros et comprend principalement trois emprunts obligataires en euros pour 1 605 millions d'euros et des concours bancaires en US dollars pour 718 millions d'US dollars. Le financement par crédit-bail et les divers concours bancaires constituent le solde de l'endettement.

Nous vous rappelons que la politique du Groupe est de financer les acquisitions en empruntant dans la monnaie du pays de la société acquise pour supprimer tout risque de change sur ces opérations, et en privilégiant le taux fixe lorsque les conditions de marché s'y prêtent. Au 31 août 2003, nos emprunts à taux fixe représentaient 91 % de notre endettement et notre coût d'intérêt moyen était de 5,5 %.

Au 31 août 2003, le Groupe disposait de lignes de crédit bancaire non-utilisées de 119 millions d'euros. Par ailleurs, au 31 août 2003, les engagements hors bilan du Groupe (voir annexe 7-21 des comptes consolidés) s'élevaient à 150 millions d'euros, soit 7 % des capitaux propres du Groupe.

Votre Conseil demandera à la prochaine Assemblée Générale Mixte l'autorisation, d'une part, d'émettre un emprunt obligataire pour un montant maximum de 1 200 millions d'euros, pour une durée maximale de cinq ans et, d'autre part, d'augmenter les capitaux permanents du Groupe.

1-4 Principales règles comptables

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le règlement du Comité de la Réglementation comptable n° 99-02. Les principales règles sont les suivantes :

1-4-1 Chiffre d'affaires

Dans les secteurs de la Restauration et Services, les produits et revenus sont constatés à la suite de la réalisation de la prestation de services suivant les termes définis par contrat avec le client.

Le chiffre d'affaires de l'activité de diffusion des Chèques et Cartes de Services comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés et les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité.

1-4-2 Conversion des devises

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis, pour le bilan, sur la base des taux de change au 31 août.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis, pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie, sur la base de la moyenne des taux de change moyens mensuels de l'exercice.

Les taux de change moyens mensuels sont la moyenne entre les taux de clôture du mois et les taux de clôture du mois précédent.

Les taux retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture, ainsi que l'écart de conversion sur la situation d'ouverture représentatif des intérêts du Groupe sont portés dans les capitaux propres.

L'ajustement des opérations intragroupe, résultant des écarts de change sur les opérations en devises figure au compte de résultat dans le poste "Pertes et gains de change".

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés en résultat.

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est porté en résultat financier. Au 31 août 2003, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

1-4-3 Valeur de portefeuille de contrats représentatifs de parts de marché

L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe à leur juste valeur des sociétés SODEXHO, INC., WOOD DINING SERVICES, SOGERES, SODEXHO SERVICES GROUP LTD., SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING AB et d'UNIVERSAL SERVICES, a conduit à comptabiliser des immobilisations incorporelles correspondant aux valeurs de portefeuille de contrats représentatifs de parts de marchés significatives que détiennent ces six sociétés dans leurs principaux marchés (États-Unis, France, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Australie et Suède).

Les critères retenus pour la valorisation de ces portefeuilles correspondent essentiellement au niveau du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation réalisés dans les principaux marchés concernés, et font l'objet d'un suivi à chaque clôture.

Ces valeurs de contrats représentatifs de parts de marchés ne sont pas amorties dans les comptes consolidés du Groupe. Elles font l'objet d'une dépréciation s'il est constaté une diminution significative de leur valeur sur plus de deux exercices consécutifs, calculée sur la base des résultats réels par comparaison avec les montants d'origine.

Cette valorisation de nos parts de marché sur une base rétrospective est, comme la valorisation de nos écarts d'acquisition, également confortée par un calcul de la valeur actuelle de ces actifs réalisé au 31 août 2003 et basé sur des flux de trésorerie futurs actualisés.

1-4-4 Écarts d'acquisition

Le poste "Écarts d'acquisition" représente le solde de la différence constatée, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis. La pérennité des marchés dans lesquels les sociétés du Groupe se sont engagées, a conduit celui-ci à retenir, dans la quasi-totalité des cas, une durée d'amortissement des écarts d'acquisition de trente ans (calculé *prorata temporis* pour la première année).

1-4-5 Engagements de retraite et prestations assimilées

Dans les pays où ces engagements sont couverts par des fonds externes, la charge est prise en compte à travers les cotisations versées à ces fonds. Dans les autres cas, les engagements de retraite et prestations assimilées sont inscrits en dettes au bilan.

1-4-6 Stock-options

Sodexho Alliance a accordé des options d'achat de titres Sodexho Alliance à des salariés du Groupe et, à cette fin, la Société se porte acquéreur de ses propres titres qu'elle enregistre en valeurs mobilières de placement. Une provision est constatée si, à la clôture d'un exercice, la valeur unitaire des titres en portefeuille est inférieure au prix d'exercice.

Si le nombre d'actions en portefeuille est inférieur aux options accordées et potentiellement exerçables, une dette sera constatée, calculée sur l'écart entre le cours de bourse du titre au 31 août et son prix d'exercice multiplié par le nombre d'actions restant à acquérir.

2 - Société mère

2-1 Informations sociales et environnementales

Au cours de l'exercice, votre Conseil d'Administration, ainsi que tous les membres du Comité Exécutif et du Comité Opérationnel se sont engagés à respecter les Principes Éthiques et le Contrat de Développement Durable du Groupe.

Par ailleurs, en application de l'article L 225-102-1 du Code du commerce, les informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité sont exposées ci-dessous en ce qui concerne la société Sodexho Alliance en France.

S'agissant des filiales étrangères du Groupe, les réglementations et définitions relatives aux informations sociales et environnementales sont extrêmement hétérogènes selon les pays dans lesquels le Groupe opère. Ainsi, votre Conseil a choisi d'illustrer ses engagements en matière de Développement Durable avec des exemples pertinents dans le document de référence.

2-1-1 Informations sociales

Au 31 août 2003, les effectifs de Sodexho Alliance étaient de 167 personnes, répartis de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Hommes	37	6	9	**52**
Femmes	38	30	47	**115**
Total	**75**	**36**	**56**	**167**

Sur cet effectif, 25 % des personnes ont moins de 30 ans, 35 % ont entre 30 et 40 ans, et 18 % ont plus de 50 ans. Cette répartition reflète notre politique active de recrutement des jeunes pour faciliter leur intégration dans le monde du travail et leur offrir une prise rapide de responsabilités.

Au cours de l'exercice, 148 personnes sont entrées chez Sodexho Alliance, dont 12 ont bénéficié de contrats à durée indéterminée (6 cadres, 3 agents de maîtrise et 3 employés). Afin de faire face, principalement à un surcroît d'activité, Sodexho Alliance a recruté 136 personnes en contrat à durée déterminée (133 employés, 2 agents de maîtrise et 1 cadre) et 3 personnes en contrat d'apprentissage.

Sodexho Alliance a procédé à 9 licenciements, aucun pour motif économique.

En matière d'organisation du temps de travail, les cadres travaillent 216 jours par an, les agents de maîtrise et les employés 1 596 heures par an. Le travail à temps partiel a concerné 6 salariés (3 employés, 1 agent de maîtrise et 2 cadres). Au total, 1 752 heures supplémentaires ont été travaillées.

Au cours de l'exercice, le taux d'absentéisme s'est établi comme suit :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre de journées perdues pour accident du travail	0	13	7	**20**
Nombre de journées d'absence pour maladie	288	376	464	**1 128**
Nombre de journées d'absence pour maternité	265	52	130	**447**
Total	**553**	**441**	**601**	**1 595**

En matière de rémunération, les salaires annuels moyens se sont élevés à :

Salaire annuel moyen en euros	Cadres	Agents de maîtrise	Employés
Hommes	86 435	30 004	21 422
Femmes	58 673	31 942	22 457

La négociation des salaires a fait l'objet d'accords collectifs. L'activité de la Société au cours de l'exercice n'a pas dégagé de participation.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice et a constaté 3 accidents du travail, ayant occasionné au total 20 jours d'arrêt de travail.

Sodexho Alliance a consacré 3,31 % de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre d'heures de stage	1 427	812	1 255	**3 494**
Nombre de stagiaires	58	36	90	**184**
Hommes (en %)	50	14	18	**27**
Femmes (en %)	50	86	82	**73**

SODEXHO ALLIANCE a consacré un montant de 24 000 euros à l'insertion des travailleurs handicapés et emploie deux personnes handicapées. La Société a également versé 70 000 euros au Comité d'Entreprise pour ses œuvres sociales.

2-1-2 Informations environnementales

La consommation d'énergie, au cours de l'exercice 2002-2003, s'est élevée à 1 598 431 kWh ; elle correspond aux besoins en électricité du siège social. La consommation d'eau, au cours du même exercice, a atteint 1 822 mètres cube. L'eau consommée provient des moyens de distribution publics.

2-2 Capital

Au 31 août 2003, le capital social de SODEXHO ALLIANCE s'élevait à 636 086 260 euros, divisé en 159 021 565 actions de 4 euros. Il était de 636 085 664 euros au 31 août 2002.

2-2-1 Évolution du capital

Au cours de l'exercice 2002-2003, l'exercice de bons de souscription d'actions a créé 149 actions.

1. Options de souscription et d'achat d'actions accordées à des cadres du Groupe

Le nombre d'options de souscription non encore levées au 31 août 2003 était de 93 248 pour un montant global de 2 954 879 euros.
Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2003 était de 5 085 838 pour un montant global de 169 342 272 euros.

2. Détention du capital

À la clôture de l'exercice, la société BELLON SA détenait 38,63 % du capital de SODEXHO ALLIANCE au lieu de 38,69 % au 31 août 2002, et SOFINSOD, filiale à 100 % de SODEXHO ALLIANCE, détenait directement et indirectement 18,5 % de la société BELLON SA. L'actionnariat salarié, à la clôture de l'exercice, représentait 1,67 % du capital de la Société.

3. Rachat d'actions de la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2003, conformément à la note d'information du 14 janvier 2003 visée par la Commission des Opérations de Bourse sous le numéro 03-007, a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un éventuel programme de rachat d'actions.

Cette possibilité a été utilisée au cours de l'exercice 2002-2003 pour le rachat de 969 740 actions au cours moyen de 24,63 euros. Le nombre total de ces actions représente 0,6 % du capital social au 31 août 2003. Au cours de cet exercice, la Société a cédé 937 740 actions.
Votre Conseil vous demande de l'autoriser à faire racheter en bourse les actions de votre Société dans les conditions suivantes :

Prix d'achat maximum :	40 euros
Nombre de titres :	10 % du capital social

et dans les limites prévues par les textes en vigueur, pour une durée de dix-huit mois.
Les acquisitions d'actions pourront être effectuées afin :
- d'optimiser la gestion patrimoniale et financière de la Société,
- de régulariser le cours de bourse de l'action de la Société,
- de les céder aux salariés de la Société et/ou de son Groupe dans le cadre de l'exercice d'options d'achat d'actions,
- d'attribuer gratuitement des actions à des cadres dirigeants en fonction de leurs performances,
- d'être remises en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ou à l'occasion d'émission de titres donnant accès au capital,
- d'être annulées, conservées, cédées, apportées ou transférées.

2-2-2 Prises de participation

Il n'y a pas eu de prises de participation significatives par la Société au cours de l'exercice 2002-2003.

2-2-3 Dividendes

À la suite de l'exercice de bons de souscription d'actions, le nombre total d'actions ayant droit à dividende s'établit à 159 021 565 actions. Suite à l'arrêté des comptes reflétant un résultat net hors impact de change équivalant à celui de l'exercice précédent et compte tenu de l'excellent modèle financier du Groupe lui permettant de générer des liquidités, votre Conseil d'Administration vous propose de maintenir le même niveau de dividende que celui de l'exercice précédent en le fixant à 0,61 euro net par action, assorti d'un avoir fiscal de 0,305 euro, soit un dividende global de 0,915 euro. Le montant global de la distribution aux actionnaires est de 97 003 155 euros.
En application de l'article L 223-16 du Code de commerce, nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des quatre exercices précédents et la proposition de dividendes au titre de l'exercice 2002-2003 (1).

	(1) Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001	(2) Exercice 1999-2000	(2) Exercice 1998-1999
Nombre d'actions rémunérées	159 021 565	159 021 416	158 945 502	134 350 116	133 982 788
Dividende net en euro	0,61	0,61	0,56	0,56	0,445
Avoir fiscal en euro	0,305	0,305	0,28	0,28	0,225
Revenu global en euro	0,915	0,915	0,84	0,84	0,67
Valeur de l'action à la dernière séance boursière de novembre suivant la clôture de l'exercice (en euros)	24,04	26,00	45,70	50,40	43,70

(1) Distribution proposée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2004.
(2) Ajustés de la division de la valeur nominale par 4 intervenue le 7 mars 2001.

2-2-4 Résultats de Sodexho Alliance SA

Le résultat de l'exercice clos le 31 août 2003 s'élève à 79 261 607 euros.

I Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de	79 261 607 euros
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2002-2003	702 506 930 euros
soit un total de	**781 768 537 euros**
de la manière suivante :	
• dotation à la réserve légale	59 euros
• dividende net (aux 159 021 565 actions existantes représentant 0,61 euro par action donnant droit à un avoir fiscal de 0,305 euro)	97 003 155 euros
• report à nouveau	684 765 323 euros

2-2-5 Renouvellement des mandats de plusieurs administrateurs

Le mandat d'administrateur de Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Astrid Bellon ainsi que celui de Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin et François-Xavier Bellon venant à échéance, nous vous proposons de les renouveler pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

2-2-6 Renouvellement de l'autorisation d'augmenter les capitaux permanents

Votre Conseil vous demande par ailleurs de renouveler l'autorisation que vous lui avez donnée le 4 février 2003, d'augmenter les capitaux permanents de notre Société. Celle-ci n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2002-2003. Cette autorisation permettrait à votre Conseil d'Administration de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'augmentation du capital social par voie d'émissions d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société, ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres. Ces émissions pourront être réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription et, dans ce dernier cas, avec un droit de priorité, le tout dans les limites suivantes :

• le montant nominal maximal des actions qui pourront être émises ne pourra pas dépasser 63 millions d'euros.

• le montant maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société qui pourront être émises, ne pourra pas dépasser le plafond de 570 millions d'euros.

En cas d'incorporation de réserves, primes, bénéfices, le montant nominal maximal d'augmentation de capital en résultant viendra s'ajouter au plafond de 63 millions d'euros.

Cette autorisation globale devrait permettre au Conseil d'Administration d'agir au mieux des intérêts de notre Société, pour décider, le moment venu, des modalités les plus appropriées à mettre en œuvre, compte tenu des opportunités offertes par les marchés financiers, pour accroître ses capitaux permanents.

Le caractère futur des émissions et l'évolution des conditions du marché financier national et international ne nous permettent pas de vous donner, dès à présent, des chiffres précis concernant l'incidence de la dilution du capital susceptible d'en résulter pour chaque actionnaire.

Par ailleurs, en raison des propositions d'augmentations du capital social visées ci-dessus et pour tenir compte de l'obligation légale prévue par la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 relative à l'épargne salariale, votre Conseil vous demande de vous prononcer sur l'opportunité de réaliser une ou des augmentations de capital réservées au profit des salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire et de l'autoriser, s'il y a lieu, à procéder à ces opérations.

3 - Perspectives

Les perspectives sont bonnes. Le potentiel de marché à conquérir est considérable dans toutes nos activités et dans les pays où Sodexho est implanté, il est estimé à plus de 380 milliards d'euros.

Sodexho est le n° 1 mondial sur les segments bénéficiant du potentiel le plus élevé : la Santé, les Seniors, l'Éducation et la Défense.

En outre, le modèle financier est excellent. D'une part, les activités choisies sont à faible intensité capitalistique, les investissements corporels en 2002-2003 représentent seulement 1,9 % du chiffre d'affaires. D'autre part, les opérations ont dégagé une marge brute d'autofinancement supérieure à 390 millions d'euros, ce qui nous permet de financer la croissance, de rembourser les emprunts et de rémunérer les actionnaires. En l'état actuel de ses informations et de la conjoncture, le Conseil d'Administration du 12 novembre 2003 a fixé et confirmé les **objectifs minima** suivants :

• une croissance interne du chiffre d'affaires égale à celle de l'exercice 2002-2003,

• un résultat d'exploitation de 550 millions d'euros, qui correspond à une marge d'exploitation de 4,6 %,

• une croissance du résultat net part du Groupe, hors éléments exceptionnels, de 5 %.

Ces objectifs sont basés sur les taux de change utilisés pour l'arrêté du compte de résultat de l'exercice 2002-2003.

Pour les atteindre ou pour les dépasser, la stratégie est confirmée. Elle comporte six axes majeurs de progrès :

1. accélérer la croissance interne,

2. améliorer la gestion prévisionnelle de nos ressources humaines,

3. améliorer la gestion opérationnelle,

4. améliorer le cash-flow,

5. renforcer le contrôle,

6. encourager la transparence et la communication.

3-1 Accélérer la croissance interne

Notre croissance interne est la résultante de trois composantes :

| Conserver nos clients

Notre objectif est de faire passer le taux de fidélisation clients de 93 à 95 % ; c'est l'une des priorités du Groupe pour les trois ans à venir. Une priorité qui doit s'accompagner de la mise en place de méthodes de suivi des contrats en cours et de plans d'actions d'accompagnement. Le Comité Opérationnel a décidé de traiter cette question de manière globale en s'appuyant sur les meilleures pratiques existant dans le Groupe. Nous allons, en particulier, mener une démarche commune et homogène à travers le Groupe en capitalisant sur l'expérience acquise en Amérique du Nord qui a développé une véritable philosophie commune de fidélisation clients et obtenu les meilleurs résultats depuis plusieurs années.

| Développer nos chiffres d'affaires chez nos clients existants

• *en élargissant l'offre alimentaire :* nous avons estimé que nous ne servions que la moitié des personnes employées dans les entreprises clientes en Europe continentale et moins de la moitié en Amérique du Nord ; aussi, avons-nous développé une démarche "Plein Potentiel" dans différents pays, avec des plans de mise en œuvre d'innovations et un merchandising adapté. Par exemple, en France dans le segment Entreprises, PLAZZA EXPRESS ; aux États-Unis, dans le segment Éducation, nous avons augmenté de 5,5 % le nombre de repas servis sur les sites existants ;

• *en proposant du multiservice :* nous sommes des spécialistes du monde de l'Entreprise, de l'Enseignement, de la Santé et de la Défense. Notre stratégie Multiservice se conçoit et se développe par segment et sous-segment de clientèle car leurs besoins et leurs attentes sont différents. Aujourd'hui, dans l'ensemble du Groupe, les services autres que la restauration représentent 19 % de notre chiffre d'affaires.

| Gagner de nouveaux clients

• *dans nos segments existants* où nous avons obtenu de nombreux succès commerciaux récents,

• *ou en développant de nouveaux segments ou sous-segments de clientèles*, tels que la Défense dans lequel, grâce à notre position de leader au Royaume-Uni, nous avons étendu notre offre à l'Australie, aux États-Unis, à la Suède et à la Turquie, et nous répondons actuellement à de nombreux appels d'offres.

3-2 Améliorer la gestion prévisionnelle de nos ressources humaines

Pour cela, nous allons agir dans cinq axes différents :

1. Privilégier la promotion interne avec la nomination de deux Directeurs Généraux Délégués : le Comité de Sélection, puis le Conseil d'Administration ont confirmé ce principe qui a été, depuis la création du Groupe, l'élément clé de sa politique de ressources humaines.

2. Généraliser les évaluations des ressources humaines afin de détecter les meilleurs dirigeants et faire émerger les futurs entrepreneurs.

3. Nous renforcer par des recrutements extérieurs de haut niveau ; nous avons actuellement sept recrutements en cours.

4. Faciliter la mobilité des dirigeants, par le passage d'une entité à une autre, pour tirer le meilleur parti de leurs compétences.

5. Établir plus systématiquement les plans de succession des principaux dirigeants afin d'accélérer le rajeunissement de nos équipes.

3-3 Améliorer la gestion opérationnelle

C'est-à-dire augmenter notre résultat d'exploitation et notre marge.

| Le premier levier d'amélioration est le résultat brut d'exploitation

Nous travaillons en permanence sur l'amélioration de cet indicateur clé des performances de nos sites. Les deux postes principaux de charges sont les frais de personnel et les achats. Grâce à nos méthodes de gestion prévisionnelle, nous optimisons les effectifs sur les sites en fonction de la fréquentation attendue.

En ce qui concerne les achats, nos volumes par continent nous permettent d'être tout à fait compétitifs partout dans le monde. Par ailleurs, avec notre "démarche 5 étapes", la gestion prévisionnelle des menus et nos systèmes d'information, nous améliorons en permanence notre productivité. La "démarche 5 étapes" nous permet de cataloguer les recettes et les menus par segment de clientèle ; nous travaillons en amont pour maîtriser le nombre d'ingrédients ; nous négocions ensuite directement avec l'industrie agroalimentaire ; les coûts de logistique font l'objet d'une négociation séparée ; enfin, au niveau du site, nous optimisons les fins de service afin de supprimer le gaspillage des denrées.

| Le deuxième levier d'amélioration de la gestion opérationnelle est la baisse relative de nos frais de structure

C'est-à-dire des frais de fonctionnement du Groupe. Dans le passé, nous avons augmenté nos frais de structure sans remettre en cause ce qui n'était pas véritablement utile pour le client. Il s'agit d'une dérive fréquente dans les grandes entreprises. Nous sommes résolus à combattre cette dérive par tous les moyens, sans sacrifier les dépenses de développement. À taux de change constants, en 2002-2003, nos frais de structure ont baissé de 3,8 %, ce qui prouve que nous sommes sur la bonne voie.

3-4 Améliorer le cash-flow

Depuis sa création, SODEXHO a su générer des liquidités de manière à assurer la croissance de l'entreprise.

La génération de liquidités est du ressort et de la responsabilité de l'ensemble des équipes opérationnelles et financières. Une partie de leur prime annuelle y est liée.

Nous sommes décidés à maintenir cette stratégie car elle assure l'indépendance financière du Groupe.

3-5 Renforcer le contrôle

Une cartographie des risques et engagements a été présentée au Comité d'Audit.

Dans l'ensemble des zones et activités du Groupe, nous passons en revue et réactualisons en cas de besoin, les procédures et délégations en place. Ce travail est tout particulièrement focalisé sur les délégations en matière de clauses contractuelles avec nos clients.

Nous continuons à améliorer notre reporting – avec la mise en place d'indicateurs de performance clés ou "scorecards" simples à chaque niveau de l'organisation – et grâce à nos investissements informatiques récents qui permettent un suivi régulier par tous de leurs compte de résultat, bilan et cash-flow. Ces mesures permettent également à la hiérarchie d'assurer un suivi et un reporting mensuel à la Direction Générale.

Nous avons recruté un Directeur de l'Audit Interne en mars 2003. Il présente régulièrement le résultat de ses travaux au Comité d'Audit.

Au cours de l'exercice 2002-2003, le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pour procéder à l'examen de différents points, tels que :

- la revue des engagements du Groupe en matière de retraite,
- l'impact des normes IFRS sur les comptes consolidés,
- le démarrage du projet d'évaluation des procédures de contrôle interne existantes.

Le Comité d'Audit a également approuvé le Plan d'Audit Interne pour l'exercice 2003-2004 et a mis en place au sein du Groupe une procédure d'approbation préalable des missions des Commissaires aux Comptes du Groupe et des membres de leur réseau.

Enfin, le Conseil d'Administration a désigné un de ses membres pour conduire l'évaluation de son propre fonctionnement en s'appuyant sur des questionnaires individuels. Les résultats de cette étude seront présentés au Président, puis débattus au sein du Conseil afin de procéder, le cas échéant, à des améliorations dans le Règlement Intérieur.

3-6 Encourager la transparence et la communication

Dans un Groupe décentralisé comme le nôtre, **le développement de la communication interne** est essentiel et les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous y aident.

La transparence à l'égard des parties prenantes de l'entreprise fait partie intégrante de nos valeurs. Aussi sommes-nous fiers d'avoir été classés au premier rang des entreprises les plus transparentes parmi les entreprises non financières du CAC 40 (classement réalisé par le magasine *Les Enjeux - Les Échos* et DII).

Depuis sa création, le Groupe a toujours été très attentif aux problèmes d'éthique. Mais compte tenu de sa taille, nous avons formalisé cette attitude dans un document précisant les 4 principes éthiques retenus pour le Groupe :

- le respect de l'individu,
- la transparence,
- le refus de la corruption et de la concurrence déloyale,
- la loyauté vis-à-vis du client, du personnel et des actionnaires.

Ce document précise également les engagements en matière de développement durable vis-à-vis des clients, des consommateurs, des collaborateurs, des fournisseurs, des actionnaires et des pays dans lesquels Sodexho est présent. Il a été diffusé en septembre 2003. Tous les membres du Comité Opérationnel se sont engagés sur ce document et l'ont signé.

À ce sujet, le Conseil félicite Sodexho, Inc. aux États-Unis pour son action en faveur des minorités, qui lui a valu, entre autres, les distinctions suivantes :

- Sodexho, Inc. a été classé en 20e position parmi les 100 premiers employeurs en 2002 par le Black Collegian, comité œuvrant à la promotion et à l'éducation des minorités afro-américaines aux États-Unis,
- Sodexho, Inc. a été sélectionné, pour la deuxième fois, parmi les cinquante entreprises "Latina Style". Le Latina Style est un rapport spécial qui distingue annuellement les entreprises offrant les meilleures opportunités de carrière aux femmes hispaniques.
- Au mois d'octobre, Michel Landel, Président de Sodexho en Amérique du Nord, a reçu le prix "Diversity Best Practices'CEO Leadership Award" récompensant, parmi l'ensemble des entreprises américaines, les 10 Présidents de société s'étant le plus employés à créer un environnement sans discrimination et propice à l'intégration des minorités au sein de l'entreprise.

La Direction Générale mobilisera toutes les énergies à l'intérieur du Groupe, afin d'améliorer les performances de Sodexho par rapport à celles de ses concurrents. Le Conseil d'Administration a exprimé sa confiance dans l'avenir, car les atouts de Sodexho sont nombreux :

- ses valeurs : l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès et la convivialité ;
- sa vocation : "Améliorer la Qualité de Vie au Quotidien" qui donne un sens à l'action de tous ses collaborateurs ;
- son réseau mondial et notre présence dans 76 pays ;
- ses positions concurrentielles fortes ;
- son modèle financier excellent.

Le Conseil d'Administration tient à remercier de leur confiance l'ensemble des clients, de leur dévouement tous les collaborateurs du Groupe, qui, chaque jour, par leur professionnalisme et leur efficacité, assurent le succès de Sodexho dans le monde, et remercie également les actionnaires de leur fidélité.

Le Conseil d'Administration

Présentation des activités du Groupe

1 - Les activités

1-1 Restauration et Services

Entreprises et Administrations

• Partenaire privilégié des entreprises et administrations, SODEXHO s'appuie sur l'écoute et l'innovation, pour offrir à ses clients tous les services qui leur permettent de se focaliser sur leur cœur de métier tout en réduisant leurs frais généraux.

• Pour répondre aux attentes diversifiées de ses consommateurs et améliorer leur Qualité de Vie au Quotidien, SODEXHO décline des formules de restauration personnalisées et élargit en permanence son offre multiservice : de l'accueil à la gestion de l'espace en passant par la commercialisation des salles de séminaires ou la maintenance des bâtiments.

• Avec une organisation dédiée, SODEXHO fait bénéficier ses clients internationaux des transferts de savoir-faire et des synergies d'achats.

• Des Journées Mondiales de la Jeunesse aux Jeux olympiques, SODEXHO est aussi le partenaire naturel des grands événements.

Prestige

• Raffinement, talent, convivialité : pour les centres d'affaires ou les Tables de Présidents, SODEXHO PRESTIGE allie, avec créativité, modernisme et tradition. Son savoir-faire dans l'art de vivre place le mot service au plus haut niveau.

• Rencontres professionnelles, colloques, séminaires ou réceptions... : quelle que soit l'heure, SODEXHO conjugue sens de l'accueil et accords gourmands dans une atmosphère d'élégance discrète et chaleureuse.

• En développant des partenariats avec les plus grandes toques, SODEXHO transmet à ses jeunes Chefs savoir-faire et passion, pour améliorer la cuisine de tous les jours, pour tous ses consommateurs, sur tous ses sites.

Défense

• Dans le secteur de la Défense, SODEXHO propose une gamme de prestations multiservices complexe et innovante, répondant ainsi au besoin des armées de consacrer leurs ressources humaines et l'essentiel de leur budget à leur mission première.

Établissements pénitentiaires

• La priorité de tout établissement pénitentiaire est la sécurité, mais, comme sur ses autres marchés, SODEXHO a pour mission d'améliorer les conditions de vie des personnes détenues. SODEXHO veut donc aider les personnes détenues à réussir leur réinsertion en proposant des services de meilleure qualité, des programmes socio-éducatifs et un apprentissage du travail, dans la dignité, le respect et l'équité.

• C'est la raison pour laquelle SODEXHO n'exerce ses activités qu'avec un personnel non armé, dans des pays démocratiques où la peine de mort est illégale, et qui font de la réinsertion des personnes détenues une priorité.

Santé

• La Santé requiert expertise et sens de l'anticipation. Fort d'une expérience acquise partout dans le monde, SODEXHO innove dans tous les domaines et élargit sans cesse sa gamme de services.

• L'écoute attentive des patients, des familles et du personnel permet de proposer une offre d'Hospitalité Globale adaptée aux besoins de chaque client : hôtellerie hospitalière, maintenance technique, stérilisation des instruments chirurgicaux…

• En proposant menus gourmands et services attentionnés, SODEXHO offre à chaque patient et à sa famille confort et réconfort, pour une meilleure Qualité de Vie au Quotidien, en toute sécurité.

Seniors

• L'Observatoire Sodexho a dressé le panorama des besoins et attentes des seniors en termes de Qualité de Vie au Quotidien, et le Groupe adapte son offre à leurs modes de vie.
• Les hôpitaux et les résidences spécialisées doivent être de vrais "lieux de vie", gourmands, confortables et conviviaux. Avec une restauration personnalisée et une large gamme de services spécialisés, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, Sodexho donne du goût à la vie.
• Sodexho propose également des services à domicile pour répondre au désir des seniors de conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'une assistance personnalisée.

Éducation

• De la maternelle aux grandes écoles, les clients souhaitent satisfaire des attentes très différentes selon l'âge de leurs élèves, tout en optimisant les coûts.
• Que demandent les jeunes ? Considération et liberté. Que demandent les parents ? Éducation nutritionnelle et sécurité alimentaire.
• Formules de restauration créatives, menus équilibrés, environnement imaginatif et gestion multiservice : Sodexho s'affirme comme la référence sur les cinq continents.

Bases-Vie

• Les sociétés pétrolières, minières ou de construction recherchent un prestataire capable de prendre en charge la totalité de leurs besoins dans des milieux difficiles.
• Universal Sodexho assure, depuis plus de vingt ans, une gamme de plus de quarante services sur les bases-vie, à terre ou en mer, pour faire de la Qualité de Vie une réalité quotidienne.
• Création d'emplois, programmes de formation, politique d'achat régionale, partenariats… autant d'initiatives contribuant au développement économique et social des populations locales.

1-2 Chèques et Cartes de Services

Sodexho Pass

• Aujourd'hui, les entreprises souhaitent disposer de nouveaux modes de gestion des avantages en nature ; les collectivités recherchent des moyens de gestion et un meilleur contrôle des aides sociales. Tous attendent de leur partenaire une offre de services spécifique, diversifiée et adaptée.
• Plus de 825 000 affiliés et près de 11,5 millions de personnes utilisent, dans 26 pays, les Chèques et Cartes de Services de Sodexho Pass pour régler un déjeuner, des médicaments ou des services à domicile…
•Sodexho Pass innove et élargit, en permanence, le champ d'application de ses produits pour simplifier et embellir la vie quotidienne de ses clients, affiliés et utilisateurs.

2 - Organigramme simplifié du Groupe

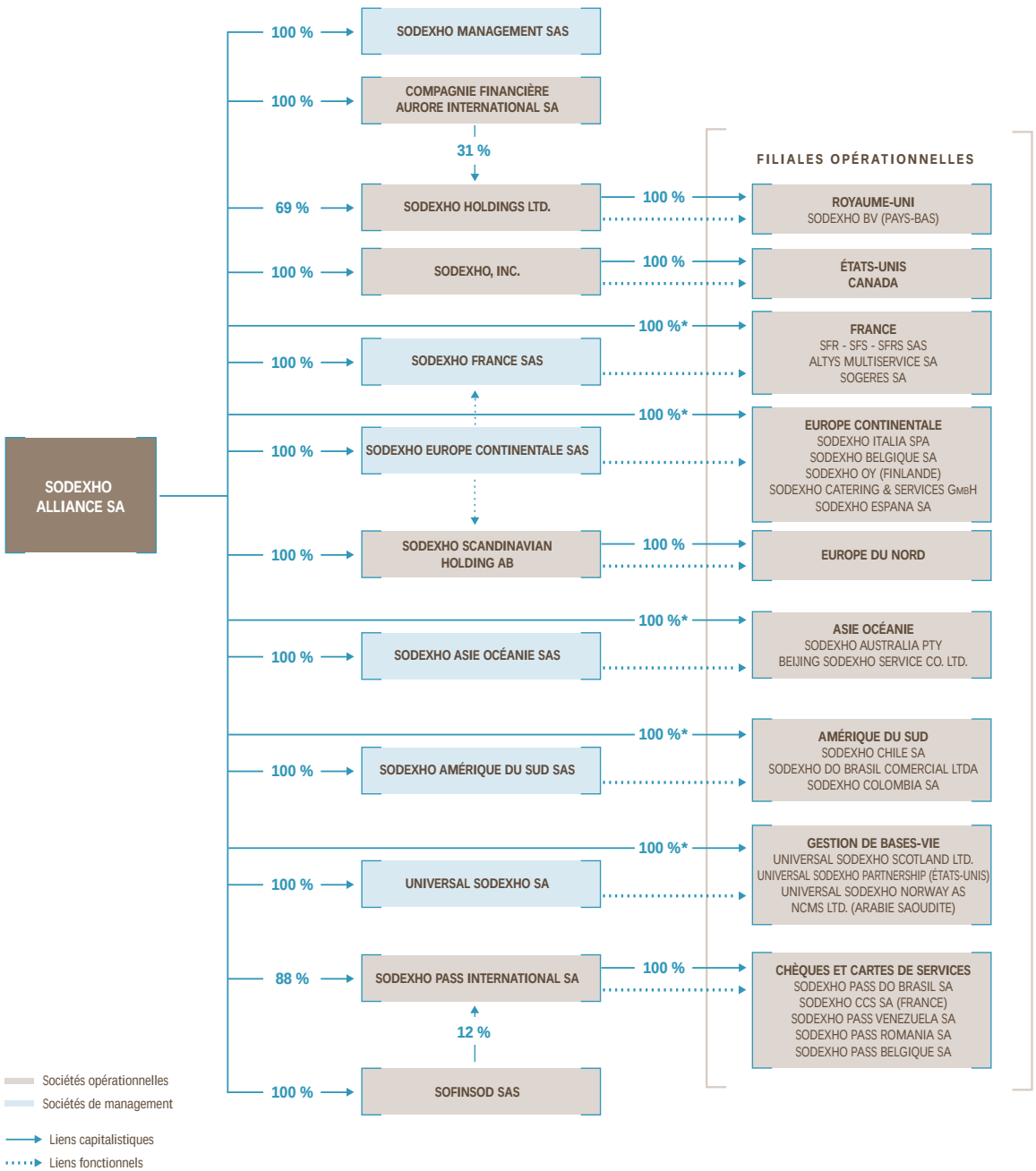

* Ces filiales opérationnelles sont en règle générale détenues majoritairement par SODEXHO ALLIANCE.
NB : les filiales opérationnelles citées pour chaque zone géographique ou d'activités sont celles dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés au 31 août 2003.

Comptes consolidés

1 - Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	% CA	Variation %	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001
Chiffre d'affaires	**11 687**	**100 %**	**(7,3 %)**	**12 612**	**11 943**
Autres produits d'exploitation	**37**			54	113
Achats consommés	**(3 955)**	**(33,8 %)**		(4 559)	(4 416)
Charges de personnel	**(5 519)**	**(47,2 %)**		(5 868)	(5 437)
Autres charges d'exploitation	**(1 482)**	**(12,7 %)**		(1 464)	(1 430)
Impôts et taxes	**(79)**	**(0,7 %)**		(74)	(75)
Dotations aux amortissements et provisions	**(175)**	**(1,5 %)**		(173)	(112)
Résultat d'exploitation	**514**	**4,4 %**	**(2,6 %)**	**528**	**586**
Charges et produits financiers	**(152)**	**(1,3 %)**	(8,2 %)	(166)	(122)
Résultat courant des entreprises intégrées	**362**	**3,1 %**	**(0,1 %)**	**362**	**464**
Charges et produits exceptionnels	**1**	**0,0 %**		23	(51)
Impôts sur les résultats	**(134)**	**(1,1 %)**	(6,8 %)	(126)	(162)
Résultat net des entreprises intégrées	**229**	**2,0 %**	**(11,7 %)**	**259**	**251**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	**4**			4	(2)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**(62)**	**(0,5 %)**	8,2 %	(67)	(44)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**171**	**1,5 %**	**(12,4 %)**	**196**	**205**
Intérêts minoritaires	**9**	**0,1 %**	(28,3 %)	13	67
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**162**	**1,4 %**	**(11,3 %)**	**183**	**138**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EURO)	**1,02**		**(11,4 %)**	**1,15**	**1,00**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DILUÉ PAR ACTION (EN EURO)	**1,00**		**(11,6 %)**	**1,13**	**0,99**

2 - Bilan consolidé

ACTIF (en millions d'euros)	Au 31 août 2003	Au 31 août 2002	Au 31 août 2001
Actif immobilisé net			
Écarts d'acquisition	1 492	1 616	1 710
Immobilisations incorporelles	2 686	2 940	3 021
Immobilisations corporelles	379	371	371
Immobilisations financières	64	67	68
Titres mis en équivalence	19	11	6
Total de l'actif immobilisé	4 640	**5 005**	**5 176**
Actif circulant			
Stocks et en-cours	170	170	193
Clients et comptes rattachés	1 383	1 456	1 518
Autres créances et comptes de régularisation	637	606	567
Valeurs mobilières de placement	542	553	357
Fonds réservés	166	165	152
Disponibilités	570	589	704
Total de l'actif circulant	3 468	**3 539**	**3 491**
TOTAL DE L'ACTIF	8 108	**8 544**	**8 667**

PASSIF (en millions d'euros)			
Capitaux propres (part du Groupe)			
Capital	636	636	630
Primes	1 186	1 191	1 141
Réserves et résultat consolidés	427	571	634
Total des capitaux propres (part du Groupe)	2 249	**2 398**	**2 405**
Intérêts minoritaires	66	**73**	**131**
Provisions pour risques et charges	89	**99**	**93**
Dettes			
Emprunts et dettes financières	2 488	2 693	2 781
Fournisseurs et comptes rattachés	1 128	1 251	1 268
Chèques et Cartes de Services à rembourser	794	732	729
Autres dettes et comptes de régularisation	1 294	1 298	1 260
Total des dettes	5 704	**5 974**	**6 038**
TOTAL DU PASSIF	8 108	**8 544**	**8 667**

3 - Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	**167**	192	207
• Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements et provisions	**215**	254	157
Variation des impôts différés	**(9)**	5	20
Moins : Résultat net d'impôt des cessions et autres	**14**	(61)	26
• Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	**387**	**390**	**410**
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	**3**	1	0
Variation du BFR lié à l'activité	**100**	228	144
I Flux net de trésorerie lié à l'activité	**490**	**619**	**554**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	**(241)**	(297)	(238)
Cessions d'immobilisations	**15**	33	31
Incidence des variations de périmètre	**(33)**	(48)	(1 739)
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	**(19)**	(3)	(13)
I Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(278)**	**(315)**	**(1 959)**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	**(94)**	(87)	(74)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	**(11)**	(15)	(9)
Augmentation des capitaux propres	**0**	59	1 020
Émission d'emprunts et dettes financières	**104**	1 120	1 977
Remboursement d'emprunts et dettes financières	**(178)**	(1 146)	(1 142)
Variation du BFR lié aux opérations de financement	**(23)**	(1)	(9)
I Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**(202)**	**(70)**	**1 763**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**10**	234	358
Trésorerie nette d'ouverture	**1 307**	1 213	896
Plus : provisions à l'ouverture	**23**	1	0
Trésorerie nette de clôture	**1 278**	1 307	1 213
Plus : provisions à la clôture	**8**	23	1
Moins : incidence des écarts de change	**54**	118	40
VARIATION DE TRÉSORERIE	**10**	**234**	**358**

Annexe

4 Faits marquants de l'exercice

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale américaine SODEXHO, INC., a acquis 91,4 % de PATRIOT MEDICAL TECHNOLOGIES, INC., une société américaine basée dans le Tennessee pour un prix de 3,1 millions d'US dollars (2,9 millions d'euros).

Cette société, créée en 1997 et spécialisée dans les services d'ingénierie dans le secteur médical, réalise un chiffre d'affaires annuel de 25 millions d'US dollars.

Le montant de l'écart d'acquisition dégagé par cette opération, qui s'élève à 9,4 millions d'euros, sera amorti sur trente ans.

L'intégration globale de cette société dans les comptes consolidés de SODEXHO ALLIANCE a dégagé une perte d'exploitation de 0,2 million d'euros au cours de l'exercice.

SODEXHO PASS INTERNATIONAL a pris une participation supplémentaire de 23 % dans SODEXHO PASS DO BRASIL, dont elle détenait déjà 77 %, pour un prix de 27,6 millions d'euros.

Le montant de l'écart d'acquisition dégagé par cette opération s'élève à 25,6 millions d'euros, amorti sur trente ans.

En mai 2003, SODEXHO ALLIANCE a perçu un complément de prix de 28,6 millions d'euros sur la cession de sa participation dans CORRECTIONS CORPORATION OF AMERICA (CCA), réalisée au cours de l'exercice 2000-2001.

5 Principes comptables, méthodes d'évaluation et modalités de consolidation, comparabilité des comptes

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-02.

Les comptes consolidés sont établis selon des règles d'évaluation et de présentation identiques à celles de l'exercice précédent. Toutefois, la provision pour titres autodétenus de 19 millions d'euros constatée au cours de l'exercice précédent en résultat financier, a fait l'objet d'une reprise en résultat exceptionnel sur l'exercice en contrepartie des pertes constatées sur l'ensemble de nos opérations de stock-options conformément à l'avis du CNC.

Les chiffres figurant dans les tableaux sont exprimés en millions d'euros.

5-1 Date de clôture des exercices

La plupart des sociétés consolidées par la méthode de l'intégration globale arrêtent leur exercice le 31 août.

Pour les sociétés ayant une date de clôture différente, il a été établi une situation comptable arrêtée au 31 août 2003 qui reprend, pour les comptes de résultat, les opérations de la période du 1er septembre 2002 au 31 août 2003.

5-2 Chiffre d'affaires

Dans les secteurs de la Restauration et Services, les produits et revenus sont constatés à la suite de la réalisation de la prestation de services suivant les termes définis par contrat avec le client.

Le chiffre d'affaires de l'activité de diffusion des Chèques et Cartes de Services comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés et les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité.

5-3 Engagements de retraite et prestations assimilées

Dans les pays où ces engagements sont couverts par des fonds externes, la charge est prise en compte à travers les cotisations versées à ces fonds. Dans les autres cas, les engagements de retraite et prestations assimilées sont inscrits en dettes au bilan.

5-4 Stock-options

SODEXHO ALLIANCE a accordé des options d'achat de titres SODEXHO à des salariés du Groupe et, à cette fin, la Société se porte acquéreur de ses propres titres qu'elle enregistre en valeurs mobilières de placement. Une provision est constatée si, à la clôture d'un exercice, la valeur unitaire des titres en portefeuille est supérieure au prix d'exercice.

Si le nombre d'actions en portefeuille est inférieur aux options accordées et potentiellement exerçables, une dette sera constatée, calculée sur l'écart entre le cours de bourse du titre au 31 août et son prix d'exercice multiplié par le nombre d'actions restant à acquérir.

5-5 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature ou de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe. Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession d'actifs, de charges de restructuration, de dépréciations exceptionnelles d'immobilisations corporelles et incorporelles ou des provisions ou charges relatives aux engagements de plans d'options d'achat accordés aux salariés.

5-6 Modalités de calcul du résultat net par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés selon les modalités de l'avis n° 27 de l'Ordre des Experts-Comptables.

Le résultat net par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat net dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est augmenté de la rémunération, nette d'impôt et calculée au taux moyen mensuel du marché monétaire euro, de la trésorerie qui résulterait de cette émission d'actions.

Les actions à créer concernent :

• les stock-options à souscription d'actions accordées, mais non encore exercées,

• l'emprunt obligataire de 1996 avec bons de souscription d'actions exerçables avant juin 2004.

5-7 Conversion de devises

Pour les pays à monnaie stable

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis, pour le bilan, sur la base des taux de change au 31 août.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis, pour le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie, sur la base de la moyenne des taux de change moyens mensuels de l'exercice.

Les taux de change moyens mensuels sont la moyenne entre les taux de clôture du mois et les taux de clôture du mois précédent.

Les taux retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

L'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture ainsi que l'écart de conversion sur la situation d'ouverture représentatif des intérêts du Groupe sont portés dans les capitaux propres.

L'ajustement des opérations intragroupe, résultant des écarts de change sur les opérations en devises figure au compte de résultat dans le poste "Pertes et gains de change".

Pour les autres pays

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des sociétés ou groupes de sociétés suivantes :

- Sodexho Chile (consolidé)
- Sodexho Pass Chile
- Sodexho Colombia
- Sodexho Pass de Colombia
- Promocupon (Mexique)
- Sodexho Servicios de Personal (Mexique)
- Sodexho Mantenimiento y Servicios (Mexique)
- Sodexho Restoran Servisleri (Turquie)
- Sodexho Argentina
- Sodexho Venezuela Alimentacion y Servicios
- Universal Sodexho Services de Venezuela
- Universal Sodexho Empresa Servicios y Campamentos (Venezuela)
- Siges Chile
- BAS (Chili)
- Sodexho Sitios Remotos de Peru
- Sodexho Peru
- Prestaciones Mexicanas SA de CV
- Sodexho Servicios Operativos (Mexique)
- Sodexho Mexico
- Sodexho Toplu Yemek (Turquie)
- Luncheon Tickets (Argentine)
- Sodexho Pass Venezuela

Le maintien en consolidation des corrections monétaires d'ordre réglementaire n'a aucun impact sur le résultat consolidé, le solde des écarts étant porté dans les capitaux propres.

Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont, comme pour les pays à monnaie stable, portés dans les capitaux propres.

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat net converti au taux moyen et le résultat net converti au taux de clôture est porté en résultat financier.

Au 31 août 2003, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés en résultat.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net d'une entreprise dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

5-8 Valeurs d'entrée des actifs et des passifs

Les actifs et les passifs des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation à compter du 1er septembre 2000 ont été évalués à leur juste valeur.

5-8-1 Valeur de portefeuille de contrats représentatifs de parts de marché

L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe à leur juste valeur des sociétés Sodexho, Inc., Wood Dining Services, Sogeres, Sodexho Services Group Ltd., Sodexho Scandinavian Holding AB et d'Universal Services, a conduit à comptabiliser des immobilisations incorporelles correspondant aux valeurs de portefeuille de contrats représentatifs de parts de marchés significatives que détiennent ces six sociétés dans leurs principaux marchés (États-Unis, France, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Australie et Suède).

Les critères retenus pour la valorisation de ces portefeuilles correspondent essentiellement au niveau du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation réalisés dans les principaux marchés concernés, et font l'objet d'un suivi à chaque clôture.

Ces valeurs de contrats représentatifs de parts de marchés ne sont pas amorties dans les comptes consolidés du Groupe. Elles font l'objet d'une dépréciation s'il est constaté une diminution significative de leur valeur sur plus de deux exercices consécutifs, calculée sur la base des résultats réels par comparaison avec les montants d'origine.

Cette valorisation de nos parts de marché sur une base des résultats de l'exercice est, comme la valorisation de nos écarts d'acquisition, également confortée par un calcul de la valeur actuelle de ces actifs réalisé au 31 août 2003 et basé sur des flux de trésorerie futurs actualisés.

Il n'est pas constaté d'impôt différé sur les écarts d'évaluation affectés aux parts de marché.

5-8-2 Écarts d'acquisition

Le poste "Écarts d'acquisition" représente le solde de la différence constatée, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis. La pérennité des mar-

chés dans lesquels les sociétés du Groupe se sont engagées a conduit celui-ci à retenir, dans la quasi-totalité des cas, une durée d'amortissement des écarts d'acquisition de trente ans (calculée *prorata temporis* pour la première année).

5-8-3 Autres immobilisations

Dès lors que le Groupe supporte substantiellement l'ensemble des risques et avantages de la location, les contrats de location-financement sont comptabilisés sous la forme :

- d'immobilisations corporelles et endettements correspondant au bilan,
- d'amortissements et de charges financières au compte de résultat.

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles retenus sont ceux figurant dans les comptes sociaux de chaque société et tiennent compte des conditions économiques et climatiques locales. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les taux généralement retenus pour le Groupe sont les suivants :

– Logiciels	25 %
– Progiciels de gestion intégrée	20 %
– Constructions	Entre 3,33 % et 5 %
– Installations générales et agencements	10 %
– Matériel et outillage	Entre 10 % et 50 %
– Matériel de transport	25 %
– Matériel de bureau et informatique	Entre 20 % et 25 %
– Autres immobilisations corporelles	10 %

Les frais d'établissement sont amortis sur une durée au plus égale à cinq ans.

5-9 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de dépréciations déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

5-10 Impôts différés

Les impôts différés proviennent, d'une part, des différences relatives à des opérations passées mais pouvant entraîner, dans le futur, une différence entre résultat comptable et fiscal et, d'autre part, des retraitements.

En l'absence de certitude sur les échéances, les impôts différés n'ont pas été actualisés.

Les impôts différés Actif résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés Passif) n'ont été constatés que si leur récupération a été jugée probable.

5-11 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser représentent la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à SODEXHO mais non encore remboursés aux affiliés.

5-12 Instruments financiers

La politique du Groupe est de financer les acquisitions en empruntant dans la monnaie de la société acquise et en privilégiant les taux fixes. Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, il a été procédé à des swaps de taux et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été faits dans une monnaie différente, il a été procédé à des swaps de devises.

Toutes les positions initiées par le Groupe sont désignées comme étant des opérations de couverture, le Groupe n'effectuant pas de transactions à but spéculatif.

Comptabilisation des swaps :

– pour les swaps adossés à des prêts-emprunts intragroupe, le différentiel entre la valeur de l'emprunt au taux du swap et la valeur de l'emprunt résultant de l'utilisation des taux de change utilisés pour l'établissement des comptes consolidés a été enregistré en emprunt ;

– pour les autres swaps, les emprunts correspondants ont été enregistrés directement aux conditions de taux et de devise des swaps.

5-13 Frais d'émission d'emprunts

Les charges sur émission d'emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie de ces emprunts.

5-14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation.

6 Analyse sectorielle

Afin de suivre l'évolution de l'organisation opérationnelle du Groupe, la présentation sectorielle a été modifiée à compter de cet exercice. Les Bases-Vie font partie de l'activité Restauration et Services dans la zone géographique Reste du monde. De la même façon, nos activités de Tourisme Fluvial et Portuaire sont, depuis cet exercice, intégrées en Restauration et Services dans chacune des zones géographiques concernées.

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Variation %	Exercice 2001-2002
CHIFFRE D'AFFAIRES			
• Par secteur d'activité			
Restauration et Services			
Amérique du Nord	5 427	(10,1 %)	6 039
Europe continentale	3 585	2,7 %	3 491
Grande-Bretagne et Irlande	1 453	(13,7 %)	1 684
Reste du monde	974	(12,9 %)	1 119
Chèques et Cartes de Services	248	(11,3 %)	279
Total	**11 687**	**(7,3 %)**	**12 612**
• Par zone géographique			
Amérique du Nord	5 427	(10,1 %)	6 038
France	1 734	1,1 %	1 715
Grande-Bretagne et Irlande	1 465	(13,5 %)	1 694
Autres pays d'Europe	1 978	4,1 %	1 901
Reste du monde	1 083	(14,3 %)	1 264
Total	**11 687**	**(7,3 %)**	**12 612**

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Variation %	Exercice 2001-2002
IMMOBILISATIONS NETTES			
• Par secteur d'activité			
Restauration et Services			
Amérique du Nord	2 720	(9,8 %)	3 015
Europe continentale	715	0,4 %	712
Grande-Bretagne et Irlande	876	(8,1 %)	954
Reste du monde	148	(6,1 %)	158
Chèques et Cartes de Services	147	11,1 %	132
Holdings	34	(0,8 %)	34
Total	4 640	(7,3 %)	**5 005**
• Par zone géographique			
Amérique du Nord	2 720	(9,8 %)	3 015
France	364	0,3 %	363
Grande-Bretagne et Irlande	876	(8,5 %)	957
Autres pays d'Europe	418	1,2 %	413
Reste du monde	262	3,2 %	257
Total	**4 640**	**(7,3 %)**	**5 005**

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Variation %	Exercice 2001-2002
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (avant frais de direction générale imputés)			
• Par secteur d'activité			
Restauration et Services			
Amérique du Nord	268	(8,3 %)	293
Europe continentale	167	11,1 %	150
Grande-Bretagne et Irlande	21	71,7 %	12
Reste du monde	18	(41,5 %)	31
Chèques et Cartes de Services	68	(11,6 %)	77
Holdings	(28)	19,6 %	(35)
Total	**514**	**(2,6 %)**	**528**
EFFECTIFS DU GROUPE au 31 août 2003			
• Par zone géographique			
Amérique du Nord	119 009	1,1 %	117 689
Grande-Bretagne et Irlande	51 843	(16,2 %)	61 835
France	30 465	0,0 %	30 477
Autres pays d'Europe	49 897	0,9 %	49 438
Reste du monde	57 171	2,6 %	55 702
Total	**308 385**	**(2,1 %)**	**315 141**

Vous trouverez ci-après l'information sectorielle du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation (avant frais de Direction Générale imputés) sous son ancienne présentation :

(en millions d'euros)	Exercice 2002-2003	Variation %	Exercice 2001-2002
CHIFFRE D'AFFAIRES			
• Par secteur d'activité			
Restauration et Services			
Amérique du Nord	5 387	(10,1 %)	5 995
Grande-Bretagne et Irlande	1 444	(13,7 %)	1 674
Europe continentale	3 501	2,6 %	3 413
Reste du monde	477	(15,8 %)	566
Gestion de Bases-Vie	543	(8,0 %)	590
Chèques et Cartes de Services	248	(11,3 %)	279
Tourisme Fluvial et Portuaire	87	(8,3 %)	95
Total	**11 687**	**(7,3 %)**	**12 612**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (avant frais de Direction Générale imputés)			
• Par secteur d'activité			
Restauration et Services			
Amérique du Nord	270	(9,2 %)	297
Grande-Bretagne et Irlande	22	56,5 %	14
Europe continentale	158	13,1 %	140
Reste du monde	6	(17,9 %)	7
Gestion de Bases-Vie	22	(13,4 %)	26
Chèques et Cartes de Services	68	(11,6 %)	77
Tourisme Fluvial et Portuaire	7	NS	2
Holdings	(39)	(10,8 %)	(35)
Total	**514**	**(2,6 %)**	**528**

7 Autres analyses du compte de résultat, du bilan et du tableau des flux de trésorerie

Note 1 Résultat financier

	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002
Produits financiers	24	39
Variation nette des provisions : dotations (–) reprises (+)	(3)	(26)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (–)	(8)	1
Charges financières	(165)	(180)
Total	**(152)**	**(166)**

L'amélioration de 14 millions d'euros du résultat financier provient essentiellement de la dotation pour provision sur titres constituée en 2001-2002 pour 19 millions.

Les pertes nettes de change ont augmenté de 9 millions par rapport à l'exercice précédent ; celui-ci comprenait un gain de change important enregistré par notre filiale Luncheon Tickets sur des placements réalisés en monnaies fortes avant la dévaluation du peso argentin.

Les charges financières comprennent notamment les intérêts des emprunts obligataires de 1996, 1999 et 2002 (91 millions d'euros) ainsi que les intérêts des concours bancaires accordés en avril 2001 à notre filiale Sodexho, Inc. (38 millions d'euros). Nos remboursements d'emprunts de 74 millions d'euros ainsi que la baisse du dollar par rapport à l'euro ont réduit notre charge financière de 15 millions d'euros.

Note 2 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comporte 28,6 millions d'euros de complément de prix de cession des titres CCA vendus en 2000-2001 ; il comporte également des pertes sur les titres Sodexho Alliance autodétenus ainsi que des provisions relatives aux plans de stock-options pour un montant de 13,6 millions d'euros, des frais de restructuration dans nos filiales de Grande-Bretagne et des États-Unis pour 7,6 millions d'euros, et des frais relatifs à des litiges pour 5 millions d'euros.

Note 3 Impôts sur les bénéfices

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat courant des entreprises intégrées	362
Charges et produits exceptionnels	1
Résultat comptable avant impôt	**363**
Taux d'impôt de Sodexho Alliance	35,43 %
Charge d'impôt théorique	**(129)**
• Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	(2)
• Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	7
• Autres impositions (–) et remboursements d'impôts (+)	(4)
• Reports déficitaires utilisés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	2
• Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(5)
Charge d'impôt réelle	**(131)**
Impôts sur le résultat	(140)
Impôts différés	9
Soit	(131)
Retenues à la source	(3)
Total impôts sur les résultats	**(134)**

Note 4 Écarts d'acquisition

		Montants au 31 août 2002	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Écarts de change	Montants au 31 août 2003
Sodexho, Inc. (y compris Wood Dining Services)	Brut	1 039,8	9,5	2,3	(78,0)	969,0
	Amortissements	(61,2)	(32,9)		3,7	(90,4)
Sodexho Services Group	Brut	272,1			(22,2)	249,9
	Amortissements	(68,8)	(8,6)		5,9	(71,5)
Sodexho Pass do Brasil	Brut	63,4	25,6		(1,4)	87,6
	Amortissements	(9,7)	(2,9)		0,1	(12,5)
Sodexho Management Services	Brut	56,0			(4,6)	51,4
	Amortissements	(9,0)	(1,8)		0,8	(10,0)
Sogeres	Brut	56,0	0,5			56,5
	Amortissements	(2,1)	(1,9)			(4,0)
Sodexho Scandinavian Holding AB	Brut	53,7	2,3		(0,2)	55,8
	Amortissements	(9,0)	(1,8)			(10,8)
Sodexho España	Brut	28,5				28,5
	Amortissements	(7,4)	(0,9)			(8,3)
Sodexho Belgique	Brut	22,9				22,9
	Amortissements	(8,0)	(0,7)			(8,7)
Tillery Valley Foods	Brut	22,7			(1,9)	20,8
	Amortissements	(4,5)	(0,7)		0,4	(4,8)
Luncheon Tickets	Brut	22,5				22,5
	Amortissements	(3,0)	(0,7)			(3,7)
Sodexho Italia	Brut	17,9		0,2		17,7
	Amortissements	(2,4)	(0,7)			(3,1)
Universal Services	Brut	17,2				17,2
	Amortissements	(1,6)	(0,5)			(2,1)
Autres écarts d'acquisition	Brut	172,4	2,7	3,3	(2,4)	169,4
(écarts bruts inférieurs à 15 millions d'euros)	Amortissements	(42,7)	(7,5)	(2,7)	0,4	(47,1)
Total	**Brut**	**1 845,1**	**40,6**	**5,8**	**(110,7)**	**1 769,2**
	Amortissements	**(229,4)**	**(61,6)**	**(2,7)**	**11,3**	**(277,0)**
	Net	**1 615,7**	**(21)**	**3,1**	**(99,4)**	**1 492,2**

Note 5 Variation des immobilisations incorporelles

	Montants au 31 août 2002	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change	Montants au 31 août 2003
Parts de marché						
Amérique du Nord (RS)	1 851,0				(185,3)	1 665,7
Amérique du Nord (GBV)	44,4				(4,4)	40,0
Grande-Bretagne et Irlande	589,3				(48,9)	540,4
Pays-Bas	86,1					86,1
Suède	77,9				(0,5)	77,4
Australie	10,2				0,5	10,7
France	137,0					137,0
Valeurs brutes	**2 795,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**(238,6)**	**2 557,3**
Provisions (Australie)	(1,2)		(0,3)		(0,1)	(1,0)
Valeurs nettes	**2 794,7**	**0,0**	**(0,3)**	**0,0**	**(238,7)**	**2 556,3**
Autres immobilisations incorporelles						
Valeurs brutes	**190,6**	**57,6**	**24,8**	**(0,3)**	**(35,8)**	**187,3**
Amortissements	(45,2)	(26,9)	(4,9)		9,6	(57,6)
Valeurs nettes	**145,4**	**30,7**	**19,9**	**(0,3)**	**(26,2)**	**129,7**
TOTAL						
Valeurs brutes	**2 986,5**	**57,6**	**24,8**	**(0,3)**	**(274,4)**	**2 744,6**
Amortissements	(46,4)	(26,9)	(5,2)		9,5	(58,6)
Valeurs nettes	**2 940,1**	**30,7**	**19,6**	**(0,3)**	**(264,9)**	**2 686,0**

RS : Restauration et Services
GBV : Gestion de Bases-Vie

Note 6 Variation des immobilisations corporelles

	Montants au 31 août 2002	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change	Montants au 31 août 2003
Terrains						
Valeurs brutes	8,3				(0,5)	7,8
Provisions	(0,4)					(0,4)
• Valeurs nettes	**7,9**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**(0,5)**	**7,4**
Constructions						
Valeurs brutes	74,8	3,7	2,1		(5,2)	71,2
Amortissements	(32,9)	(3,9)	(1,0)		3,4	(32,4)
• Valeurs nettes	**41,9**	**(0,2)**	**1,1**	**0,0**	**(1,8)**	**38,8**
Installations générales						
Valeurs brutes	121,4	15,5	9,0		(3,9)	124,0
Amortissements	(70,8)	(15,5)	(6,6)		8,8	(70,9)
• Valeurs nettes	**50,6**	**0,0**	**2,4**	**0,0**	**4,9**	**53,1**
Matériel et outillage						
Valeurs brutes	360,1	44,9	16,1	0,8	(43,3)	346,4
Amortissements	(224,4)	(50,2)	(25,6)	0,1	30,7	(218,2)
• Valeurs nettes	**135,7**	**(5,3)**	**(9,5)**	**0,9**	**(12,6)**	**128,2**
Matériel de transport						
Valeurs brutes	87,0	4,4	6,4	0,1	(3,7)	81,4
Amortissements	(67,2)	(7,6)	(5,8)		7,7	(61,3)
• Valeurs nettes	**19,8**	**(3,2)**	**0,6**	**0,1**	**4,0**	**20,1**
Matériel de bureau et informatique						
Valeurs brutes	178,3	22,8	12,6	0,2	6,2	194,9
Amortissements	(126,3)	(27,8)	(13,7)	(0,1)	5,2	(135,3)
• Valeurs nettes	**52,0**	**(5,0)**	**(1,1)**	**0,1**	**11,4**	**59,6**
Autres immobilisations corporelles						
Valeurs brutes	94,3	30,9	5,1		2,6	122,7
Amortissements	(31,6)	(10,8)	(3,6)		(11,8)	(50,6)
• Valeurs nettes	**62,7**	**20,1**	**1,5**	**0,0**	**(9,2)**	**72,1**
TOTAL						
Valeurs brutes	924,2	122,2	51,3	1,1	(47,8)	948,4
Amortissements	(553,6)	(115,8)	(56,3)		44,0	(569,1)
Valeurs nettes	**370,6**	**6,4**	**(5,0)**	**1,1**	**(3,8)**	**379,3**

Location-financement

Les biens inscrits en immobilisations corporelles qui font l'objet de contrats de location-financement représentent un montant brut de 120 millions d'euros, amorti à hauteur de 72 millions d'euros, soit une valeur nette de 48 millions d'euros au 31 août 2003 (44 millions d'euros au 31 août 2002).

Note 7 Immobilisations financières

	Montants au 31 août 2002	Aug./Dim. de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Montants au 31 août 2003
Titres de participation					
Valeurs brutes	19,5	1,8	(0,2)	(0,6)	20,5
Provisions	(8,6)	(1,4)		0,5	(9,5)
• Valeurs nettes	**10,9**	**0,4**	**(0,2)**	**(0,1)**	**11,0**
Autres titres immobilisés					
Valeurs brutes	23,3	(1,0)		(0,1)	22,2
Provisions	(1,3)				(1,3)
• Valeurs nettes	**22,0**	**(1,0)**	**0,0**	**(0,1)**	**20,9**
Créances rattachées à des participations					
Valeurs brutes	14,2	0,5	(0,2)	(0,8)	13,7
Provisions	0,0				(0,0)
• Valeurs nettes	**14,2**	**0,5**	**(0,2)**	**(0,8)**	**13,7**
Prêts*					
Valeurs brutes	7,5	(1,3)		(0,1)	6,1
Provisions	(0,1)				(0,1)
• Valeurs nettes	**7,4**	**(1,3)**	**0,0**	**(0,1)**	**6,0**
Dépôts/Cautionnements et autres *					
Valeurs brutes	12,9	(0,8)	0,4	(0,5)	12,0
Provisions	0,0				0,0
• Valeurs nettes	**12,9**	**(0,8)**	**0,4**	**(0,5)**	**12,0**
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Valeurs brutes	77,4	(0,8)		(2,1)	74,5
Provisions	(10,0)	(1,4)		0,5	(10,9)
I Valeurs nettes	**67,4**	**(2,2)**	**0,0**	**(1,6)**	**63,6**

* Ces postes sont assimilés au besoin en fonds de roulement dans le tableau de flux de trésorerie.

I Principaux titres de participation

Le Groupe détient pour un montant net de 3 millions d'euros 15,8 % de Stadium Australia Management, pour 3 millions d'euros 9,3 % de Leoc Japan Co. (anciennement Sodexho Japan Company Limited) et pour 1 million d'euros 10,7 % de Société Privée de Gestion.

Note 8 Sociétés mises en équivalence

La liste des sociétés mises en équivalence est donnée dans le chapitre 8 – Périmètre de consolidation.

	Montant brut au 31 août 2002	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres*	Montant brut au 31 août 2003
Sociétés mises en équivalence	10,9	4,3	(3,3)	1,0	6,4	**19,3**

* Une provision pour risques et charges de 7,6 millions d'euros a été constituée, correspondant à notre quote-part de capitaux propres négatifs dans 3 filiales.

Note 9 Stocks et en-cours

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé et sont évalués selon la méthode FIFO.

Au 31 août 2003, la valeur brute des stocks s'élève à 172 millions d'euros.

Note 10 Détail du poste "Autres créances et comptes de régularisation"

	Valeurs brutes au 31 août 2003	Provisions au 31 août 2003	Valeurs brutes au 31 août 2002	Provisions au 31 août 2002
Avances et acomptes versés sur commandes	8		10	
Autres créances d'exploitation	265	(1)	238	(2)
Créances liées à des opérations d'investissement	3		1	
Créances liées à des opérations de financement	2		1	
• **Total autres créances**	**278**	**(1)**	**250**	**(2)**
Charges constatées d'avance	70		64	
Charges à repartir (frais sur emprunts)	22		29	
Autres charges à répartir*	170		155	
Impôt différé actif	98		110	
Total	**638**	**(1)**	**608**	**(2)**

* Ce poste est assimilé aux immobilisations dans le tableau de flux de trésorerie.

10-1 Échéancier des créances

	Valeurs brutes au 31 août 2003	Provisions au 31 août 2003	Valeurs nettes au 31 août 2003	Créances à moins d'1 an	Créances 1 an à 5 ans	Créances supérieures à 5 ans	Valeurs nettes au 31 août 2002
Clients et créances rattachées	1 447	(64)	1 383	1 378	5	0	1 456
Autres créances (total)	278	(1)	277	248	29	0	248
Charges constatées d'avance	70	0	70	68	1	1	64

Les provisions pour créances douteuses représentent 4,4 % du poste "Clients et créances rattachées" au 31 août 2003.
Le risque crédit rattaché aux créances clients est limité du fait du nombre important de clients. En raison de son activité, le Groupe n'exige pas de nantissement ou de garantie spécifique.

10-2 Charges à répartir

	Montants au 31 août 2003	Échéances à moins d'1 an	Échéances 1 à 5 ans	Échéances supérieures à 5 ans	Montants au 31 août 2002
Charges à répartir (frais sur emprunts)	22	6	15	1	29
Autres charges à répartir	170	40	86	44	155

Les frais sur émissions d'emprunts sont amortis sur la durée de vie de ces emprunts.
Les autres charges à répartir comprennent notamment notre contribution aux frais d'installations et d'aménagements de locaux chez des clients aux États-Unis, amortie sur les produits à venir des contrats concernés (124 millions d'euros) et les frais d'appels d'offres sur des contrats de longue durée amortis sur leur durée de vie plafonnée à 10 ans (20 millions d'euros).

Note 11 Impôts différés

	Au 31 août 2003	Au 31 août 2002
Impôts différés Actif	98	110
Impôts différés Passif	(17)	(18)
Impôts différés Actif (nets)	**81**	**92**

Le montant d'impôts différés Actif non comptabilisés du fait de leur récupération jugée peu probable est de 25 millions d'euros.

Origine des impôts différés	
Différences temporaires	
– Provisions liées aux charges de personnel	94
– Autres différences temporaires	(22)
Reports déficitaires	9
Impôts différés Actif (nets)	**81**

Note 12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent 2 528 062 titres Sodexho Alliance pour un montant de 89 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe.

Les autres valeurs mobilières correspondent aux placements court terme de la trésorerie. Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou leur valeur de liquidation si cette dernière est inférieure.

La valeur de marché des valeurs mobilières de placement est présentée en note 18.

Note 13 Fonds réservés

Les fonds réservés correspondent aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (154 millions d'euros) et aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (12 millions d'euros).

Note 14 Variation des capitaux propres part du Groupe

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées	Écarts de conversion	Auto-contrôle	Résultat	Capitaux propres
Capitaux propres au 31 août 2001	**157 559 654**	**630**	**1 141**	**441**	**86**	**(31)**	**138**	**2 405**
Augmentation de capital	1 461 762	6	50					56
Dividendes versés (net d'autocontrôle)				51			(138)	(87)
Résultat de l'exercice							183	183
Variation de l'écart de conversion et autres variations				3	(162)			(159)
Capitaux propres au 31 août 2002	**159 021 416**	**636**	**1 191**	**495**	**(76)**	**(31)**	**183**	**2 398**
Augmentation de capital	149							0
Reclassement (impôts différés sur frais d'augmentation de capital)			(5)	5				0
Dividendes versés (net d'autocontrôle)				88			(183)	(95)
Résultat de l'exercice							162	162
Variation de l'écart de conversion et autres variations					(215)	(1)		(216)
Capitaux propres au 31 août 2003	**159 021 565**	**636**	**1 186**	**588**	**(291)**	**(32)**	**162**	**2 249**

Autocontrôle indirect

Sofinsod détient 14,40 % du capital de Bellon sa, actionnaire à 38,63 % de Sodexho Alliance.

Le pourcentage d'autocontrôle indirect ainsi déterminé est de 5,56 %.

Sofinsod détient 100 % du capital de Financière de la Porte Verte, actionnaire à 4,10 % de Bellon sa, détenant 38,63 % du capital de Sodexho Alliance.

Le pourcentage d'autocontrôle indirect ainsi déterminé est de 1,58 %.

Note 15 Intérêts minoritaires

La variation des intérêts minoritaires s'analyse de la façon suivante :

	31 août 2003	31 août 2002
Intérêts minoritaires à l'ouverture de l'exercice	**73**	**131**
Augmentation de capital	0	0
Dividendes versés	(11)	(15)
Résultat de l'exercice	9	13
Entrées/sorties de périmètre	(2)	(54)
Variation de l'écart de conversion et autres variations	(3)	(2)
Intérêts minoritaires à la clôture de l'exercice	**66**	**73**

Note 16 Provisions pour risques et charges

	Montants au 31 août 2002	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (sans objet)	Écarts de change et divers	Variations de périmètre	Montants au 31 août 2003
Provisions liées à l'acquisition de SODEXHO, INC.	5				(1)		4
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	39	7	(4)	(4)	(2)	1	37
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	22	3	(10)		(5)	1	11
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	5	3	(3)				5
Provisions pour litiges avec les salariés	18	8	(7)	(1)	(2)		16
Provisions pour grosses réparations	6	3	(3)		(1)		5
Provisions pour situations nettes négatives *					8		8
Autres provisions	4	3	(1)	(1)	(1)	(1)	3
Total	**99**	**27**	**(28)**	**(6)**	**(4)**	**1**	**89**

* Filiales mises en équivalence.

Impact des dotations et reprises de provisions pour risques et charges dans le compte de résultat

	Dotations	Reprises
Résultat d'exploitation	14	(21)
Résultat financier	0	0
Résultat exceptionnel	13	(13)
Total	**27**	**(34)**

Note 17 Emprunts et dettes financières

	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total au 31 août 2003	Total au 31 août 2002
Emprunts obligataires					
Euros	341		1 300	1 641	1 642
• Sous-total	**341**	**0**	**1 300**	**1 641**	**1 642**
Emprunts auprès des organismes financiers (1)					
US dollars	157	795	1	953	1 175
Euros	(126)	(324)	62	(388)	(501)
Livres sterling	86	(1)		85	224
Autres monnaies	31	14		45	41
• Sous-total	**148**	**484**	**63**	**695**	**939**
Dettes sur location-financement					
US dollars	3	4		7	12
Euros	15	19	4	38	36
Autres monnaies		3		3	4
• Sous-total	**18**	**26**	**4**	**48**	**52**
Autres emprunts et dettes					
Euros		3	1	4	5
Autres monnaies	1			1	
• Sous-total	**1**	**3**	**1**	**5**	**5**
Découverts bancaires					
Euros	25			25	18
Livres sterling	70			70	31
Autres monnaies	4			4	6
• Sous-total	**99**	**0**	**0**	**99**	**55**
Total	**607**	**513**	**1 368**	**2 488**	**2 693**

(1) Avec incidence des swaps ; voir détail note 18.

17-1 Emprunts obligataires

	Montants au 31 août 2002	Augmentations	Remboursements	Écarts de change	Montants au 31 août 2003
Emprunt 2 000 000 000 francs – 1996					
Nominal	305				305
Intérêts courus	4	4	4		4
Total	**309**	**4**	**4**	**0**	**309**
• Nombre de titres	**400 000**				400 000
Emprunt 300 000 000 euros – 1999					
Nominal	300				300
Intérêts courus	7	6	7		6
Total	**307**	**6**	**7**	**0**	**306**
• Nombre de titres	**300 000**				300 000
Emprunt 1 000 000 000 euros – 2002					
Nominal	1 000				1 000
Intérêts courus	26	26	26		26
Total	**1 026**	**26**	**26**	**0**	**1 026**
Total	**1 642**	**36**	**37**	**0**	**1 641**

Caractéristiques des emprunts obligataires

• Emprunt de 305 millions d'euros

Le 22 mai 1996, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 2 milliards de francs (305 millions d'euros) représenté par 400 000 obligations de 5 000 francs (762,25 euros).

Ces obligations sont remboursables au pair le 7 juin 2004 et portent intérêt à un taux annuel de 6 %, le coupon étant payable le 7 juin de chaque année.

À chaque obligation était attaché un bon de souscription d'action Sodexho Alliance exerçable avant le 7 juin 2004 avec un prix d'exercice de 2 700 francs équivalant actuellement à un prix d'exercice de 24,71 euros par action.

Au 31 août 2003, 374 773 bons de souscription et 400 000 obligations étaient en circulation.

• Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 1999, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros représenté par 300 000 obligations de 1 000 euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

Au 31 août 2003, 300 000 obligations étaient en circulation.

• Emprunt de 1 000 millions d'euros

Le 25 mars 2002, Sodexho Alliance a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

17-2 Autres emprunts

Au 31 août 2003, sur l'emprunt de 3 tranches garanti par Sodexho Alliance, mis en place en avril 2001 auprès d'un syndicat de banques :

– la tranche A de 1 932 millions d'euros était intégralement remboursée au 31 août 2002 ;

– la tranche B de 930 millions d'US dollars remboursable trimestriellement sur 5 ans a été remboursée à hauteur de 232 millions d'US dollars (emprunt à taux variable Libor USD transformé en taux fixe – voir note 18 ci-après) ;

– la tranche C de 150 millions d'US dollars couvrant des besoins de financement à court terme et l'émission de lettres de crédit remboursables *in fine* à 5 ans, a été utilisée à hauteur de 20 millions d'US dollars.

Covenants

Les emprunts obligataires de 305 millions d'euros (7 juin 2004) et de 300 millions d'euros (mars 2009) ne comportent aucun covenant.

L'emprunt mis en place en avril 2001 auprès d'un syndicat de banques, dont le solde s'élève à 718 millions d'US dollars au 31 août 2003, comporte les conditions de remboursement anticipé généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué.

Il est par ailleurs assorti de covenants spécifiques liés, d'une part, au niveau de participation de la société Bellon sa dans le capital de Sodexho Alliance, qui ne doit pas être inférieur à 33,33 % et, d'autre part, au niveau de l'endettement net consolidé du Groupe, de son résultat d'exploitation et de son résultat financier.

Les ratios, définis pour chaque échéance semestrielle et calculés sur une période de 12 mois glissants, sont les suivants :

	31 août 2003
Endettement net / EBITDA*	< 2,25
EBITA / Frais financiers*	> 3,5

* La définition de ces quatre éléments résulte de la documentation du crédit syndiqué et diffère sur certains points de la définition du plan comptable. Par exemple, dans la définition des covenants, l'endettement net n'inclut pas les fonds réservés. Ces définitions emportent la conséquence que le contrôle du respect des covenants ne peut se faire à partir des seules informations comptables publiées.

Au 31 août 2003, le Groupe a respecté ses engagements relatifs à ces ratios.

En cas de non-respect d'un de ces engagements, les banques à une majorité des deux tiers du crédit alloué sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

Le remboursement anticipé de ce crédit donne le droit aux porteurs de l'obligation de 1 milliard d'euros de demander le remboursement anticipé de leurs titres.

Taux de financement

Au 31 août 2003, 91 % de l'endettement consolidé du Groupe sont à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,50 %.

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, la majorité des emprunts à taux variable est couverte par des swaps de taux et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Note 18 Instruments financiers

Le tableau ci-dessous résume l'impact des instruments financiers sur le poste "Emprunts auprès des organismes financiers" détaillés à la note 17.

Équivalent en millions d'euros	Note	Emprunts en euros	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
a) Emprunts ayant fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt et de devises						
• Emprunts Grande-Bretagne (60 millions GBP)	(1)					
Dû à la banque 60 M GBP x 1,44383				86		**86**
Dû par la banque 93,26 M EUR		(93)				**(93)**
• Emprunts Sodexho Scandinavian (150 millions SEK)	(2)					
Dû à la banque 150 M SEK x 0,108342					16	**16**
Dû par la banque 16,7 M EUR		(17)				**(17)**
• Emprunts Sodexho, Inc. (300 millions USD)	(3)					
Dû à la banque 300 M USD x 0,915174			275			**275**
Dû par la banque 338,5 M EUR		(339)				**(339)**
• Emprunts autres filiales						
Dû aux banques					9	**9**
Dû par les banques		(7)		(1)		**(8)**
b) Emprunts ayant fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt		68	593	0	0	**661**
c) Autres emprunts n'ayant pas fait l'objet de couvertures		0	85	0	20	**105**
Total des emprunts auprès des organismes financiers		**(388)**	**953**	**85**	**45**	**695**

a) Emprunts ayant fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt et de devises

1. Afin d'assurer la cohérence des flux de trésorerie en Grande-Bretagne (l'acquisition du groupe GARDNER MERCHANT en 1995 a été réalisée en GBP), le Groupe a négocié, en octobre 1999, un swap de taux et de devises (LIBOR GBP plafonné contre 5,25 % en euros contre livres sterling) couvrant initialement un prêt intragroupe de 93 millions d'euros.

La baisse de la livre sterling, depuis octobre 1999, a entraîné une diminution de l'endettement de 7 millions d'euros au 31 août 2003.

2. En juin 1999, un swap de taux et de devises (4,15 % contre taux variable en couronnes suédoises) a été négocié couvrant initialement un prêt intragroupe de 50,1 millions d'euros accordé à SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING AB. Le swap s'élève à 16,7 millions d'euros au 31 août 2003 et vient à échéance en août 2004.

3. En mars 2002, un swap de taux et de devises (6,325 % contre 6,5775 % en euros contre US dollars) a été négocié couvrant intégralement un prêt intragroupe initial de 309 millions d'US dollars consenti par SODEXHO ALLIANCE à SODEXHO, INC. et remboursable *in fine* le 25 mars 2007.

Au 31 août 2003, le swap s'élève à 339 millions d'euros. La baisse de l'US dollar depuis l'origine de ce swap a entraîné une diminution de la dette convertie en euros de 64 millions d'euros.

b) Emprunts ayant fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt

Plusieurs swaps de taux d'intérêt (2,1 % à 5,9 % contre LIBOR USD) avec les échéances suivantes ont été négociés afin de couvrir les 698 millions d'US dollars (soit 639 millions d'euros) de l'emprunt de la tranche B accordé à SODEXHO, INC. :

Exercice	2003-2004	2004-2005
Swap de taux d'intérêt (millions d'US dollars)	328	370
Swap de taux d'intérêt (équivalent millions d'euros)	300	339

En octobre 1999, le Groupe a négocié un swap de taux d'intérêt à échéance 2004 sur un montant de 68 millions d'euros, ayant pour effet de changer un taux fixe de 5,2 % en EURIBOR.

Valeur de marché des instruments financiers

(en millions d'euros)

	31 août 2003		
	Valeur comptable nette	**Valeur de marché**	**Écart**
ACTIF			
Immobilisations financières			
Titres de participation	11	11	0
Créances rattachées à des participations	14	14	0
Prêts	6	6	0
Autres titres immobilisés	21	21	0
Autres immobilisations financières	12	12	0
Total immobilisations financières	**64**	**64**	**0**
Titres mis en équivalence	**19**	**19**	**0**
Valeurs mobilières de placement			
Bons de caisse	45	45	0
Dépôts à terme	133	133	0
Obligations cotées	114	114	0
SICAV	149	149	0
Actions cotées	0	0	0
Fonds communs de placement	12	12	0
Total	**453**	**453**	0
Actions propres Sodexho Alliance*	89	65	(24)
Total valeurs mobilières de placement	**542**	**518**	**(24)**
Fonds réservés	**166**	**166**	**0**
TOTAL ACTIF	**791**	**767**	**(24)**
PASSIF			
Emprunts obligataires			
Emprunt d'1 milliard d'euros (2002)	1 026	1 096	70
Emprunt de 300 millions d'euros (1999)	306	304	(2)
Emprunt de 305 millions d'euros (1996)	309	314	5
Sous-total	**1 641**	**1 714**	**73**
Emprunts auprès d'organismes financiers			
Emprunt Sodexho, Inc.	663	672	9
Swap sur prêt intercompagnie Sodexho Holdings Ltd	(6)	(7)	(1)
Swap sur prêt intercompagnie Sodexho, Inc.	(64)	(68)	(4)
Autres	102	102	0
Sous-total	**695**	**699**	**4**
Banques créditrices	**99**	**99**	**0**
Autres emprunts et dettes financières	**53**	**58**	**5**
Total emprunts et dettes financières	**2 488**	**2 570**	**82**
Autres dettes hors exploitation			
Dettes sur acquisition 53 % Sodexho, Inc.*	35	11	(24)
TOTAL PASSIF	**2 523**	**2 581**	**58**

* Une partie de la dette d'acquisition du solde des actions Sodexho Marriott Services, Inc., en juin 2001, était payable en actions Sodexho Alliance ; la dette a été évaluée en fonction du prix d'acquisition par Sodexho de ses propres titres sur le marché. La valeur de marché des titres Sodexho Alliance au 31 août 2003 est inférieure de 24 millions d'euros à leur valeur nette comptable ; la valeur de marché de la dette au 31 août 2003 est inférieure de 24 millions d'euros à sa valeur nette comptable.

Note 19 Détail du poste "Autres dettes et compte de régularisation"

	31 août 2003	31 août 2002
Clients avances et acomptes reçus sur commande	171	130
Dettes fiscales et sociales	974	985
Autres dettes d'exploitation	59	81
Autres dettes hors exploitation	38	55
Produits constatés d'avance	35	29
Impôts différés Passif	17	18
Total	**1 294**	**1 298**

Note 20 Tableau des flux de trésorerie : détails

Les tableaux ci-après détaillent uniquement les variations de postes de bilan ayant impacté les flux de trésorerie. Ils ne mentionnent pas les variations de change, les variations de périmètre ou autres variations sans impact sur les flux de trésorerie.

20-1 Variation des besoins en fonds de roulement

	Actif	Passif	Variation
Stocks	9		
Clients (nets des provisions)	(5)		
Autres créances d'exploitation	(1)		
Charges constatées d'avance	8		
Fournisseurs		6	
Chèques et Cartes de Services à rembourser		43	
Dettes fiscales et sociales		36	
Autres dettes d'exploitation		26	
Produits constatés d'avance		0	
• Variation du BFR lié à l'activité	**11**	**111**	**100**
Créances liées à des opérations d'investissement	2		
Dettes liées à des opérations d'investissement		(17)	
• Variation du BFR lié aux investissements	**2**	**(17)**	**(19)**
Créances liées à des opérations de financement	22		
Dettes liées à des opérations de financement		(1)	
• Variation du BFR lié au financement	**22**	**(1)**	**(23)**

20-2 Acquisitions, cessions d'immobilisations

	Acquisitions	Cessions	Acquisitions nettes
Immobilisations corporelles et incorporelles	(239)	14	(225)
Variation des immobilisations financières	(2)	1	(1)
• Incidence des acquisitions/cessions d'immobilisations	**(241)**	**15**	**(226)**
Acquisitions/cessions de filiales	(37)	2	(35)
Moins : impôt sur les plus-values de cession			0
Moins : trésorerie dans les sociétés acquises/cédées	3	(1)	2
• Incidence des variations de périmètre	**(34)**	**1**	**(33)**
Total	**(275)**	**16**	**(259)**

Note 21 Engagements financiers

21-1 Engagements hors bilan

	31 août 2003				31 août 2002
	< 1 an	1 – 5 ans	> 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	14	45	0	**59**	41
Garanties de bonne fin pour locations	13	20	0	**33**	62
Garanties de bonne fin données à nos clients	0	39	9	**48**	22
Autres engagements	0	10	0	**10**	18
Total	**27**	**114**	**9**	**150**	**143**

Il n'existe pas à notre connaissance d'autres engagements hors bilan significatifs relatifs à ce tableau.

Sûretés réelles

Dans le cadre de l'activité Chèques et Cartes de Services, Sodexho Alliance et ses filiales ont nanti des disponibilités au profit de différents établissements bancaires.

Ces disponibilités nanties représentent un montant de 18 millions d'euros au 31 août 2003.

Les autres engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble) consenties par Sodexho Alliance et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2002-2003 ne sont pas significatifs.

21-2 Promesses de vente et promesses d'achat d'actions

Engagements donnés

• **Patriot Medical Technologies, Inc.**

Le Groupe s'est engagé auprès des actionnaires minoritaires de Patriot Medical Technologies, Inc. à racheter, entre le 3 mars 2003 et le 3 mars 2004, le solde des actions non encore détenues pour un montant total de 234 000 dollars (soit 0,2 million d'euros). Au 31 août 2003, une partie a déjà été exercée pour un montant de 100 000 dollars (soit 0,1 million d'euros).

• **Medcheque**

Le Groupe s'est engagé par l'intermédiaire de sa filiale chèque au Brésil à racheter le solde des actions non encore détenues (soit 35 %) auprès des minoritaires de la société Medcheque entre juillet 2004 et juillet 2006 pour un prix respectif compris entre 7,7 millions d'euros (correspondant au montant minimal du rachat en juillet 2004) et 9,8 millions d'euros équivalant au prix maximal en août 2006.

• **Abra (société incluse dans notre filiale Sodexho Scandinavian Holding AB)**

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Sodexho Scandinavian, s'est engagé à racheter, au plus tard en novembre 2005, le solde des actions non encore détenues (soit 15 %) de la société Abra située en Norvège pour un prix basé sur un multiple de profits pouvant être au minimum de 1,3 million d'euros et estimé à 2,3 millions d'euros en fonction des projections actuelles.

• **Altys Multiservice**

Le Groupe s'est engagé à racheter 1,5 % de la société Altys Multiservice aux actionnaires minoritaires entre le 1er octobre et le 30 novembre 2007 sur la base d'un multiple de la moyenne de résultats économiques définis contractuellement pour l'année d'exercice de l'option et l'année suivante.

• **Sodexho Italia**

Le Groupe s'est engagé à racheter les actions non encore détenues (soit 2 %) auprès de l'actionnaire minoritaire de Sodexho Italia au plus tard le 1er juillet 2010 sur la base d'un multiple de résultat économique défini contractuellement.

• **Baren Menu**

Le Groupe s'est engagé à racheter jusqu'au 31 décembre 2005 le solde (5 %) des actions non encore détenues de Baren menu en Allemagne pour un montant estimé à 0,25 million d'euros.

• **Sodexho MM Catering**

Le Groupe s'est engagé à racheter, à tout instant, le solde des actions non encore détenues (soit 9,5 %) de la société Sodexho MM Catering sur la base d'un multiple de la moyenne d'un résultat économique défini contractuellement pour un montant minimal de 0,2 million d'euros.

Engagements reçus

• **Patriot Medical Technologies, Inc.**

À partir du 3 septembre 2003 et jusqu'au 3 septembre 2005, le Groupe a la possibilité de racheter les actions non détenues pour le prix le plus élevé entre 2 millions d'US dollars et 5 fois l'EBITDA, diminué d'ajustements définis dans le contrat signé entre les parties.

• **Medcheque**

Les actionnaires minoritaires de la société se sont engagés à céder au Groupe leurs actions selon les modalités identiques à celles décrites ci-avant.

• **Abra**

Les actionnaires minoritaires de la société Abra se sont engagés à céder au Groupe au plus tard en novembre 2005 leurs actions selon les modalités identiques à celles décrites ci-avant.

• **Sodexho Italia**

L'actionnaire minoritaire de Sodexho Italia s'est engagé à céder au plus tard le 1er juillet 2010 l'ensemble de ses actions au Groupe selon les conditions décrites ci-avant.

• **Altys Multiservice**

Les actionnaires minoritaires se sont engagés à céder au Groupe l'intégralité de leur participation (18,5 % au 31 août 2003) entre le 1er octobre 2005 et le 30 novembre 2005.

Ces cessions se feront sur la base d'un multiple de la moyenne des résultats économiques définis contractuellement pour l'année d'exercice de l'option et l'année suivante.

21-3 Autres engagements

Titrisation

Nos filiales de restauration collective en Grande-Bretagne ont vendu sans droit de recours une partie de leurs créances clients pour une contrevaleur de 82 millions d'euros au 31 août 2003.

21-4 Engagements de cessions d'actions propres

Le Groupe s'est engagé à livrer :

– 2 518 517 actions SODEXHO ALLIANCE aux salariés de SODEXHO, INC. à un prix moyen de 26,35 US dollars dans le cadre du rachat de 53 % du capital de SODEXHO MARRIOTT SERVICES, Inc. en juin 2001. Ces titres seront livrables aux échéances suivantes :

À compter du 31 août 2003 et au plus tard le 31 août 2011
= 1 651 722 titres

À compter du 31 août 2004 et au plus tard le 31 août 2011
= 648 256 titres

À compter du 31 août 2005 et au plus tard le 31 août 2011
= 218 539 titres

– 5 085 838 actions SODEXHO ALLIANCE accordées par le Conseil d'Administration de SODEXHO ALLIANCE aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options. Ces titres seront livrables aux échéances suivantes :

De janvier 2004 à janvier 2009
= 744 262 titres exerçables au prix de 24 euros.

De mars 2004 à janvier 2005
= 223 246 titres exerçables au prix de 39,86 euros.

De janvier 2005 à janvier 2009
= 744 263 titres exerçables au prix de 24 euros.

De mars 2005 à janvier 2006
= 319 135 titres exerçables au prix de 48,42 euros.

De janvier 2006 à octobre 2007
= 432 790 titres exerçables aux prix de 21,87 et 47 euros.

De janvier 2006 à janvier 2009
= 744 262 titres exerçables au prix de 24 euros.

De janvier 2006 à mars 2008
= 1 133 617 titres exerçables au prix de 47 euros.

De janvier 2007 à janvier 2009
= 744 263 titres exerçables au prix de 24 euros.

Lors du rachat de SOGERES par le Groupe, ce dernier s'est engagé à maintenir en vigueur le règlement du plan d'options en date du 1er août 1997 ainsi que les promesses d'achat et de vente. Le Groupe s'est engagé à racheter les titres SOGERES aux bénéficiaires jusqu'en septembre 2004 et a constitué à cet effet une dette dans ses comptes consolidés. Au 31 août 2003, cette dette s'élève à 0,7 million d'euros. Un deuxième plan de stock-options a été mis en œuvre pour lequel le Groupe s'est engagé à augmenter le capital de SOGERES au profit des bénéficiaires et à racheter leurs titres au plus tard le 20 février 2008. À cet effet, une provision pour risques et charges de 3,5 millions d'euros a été constituée dans les comptes consolidés au 31 août 2003.

21-5 Engagements en matière de location simple

Les engagements donnés de paiement au titre des locations simples sont les suivants :

– Moins d'un an : 65 millions d'euros
– De 1 à 5 ans : 119 millions d'euros
– Plus de 5 ans : 36 millions d'euros

Il s'agit essentiellement :

– des engagements au titre des loyers de cuisines centrales avec conventions tripartites en France pour 40 millions d'euros,
– des loyers de bureau et différents équipements.

Note 22 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le tableau ci-après reprend les engagements à prestations définies par zone géographique.

	Grande-Bretagne et Irlande	Europe continentale	Autres	31 août 2003	31 août 2002
Engagement à l'égard des salariés	341	131	5	477	468
Dettes au bilan	0	75	5	80	84
Juste valeur des fonds	228	41	0	269	261

| Engagements couverts au bilan

Les engagements couverts par des dettes au bilan correspondent à des indemnités de départs et prestations assimilées. Au 31 août 2003, ils s'élèvent à 80 millions d'euros.

| Autres engagements

Au 31 août 2003, ils s'élèvent à 397 millions d'euros.

• Grande-Bretagne et Irlande

En Grande-Bretagne et Irlande, les engagements couverts par des fonds externes correspondent à un service de retraite complémentaire basé :

– pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, à une quote-part du salaire de base de fin de carrière ;
– pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, à des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur.

Les engagements sont calculés à partir de la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'actualisation	5,30 %
Taux d'augmentation des salaires	3,90 %
Taux d'inflation	2,60 %
Taux de rendement des actifs de couverture	6,30 %

Au cours de l'exercice, il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1er juillet 2003 et d'augmenter les cotisations aux fonds, ce qui devra permettre de couvrir intégralement l'engagement à l'issue d'une période de 8 ans.

• **Europe continentale**

En Europe continentale, le principal plan à prestations définies concerne les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés.

Ces engagements sont calculés par la méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière utilisant les hypothèses suivantes :

Taux d'actualisation	5,75 %
Taux d'augmentation des salaires	3,00 %
Taux d'inflation	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	5,90 %

• **États-Unis**

À l'exception de plans à cotisations définies pour les membres de la direction locale, nos filiales américaines n'ont pas d'engagements significatifs en matière d'engagements de retraite.

Note 23 Informations diverses

23-1

Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et mandataires sociaux au titre de leur mandat.

Montant des rémunérations de l'exercice allouées aux mandataires sociaux	0,12 million d'euros
Avances et crédits accordés	Néant
Montant versé à un fonds de retraite à prestations définies au cours de l'exercice	0,03 million d'euros

23-2 Entreprises liées

La société Bellon sa détient 38,63 % du capital de Sodexho Alliance. Au cours de l'exercice, Bellon sa a facturé à Sodexho Alliance un montant de 2,4 millions d'euros au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours de l'exercice, Sodexho Alliance a versé 37,5 millions d'euros de dividendes à Bellon sa.

23-3 Effectifs du Groupe

Les effectifs du Groupe au 31 août 2003 sont les suivants :

Cadres	6 137
Agents de maîtrise	33 173
Employés	269 075
Total	**308 385**

23-4 Litiges

Contentieux Sodexho Pass Lebanon

Sodexho Pass International (SPI), filiale de Sodexho Alliance, envisageant de développer ses activités au Liban, avait souscrit 40 % du capital de la société Sodexho Pass Lebanon. Avant que l'activité n'ait effectivement démarré, SPI a fait jouer la clause de sauvegarde estimant qu'il n'y avait plus d'*affectio societatis* avec un des associés, gérant de la société. Considérant qu'ils avaient subi un préjudice, les associés libanais ont réclamé à SPI un dédommagement de 27 000 000 d'US dollars. La cour arbitrale, le 20 février 2003, a condamné Sodexho Pass International à payer une indemnisation en principal de 2 000 000 d'US dollars. Cette sentence n'étant pas susceptible de recours est devenue définitive. Ce montant a été pris en charge dans le résultat exceptionnel de l'exercice 2002-2003.

Contentieux Mc Reynolds c/Sodexho Marriott Services, Inc.

Le 8 mars 2001, dix salariés et ex-salariés de Marriott Management Services, Inc. devenu Sodexho Marriott Services, Inc. et ensuite Sodexho, Inc., ont intenté une action en justice pour discrimination raciale envers les Afro-Américains dans l'évolution de leur carrière. Les plaignants ont demandé pour le compte de 2 600 employés, anciens et actuels, pour la période commençant le 27 mars 1998, le versement de dommages-intérêts, sans montant déterminé, ainsi que le remboursement des frais engagés.

Sodexho a fermement rejeté les accusations et considère la plainte sans fondement.

Le 25 juin 2002, le tribunal a qualifié la plainte de "class action" sans que les responsabilités aient été démontrées. L'appel de cette décision par Sodexho, Inc. a été rejeté tant par la Cour d'appel que par la Cour suprême. Les parties ont entamé la phase d'investigation prévue par la procédure américaine (*discovery*), au cours de laquelle chacune des parties prépare ses arguments.

Un dénouement en faveur des plaignants pourrait avoir à terme un impact sur le résultat net du Groupe.

En 2001-2002, le Groupe a constitué dans ses comptes une provision de 10 millions d'US dollars (soit approximativement 9 millions d'euros au 31 août 2003), liée au coût de sa défense.

Il n'existe, à notre connaissance à ce jour, aucun autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière, l'activité, le patrimoine et le résultat de la Société ou de son Groupe.

Note 24 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis le 31 août 2003.

8 Périmètre de consolidation

Les activités du Groupe Sodexho s'exercent de façon autonome, sous forme de filiales, dans chaque pays où le Groupe est implanté. Sous le contrôle du Comité Exécutif, chaque filiale possède une organisation indépendante avec sa propre Direction Générale, ses structures commerciales, ses ressources humaines et sa direction administrative et financière.

Les sociétés dont Sodexho assure la direction ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles Sodexho détient une participation lui assurant une influence notable sur la direction ont été mises en équivalence.

Toutes les sociétés du Groupe intégrées globalement, qui ont un exercice social décalé par rapport à celui de la société mère, fournissent un arrêté comptable au 31 août, date de clôture de Sodexho Alliance.

Peuvent être exclues du périmètre de consolidation un certain nombre de filiales en raison de leur impact négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle de l'ensemble consolidé. Le critère d'élimination est le suivant :
– chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros,
– et résultat en valeur absolue inférieur à 0,1 million d'euros,
– et total du bilan inférieur à 2 millions d'euros.
En raison du préjudice qui pourrait en résulter, la Société limite ses informations à celles contenues dans le tableau ci-dessous.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôle inférieurs à 97 %.
La lettre N désigne les 19 sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice (2 sont des acquisitions et le solde est constitué soit par des créations, soit par des reconsolidations).
Les 11 filiales qui sont mises en équivalence sont désignées par les lettres ME, les autres sont intégrées globalement.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	France				
	Société Française de Restauration			RS	France
	Comrest			RS	France
	Sofomedi			RS	France
	Sorescom			RS	France
	Sorepar			RS	France
	Altys Multiservice	80 %	80 %	RS	France
	Altys Gestion			RS	France
ME	Saggel Holding	30 %	30 %	RS	France
	Société Française de Services			RS	France
	Société Française de Restauration et Services			RS	France
	Société Marseillaise de Restauration et Services			RS	France
	Société de Développement des Services de Proximité	92 %	92 %	RS	France
	Sodequip			RS	France
	Société Havraise de Restauration et Services			RS	France
N	O.L. Restauration	70 %	70 %	RS	France
	Ecorest	51 %	51 %	RS	France
	Sodexho Prestige			RS	France
	S.I.R.			RS	France
	C.I.R.			RS	France
	Siges			RS	France
	La Normande sa			RS	France
	La Normande Sarl			RS	France
	Hedelrest			RS	France
	R.G.C.			RS	France
	Sogerest			RS	France
	Sagere			RS	France
	Société Bretonne de Restauration et Services			RS	France
	Société Thononaise de Restauration et Services			RS	France
	Sogeres (consolidé)			RS	France
	Bateaux Parisiens (consolidé)			RS	France
	Armement Lebert Buisson			RS	France
	Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			RS	France
	Emis			RS	France
	Catesco			RS	France
	Sodexho Chèques et Cartes de Services			CCS	France
	Sodexho Pass International			HOL	France
	Sodexho France			HOL	France
	Universal Sodexho sa			HOL	France
	Sofinsod			HOL	France

Activités : RS = Restauration et Services, CCS = Chèques et Cartes de Services, HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Etinbis			HOL	France
	Etin			HOL	France
	Gardner Merchant Groupe			HOL	France
	Loisirs Développement			HOL	France
	Holding Altys			HOL	France
	Astilbe	86 %	86 %	HOL	France
	Holding Sogeres			HOL	France
N	Sodexho Amérique du Sud			HOL	France
N	Sodexho Management			HOL	France
N	Sodexho Europe Continentale			HOL	France
N	Sodexho Asie Océanie			HOL	France
	Sodexho I. S. & T.			HOL	France
	Siges Guyane			RS	France
	Société Hôtelière de Tourisme de Guyane			RS	France
	Sodex'Net			RS	France
	Guyane Propreté			RS	France
	La Salamandre			RS	France
	Société Guyanaise de Protection et Gardiennage			RS	France
	Sodexho Antilles			RS	France
	Amérique				
	Sodexho, Inc. (consolidé)			RS	États-Unis
N	Patriot Medical Technologies, Inc.	91 %	91 %	RS	États-Unis
N	Sodexho Vending Services	51 %	51 %	RS	États-Unis
	Spirit Cruises			RS	États-Unis
	Delta Catering Management	49 %	49 %	RS	États-Unis
	Universal Sodexho USA, Inc.			HOL	États-Unis
	Universal Sodexho Partnership			RS	États-Unis
	Universal Sodexho Enterprises llc			RS	États-Unis
	Sodexho Pass USA			CCS	États-Unis
	Energy Catering Services llc			RS	États-Unis
	Universal Sodexho Empresa de servicios y Campamentos			RS	Venezuela
	Universal Sodexho Services de Venezuela			RS	Venezuela
	Universal Sodexho do Brasil Ltda			RS	Brésil
	Sodexho do Brasil	90 %	90 %	RS	Brésil
	Sodexho Argentina			RS	Argentine
	Sodexho Colombia	65 %	65 %	RS	Colombie
	Sodexho Venezuela Alimentacion y Servicios	70 %	70 %	RS	Venezuela
	Sodexho Costa Rica			RS	Costa Rica
	Sodexho Mexico			RS	Mexique
	Doyon Universal Services JV	50 %	50 %	RS	États-Unis
	Sodexho Peru			RS	Pérou
	Sodexho Sitios Remotos Peru			RS	Pérou
ME	BAS	33 %	33 %	RS	Chili
N, ME	BAS II	33 %	33 %	RS	Chili
	Siges Chile			RS	Chili
	Sodexho Chile (consolidé)			RS	Chili
	Sodexho Servicios de Personal			RS	Mexique
	Sodexho Mantenimiento y Servicios			RS	Mexique
	Sodexho Pass do Brasil			HOL	Brésil

Activités : RS = Restauration et Services, CCS = Chèques et Cartes de Services, HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Medcheque	65 %	65 %	CCS	Brésil
	Cardapio Informatica			CCS	Brésil
	National Administracao de Restaurentes			CCS	Brésil
	Sodexho Pass do Brasil Comercial e Servicio			CCS	Brésil
	Sodexho Pass Chile			CCS	Chili
	Sodexho Pass Venezuela	64 %	64 %	CCS	Venezuela
	Sodexho Pass de Colombia	51 %	51 %	CCS	Colombie
	Luncheon Tickets	60 %	60 %	CCS	Argentine
	Prestaciones Mexicanas sa de cv			CCS	Mexique
	Sodexho Servicios Operativos			CCS	Venezuela
	Afrique				
	Universal Sodexho Afrique			RS	France
	Universal Sodexho North Africa			RS	France
	Universal Sodexho Nigeria			RS	Nigeria
	Universal Sodexho Gabon	90 %	90 %	RS	Gabon
N	Sodexho Angola			RS	Angola
	Sodexho Pass Tunisie	49 %	49 %	CCS	Tunisie
	Sodexho Maroc			CCS	Maroc
	Universal Sodexho Guinea Ecuatorial	70 %	70 %	RS	Guinée équatoriale
	Sodexho Cameroon	70 %	70 %	RS	Cameroun
	Universal Sodexho Congo			RS	Congo
	Sodexho Southern Africa (consolidé)	55 %	55 %	RS	Afrique du Sud
	Sodexho Investments Ltd.			HOL	Afrique du Sud
	Sodexho Tanzania			RS	Tanzanie
	Europe				
	Sodexho Monaco			RS	Monaco
	Sodexho Belgique			RS	Belgique
	Altys Belgique			RS	Belgique
	Restaura			RS	Belgique
N	Altys Suisse			RS	Suisse
N	Altys Deutschland			RS	Allemagne
	Sodexho Luxembourg (consolidé)			RS	Luxembourg
	Sodexho Italia (consolidé)			RS	Italie
	Sodexho D.O.O.			RS	Slovénie
	Sodexho Oy			RS	Finlande
N	Coffee Queen Oy	92 %	92 %	RS	Finlande
	Sodexho Scandinavian Holding ab (consolidé)			RS	Suède
	Sodexho Espana (consolidé)			RS	Espagne
	Sodexho Portugal II Restauracao e Servicios	90 %	90 %	RS	Portugal
	Sodexho Portugal Catering			RS	Portugal
	Sodexho Hellas	51 %	51 %	RS	Grèce
	Sodexho Catering & Services GmbH			RS	Allemagne
	Eiring S.C.S. Catering GmbH			RS	Allemagne
	Plauen Menu		90 %	RS	Allemagne
	Baren Menu GmbH	95 %	95 %	RS	Allemagne
	Sodexho A.O.			RS	Russie
N	Sodexho Euroasia			RS	Russie
	Imagor Services			HOL	Belgique
	Sodexho Catering Spol Sro			RS	République tchèque

Activités : RS = Restauration et Services, CCS = Chèques et Cartes de Services, HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	Sodexho Skolni Hidelny Sro			RS	République tchèque
	Sodexho Spolocne			RS	Slovaquie
	Sodexho Magyarorszag Kft			RS	Hongrie
	Zona Vendeglato Kft			RS	Hongrie
	Sodexho Toplu Yemek			RS	Turquie
	Sodexho Polska Sp. Zoo			RS	Pologne
	Sodexho MM Catering GmbH	91 %	91 %	RS	Autriche
ME	Agecroft Prison Management	50 %	50 %	RS	Royaume-Uni
	Sodexho Services Group Ltd			HOL	Royaume-Uni
ME	HPC Limited	25 %	25 %	RS	Royaume-Uni
	Sodexho International Holdings Ltd			HOL	Royaume-Uni
	Keyline Travel Management			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Limited			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Prestige Limited			RS	Royaume-Uni
	Universal Sodexho Scotland			RS	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services Ltd	51 %	51 %	RS	Royaume-Uni
	UKDS			RS	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods Limited			RS	Royaume-Uni
	Rugby Hospitality 2003 Ltd	55 %	55 %	RS	Royaume-Uni
	Sodexho Defence Services Limited			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Land Technology Limited			RS	Royaume-Uni
N	Sodexho Investments Services Limited			RS	Royaume-Uni
N, ME	Peterborough Prison Management Limited	33 %	33 %	RS	Royaume-Uni
N, ME	Ashford Prison Services Limited	33 %	33 %	RS	Royaume-Uni
	Sodexho Holding Ltd			HOL	Royaume-Uni
	Sodexho Education Services Ltd			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Management Services Ltd			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Healthcare Services Ltd			RS	Royaume-Uni
	Sodexho Support Services			HOL	Royaume-Uni
	Universal Sodexho Norway			RS	Norvège
	Universal Sodexho Holdings Ltd			RS	Royaume-Uni
	Universal Services Europe Ltd			RS	Royaume-Uni
	Universal Sodexho The Netherlands bv			RS	Pays-Bas
	Primary Management Aldershot	60 %	60 %	RS	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare Holdings Ltd	25 %	25 %	RS	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare Ltd	25 %	25 %	RS	Royaume-Uni
	Sodexho Holdings – Ireland Ltd			HOL	Irlande
	Sodexho Ireland Limited			RS	Irlande
	Sodexho bv			RS	Pays-Bas
	Sodexho Nederland bv			RS	Pays-Bas
	Sodexho Prestige bv			RS	Pays-Bas
	Sodexho Pass Belgique			CCS	Belgique
	Special Event	70 %	70 %	CCS	Belgique
	Sodexho Pass Luxembourg			CCS	Luxembourg
	Sodexho Pass GmbH			CCS	Allemagne
	Sodexho Card Services GmbH			CCS	Allemagne
	Sodexho Pass srl			CCS	Italie
	Sodexho Pass Espana	95 %		CCS	Espagne
	Ticket Menu	95 %	95 %	CCS	Espagne

Activités : RS = Restauration et Services, CCS = Chèques et Cartes de Services, HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
	SODEXHO PASS AUSTRIA GMBH			CCS	Autriche
	SODEXHO PASS LIMITED			CCS	Royaume-Uni
	SODEXHO PASS HUNGARIA KFT			CCS	Hongrie
N	SODEXHO PASS BULGARIA			CCS	Bulgarie
	SODEXHO PASS CESKA REPUBLIKA			CCS	République tchèque
	SODEXHO PASS SLOVAK REPUBLIC			CCS	Slovaquie
	SODEXHO PASS POLSKA			CCS	Pologne
	SODEXHO RESTORAN SERVISLERI AS	80 %	80 %	CCS	Turquie
	SODEXHO PASS ROMANIA			CCS	Roumanie
	CATAMARAN CRUISERS			RS	Royaume-Uni
	COMPAGNIE FINANCIÈRE AURORE INTERNATIONAL			HOL	Belgique
	PAKZON			HOL	Suisse
	Asie, Océanie, Moyen-Orient				
	KELVIN CATERING LTD	49 %	49 %	RS	Émirats arabes unis
	TEYSEER SERVICES COMPANY	49 %	49 %	RS	Qatar
	SOCAT LLC	50 %	50 %	RS	Oman
	N.C.M.S.	50 %	50 %	RS	Arabie saoudite
	ABBAR & ZAINY	50 %	50 %	RS	Arabie saoudite
	SISA LLC			RS	Émirats arabes unis
	RESTAURATION FRANÇAISE (Nouvelle-Calédonie)	72 %	72 %	RS	France
	SODEXHO NOUVELLE-CALÉDONIE	54 %	54 %	RS	France
	SRRS (La Réunion)			RS	France
	SODEXHO SINGAPORE			RS	Singapour
	SODEXHO MALAYSIA			RS	Malaisie
	SODEXHO HONG KONG LTD			RS	Hong Kong
	SODEXHO KOREA CO LTD			RS	Corée
	UNIVERSAL SODEXHO EURASIA			RS	Royaume-Uni
	AIMS CORPORATION			RS	Australie
	UNIVERSAL REMOTE SITE SERVICES			RS	Singapour
	PT UNIVERSAL OGDEN INDONESIA	50 %	50 %	RS	Indonésie
	SODEXHO AUSTRALIA			RS	Australie
N	RUGBY HOSPITALITY 2003 PTY	55 %	100 %	RS	Australie
ME	SERCO SODEXHO DEFENCE SERVICES PTY LTD	50 %	50 %	RS	Australie
	SODEXHO VENUES AUSTRALIA PTY			RS	Australie
ME	SERCO SODEXHO DEFENCE SERVICES NEW ZEALAND	50 %	50 %	RS	Nouvelle-Zélande
	MINESITE CATERING PTY LTD			RS	Australie
	SODEXHO (TIANJING) CATERING COMPANY LTD			RS	Chine
	SODEXHO SERVICES COMPANY LTD SHANGHAI			RS	Chine
	SODEXHO (SUZHOU) CATERING COMPANY			RS	Chine
	BEIJING SODEXHO CATERING SERVICES COMPANY LTD			RS	Chine
	GUANGZHOU SODEXHO MANAGEMENT SERVICES LTD			RS	Chine
	SODEXHO PASS SHANGHAI			CCS	Chine
	SODEXHO INDIA			RS	Inde
	SODEXHO PASS SERVICES INDIA	74 %	74 %	CCS	Inde
N	SODEXHO SERVICES LIBAN	60 %	60 %	RS	Liban
	SAKHALIN SUPPORT SERVICES	95 %	95 %	RS	Russie
	ALLIED SUPPORT			RS	Russie

Activités : RS = Restauration et Services, CCS = Chèques et Cartes de Services, HOL = Holding.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2003

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Sodexho Alliance SA relatifs à l'exercice clos le 31 août 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Selon l'article L 225-235 du Code de commerce résultant de la Loi de Sécurité Financière, il appartient aux Commissaires aux Comptes de justifier leurs appréciations dans le cadre de leur certification.

En l'attente, à ce jour, de précisions de nos instances professionnelles, nous vous faisons part des éléments suivants :

L'évaluation des actifs incorporels liés aux acquisitions (portefeuilles de contrats représentatifs de parts de marché et écarts d'acquisition) a été effectuée en conformité avec les méthodes comptables du Groupe. En complément et tel que décrit à la note 5-8 de l'annexe, l'évaluation de ces actifs a été confortée par un calcul fait sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés. Nous estimons que l'approche retenue est adéquate.

En ce qui concerne les provisions pour risques et charges, compte tenu des informations figurant aux notes 7-16 et 7-23-4 de l'annexe, nous estimons que celles-ci sont appropriées sur la base des éléments actuels d'appréciation.

Le changement de présentation comptable décrit à la note V de l'annexe est justifié par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 13 novembre 2003

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Dantheny
Associé

Hubert Toth
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG SA

Patrick-Hubert Petit
Associé

Informations supplémentaires concernant les comptes consolidés

1 Ratios financiers

		Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001
Indépendance financière	Dettes financières à + d'1 an / Capitaux propres et intérêts minoritaires	0,8	1,0	0,9
Financement	Capitaux permanents / Actifs immobilisés	0,9	1,0	0,9
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	Dettes financières / Capacité d'autofinancement	6,4	6,9	6,8
Rendement des capitaux propres	Part du Groupe dans le résultat net / Part du Groupe dans les capitaux propres	7,8 %	8,3 %	6,1 %
Couverture des charges d'intérêts	Résultat d'exploitation / Charges d'intérêts nettes	3,6	3,8	4,7

2 Taux de change de l'exercice 2002-2003

Pays	Monnaie	Unité			Taux de clôture 31 août 2003	Taux moyen 31 août 2003
ZONE EURO (1)	Euro	1	EUR	=	1,000000	1,000000
AFRIQUE	Franc CFA (1 000 unités)	1	CFA	=	1,524490	1,524490
AFRIQUE du SUD	Rand cial	1	ZAR	=	0,124942	0,110929
ALGÉRIE	Dinar (1 000 unités)	1	DZD	=	11,787421	11,784824
ARABIE	Rial	1	SAR	=	0,244010	0,249485
ARGENTINE	Peso	1	ARS	=	0,309933	0,295281
AUSTRALIE	Dollar	1	AUD	=	0,587820	0,559876
BRÉSIL	Real	1	BRL	=	0,307201	0,284631
CANADA	Dollar	1	CAD	=	0,655179	0,629497
CHILI	Peso (1 000 unités)	1	CLP	=	1,308524	1,300046
CHINE	Yuan	1	CNY	=	0,110566	0,113040
COLOMBIE	Peso (1 000 unités)	1	COP	=	0,322866	0,327071
CORÉE	Won (1 000 unités)	1	KRW	=	0,776717	0,778432
COSTA RICA	Colon (1 000 unités)	1	CRC	=	2,260091	2,434781
DANEMARK	Couronne	1	DKK	=	0,134660	0,134618
ÉMIRATS ARABES UNIS	Dirham	1	AED	=	0,249196	0,254771
ÉTATS-UNIS	Dollar	1	USD	=	0,915164	0,935650
HONG KONG	Dollar	1	HKD	=	0,117341	0,119969
HONGRIE	Forint (1 000 unités)	1	HUF	=	3,884099	4,045103
INDE	Roupie (1 000 unités)	1	INR	=	20,036065	19,704248
ISLANDE	Couronne islandaise	1	ISK	=	0,011362	0,011722
JAPON	Yen (1 000 unités)	1	JPY	=	7,857929	7,812040
LIBAN	Livre lib. (1 000 unités)	1	LBP	=	0,608132	0,621036
MALAISIE	Ringgit	1	MYR	=	0,241243	0,246300
MAROC	Dirham	1	MAD	=	0,093045	0,093560
MEXIQUE	Peso	1	MXN	=	0,082869	0,089459
NIGERIA	Naira (1 000 unités)	1	NGN	=	7,160759	7,405265
NORVÈGE	Couronne	1	NOK	=	0,121256	0,130248
NOUVELLE-ZÉLANDE	Dollar neo-zélandais	1	NZD	=	0,525873	0,501081
OMAN	Rial	1	OMR	=	2,38039	2,434294
PÉROU	Sol	1	PEN	=	0,262957	0,266693
POLOGNE	Zloty	1	PLN	=	0,229410	0,237618
POLYNÉSIE	Franc CFP	1	XPF	=	0,008380	0,008380
QATAR	Rial	1	QAR	=	0,251421	0,257035
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Couronne tchèque (1 000 unités)	1	CZK	=	30,826141	31,856872
ROUMANIE	Leu (1 000 unités)	1	ROL	=	0,026882	0,028200
ROYAUME-UNI	Livre	1	GBP	=	1,44383	1,492321
RUSSIE	Rouble (1 000 unités)	1	RUB	=	30,120391	29,915226
SINGAPOUR	Dollar	1	SGD	=	0,521866	0,533018
SLOVAQUIE	Couronne slovaque (1 000 unités)	1	SKK	=	23,806690	24,007200
SLOVÉNIE	Tolar (1 000 unités)	1	SIT	=	4,253419	4,319642
SUÈDE	Couronne	1	SEK	=	0,108342	0,109115
SUISSE	Franc suisse	1	CHF	=	0,650660	0,670614
TANZANIE	Shilling (1 000 unités)	1	TZS	=	0,878117	0,925079
TUNISIE	Dinar	1	TND	=	0,698763	0,707619
TURQUIE	Livre (1 000 000 unités)	1	TRL	=	0,654022	0,597695
VENEZUELA	Bolivar (1 000 unités)	1	VEB	=	0,575695	0,611411

(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

3 Synthèse des résultats et éléments financiers sur 5 ans

(en millions d'euros)	31 août 2003	31 août 2002	31 août 2001	31 août 2000	31 août 1999
CAPITAUX PROPRES					
Part du Groupe	2 249	2 398	2 405	1 411	1 279
Part des minoritaires	67	73	131	525	333
	2 316	**2 471**	**2 536**	**1 936**	**1 612**
DETTES FINANCIÈRES					
Dettes financières à plus d'un an	1 881	2 420	2 174	1 830	1 741
Dettes financières à moins d'un an	607	273	607	179	306
ACTIF IMMOBILISÉ NET (y compris charges à répartir, hors prêts et autres immobilisations financières)	**4 792**	**5 140**	**5 284**	**4 065**	**3 667**
TRÉSORERIE (HORS PROVISIONS)	**1 286**	**1 330**	**1 213**	**896**	**759**
ENDETTEMENT FINANCIER NET	**1 202**	**1 363**	**1 568**	**1 113**	**1 288**
CHIFFRE D'AFFAIRES	**11 687**	**12 612**	**11 943**	**10 505**	**9 032**
Résultat d'exploitation	514	528	586	539	453
Résultat consolidé (avant intérêts tiers et amortissement des écarts d'acquisition)	233	263	249	185	216
Part des minoritaires	9	13	67	69	56
Amortissement des écarts d'acquisition	62	67	44	31	28
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**162**	**183**	**138**	**85**	**132**
Nombre d'actions moyen (1)	159 021 546	158 814 504	138 180 536	134 262 484	133 873 969
Résultat par action (en euro) (2)	1,02	1,15	1,00	0,63	0,98
Dividende par action (en euro) (2)	0,61	0,61	0,56	0,56	0,45
Valeur de l'action au 31 août (en euros) (2)	26,68	29,90	53,00	44,10	38,88
Cours le plus haut de l'exercice (2)	30,83	55,75	60,10	48,75	50,00
Cours le plus bas de l'exercice (2)	17,95	25,10	42,00	32,05	33,20

(1) Moyenne arithmétique du nombre d'actions moyen mensuel.
Le nombre d'actions des 2 premiers exercices a été retraité pour tenir compte de la division par 4 du nominal de l'action du 7 mars 2001.
(2) Montants retraités suivant note (1).

4 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par le Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)

Intitulés	PricewaterhouseCoopers				KPMG [1]			
	Montant		%		Montant		%	
	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002	2002-2003	2001-2002
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	4 536	4 578	66 %	11 %	1 013	n/a	94 %	n/a
• Autres missions accessoires et autres missions d'audit	240	655	4 %	2 %	54	n/a	5 %	n/a
• Sous-total d'audit	**4 776**	**5 233**	**70 %**	**13 %**	**1 067**		**99 %**	
Autres prestations								
• Juridique, fiscal, social	1 853	2 935	28 %	7 %	9	n/a	1 %	n/a
• Technologies de l'information	14	31 373	0 %	79 %	0	n/a	0 %	n/a
• Autres	140	221	2 %	1 %	1	n/a	0 %	n/a
• Sous-total autres prestations	**2 007**	**34 529**	**30 %**	**87 %**	**10**		**1 %**	
Total général	**6 783**	**39 762**	**100 %**	**100 %**	**1 077**		**100 %**	

[1] KPMG a été nommé Commissaires aux Comptes de Sodexho Alliance par l'Assemblée Générale du 4 février 2003.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe à des Commissaires aux Comptes autres que PricewaterhouseCoopers et KPMG, dans le cadre de certification de leurs comptes, s'élèvent à 766 milliers d'euros au 31 août 2003.

5 Rapprochement entre les états financiers des comptes consolidés et ceux établis selon les normes américaines

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis selon les normes françaises appliquées par le Groupe. On désignera par "normes françaises" les principes comptables généralement admis en France en respect du règlement CRC n° 99-02 du 22 juin 1999. Certains aspects de ces règles comptables diffèrent de manière significative des principes généralement admis aux États-Unis. Les impacts de l'application des normes américaines sur le résultat et les capitaux propres sont présentés dans les tableaux ci-dessous. Les principales différences sont détaillées dans les pages suivantes.

5-1 Réconciliation du résultat net consolidé

(en millions d'euros)	Exercice clos au 31 août 2003	Exercice clos au 31 août 2002	Exercice clos au 31 août 2001
Résultat net, comptabilisé selon les normes françaises	**162**	**183**	**138**
Ajustements aux normes américaines			
Acquisitions de sociétés (a)	(39)	(100)	(135)
Plans de stock-options et plans d'épargne (b)	5	(10)	(2)
Engagements retraite (c)	(27)	(3)	2
Titres représentatifs de dettes ou d'un instrument de fonds propres (d)	0	0	(35)
Bons de souscription d'actions détachables (warrants) (e)	(6)	(7)	(6)
Instruments dérivés (f)	22	(6)	9
Actions propres (g)	4	19	
Divers, net (h)	(2)	(4)	(22)
Impact de l'impôt différé (i)	29	45	27
Retraitement Land Technology, net d'impôt (j)		19	(10)
Total des ajustements aux normes américaines	**(15)**	**(47)**	**(172)**
Résultat net, comptabilisé selon les normes américaines	**147**	**136**	**(34)**

5-2 Réconciliation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	31 août 2003	31 août 2002
Capitaux propres, selon les normes françaises	**2 249**	**2 398**
Ajustements aux normes américaines		
Acquisitions de sociétés (a)	(352)	(337)
Plans de stock-options et plans d'épargne (b)	4	(1)
Engagements retraite (c)	(63)	(26)
Bons de souscription d'actions détachables (warrants) (e)	5	12
Instruments dérivés (f)	6	(16)
Actions propres (g)	(78)	(100)
Divers, net (h)	12	15
Impact de l'impôt différé (i)	(47)	(65)
Retraitement LAND TECHNOLOGY (j)		
Total des ajustements aux normes américaines	**(513)**	**(518)**
Capitaux propres, selon les normes américaines	**1 736**	**1 880**

5-3 Compte de résultat condensé établi selon les normes américaines

(en millions d'euros)	Exercice clos le 31 août 2003	Exercice clos le 31 août 2002	Exercice clos le 31 août 2001 (1)
Chiffre d'affaires	11 690	12 618	7 557
Autres revenus d'exploitation	57	78	24
Charges d'exploitation, sauf amortissements des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	(11 232)	(12 166)	(7 284)
Amortissements des écarts d'acquisition et des actifs incorporels	(115)	(126)	(144)
Résultat d'exploitation	**400**	**404**	**153**
Frais financiers	(158)	(203)	(109)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4	6	2
Autres produits et charges non opérationnels	16	33	(7)
Résultat avant impôts, intérêts minoritaires et élément extraordinaire	**262**	**240**	**39**
Impôts sur les résultats	(105)	(91)	(61)
Intérêts minoritaires	(9)	(13)	(9)
Résultat net avant élément extraordinaire	147	136	(31)
Perte extraordinaire sur remboursement d'un emprunt	–	–	(3)
Résultat net	**147**	**136**	**(34)**

(1) En 2000-2001, la différence la plus significative entre les montants comptabilisés selon les normes françaises et ceux comptabilisés selon les normes américaines est relative à la comptabilisation par le Groupe de sa participation dans SODEXHO, INC. (anciennement SODEXHO MARRIOTT SERVICES, INC.), société mise en équivalence selon les normes américaines jusqu'au rachat de 53 % des titres détenus par des tiers le 20 juin 2001.

5-4 Explications sur le passage du résultat et des capitaux propres consolidés des normes françaises vers les normes américaines

(a) Acquisitions de sociétés

Selon les normes françaises, toutes les acquisitions de sociétés sont évaluées à la juste valeur. Les actifs et les passifs constitutifs du patrimoine de l'entreprise acquise doivent être inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à la date d'acquisition.

• **Parts de marché**

L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe des sociétés SODEXHO INC., WOOD DINING SERVICES, SOGERES, SODEXHO SERVICES GROUP LTD, SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING AB et d'UNIVERSAL SERVICES, a conduit à comptabiliser des immobilisations incorporelles correspondant aux parts de marché significatives que détiennent ces six sociétés dans leurs principaux marchés (États-Unis, France, Royaume-Uni, Irlande, Pays-Bas, Australie et Suède).

Les critères retenus pour la valorisation de ces portefeuilles correspondent essentiellement au niveau du chiffre d'affaires et du résultat

d'exploitation réalisés dans les principaux marchés concernés, et font l'objet d'un suivi à chaque clôture.

Ces valeurs de contrats représentatifs de parts de marché ne sont pas amorties dans les comptes consolidés du Groupe. Elles font l'objet d'une dépréciation s'il est constaté une diminution significative de leur valeur sur plus de deux exercices consécutifs, calculée sur la base des résultats réels par comparaison avec les montants d'origine.

Cette valorisation de nos parts de marché sur une base des résultats de l'exercice est, comme la valorisation de nos écarts d'acquisition, également confortée par un calcul de la valeur actuelle de ces actifs réalisé au 31 août 2003 et basé sur des flux de trésorerie futurs actualisés.

• **Écarts d'acquisition**

Le poste "Écarts d'acquisition" représente le solde de la différence constatée, lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part du Groupe dans les actifs et passifs acquis, y compris les parts de marché. La pérennité des marchés dans lesquels les sociétés du Groupe se sont engagées, a conduit celui-ci à retenir, dans la quasi-totalité des cas, une durée d'amortissement des écarts d'acquisition de trente ans (calculé *prorata temporis* pour la première année).

Aucun impôt différé n'est enregistré sur les écarts d'acquisition ou les parts de marché.

Selon les normes américaines, toutes les acquisitions du Groupe sont réalisées à la juste valeur. En application du SFAS 141 "Business Combinations" (à partir du 1er juillet 2001) et de l'APB 16 (*Accounting Principles Board*) antérieurement au 1er juillet 2001, les actifs et les passifs constitutifs du patrimoine de l'entreprise acquise doivent être inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les normes américaines précisent que les clients, les marques, la "workforce" (uniquement pour les acquisitions avant le 1er juillet 2001) et les logiciels sont identifiés lors de leur acquisition. Par conséquent, une partie de ce qui était alloué aux parts de marché et aux écarts d'acquisition selon les normes françaises a été réallouée aux actifs incorporels identifiés selon les normes américaines. La différence entre le coût d'acquisition et la somme des coûts individuels attribués à chacun de ces actifs constitue l'écart d'acquisition.

Selon SFAS 142 (APB 17 antérieurement au 1er septembre 2001), tous les actifs incorporels acquis comprenant les contrats clients, les marques, les logiciels sont amortis sur leur durée de vie estimée.

Selon APB 17, le goodwill et la "worforce" ont été amortis jusqu'au 31 août 2001 ; après cette date et en application de SFAS 142 :

– la "worforce" a été reclassée en écarts d'acquisition,

– les écarts d'acquisition ne sont plus amortis.

Un impôt différé est enregistré sur tous les actifs incorporels excepté l'écart d'acquisition. Généralement, le montant affecté à l'écart d'acquisition est augmenté d'un montant égal à celui des impôts différés.

(b) Plans de stock-options et plans d'épargne

• **Plans de stock-options**

Le Groupe a antérieurement accordé à certains dirigeants du Groupe des stock-options leur permettant d'acquérir des actions de Sodexho Alliance sur le marché. Selon les normes françaises, ces opérations n'ont aucun impact sur le compte de résultat.

Selon les normes américaines, le Groupe a choisi de comptabiliser ces plans de stock-options selon la méthode définie par l'APB Opinion nº 25. Cette norme exige la comptabilisation de la totalité du coût du plan si le prix de marché de ces actions est supérieur au prix d'exercice de l'option à la date d'évaluation ("measurement date"). Cette date d'évaluation est définie comme étant le premier jour où le nombre d'options accordé à un salarié est connu et où le prix d'exercice est défini. Les plans de stock-options pour lesquelles à leur date d'octroi :

– le nombre d'actions pouvant être levé par le bénéficiaire est connu

– et le prix d'exercice est déterminé

sont considérés comme des plans "fixes". Tous les autres plans sont considérés variables.

La charge compensatoire pour les plans fixes et variables est constatée sur la période de service du salarié. Le montant total de la charge compensatoire reconnu dans nos comptes US GAAP au titre de ces plans de stock-options s'est élevé à 0,3 million d'euros, 0,8 million d'euros et 1,2 million d'euros pour les exercices clos respectivement aux 31 août 2003, 2002 et 2001.

• **Autres plans**

En outre, certaines filiales du Groupe ont des plans de stock-options qui accordent à un salarié un certain nombre d'actions de ces filiales ("phantom shares"). La valeur de ces actions est déterminée par application d'un multiple d'EBITA défini contractuellement. La période de service de ces plans correspond généralement à une durée de 4-5 ans, à l'issue de laquelle le salarié bénéficiera totalement de ces plans.

Selon les normes françaises, les charges sont constatées (et réajustées chaque année) pour le montant total de l'évaluation de ces actions, calculées sur la base de la formule décrite contractuellement.

Selon les normes américaines, le montant total de la charge compensatoire est calculé d'une façon identique. Néanmoins, la charge est constatée linéairement sur la durée de service. Le montant total enregistré selon les normes américaines pour ces plans s'établissait à 1,4 million d'euros et 1 million d'euros respectivement pour les exercices clos aux 31 août 2003 et 2001. Selon les normes françaises, le montant s'élevait respectivement à 3,4 millions d'euros et 0,5 million d'euros respectivement pour les exercices clos aux 31 août 2003 et 2001. Aucune charge à ce titre n'a été comptabilisée en normes françaises et américaines pour l'exercice clos le 31 août 2002.

• **Plans d'épargne**

En 2001-2002, l'ajustement des plans de stock-options et plans d'épargne concerne principalement la comptabilisation du plan d'épargne international. Le 18 octobre 2001, le Conseil d'Administration a constaté l'émission de 1 385 848 actions au prix de 44,10 euros pour les salariés américains et de 41,51 euros pour les autres.

Selon les normes françaises, cette opération a été enregistrée directement en capitaux propres lors de l'émission de ces actions. Selon les normes américaines, le plan est dit "compensatoire" et, par conséquent, le résultat de la constatation de cette compensation est inscrit en charges pour la différence, si elle existe, entre la juste valeur déterminée à la date d'évaluation et le prix d'achat de ces actions. Le montant des charges compensatoires totales constatées selon les normes américaines par rapport au plan était de 11 millions d'euros en 2001-2002.

(c) Provisions pour engagements de retraite

Dans les pays où ces engagements sont couverts par des fonds externes, la charge est prise en compte à travers les cotisations versées à ces fonds. Dans les autres cas, les engagements de retraite et prestations assimilées sont inscrits en dettes au bilan.

Selon les normes américaines, le Groupe comptabilise ses engagements de retraite selon la norme SFAS 87. Des engagements ont été calculés au 1er septembre 1999, ce qui est permis pour les sociétés non américaines, et ont été amortis sur une durée de 15 ans à partir de la mise en place initiale du SFAS 87 en 1989 pour les retraites et du SFAS 106 en 1995 pour les autres engagements post-retraite. Pour les plans gérés par un fonds externe, aux 31 août 2002 et 2003, l'engagement à l'égard des salariés au Royaume-Uni et en Europe continentale était supérieur à la juste valeur des fonds ; un supplément a donc été rajouté au passif avec la contrepartie constatée nette d'impôt en capitaux propres, conformément au SFAS 87. Pour les plans qui étaient en position débitrice au 31 août 2001, le montant de la charge constaté selon la norme SFAS 87 était inférieur à celui enregistré par toutes les filiales du Groupe à la clôture de l'exercice.

(d) Titres représentatifs de dettes ou d'un instrument de fonds propres

L'ajustement correspond à la participation du Groupe dans CORRECTIONS CORPORATION OF AMERICA (CCA). SODEXHO ALLIANCE avait une participation dans CCA de 72 millions d'euros qui était totalement provisionnée au 31 août 2000, principalement en raison de l'incertitude du résultat du litige entre CCA et certains de ses actionnaires. Durant l'exercice 2000-2001, SODEXHO ALLIANCE a reçu des dividendes de CCA, pour un montant de 11 millions d'euros et a cédé sa participation dans CCA, ce qui a conduit à une perte exceptionnelle de 3 millions d'euros, net d'impôt.

Selon les normes françaises, cette participation correspond à un investissement dans une société non consolidée.

En 2000-2001, selon les normes américaines, la participation du Groupe dans CCA est considérée comme étant un titre disponible à la vente. En conséquence, la participation dans CCA a été dépréciée à sa valeur de marché le 31 août 2000, ce qui entraîne la constatation d'une provision plus faible qu'en normes françaises.

La baisse n'était pas considérée comme temporaire et, par conséquent, a été constatée dans le résultat de la période. Durant l'exercice 2000-2001, lorsque la participation a été vendue, une charge supplémentaire a été constatée en normes américaines pour refléter la diminution supplémentaire de la valeur du titre entre le 31 août 2000 et la date de cession.

Selon les normes américaines, le Groupe a donc provisionné sa participation dans CCA jusqu'au montant de sa valeur de marché, soit 35 millions d'euros au 31 août 2000, ce qui a conduit à constater une provision de 32 millions d'euros au 31 août 2000. Selon les normes françaises, le Groupe a provisionné 72 millions d'euros le 31 août 2000. En plus de la perte de 3 millions d'euros décrite précédemment, conforme aux normes françaises et américaines, le Groupe a également constaté une perte de 35 millions d'euros durant l'exercice 2000-2001 correspondant à la différence de la valeur des titres dans le bilan du 31 août 2000 établi d'un côté selon les normes américaines et de l'autre selon les normes françaises. Au 31 août 2001, le Groupe avait cédé tous les titres qu'il détenait dans CCA.

(e) Bons de souscription d'actions détachables (warrants)

Selon les normes françaises, il n'existe pas de distinction en matière de comptabilisation entre les bons de souscription d'actions détachables émis d'une part, et l'émission de la dette d'autre part.

Selon les normes américaines, s'agissant d'un instrument composé de dettes et de capitaux propres, une ventilation doit être effectuée entre ces deux éléments du bilan reposant sur la juste valeur déterminée à l'origine. Ainsi les montants alloués aux bons de souscription d'actions sont comptabilisés comme une augmentation de capital et une réduction de la dette. Ensuite, chaque année, une charge financière, calculée selon la méthode de l'intérêt effectif, est passée dans le compte de résultat, la contrepartie venant majorer la dette de façon à ce qu'à l'échéance de l'emprunt, la dette comptabilisée soit égale au montant à rembourser.

(f) Instruments dérivés

Selon les normes françaises, toutes les positions initiées par le Groupe sont désignées comme étant des opérations de couverture, le Groupe n'effectuant pas de transactions à but spéculatif. La comptabilisation des swaps est la suivante :

– Pour les swaps adossés à des prêts-emprunts intragroupes, le différentiel entre la valeur de l'emprunt au taux du swap et la valeur de l'emprunt résultant de l'utilisation des taux de change utilisés pour l'établissement des comptes consolidés a été enregistré en emprunt.

– Pour les autres swaps, les emprunts correspondants ont été enregistrés directement aux conditions de taux et de devises des swaps.

Selon les normes américaines, le Groupe a comptabilisé tous ses instruments financiers (autres que ceux de SODEXHO, INC.) avant et après l'adoption du SFAS 133 à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments ont été constatées en résultat courant. L'impact global inscrit dans la réconciliation des capitaux propres et du compte de résultat des exercices clos aux 31 août 2003, 2002 et 2001 sur la ligne "Instruments dérivés", est entièrement pris en compte dans la comptabilisation à la juste valeur des instruments dérivés.

Selon les normes américaines, les swaps de taux d'intérêt de SODEXHO, INC. ont été désignés comme étant des opérations de couverture sur l'exposition aux variations de flux de trésorerie conformément à la SFAS 133. Aux 31 août 2002 et 2003, et pour les exercices clos aux 31 août 2003, 2002 et 2001, cette opération de couverture a été constituée pour être une opération de couverture efficace, et les variations de juste valeur sont constatées dans les capitaux propres.

(g) Actions propres

Selon les normes françaises, les actions propres acquises en vue de pourvoir les plans d'options d'achat accordées à des salariés du Groupe ont été enregistrées en valeurs mobilières de placement.

Une provision est constatée si, à la clôture d'un exercice, la valeur unitaire des titres en portefeuille est supérieure au prix d'exercice.

Si le nombre d'actions en portefeuille est inférieur aux options accordées et potentiellement exerçables, une dette sera constatée, calculée sur l'écart entre le cours de bourse du titre au 31 août et son prix d'exercice multiplié par le nombre d'actions restant à acquérir.

Selon les normes américaines, les actions propres sont enregistrées au coût historique en diminution des capitaux propres. La différence entre la valeur comptabilisée et le produit reçu de l'émission des actions est également constatée directement dans les capitaux propres.

(h) Autres ajustements, net

Les autres ajustements entre les normes françaises et américaines, ayant un impact sur le compte de résultat et/ou les capitaux propres, sont les suivants :

	Résultat de l'exercice clos le 31 août			Capitaux propres au 31 août	
	2003	2002	2001	2003	2002
Opérations en monnaies étrangères	–	–	(8)	–	–
Provisions pour risques et charges	(3)	(4)	(1)	3	5
Location-financement	1	(1)	(3)	(6)	(6)
Périmètre de consolidation	–	–	(1)	(1)	(1)
Frais de constitution	–	1	(1)	–	–
Actions d'autocontrôle indirect	–	–	–	31	31
Charges à répartir et autres ajustements	–	–	(8)	(15)	(14)
Total – Autres ajustements, net	**(2)**	**(4)**	**(22)**	**12**	**15**

• **Provisions pour risques et charges**

Selon les normes françaises, les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation.

Selon les normes américaines, les provisions pour risques et charges (passif) sont constatées pour des risques spécifiques existants quand il y a une perte probable et estimable, ou quand la Société se trouve dans un contexte spécifique tel que les acquisitions et les restructurations, dans la mesure où elles remplissent certains critères.

• **Location-financement**

Selon les normes françaises, les locations qui transfèrent tous les avantages et les risques inhérents au locataire sont considérées comme étant des contrats de location-financement. Toutes les autres locations sont comptabilisées comme des locations simples.

Selon les normes américaines, un contrat relève de la catégorie des locations financement si, à la date de conclusion, il remplit l'un ou plus des quatre critères suivants : (i) la propriété est transférée au preneur à la fin de la période du bail, (ii) le contrat comporte une option d'achat à un prix préférentiel, (iii) la durée du contrat correspond en substance (75 % ou plus) à la durée de vie estimée du bien et (iv) la valeur actuelle des paiements minimaux, à la date de conclusion du contrat, est égale à 90 % ou plus de la juste valeur. Un contrat qui atteint au moins l'un de ces critères doit être comptabilisé en tant que location-financement par le locataire. Toutes les autres locations sont comptabilisées comme des locations simples.

L'impact de l'activation des contrats de location selon les normes américaines sur le total de l'actif est de 61 millions d'euros et de 67 millions d'euros respectivement pour les exercices clos au 31 août 2003 et au 31 août 2002. L'impact sur le passif (compte de dettes) s'élève pour ces mêmes exercices respectivement à 64 millions d'euros et 71 millions d'euros.

• **Périmètre de consolidation**

Selon les normes françaises, le Groupe n'a pas consolidé certaines filiales non significatives. Selon les normes américaines, ont été consolidées toutes les filiales sous contrôle de Sodexho quel que soit leur degré de matérialité. L'impact de la consolidation de ces filiales est non significatif.

• **Frais de constitution**

Selon les normes françaises, certains frais de constitution sont activés et amortis sur une période n'excédant pas cinq ans. Selon les normes américaines, les frais de constitution doivent être enregistrés en charges dès leur constatation.

• **Actions d'autocontrôle indirect**

Au 31 août 2003, Sofinsod détenait indirectement 5,56 % dans Sodexho Alliance via sa participation de 14,4 % dans le capital de Bellon sa, qui détenait 38,63 % de Sodexho Alliance.

Au 31 août 2003, Sofinsod détenait 100 % du capital de Financière de La Porte Verte, actionnaire à 4,10 % de Bellon sa, actionnaire de Sodexho Alliance à hauteur de 38,63 % du capital. Le pourcentage d'autocontrôle indirect ainsi déterminé est de 1,58 %.

Selon les normes françaises, les actions du Groupe qui sont détenues indirectement par les filiales consolidées sont reclassées et traitées comme une diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés du Groupe. Les normes américaines ont une approche différente sur ces actions détenues de manière indirecte car ni Sodexho Alliance, ni l'une de ses filiales, ne contrôlent la société qui détient actuellement les actions du Groupe. Par conséquent, aucun reclassement de ce type entre titres de participation et capitaux propres n'est réalisé en normes américaines.

Les actions détenues de manière indirecte sont considérées comme des actions en circulation pour le calcul du résultat net par action selon les normes françaises et américaines.

• **Charges à répartir et autres ajustements**

Selon les normes françaises, certaines charges, telles que les frais de préouverture de contrats et, dans certains cas, les frais de démarrage, peuvent être activées et amorties sur leur durée de vie de 3 à 5 ans s'il est attendu que ces coûts génèrent des produits futurs. Les normes américaines exigent que ces coûts soient directement constatés dans le compte de résultat l'année de leur réalisation.

(i) Effets de l'impôt différé des ajustements aux normes américaines

Le tableau de rapprochement comporte les effets de l'impôt sur les ajustements aux normes américaines sur les capitaux propres et le résultat.

(j) Retraitement Land Technology Ltd

Conformément aux principes français, les exercices antérieurs ne font pas l'objet de corrections au titre des erreurs constatées au cours de l'exercice courant. Selon les normes américaines, ces corrections doivent affecter chacun des exercices concernés.

Les corrections concernant notre filiale Land Technology, où des actifs ne correspondant pas à des produits certains avaient été enregistrés sur une période allant de 1999 au 28 février 2002, ont été affectées à chacun des exercices présentés.

6 Politique d'investissements

La politique d'investissements de SODEXHO a pour objectif de développer l'activité du Groupe en privilégiant la croissance interne et les investissements chez les clients.

(en millions d'euros)	2002-2003	2001-2002	2000-2001
Investissements corporels et incorporels	239	297	233
Acquisitions de titres de participation	37	107	1 767

7 Gestion des risques

Le Groupe a depuis longtemps mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués correctement et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation. Les "Politiques Financières du Groupe" sont largement diffusées au sein de l'entreprise. Ces politiques sont complétées par des délégations d'autorité internes clairement définies, qui font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leurs supérieurs hiérarchiques. Ainsi, par exemple :

– Tous les nouveaux contrats représentant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 5 millions d'euros doivent être approuvés par un membre du Comité Exécutif.

– Les projets de développement impliquant des dépenses d'investissement, des dépenses à comptabiliser en charges ou des engagements d'un montant supérieur à 350 000 euros, ainsi que la création de nouvelles filiales ou de joint-ventures, et les accords de partenariat doivent être étudiés par le Comité d'Investissements du Groupe composé de membres du Comité Exécutif, qui se réunit tous les mois.

– Tout contrat international d'approvisionnement est approuvé par le responsable des Achats Mondiaux.

– Seul le Président-Directeur Général par délégation du Conseil est habilité à délivrer des garanties financières et des garanties de performance au nom de SODEXHO ALLIANCE. Les garanties données par les filiales du Groupe doivent avoir obtenu l'accord préalable du Directeur Financier du Groupe.

– Le Groupe a mis en place des procédures afin de s'assurer de l'exactitude de la cohérence et de l'exhaustivité de ses engagements, ces procédures incluent :

• l'examen périodique des procès-verbaux d'Assemblées Générales et de Conseil d'Administration pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;

• l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurances auprès desquelles le Groupe a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;

• la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et garanties ;

• la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;

• l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Depuis trois ans, d'importants investissements informatiques ont été effectués dans les systèmes de reporting du Groupe. Ces investissements, destinés à mettre des outils de gestion au service de nos collaborateurs, permettent à la hiérarchie d'assurer un contrôle approprié et aux collaborateurs une maîtrise de leurs compte de résultat, bilan et cash-flow. Un reporting mensuel procure à la Direction Générale des moyens de contrôle et de maîtrise des risques.

En outre, les responsables des affaires juridiques et de la gestion des risques au niveau local et au niveau du Groupe interviennent en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils s'assurent que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps ; que des couvertures d'assurance appropriées sont mises en place ou que toute autre mesure adéquate est prise pour transférer le risque.

7-1 Facteurs de risques

7-1-1 Risques sociaux

À notre connaissance, le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

Par ailleurs, le Groupe poursuit sa politique de prévention et de sécurité.

7-1-2 Risques liés à l'environnement

SODEXHO est parfaitement conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

L'impact environnemental de l'activité de SODEXHO rapporté au nombre de convives est comparable à celui que peuvent avoir les particuliers au quotidien ; il est essentiellement provoqué par :

– la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;

– la production de déchets ménagers liés à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets graisseux et résidus lessiviels).

Consommation d'eau et d'énergie

L'énergie utilisée est mise à disposition par nos clients. Il peut s'agir d'électricité mais aussi de gaz naturel, souvent des deux énergies combinées. Conscient du caractère préoccupant de la raréfaction progressive des énergies fossiles ainsi que des ressources en eau potable, SODEXHO s'emploie activement pour identifier sur ses exploitations les solutions qui permettent de réduire ces consommations d'eau et d'énergie.

À ce titre, les services d'ingénierie de SODEXHO apportent leur savoir-faire et participent activement à la réduction des consommations d'eau et d'énergie au moyen de :

– la sélection d'équipements de cuisson et de lavage à consommation réduite ;

– la mise en place systématique d'éléments permettant la réduction automatique des consommations (programmateurs, minuteries, etc.) ;

– l'utilisation de pompes à chaleur, de récupérateurs d'eaux résiduelles.

Les opérations d'entretien des équipements et matériels sont menées de manière à prolonger ceux-ci dans un état de fonctionnement optimal ; elles participent ainsi à l'effort de préservation de l'environnement.

De son côté, l'encadrement sensibilise et forme les équipes à une meilleure utilisation des équipements, de manière à réduire significativement les consommations d'eau et d'énergie sur les exploitations.

Les eaux usées sont traitées avant rejet dans les réseaux d'assainissement, soit en amont en utilisant à bon escient les doseurs automatiques de produits lessiviels, soit en aval au travers des différents systèmes de rétention mis en place (séparateurs à graisse, séparateurs à fécule, etc.). Ces dispositifs sont également très méthodiquement entretenus de manière à optimiser leur efficacité et ainsi rejeter des eaux usées facilement traitables par les réseaux municipaux.

Déchets ménagers

Les déchets produits par Sodexho sont essentiellement liés aux produits utilisés dans la préparation des repas et à leurs résidus ainsi que dans les différentes activités de nettoyage.

Les emballages représentent une part équivalente à celle des matières organiques dans la production de déchets (les deux éléments constituent 95 % de ceux-ci, le restant étant composé des déchets graisseux et des résidus lessiviels). Il s'agit pour l'essentiel de papiers et cartons, de plastiques, de verre, de métal et de bois.

Depuis plusieurs années déjà, Sodexho s'efforce d'être systématiquement en conformité avec les plans d'enlèvement de déchets. Mais de plus en plus, les préoccupations environnementales de Sodexho l'ont mené à inciter ses fournisseurs et partenaires à :

– réduire significativement leurs emballages et sur-emballages,

– privilégier les matériaux recyclables ou recyclés,

– procéder à la récupération des consignes (palettes, caisses…).

Sur tous les sites Sodexho en France, les huiles usagées sont collectées et recyclées par un prestataire unique référencé, agréé par les pouvoirs publics.

Localement, lorsque cela est possible, Sodexho fait procéder à l'enlèvement de ses déchets organiques pour que ceux-ci soient ensuite valorisés à travers soit une opération de compostage, soit un processus de méthanisation.

Par ailleurs, Sodexho s'engage à apporter toute sa compétence à l'analyse, au traitement et à la réduction des nuisances que peut engendrer son activité :

– réduction des nuisances sonores,

– réduction des nuisances visuelles,

– réduction des nuisances olfactives.

Compte tenu des enjeux que représente la préservation de l'environnement, Sodexho met en œuvre l'ensemble de ses moyens, pour non seulement identifier et réduire continuellement les risques que génère son activité, mais aussi pour aller plus loin et apporter des solutions concrètes à l'égard de ses clients en particulier et de la société civile en général.

L'ensemble des mesures prises par Sodexho dans le cadre de la préservation de l'environnement a fait l'objet de distinctions exemplaires. Sodexho reçoit ainsi le parrainage du Secrétariat d'État au Développement Durable à la suite du label qui lui a été décerné par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) PACA lors de la dernière Semaine du Développement Durable.

D'autre part, Sodexho est fier d'être l'un des principaux partenaires privés des Éco-Maires, association des maires pour l'environnement et le développement durable.

Le Groupe continue à développer une politique de prévention des risques environnementaux et s'engage vis-à-vis de ses clients, notamment dans le cadre de son implication pour le développement durable, à préserver les sites naturels dans lesquels il est amené à exercer ses activités.

Par ailleurs, le Groupe limite ses risques contractuels au moyen de clauses de limitation de responsabilités ou de transfert de risques.

7-1-3 Risques juridiques

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale nous soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droits de l'environnement, hygiène et sécurité.

Le Groupe a mis en place les structures nécessaires au niveau approprié pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, celles-ci peuvent avoir un impact direct sur les prestations réalisées. Ainsi, par exemple, notre activité Chèques et Cartes de Services est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays.

Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

7-1-4 Risques particuliers liés à l'activité

Caractéristiques des contrats dans l'activité Restauration et Services : les relations contractuelles peuvent être classées en deux grandes catégories : contrat de forfait et contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit la contre-valeur des services rendus et prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexations périodiques.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable.

Dans la pratique, nos contrats comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories. Nous estimons à plus de 60 % le nombre de nos contrats relevant des caractéristiques sensiblement proches du forfait.

7-1-5 Risques de taux d'intérêt et de change

Sodexho Alliance a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Président-Directeur Général et le Directeur Financier sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

– L'essentiel de l'endettement doit être contracté à des taux fixes ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture.

– Le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

– Le risque de contrepartie doit être géré et réparti. Les transactions ne peuvent être réalisées qu'avec des contreparties qui ont signé une

convention AFB ou une convention internationale équivalente ("Convention ISDA") avec la société concernée du Groupe.
– L'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.
– L'échéance des contrats d'achat à terme de devises destinés à couvrir les risques de change sur les achats de nourriture et autres approvisionnements dans le cas de l'activité Bases-Vie ne doit pas être supérieure à douze mois.
Une description de toutes les transactions prévues sur instruments dérivés, complétée d'analyses financières et économiques, est soumise pour approbation au Président-Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe et, le cas échéant, au Conseil d'Administration. Des informations concernant l'utilisation actuelle par le Groupe des instruments de taux et de change sont présentées dans les comptes consolidés (Note 18).

Analyse de sensibilité

Une variation de 10 % de l'US dollar aurait un impact de :
– 563 millions d'euros sur le chiffre d'affaires du Groupe,
– 25 millions d'euros sur le résultat d'exploitation du Groupe,
– 10 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.
Une variation de 10 % de la livre sterling aurait un impact de :
– 149 millions d'euros sur le chiffre d'affaires du Groupe,
– 2 millions d'euros sur le résultat d'exploitation du Groupe,
– (4) millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

7-2 Assurances et couvertures des risques

SODEXHO ALLIANCE mène une politique active de gestion de ses risques ayant pour objectif de renforcer la protection de ses salariés, de ses clients et de préserver le patrimoine de l'entreprise et de ses actionnaires.
Cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes :
– l'identification et l'évaluation des risques liés à ses diverses activités,
– le développement d'une politique de réduction des risques contractuels au travers de clauses de limitation de responsabilité,
– la mise en place de couvertures d'assurances, principalement pour les risques de Responsabilité Civile Exploitation et Produits, ainsi que pour les risques liés aux accidents du travail en particulier en Amérique du Nord. Ces programmes de couverture financière sont souscrits auprès d'assureurs de premier rang.
Les garanties et montants assurés, compte tenu des risques financiers encourus et des conditions de couverture offertes par le marché, sont conformes à ceux de groupes de taille équivalente et d'activités similaires à celles de SODEXHO ALLIANCE.
Le coût global des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques du Groupe SODEXHO est d'environ 95 millions d'euros, dont 58 millions d'euros concernent la couverture des risques d'accidents du travail ("Workers Compensation") aux États-Unis, au Canada et en Australie. Hors "Workers Compensation", le coût global est de 37 millions d'euros, soit 0,32 % du chiffre d'affaires consolidé 2002-2003.

8 Informations sociales

Nous vous présentons ci-dessous les informations relatives aux conséquences sociales de l'activité Restauration et Services de SODEXHO en France.

Effectifs

Au 31 août 2003, l'effectif total de l'activité Restauration et Services en France était de 29 382 collaborateurs.

Répartition des effectifs par statut

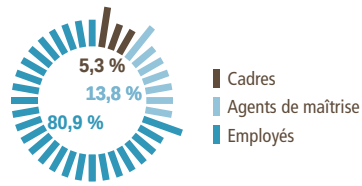

Les femmes représentent 55 % des effectifs.

Les embauches réalisées en 2002-2003, embauches directes et transformations de contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée, vont dans le sens d'un meilleur équilibre entre les femmes et les hommes dans les différentes catégories d'emploi :

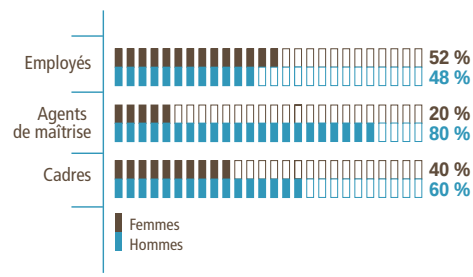

L'âge moyen de l'effectif total est de 40 ans.

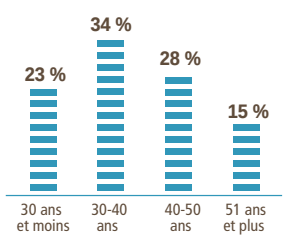

SODEXHO mène une politique active de recrutement des jeunes pour faciliter leur intégration dans le monde du travail, et leur offre la possibilité d'intégrer des structures dont la taille autorise une prise rapide de responsabilité. Près de la moitié des personnes ayant intégré l'entreprise au cours de l'exercice a moins de 30 ans (49 %), et 45 % des cadres de moins de 30 ans sont des femmes.

Emploi

3 585 embauches ont été réalisées au cours de l'exercice 2002-2003 : 1 560 étaient des embauches directes en contrat à durée indéterminée, 1 030 correspondaient à des transformations de contrat à durée déter-

minée en contrat à durée indéterminée et 995 à des reprises de personnel. En effet, dans nos métiers, les changements de société de services s'accompagnent du transfert des contrats de travail du personnel affecté aux sites gérés. Sur la même période, 740 collaborateurs ont été repris par une autre société de services.

11 % des effectifs au 31 août 2003 étaient en contrat à durée déterminée :

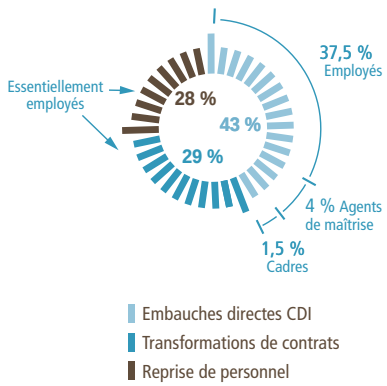

Sur l'ensemble de l'exercice, l'emploi en contrat à durée déterminée n'a représenté que 16 % des heures travaillées et l'intérim 2 %. Ce type d'emploi correspond essentiellement à des besoins de remplacements temporaires et à des surcroîts d'activité.

30 000 heures supplémentaires ont été payées au cours de l'exercice, soit 0,1 % des heures travaillées.

Sauvegarde de l'emploi

Au cours de l'exercice, 789 licenciements ont été notifiés, dont 78 pour motif économique. Pour ces derniers, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) a été élaboré lors de la fermeture totale de deux sites (Matra à Romorantin - Loir-et-Cher, et Centre de Formation AXA à Cantenac - Gironde) ainsi que pour le redéploiement des activités du Carreau de Rungis - Val de Marne.

La mise en œuvre de ces PSE a permis à 33 salariés concernés par un éventuel licenciement pour motif économique de choisir une nouvelle affectation à l'intérieur de l'entreprise et à 8 autres collaborateurs de réussir un reclassement externe.

Ces PSE comprenaient différents types de mesures et notamment :

– des mesures internes pour éviter les licenciements : création d'une cellule de mobilité interne, aides à la mobilité géographique, formation pour l'adaptation à un nouveau poste ;

– des mesures d'aides au reclassement externe : création d'une cellule de mobilité externe animée par un organisme spécialisé, aides à la mobilité géographique, à la création d'entreprise, au départ volontaire ;

– une mesure spécifique pour les salariés de 50 ans et plus : convention avec le Fonds National de l'Emploi.

Organisation du temps de travail

Dans les plus importantes filiales de Restauration et Services de Sodexho en France, la durée du temps de travail est, depuis le 1er janvier 2000, de 34,87 heures par semaine.

31 % des effectifs totaux sont employés à temps partiel :

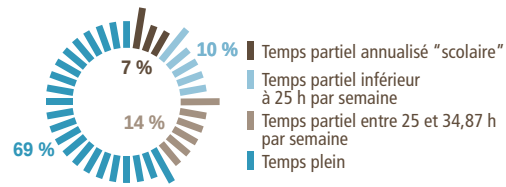

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 9,9 % pour l'ensemble de l'effectif.

Les trois premiers motifs sont la maladie (55 %), les congés sans solde accordés aux salariés (12 %), les accidents de travail et de trajet (9 %).

Rémunérations

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie "employés" est de 17 213 euros, soit 25 % supérieur au minimum légal (1).

Six mois après son embauche, aucun employé à temps plein ne perçoit une rémunération inférieure à 14 854 euros par an, soit 8 % au-dessus du minimum légal.

La rémunération a progressé en moyenne de 9 % sur les trois dernières années pour l'ensemble des salariés, soit en moyenne 3 % par an. En janvier 2000, tous nos collaborateurs avaient réduit leur temps de travail à 35 heures par semaine avec maintien de leur rémunération sur la base de 39 heures.

En matière d'égalité professionnelle, la rémunération moyenne des femmes salariées à temps plein est égale à :

– 92,5 % de celle des hommes pour les cadres,

– 100 % de celle des hommes pour les agents de maîtrise,

– 96,5 % de celle des hommes pour les employés qualifiés,

– 98,1 % de celle des hommes pour les employés de restaurant.

Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de Sodexho en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2002-2003 a été de 4,7 millions d'euros.

Il n'y a pas d'accord d'intéressement dans les différentes filiales de Sodexho en France.

Charges sociales

Au 31 août 2003, pour la catégorie des employés, la part salariale des charges sociales représente 21,66 % de la rémunération. La part patronale des charges sociales est égale à 39,42 %.

Accords collectifs

La négociation annuelle des salaires avec les organisations syndicales a été menée au sein des différentes filiales de Restauration et Services de Sodexho en France.

Par ailleurs, au sein de la filiale Santé, un accord a été signé le 21 mai 2003 avec les organisations syndicales visant à la mise en place d'un "régime collectif de frais de santé obligatoire pour le personnel de statut employé" (avenant n° 8 aux accords d'entreprise du 18 décembre 1990, déposé à la Direction départementale du travail le 8 août 2003).

(1) GMR2 au 01/07/2003 - Garantie mensuelle de rémunération pour les salariés passés aux 35 heures entre le 01/07/99 et le 30/06/2000.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence des accidents du travail est de 34,3 (2) ; le taux de gravité est de 1,4 (3).

Les activités de manutention et de stockage ainsi que la circulation sont la cause d'un accident du travail sur deux. Un sur dix résulte d'une chute avec dénivellation. La fréquence des accidents de travail liés aux appareils de cuisson, appareils à pression, installations électriques et outils à main est peu importante.

Dans le cadre de notre obligation générale de sécurité :

– tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident,

– en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un Plan de Prévention est établi en collaboration à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités,

– une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique "Évaluation des Risques Professionnels".

Formation

Le montant total des dépenses engagées pour la formation par les filiales de Restauration et Services de SODEXHO en France représente 4 % de la masse salariale (4).

Le nombre de personnes formées est proche de 5 000, ce qui signifie qu'en moyenne plus d'un collaborateur sur cinq suit chaque année une formation, d'une durée moyenne de 2 jours.

L'accès des femmes à la formation professionnelle (5) se fait dans la même proportion que leur présence dans les effectifs.

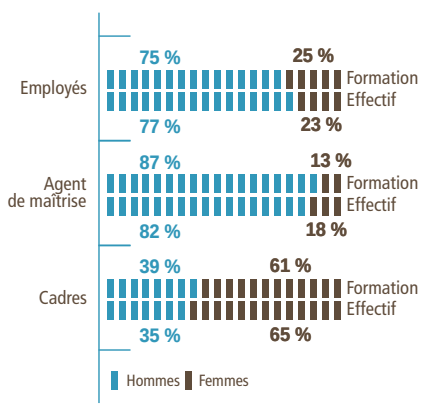

L'intervention de formateurs internes, plus particulièrement pour le perfectionnement des compétences des équipes dans nos différents métiers, est favorisée. Plus de 100 cadres et agents de maîtrise animent ainsi régulièrement des sessions de formation (animateurs de formation, gérants formateurs, cadres fonctionnels ou opérationnels), le plus souvent sur site.

Emploi et insertion des travailleurs handicapés

Les filiales de Restauration et Services de SODEXHO en France emploient 510 travailleurs handicapés, dont 10 cadres et 50 agents de maîtrise. Par ailleurs, la division "Établissements médico-sociaux" encadre et forme 200 travailleurs handicapés sur 40 sites en France dans le cadre de ses activités. Ces travailleurs sont salariés d'un Centre d'Aide par le Travail ou d'un Atelier Protégé.

Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents comités d'établissement représente 0,52 % de la masse salariale brute.

9 Participation du personnel aux résultats de l'entreprise

Pour les cinq dernières années, le Groupe a versé au titre de la participation les sommes suivantes, exprimées en millions d'euros :

2002-2003	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999
8,3	8,1	8,0	6,2	5,1

(2) Taux de fréquence = Nbre d'A.T. x 1 000 000 / Nbre heures travaillées.

(3) Taux de gravité = Nbre de journées perdues x 1 000 / Nbre heures travaillées.

(4) En France, la contribution minimale des entreprises de plus de 10 salariés est fixée par la loi à 1,5 % de la masse salariale.

(5) Nombre de participants aux actions de formation.

Comptes sociaux

1 - Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001
Chiffre d'affaires	**65 742**	**81 445**	**77 091**
Autres produits d'exploitation	**62 599**	46 409	55 272
Achats consommés	**(2 935)**	(2 622)	(1 251)
Charges de personnel	**(16 699)**	(22 035)	(23 416)
Autres charges d'exploitation	**(56 319)**	(60 966)	(118 117)
Impôts et taxes	**(3 528)**	(2 048)	(3 479)
Dotations aux amortissements et provisions	**(3 939)**	(7 334)	(5 680)
Résultat d'exploitation	**44 921**	**32 849**	**(19 580)**
Charges et produits financiers	**(973)**	(1 713)	139 678
Charges et produits exceptionnels	**14 162**	(7 222)	715 887
Impôts sur les résultats	**21 152**	34 846	19 092
RÉSULTAT	**79 262**	**58 760**	**855 077**

2 - Bilan

ACTIF (en milliers d'euros)	Au 31 août 2003	Au 31 août 2002	Au 31 août 2001
Actif immobilisé net			
Immobilisations incorporelles	3 484	16 314	20 121
Immobilisations corporelles	6 013	6 733	7 539
Immobilisations financières	4 246 367	4 158 957	3 619 380
Total actif immobilisé	4 255 864	**4 182 004**	**3 647 040**
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	23 869	35 758	30 290
Autres créances et comptes de régularisation	159 671	92 133	64 056
Valeurs mobilières de placement	84 080	140 864	46 479
Disponibilités	15 530	21 425	158 892
Total actif circulant	283 150	**290 180**	**299 717**
TOTAL DE L'ACTIF	4 539 014	**4 472 184**	**3 946 757**

PASSIF (en milliers d'euros)	Au 31 août 2003	Au 31 août 2002	Au 31 août 2001
Capitaux propres			
Capital	636 086	636 086	630 239
Primes	1 185 728	1 185 725	1 137 052
Réserves et résultat	897 649	914 818	943 860
Total des capitaux propres	2 719 463	**2 736 629**	**2 711 151**
Provisions pour risques et charges	12 709	**16 602**	**10 497**
Dettes			
Emprunts et dettes financières	1 763 450	1 644 563	1 155 948
Fournisseurs et comptes rattachés	7 619	11 541	22 199
Autres dettes et comptes de régularisation	35 773	62 849	46 962
Total des dettes	1 806 842	**1 718 953**	**1 225 109**
TOTAL DU PASSIF	4 539 014	**4 472 184**	**3 946 757**

3 - Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	**79 262**	58 760	855 077
Amortissements et provisions	**19 288**	37 330	(66 634)
Moins : résultat net d'impôt des cessions et autres	**(28 784)**	(5 755)	(717 362)
• Marge brute d'autofinancement	**69 766**	**90 735**	**71 081**
Variation du BFR lié à l'activité	**(85 439)**	(32 825)	(5 582)
I Flux net de trésorerie lié à l'activité	**(15 673)**	**57 910**	**65 499**
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	**(158 156)**	(543 026)	(2 189 748)
Cessions d'immobilisations	**46 174**	8 236	1 131 639
Variation des autres actifs financiers	**0**	456	230
Variation du BFR lié aux opérations d'investissement	**(2 414)**	(371)	536
I Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**(114 396)**	**(534 705)**	**(1 057 343)**
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	**(96 431)**	(87 802)	(74 886)
Augmentation des capitaux propres	**4**	54 520	1 014 305
Émission d'emprunts	**120 000**	1 072 570	537 576
Remboursement d'emprunts	**0**	(610 146)	0
Variation des découverts bancaires	**(1 113)**	449	2 312
Variation du BFR lié aux opérations de financement	**31 499**	18 877	(301 423)
I Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**53 959**	**448 468**	**1 177 884**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**(76 110)**	**(28 327)**	**186 040**
Trésorerie nette d'ouverture	**162 291**	205 371	19 559
Plus provision à l'ouverture	**14 981**	228	0
Trésorerie nette de clôture	**99 610**	162 291	205 371
Plus provision à la clôture	**1 552**	14 981	228
VARIATION DE TRÉSORERIE	**(76 110)**	**(28 327)**	**186 040**

Annexe

4 Faits caractéristiques de l'exercice

| Mise en place des Sociétés de Gestion d'Activité

Entre le 1er septembre 2002 et le 1er mars 2003, SODEXHO ALLIANCE a procédé à une réorganisation de sa structure afin que chaque direction de zone ou d'activité soit affectée à une société dédiée.

Ceci s'est traduit au cours de l'exercice par le transfert du personnel (120 salariés), de contrats et d'actifs immobilisés vers les sociétés SODEXHO EUROPE CONTINENTALE, SODEXHO ASIE OCÉANIE, SODEXHO AMÉRIQUE DU SUD, SODEXHO IS & T et UNIVERSAL SODEXHO SA.

| Complément de prix de cession de la participation CCA

SODEXHO ALLIANCE a perçu en mai 2003 un montant de 28,6 millions d'euros en complément de prix sur cession de sa participation dans CORRECTIONS CORPORATION OF AMERICA (CCA) au cours de l'exercice 2000-2001.

| Augmentation de capital de SODEXHO HOLDINGS LIMITED

SODEXHO ALLIANCE a procédé à deux augmentations de capital de sa filiale SODEXHO HOLDINGS LIMITED par le biais d'incorporation de créances détenues sur celle-ci. Les deux opérations ont représenté un total de 125 millions d'euros, pour un montant de 86 146 500 actions et ont eu lieu en juillet et août 2003.

5 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

Ils ont été établis selon des règles d'évaluation et de présentation identiques à celles de l'exercice précédent. Toutefois, la provision pour titres autodétenus de 14 147 milliers d'euros, constatée au cours de l'exercice précédent en résultat financier, a fait l'objet d'une reprise en résultat exceptionnel sur l'exercice en contrepartie des pertes constatées sur l'ensemble de nos opérations de stock-options conformément à l'avis du CNC.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de SODEXHO ALLIANCE prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les DOM-TOM.

5-1 Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

| Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre 4 et 5 ans, selon leur durée normale d'utilisation.

| Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

• Constructions	5 %
• Installations générales et agencements	10 % et 20 %
• Matériel et outillage	Entre 10 % et 25 %
• Matériel de transport	25 %
• Matériel de bureau et informatique	20 % et 25 %
• Autres immobilisations corporelles	10 %

| Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de la valeur d'utilité de la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5-2 Stocks

Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode de premier entré, premier sorti. (Le cas échéant, elles sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte de leur valeur actuelle).

5-3 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

5-4 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en "Comptes de régularisation". Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

5-5 Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite ou pensions complémentaires relatives au personnel en activité figurent en engagements hors bilan.

5-6 Intégration fiscale

Sodexho Alliance est la société tête du Groupe d'intégration fiscale constitué par nos filiales françaises éligibles. Sodexho Alliance est le seul redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les gains ou charges éventuels sont constatés dans les comptes de Sodexho Alliance.

6 Ventilation du chiffre d'affaires net

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	
Restauration et Services	18 449
Prestations de services de holding	42 534
Autres	4 759
Total	**65 742**
Chiffre d'affaires par zone géographique	
France métropolitaine	55 666
DOM-TOM	10 076
Total	**65 742**

7 Résultat exceptionnel

Résultat sur cessions d'actifs	28 782
Abandons de créance	(14 260)
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	(6 937)
Divers	6 577
Total	**14 162**

8 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	44 921	(16 229)	28 692
Résultat financier	(973)	20 464	19 491
Résultat exceptionnel	14 162	16 917	31 079
Total	**58 110**	**21 152** (1)	**79 262**

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 19 millions d'euros.

9 État de l'actif immobilisé

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2002	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2003
Immobilisations incorporelles	**23 529**	**4 477**	**22 755***	**5 251**
Immobilisations corporelles	**13 541**	**669**	**1 527***	**12 683**
Immobilisations financières				
Participations	3 826 501	153 052	958	3 978 595
Créances rattachées à des participations	379 360	12 110	43 612	347 858
Autres immobilisations financières	2 047	24	26	2 045
Total des immobilisations financières	**4 207 908**	**165 186**	**44 596**	**4 328 498**
Total général	**4 244 978**	**170 332**	**68 878**	**4 346 432**

* Sont incluses dans ces montants les cessions réalisées à leur valeur d'usage aux sociétés de gestion d'activité créées au cours de l'exercice.

Participations

• Créations et acquisitions de sociétés

Au cours de l'exercice, les sociétés suivantes ont été créées :

- SODEXHO MANAGEMENT et SODEXHO POLYNÉSIE détenues à 100 % par SODEXHO ALLIANCE.

- SODEXHO EUROASIA détenue à 49 % par SODEXHO ALLIANCE et 51 % par SODEXHO AO (Russie).

Le 18 décembre 2002, SODEXHO ALLIANCE a racheté 0,1364 % de SODEXHO D.O.O. (Slovénie). Après cette opération, SODEXHO ALLIANCE détient 99,82 % de cette société.

Le 20 décembre 2002, SODEXHO ALLIANCE a acquis 9,95 % du capital de SODEXHO PORTUGAL II RESTAURAÇAO E SERVICIOS auprès de tiers, portant ainsi sa participation de 80,10 % à 90,05 %. À la même date, SODEXHO ALLIANCE a porté à 99,99 % sa participation dans SODEXHO SITIOS REMOTOS DE PERU par une augmentation de capital créant 531 300 actions et par acquisition de 180 377 actions.

Le 6 janvier 2003, SODEXHO ALLIANCE a acheté 26 500 actions de SODEXHO SCANDINAVIAN HOLDING AB auprès de tiers portant sa participation à 100 %.

Le 30 juin 2003, SODEXHO ALLIANCE a acheté à sa filiale SODEXHO PASS INTERNATIONAL 161 966 actions représentant 99,99 % du capital de SODEXHO MAROC.

• Augmentations de capital

SODEXHO ALLIANCE a procédé à deux augmentations de capital de sa filiale SODEXHO HOLDINGS LIMITED par le biais d'incorporation de créances détenues sur celle-ci. Les deux opérations ont représenté un montant de 125 millions d'euros, pour un total de 86 146 500 actions et ont eu lieu en juillet et août 2003.

SODEXHO ALLIANCE a également augmenté le capital des filiales suivantes :

- SODEXHO AUSTRALIA, en novembre 2002, janvier et août 2003 pour un total de 4 000 actions.
- UNIVERSAL SODEXHO SA, en janvier 2003 pour 70 472 actions.
- SODEXHO MEXICO, en février 2003 pour 36 000 000 actions.
- SODEXHO CHILE, en juillet 2003 pour 14 900 actions.
- SODEXHO VENUES AUSTRALIA, en août 2003 pour 3 500 actions.

Le pourcentage de détention ne varie que pour SODEXHO CHILE qui après cette opération passe de 99,44 % à 99,61 %.

• Créances rattachées à des participations

SODEXHO ALLIANCE a cédé la créance qu'elle détenait sur AGECROFT PRISON MANAGEMENT à sa filiale SODEXHO HOLDINGS LIMITED pour un montant de 5 190 milliers d'euros.

Les autres diminutions liées aux créances rattachées à des participations sont principalement les remboursements selon l'échéancier prévu des prêts à certaines de ses filiales et notamment à SODEXHO, INC. et SODEXHO HOLDINGS LIMITED.

10 État des amortissements

	Amortissements au 31 août 2002	Augmentations dotations de l'exercice	Amortissements sortis de l'actif	Amortissements au 31 août 2003
Immobilisations incorporelles	7 215	963	6 411	1 767
Immobilisations corporelles	6 808	1 340	1 478	6 670
Total général	**14 023**	**2 303**	**7 889**	**8 437**

11 Échéances des créances et des charges à répartir

Créances et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	3 978 595	0	3 978 595	81 512	3 897 083
Créances rattachées à des participations	347 858	2 204	345 654	481	347 377
Autres titres immobilisés	215	0	215	138	77
Prêts	1 140	229	911	0	1 140
Dépôts et cautionnements	690	0	690	0	690
• Sous-total Autres immobilisations financières	**2 045**	**229**	**1 816**	**138**	**1 907**
I Total immobilisations financières	**4 328 498**	**2 433**	**4 326 065**	**82 131**	**4 246 367**
• Créances clients et comptes rattachés	**24 072**	**24 072**	**0**	**203**	**23 869**
Stocks	203	203	0	0	203
Avances et acomptes versés sur commandes	238	238	0	0	238
Autres créances d'exploitation	3 150	3 150	0	191	2 959
Sociétés apparentées	141 849	141 849	0	2 257	139 592
Créances hors exploitation	12 438	12 438	0	0	12 438
Charges constatées d'avance	1 364	1 220	144	0	1 364
Charges à répartir	6 533	4 747	1 786	3 929	2 604
Écart de conversion actif	273	273	0	0	273
• Sous-total Autres créances et compte de régularisation	**166 048**	**160 189**	**1 930**	**6 377**	**159 671**
I Total	**4 518 618**	**186 694**	**4 331 924**	**88 711**	**4 429 907**

Il n'y a pas de créances représentées par des dettes de commerce.

12 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices comprennent :

Charges à répartir	Montants bruts au 31 août 2003	Amortissements cumulés au 31 août 2003	Montants nets au 31 août 2003
Frais de conception du nouveau site Intranet Sodexho - Durée 3 ans	590	582	8
Études de recherche de financement - Durée 5 ans	2 161	1 659	502
Frais d'émission de l'emprunt obligataire 1999 - Durée 10 ans	3 782	1 688	2 094
I Total	**6 533**	**3 929**	**2 604**

13 Produits à recevoir

Immobilisations financières	1 742
Créances clients et comptes rattachés	2 216
Autres créances d'exploitation	148
I Total	**4 106**

14 État des provisions

	Montants au 31 août 2002	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montants au 31 août 2003
• Provisions pour risques et charges	**16 602**	**6 419**	**10 312**	**12 709**
• Provisions pour dépréciation				
- Sur immobilisations corporelles	0	0	0	0
- Sur immobilisations financières	48 951	45 491	12 311	82 131
- Autres	17 523	1 197	14 516	4 204
• Total des provisions pour dépréciation	**66 474**	**46 688**	**26 827**	**86 335**
I Total général	**83 076**	**53 107**	**37 139**	**99 044**
Dont dotations et reprises – d'exploitation		634	457	
– financières		46 483	27 422	
– exceptionnelles		5 990	9 260	

Au 31 août 2003, les principales provisions concernent :

– Risques situations nettes négatives de filiales	5 606
– Provision pour acquisition actions propres	3 302
– Provision pour risques divers	2 354
– Provision pour perte de change	273
– Autres (inférieures à 400 milliers d'euros)	1 174
– Provisions pour risques et charges	**12 709**

I Provision pour acquisition actions propres

Au 31 août 2003, 2 980 200 options d'achat d'actions ont un prix d'exercice inférieur au cours de bourse. SODEXHO ALLIANCE détient 969 740 actions à cette date. Une provision a donc été constituée pour couvrir l'ensemble des obligations liées à ces plans d'options. Elle correspond à la différence entre le prix d'exercice des options et le cours de bourse de l'action SODEXHO ALLIANCE au 31 août 2003 pour les actions restant à acquérir.

Cette provision s'élève à 3 301 681 euros.

• Provisions sur titres de participation et créances rattachées à des participations

SODEXHO AWARDS COMPANY	39 679
SODEXHO VENUES AUSTRALIA	14 054
SODEXHO AUSTRALIA	5 029
GARDNER MERCHANT GROUPE SA	3 899
SODEXHO MEXICO	3 140
SODEXHO PRESTIGE	2 645
STADIUM AUSTRALIA MANAGEMENT LIMITED	2 562
Autres (inférieures à 2 000 milliers d'euros)	11 123
I Provisions sur immobilisations financières	**82 131**

• Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Sociétés apparentées	1 794
Provision sur SICAV	935
Provision sur actions propres	617
Autres	858
I Provisions autres	**4 204**

15 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont représentées par :

– Des SICAV pour leur valeur d'acquisition, soit 61 743 milliers d'euros. Leur évaluation, au prix du marché à la date de clôture, s'élevait à 60 808 milliers d'euros. Un montant de 935 milliers d'euros a été provisionné au 31 août 2003.

– Les 969 740 actions propres détenues par SODEXHO ALLIANCE pour une valeur de 23 889 milliers d'euros sont détenues dans le cadre des plans d'achats d'actions accordés aux salariés. Un montant de 617 milliers d'euros a été provisionné et correspond à la différence entre le prix d'exercice de l'option et la valeur historique de l'action dans les comptes.

– Tableau de mouvements de l'exercice sur les actions propres

	Position 31/08/2002	Acquisitions	Cessions	Position 31/08/2003
Nombre d'actions	937 740	969 740	(937 740)	969 740
Valeur d'acquisition/ de cession	40 455	23 889	(40 455)	23 889

La moins-value de cession réalisée a été compensée pour partie par la reprise de la provision constituée au 31 août 2002.

16 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se décomposent comme suit :

Assurances	736
Loyers et charges locatives	228
Honoraires	169
Location de matériel	124
Autres	107
I Total	**1 364**

17 Écarts de conversion

L'écart de conversion actif est de 273 milliers d'euros.
L'écart de conversion passif est de 216 milliers d'euros.
La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a été provisionnée.

18 Capitaux propres

18-1 Capital social

	Nombre d'actions	Montant en euros
Au 31 août 2002	**159 021 416**	**636 085 664**
Conversion de 9 bons de souscription d'actions 1996	149	596
Au 31 août 2003	**159 021 565**	**636 086 260**

Au 31 août 2003, le capital social s'élève à 636 086 260 euros et comprend 11 339 209 actions à droit de vote double.

18-2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	**2 736 629**
Augmentation de capital	3
Dividendes versés	(97 003)
Dividendes versés sur les actions Sodexho Alliance détenues par elle-même	572
Résultat de l'exercice	79 262
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	**2 719 463**

19 Échéance des dettes

Dettes et comptes de régularisation	Montants bruts	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 641 386	341 386	1 300 000
Banques créditrices	2 050	2 050	
Emprunt auprès des sociétés apparentées	120 000	120 000	
Autres dettes financières	14	0	14
• Sous-total Emprunts et dettes financières	**1 763 450**	**463 436**	**1 300 014**
• Fournisseurs et comptes rattachés	**7 619**	**7 619**	
Clients avances et acomptes reçus	1 619	1 619	
Autres dettes	23 264	23 264	
Sociétés apparentées	8 599	8 599	
Dettes sur immobilisations	1 961	1 961	
Impôts sur les bénéfices	29	29	
Produits constatés d'avance	85	85	
Écart de conversion	216	216	
• Sous-total Autres dettes et comptes de régularisation	**35 773**	**35 773**	
Total	**1 806 842**	**506 828**	**1 300 014**

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

20 Emprunts obligataires

20-1 Emprunt obligataire 1996

Le 22 mai 1996, SODEXHO ALLIANCE a lancé un emprunt obligataire d'un montant nominal de 304 898 milliers d'euros (2 000 000 000 francs français), représenté par 400 000 obligations de 762,25 euros. À chaque obligation est attaché un bon de souscription, à la suite des augmentations de capital de décembre 1997 et d'avril 1998, chaque bon de souscription donne droit de souscrire 16,66 actions en contrepartie d'un versement de 411,61 euros (2 700 francs français).
Les obligations seront amorties en totalité le 7 juin 2004, par remboursement au pair, soit 762,25 euros par obligation.
L'intérêt annuel de ces obligations est de 6 % payable en totalité le 7 juin de chaque année.
Le nombre d'obligations en circulation au 31 août 2003 est de 400 000.
Il reste 374 773 bons de souscription à la clôture de l'exercice.

20-2 Emprunt obligataire mars 1999

Le 16 mars 1999, SODEXHO ALLIANCE a lancé un emprunt obligataire à taux fixe d'un montant nominal de 300 000 milliers d'euros, représenté par 300 000 obligations de 1 000 euros.
Les obligations seront amorties en totalité le 16 mars 2009, en une seule fois, par remboursement au pair.
Les obligations rapporteront un intérêt annuel à terme échu de 4,625 % du nominal payable en une seule fois le 16 mars de chaque année.
Le nombre d'obligations en circulation au 31 août 2003 est de 300 000.

20-3 Emprunt obligataire mars 2002

Le 25 mars 2002, SODEXHO ALLIANCE a lancé un emprunt obligataire à taux fixe d'un montant nominal de 1 000 000 milliers d'euros représenté par des obligations de 10 000 ou 100 000 euros.
Les obligations rapporteront un intérêt annuel à terme échu de 5,875 % du nominal payable en une seule fois le 25 mars de chaque année et pour la première fois le 25 mars 2003.
Les obligations seront amorties en totalité le 25 mars 2009, par remboursement au pair.

21 Cours de bourse

(en euros)	31 août 2003	31 août 2002
Actions	26,68	29,90
Obligations 6 % - juin 1996	786,58	788,64
Bons de souscription - juin 1996	63,10	145,80
Obligations 4,625 % - mars 1999	1 014,11	974,19
Obligations 5,875 % - mars 2002 (1)	107,00 %	102,70 %

(1) Montant exprimé en pourcentage de la valeur unitaire des obligations (10 000 ou 100 000 euros) hors coupon couru.

22 Charges à payer

Dettes financières	36 488
Fournisseurs et comptes rattachés	2 252
Dettes fiscales et sociales	8 174
Autres dettes	46
Total	**49 960**

23 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 85 milliers d'euros, sont des prestations de services.

24 Crédit-bail

	Construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	9 942	2 453	12 395
Acquisitions	176	1 207	1 383
Matériel sorti	0	(309)	(309)
I Total	**10 118**	**3 351**	**13 469**
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs	3 070	2 013	5 083
Matériel sorti	0	(309)	(309)
Dotation de l'exercice	917	842	1 759
I Total	**3 987**	**2 546**	**6 533**
REDEVANCES PAYÉES			
Cumul exercices antérieurs	5 011	2 224	7 235
Matériel sorti	0	(353)	(353)
Paiement	1 541	908	2 449
I Total	**6 552**	**2 779**	**9 331**
REDEVANCES RESTANT À PAYER			
À 1 an au plus	3 000	461	3 461
À plus d'1 an et 5 ans au plus	4 736	367	5 103
À plus de 5 ans	0	0	0
I Total	**7 736**	**828**	**8 564**
DONT VALEUR RÉSIDUELLE			
À 1 an au plus	0	1	1
À plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
À plus de 5 ans	0	0	0
I Total	**0**	**1**	**1**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE	**1 537**	**901**	**2 438**

25 Informations sur les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Entreprises sans liens
ACTIF - Montants bruts			
Participations	3 967 920	10 675	0
Créances rattachées à des participations	347 858	0	0
Autres titres immobilisés	76	0	139
Avances et acomptes versés sur commandes	3	0	0
Clients et comptes rattachés	17 654	238	0
Autres créances d'exploitation	70	0	0
Sociétés apparentées	132 423	528	0
Créances hors exploitation	0	0	0
PASSIF			
Clients avances et acomptes reçus	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	2 873	0	0
Autres dettes d'exploitation	0	0	0
Autres dettes hors exploitation	0	0	0
Sociétés apparentées	18 439	2	0
COMPTE DE RÉSULTAT			
Produits financiers	118 867	1 475	0
Charges financières	49 799	1 264	0

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.
Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues entre 10 et 50 %.
Entreprises sans liens : autres sociétés détenues à moins de 10 %.

26 Engagements financiers

Engagements donnés par SODEXHO ALLIANCE

	31 août 2003	31 août 2002
Garanties de bonne fin données à nos clients	263 671	101 647
Engagements de paiement donnés aux tiers	963 359	1 198 885
Engagements de retraite	582	819
Autres engagements	930	2 130

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de SODEXHO ALLIANCE.

Nantissements

SODEXHO ALLIANCE a nanti les 207 056 801 actions ordinaires de la société SODEXHO HOLDINGS LIMITED qu'elle détient en faveur de la société ASTILBE SAS en garantie des prêts accordés par cette dernière aux filiales SODEXHO HOLDINGS LIMITED et SODEXHO SERVICES GROUP LIMITED. Au 31 août 2003, ces actions sont valorisées pour un montant de 276,9 millions d'euros.

	31 août 2003	31 août 2002
Engagements reçus par SODEXHO ALLIANCE	1 604 898	1 607 523

SODEXHO, INC. a contregaranti les emprunts financiers de SODEXHO ALLIANCE.

Engagements au titre des instruments financiers

SODEXHO ALLIANCE n'a pas contracté de nouveaux engagements financiers au cours de l'exercice. Les engagements en cours sont :

Nature	Dates de mise en place	Dates d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Couverture de change	Valeur de marché du swap 31/08/2003
Swap de taux d'intérêts	Octobre 1999	Août 2004	68 000 k EUR	LIBOR 6 mois	5,20 %	–	1 927 k EUR
Swap de devises et de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à SODEXHO, INC. sur 5 ans	Mars 2003	Mars 2007	291 700 k USD 329 493 k EUR	6,5775 %	6,325 %	1,129 EUR/USD	67 876 k EUR
Swap de devises et de taux d'intérêts en couverture d'un prêt entre deux filiales du Groupe (1)	Octobre 1999	Août 2004	60 000 k GBP 93 240 k EUR	6,925 % (structuré)	– 5,25 %	1,554 EUR/GBP	7 003 k EUR

(1) Un swap miroir a été mis en place selon les mêmes conditions avec la filiale SODEXHO HOLDINGS LIMITED.

27 Principaux accroissements et allègements de l'assiette de la dette future d'impôts

Accroissements

• Charges à répartir restant à amortir	2 604
• Quote-part de frais sur dividendes à recevoir société mère	16

Allègements

• Provisions pour créances douteuses	14
• Autres provisions non déductibles	4 526

La créance future d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 680 milliers d'euros.

28 Engagements en matière de retraite

SODEXHO ALLIANCE n'a pris aucun engagement en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées vis-à-vis de ses salariés.

À l'occasion de leur départ à la retraite, elle leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise.

L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 582 milliers d'euros.

Notre provision est en diminution par rapport au 31 août 2002, à la suite de la baisse d'effectif sur SODEXHO ALLIANCE, due aux transferts de personnel sur les sociétés de gestion d'activité au cours de l'exercice.

29 Rémunération des organes de direction

Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève à 118 milliers d'euros.

30 Intégration fiscale

SODEXHO ALLIANCE, société mère de groupe intégré, a opté pour le régime d'intégration fiscale le 30 août 1988.

Les filiales supportent une charge d'impôt égale à celle qu'elles auraient eue si elles n'étaient pas intégrées.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale conclue entre SODEXHO ALLIANCE et ses filiales, les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux de celles-ci leur seront restituées si elles redeviennent bénéficiaires avant l'expiration du délai de récupération de ces déficits.

Le montant des déficits constaté au 31 août 2003 pour l'exercice 2002-2003 s'élève à 22 423 milliers d'euros donnant un impôt restituable de 7 920 milliers d'euros.

Le montant des déficits restitué aux filiales devenues bénéficiaires au titre de l'exercice 2002-2003 s'éléve à 2 958 milliers d'euros, soit un impôt restitué de 1 023 milliers d'euros.

Le montant des déficits tombés en non-valeur s'élève à 2 696 milliers d'euros.

Ainsi au 31 août 2003, le solde des déficits restituables s'élève à 65 134 milliers d'euros, soit un impôt de 23 054 milliers d'euros.

31 Effectif moyen de l'entreprise

Cadres	103
Agents de maîtrise	44
Employés	117
Apprentis	3
Total	**267**

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre.

32 Consolidation

SODEXHO ALLIANCE est consolidé par intégration globale dans les comptes de BELLON SA, dont le siège social est situé 5, place de la Joliette à Marseille.

33 Liste des filiales et participations

Les taux de change utilisés dans le tableau des filiales et participations sont les suivants :

Pays	Monnaie	Unité	=	Taux moyen	Taux clôture
AFRIQUE	Franc CFA (1 000 unités)	1 CFA	=	1,5245	1,5245
AFRIQUE DU SUD	Rand cial	1 ZAR	=	0,1109	0,1249
ALGÉRIE	Dinar (1 000 unités)	1 DZD	=	11,7848	11,7874
ARABIE SAOUDITE	Rial	1 SAR	=	0,2495	0,2440
ARGENTINE	Peso	1 ARS	=	0,2953	0,3099
AUSTRALIE	Dollar	1 AUD	=	0,5599	0,5878
CHILI	Peso (1 000 unités)	1 CLP	=	1,3000	1,3085
ÉTATS-UNIS	Dollar US	1 USD	=	0,93565	0,9152
HONGRIE	Forint (1 000 unités)	1 HUF	=	4,0451	3,8841
JAPON	Yen (1 000 unités)	1 JPY	=	7,8120	7,8579
KOWEÏT	Dinar	1 KWD	=	3,1219	3,0750
MALAISIE	Ringgit	1MYR	=	0,2463	0,2412
MEXIQUE	Peso	1 MXN	=	0,0895	0,0829
NIGERIA	Naira (1 000 unités)	1 NGN	=	7,4053	7,1608
POLOGNE	Zloty	1 PLN	=	0,2376	0,2294
POLYNÉSIE	Franc CFP	1 XPF	=	0,00838	0,00838
QATAR	Rial	1 QAR	=	0,2570	0,2514
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Couronne tchèque (1 000 unités)	1 CZK	=	31,8569	30,8261
ROYAUME-UNI	Livre sterling	1 GBP	=	1,4923	1,4438
SINGAPOUR	Dollar	1 SGD	=	0,5330	0,5219
SLOVÉNIE	Tolar (1 000 unités)	1 SIT	=	4,3196	4,2534
SUÈDE	Couronne	1 SEK	=	0,1091	0,1083
TANZANIE	Shilling (1 000 unités)	1 TZS	=	0,9251	0,8781
ZONE EURO (1)	Euro	1 EUR	=	1,0000	1,0000

(1) Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal.

Liste des filiales et des participations (suite)

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres*	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS					
• Filiales françaises					
Astilbe	302 488	(3 182)	85,71 %	259 275	259 275
Universal Sodexho SA	31 712	20 596	99,99 %	31 400	31 400
Gardner Merchant Groupe	34 330	(33 906)	99,99 %	12 348	8 449
Holding Altys	8 016	5 989	100,00 %	8 016	8 016
Holding Sogeres	6 098	7 454	100,00 %	107 277	107 277
Sodexho IS & T	6 500	(21)	100,00 %	6 500	6 500
Société Française de Restauration	10 643	(2 125)	93,49 %	12 553	12 553
Société Française de Restauration et Services	1 899	825	86,20 %	9 649	9 649
Sofinsod	21 111	63 402	99,99 %	71 765	71 765
Sodexho Pass International	87 780	(28 239)	88,24 %	77 458	77 458
• Participations françaises					
Sogeres	1 932	135 412	39,98 %	72 570	72 570
• Filiales étrangères					
Sodexho Holdings Limited	451 630	298 959	75,39 %	433 176	433 176
Cie Financière Aurore International	58 007	86 586	99,99 %	68 918	68 918
Sodexho Scandinavian Holding AB	57 421	(22 555)	100,00 %	86 089	86 089
Sodexho Espana	3 467	1 387	98,86 %	26 804	26 804
Sodexho Catering & Services GmbH	1 022	3 523	100,00 %	37 507	37 507
UK Detention Services	22	5 807	100,00 %	9 430	9 430
Sodexho Belgique	4 299	8 561	92,84 %	26 887	26 887
Sodexho Venues Australia Pty	16 404	(8 307)	100,00 %	20 088	6 034
Sodexho Australia	28 077	(4 395)	100,00 %	36 378	31 349
Sodexho, Inc.	2	1 444 772	100,00 %	2 377 539	2 377 539
Sodexho Chile	9	8	99,61 %	10 911	10 911
Sodexho Mexico	10 192	(5 052)	99,99 %	8 673	5 533
Sodexho Awards	20	36 255	100,00 %	83 997	44 318
RENSEIGNEMENTS GLOBAUX					
• Autres filiales françaises				**11 404**	**8 169**
• Autres filiales étrangères et DOM-TOM				**62 185**	**52 649**
• Autres participations françaises					
• Autres participations étrangères et DOM-TOM				**9 798**	**6 858**
TOTAL GÉNÉRAL				**3 978 595**	**3 897 083**

* Sur la base des comptes retraités pour la consolidation du Groupe.

Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice*	Résultat du dernier exercice*	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
8 642			9 751	9 161
			(1 092)	
3		17	279	
			4 095	
7 595			(246)	
			413	
		463 786	11 871	5 286
		180 049	561	
			13 052	14 012
	13 690	223	27 075	16 557
	947	329 217	7 305	2 484
			(22 943)	
			449	6 200
	63 108	346 643	4 168	
		87 998	(474)	
	2 560	109 931	2 983	
	73 346	22 324	1 779	2 640
		171 580	3 935	3 195
		7 506	(1 562)	
	11 169	49 466	(332)	
330 929	867 977	5 362 413	102 521	13 785
	3 544	107 965	262	
		18 852	225	
			(1 125)	
128 927	**1 989**			**10 670**
762	**36 467**			**11 068**
	382			
128	**152 729**			**103**
476 986	**1 227 908**			**95 161**

Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux

Exercice clos le 31 août 2003

Rapport Général

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2003, sur :

– le contrôle des comptes annuels de la société SODEXHO ALLIANCE SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

– les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Selon l'article L 225-235 du Code de commerce résultant de la Loi de Sécurité Financière, il appartient aux Commissaires aux Comptes de justifier leurs appréciations dans le cadre de leur certification.

En l'attente, à ce jour, de précisions des instances professionnelles, nous vous faisons part des éléments suivants :

– L'actif de votre Société étant essentiellement composé de titres de participation, nous nous sommes assurés que les valeurs d'inventaire étaient au moins égales aux valeurs nettes comptables figurant au bilan. Nous estimons que les éléments retenus pour déterminer les valeurs d'inventaire, conformément au principe comptable énoncé à la note 5-1 de l'annexe, sont pertinents.

– Le changement de présentation comptable décrit à la note 5 de l'annexe est justifié par la recommandation du Conseil National de la Comptabilité.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 13 novembre 2003

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

GÉRARD DANTHENY
Associé

HUBERT TOTH
Associé

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA
PATRICK-HUBERT PETIT
Associé

Rapport Spécial

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.
En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.
En application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

– Contrat d'assistance et de conseil entre les sociétés Bellon sa et Sodexho Alliance, dont Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires sociaux.

Pour l'exercice 2002-2003, la société Bellon sa a facturé à Sodexho Alliance la somme de 2 428 000 euros HT.

– Convention entre Sodexho Alliance et Monsieur Patrice Douce, administrateur, pour l'animation de séminaires organisés par Sodexho Management Institute.

Pour l'exercice 2002-2003, Sodexho Alliance a payé à Monsieur Patrice Douce la somme de 32 260 euros.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la convention de cession des titres CCA à Latonia sa, filiale de Rolaco dont Monsieur Paul Jeanbart est administrateur, approuvée au cours de l'exercice 2000-2001, Sodexho Alliance a reçu au cours de cet exercice la somme de 28,6 millions d'euros correspondant au complément de prix prévu dans la convention sus-mentionnée.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Paris-La Défense, le 13 novembre 2003

PricewaterhouseCoopers Audit

Gérard Dantheny
Associé

Hubert Toth
Associé

KPMG Audit
Département de KPMG sa
Patrick-Hubert Petit
Associé

Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

1 Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	(1) Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001	Exercice 1999-2000	Exercice 1998-1999
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	636 086 260	636 085 664	630 238 616	537 400 464	535 931 152
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 021 565	159 021 416	157 559 654	33 587 529	33 495 697
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	–	–	–	–	–
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations	–	–	–	–	–
• Par exercice de droits de souscription					
– Bons de souscription d'actions	6 243 718	6 243 868	6 297 613	1 619 042	1 619 058
– Stock-options	93 248	107 563	162 221	202 512	222 928
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	65 741 805	81 445 451	77 091 292	80 619 887	82 542 128
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	77 398 525	61 644 829	769 352 263	72 493 446	126 963 010
Impôts sur les bénéfices	21 151 093	(34 846 665)	(19 090 835)	(288 736)	(1 163 064)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	–	–	–	–	–
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	79 261 607	58 760 428	855 076 573	(15 222 658)	114 772 060
Résultat distribué	97 003 155	97 003 064	89 009 481	75 236 065	59 622 338
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,62	0,61	5,00	2,17	3,83
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	0,50	0,37	5,43	(0,45)	3,43
Dividende net attribué à chaque action	0,61	0,61	0,56	2,24	1,78
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	267	333	300	340	536
Montant de la masse salariale de l'exercice	11 939 190	15 786 029	16 444 883	16 523 680	22 300 872
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 759 799	6 249 154	6 971 470	6 890 952	8 687 036

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 3 février 2004.

2 Répartition des résultats

(en milliers d'euros)	(1) Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001	Exercice 1999-2000	Exercice 1998-1999
Résultat net après impôt	79 262	58 760	855 077	(15 223)	114 772
Report à nouveau	701 934	739 555	13 194	103 531	54 120
Report à nouveau	573	1 207 (2)	350 (2)	122 (2)	0
Dotation à la réserve légale	0	(585)	(40 056)	0	(5 739)
Dotation à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0	0	0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0	0	0
Bénéfice à répartir	**781 769**	**798 937**	**828 565**	**88 430**	**163 153**
Répartition des dividendes nets	97 003	97 003	89 010	75 236	59 622
Précompte mobilier	0	0	0	0	0
Réserves	0	0	0	0	0
Report à nouveau	684 766	701 934	739 555	13 194	103 531
Nombre d'actions composant le capital	**159 021 565**	**159 021 416**	**157 559 654**	**33 587 529**	**33 495 697**
Nombre d'actions donnant droit à dividende	**159 021 565**	**159 021 416**	**158 945 502 (3)**	**33 587 529**	**33 495 697**
Bénéfice après impôt par action (en euros)	**0,50**	**0,37**	**5,43**	**–**	**3,43**

(1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.
(2) Dividendes reçus sur les actions propres SODEXHO ALLIANCE durant l'exercice.
(3) Dont 1 385 848 actions créées après la clôture dans le cadre du Plan d'Épargne International Alliance et portant jouissance à compter du 1er septembre 2000.

3 Conventions réglementées

L'exécution des conventions conclues au cours des années antérieures s'est poursuivie durant l'exercice :

– Contrat d'assistance et de conseils entre les sociétés BELLON SA et SODEXHO ALLIANCE, dont Messieurs PIERRE BELLON, RÉMI BAUDIN, BERNARD BELLON, FRANÇOIS-XAVIER BELLON et Mesdames SOPHIE CLAMENS, NATHALIE SZABO et Mademoiselle ASTRID BELLON sont mandataires communs. Pour l'exercice 2002-2003, la société BELLON SA a facturé à SODEXHO ALLIANCE la somme de 2 428 000 euros HT.

– Convention entre SODEXHO ALLIANCE et Monsieur PATRICE DOUCE, administrateur, pour l'animation de séminaires organisés par SODEXHO MANAGEMENT INSTITUTE. Pour l'exercice 2002-2003, SODEXHO ALLIANCE a payé à Monsieur PATRICE DOUCE la somme de 32 260 euros.

Par ailleurs, dans le cadre de l'application de la convention de cession des titres CCA à LATONIA SA, filiale de ROLACO dont Monsieur PAUL JEANBART est administrateur, approuvée au cours de l'exercice 2000-2001, SODEXHO ALLIANCE a reçu au cours de cet exercice la somme de 28,6 millions d'euros correspondant au complément de prix prévu dans la convention sus-mentionnée.

Renseignements de caractère général concernant SODEXHO ALLIANCE et son capital

1 Renseignements de caractère général concernant SODEXHO ALLIANCE

1-1 Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : SODEXHO ALLIANCE SA
Le siège social est fixé en France à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) 78180 - 3, avenue Newton.

1-2 Forme juridique

SODEXHO ALLIANCE est une société anonyme, régie par les articles L 210-1 à L 247-9 du Code de commerce et par le décret n° 67-236 du 23 mars 1967.

1-3 Nationalité

Française.

1-4 Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

"La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation."
La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

1-5 Objet social (article 2 des statuts)

"La société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers,
– l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités,
– l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement,
– la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisir, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés,
– la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements,
– le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant,
– la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet,
– et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes."

1-6 Immatriculation de la Société

SODEXHO ALLIANCE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n° 301 940 219.

1-7 Code APE

741 J

1-8 Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les statuts, comptes, rapports et renseignements destinés aux actionnaires peuvent être consultés au siège social : 3, avenue Newton - 78180 Montigny-le-Bretonneux, sur rendez-vous si possible.

1-9 Exercice social (article 17 des statuts)

"L'année sociale commence le 1er septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante."

1-10 Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

"(...) 2 – Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

3 – Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non,

b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...)".

1-11 Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1 – Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux Assemblées, les actionnaires qui participent aux dites Assemblées par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2 – L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

– à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives,

– à la justification de l'immobilisation de leurs actions pour les propriétaires d'actions au porteur.

Ces formalités doivent être accomplies deux jours avant la date de réunion de l'Assemblée. Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles.

Lors de la réunion de l'Assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou vote par correspondance.

Il n'est tenu compte que des formules de vote par correspondance qui sont parvenues à la Société trois jours au moins avant l'Assemblée.

En cas de conflit entre ces deux modes de participation, la formule de procuration est prise en considération, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

3 – Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.

4 – À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

1-12 Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

– à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins,

– aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

1-13 Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

2 Renseignements de caractère général concernant le capital

2-1 Conditions statutaires auxquelles sont soumises les modifications du capital et des droits sociaux

Aucune.

2-2 Tableaux d'évolution du capital

	Exercice 2002-2003	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001	Exercice 1999-2000	Exercice 1998-1999
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	636 086 260 EUR	636 085 664 EUR	630 238 616 EUR	537 400 464 EUR	535 931 152 EUR
Nombre d'actions ordinaires existantes	159 021 565	159 021 416	157 559 654	33 587 529	33 495 697
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
Nombre d'instruments financiers permettant la création d'actions :					
• conversion d'obligations	0	0	0	0	0
• exercice de droits de souscription :					
– Bons de souscription d'actions	374 773	374 782	378 008	396 824	396 828
– Stock-options	93 248	107 563	162 221	202 512	222 928

Évolution du capital au cours des cinq derniers exercices

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées	Montant des augmentations de capital	Prime d'émission	Nombre d'actions après l'opération	Montants successifs du capital
31/08/1998	Augmentation de capital Exercice BSA (1 546) Stock-options (26 476)	28 022	2 802 200 FRF	3 358 287,65 FRF	33 465 942	3 346 594 200 FRF
23/02/1999	Augmentation de capital Exercice BSA (143)	143	14 300 FRF	80 319,25 FRF	33 466 085	3 346 608 500 FRF
10/06/1999	Augmentation de capital Exercice BSA (9) Stock-options (224) Augmentation de capital en numéraire avant conversion en euros (165 762 689,01 FRF)	233	23 300 FRF	28 508,59 FRF	33 466 318	535 461 088 EUR
31/08/1999	Augmentation de capital Exercice BSA (38) Stock-options (29 224)	29 379	470 084 EUR	451 836,64 EUR	33 495 697	535 931 152 EUR
09/12/1999	Augmentation de capital Exercice BSA (4) Stock-options (71 468)	71 484	1 143 744 EUR	1 178 109,76 EUR	33 567 181	537 074 896 EUR
31/08/2000	Augmentation de capital Stock-options (20 348)	20 348	325 568 EUR	1 068 228,90 EUR	33 587 529	537 400 464 EUR
13/10/2000	Augmentation de capital Stock-options (1 552)	1 552	24 832 EUR	58 950,13 EUR	33 589 081	537 425 296 EUR
06/12/2000	Augmentation de capital Stock-options (18 020)	18 020	288 320 EUR	591 737,50 EUR	33 607 101	537 713 616 EUR
07/03/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (22) Stock-options (72 624) Division du nominal par 4	101 112 159	1 163 724 EUR	2 091 163,19 EUR	134 719 260	538 877 040 EUR
14/05/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (16 062) Stock-options (6 256) Plan Ép. Entrepr. (4 728)	273 116	1 092 464 EUR	5 844 314 EUR	134 992 376	539 969 504 EUR
04/07/2001	Augmentation de capital	22 498 729	89 994 916 EUR	922 447 889 EUR	157 491 105	629 964 420 EUR
31/08/2001	Augmentation de capital Exercice BSA (2 732) Stock-options (23 034)	68 549	274 196 EUR	1 349 699,44 EUR	157 559 654	630 238 616 EUR
18/10/2001	Augmentation de capital (Plan d'Épargne Internat.)	1 385 848	5 543 392 EUR	51 985 486,89 EUR	158 945 502	635 782 008 EUR
11/01/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (150) Stock-options (12 353)	14 852	59 408 EUR	314 564,28 EUR	158 960 354	635 841 416 EUR
31/08/2002	Augmentation de capital Exercice BSA (3 076) Stock-options (9 816)	61 062	244 248 EUR	1 287 974,68 EUR	159 021 416	636 085 664 EUR
31/08/2003	Augmentation de capital Exercice BSA (9)	149	596 EUR	3 082,05 EUR	159 021 565	636 086 260 EUR

BSA = Bons de Souscription d'Actions.

2-3 Titres donnant accès au capital

Obligations à bons de souscription d'actions

En vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 13 février 1996 d'émettre des obligations assorties de bons de souscription d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite d'un montant nominal de 304 898 000 euros, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 21 mai 1996, a décidé de procéder à l'émission d'un emprunt d'un montant nominal de 304 898 000 euros, représenté par 400 000 obligations de 762 euros nominal, auxquelles sont attachés des bons de souscription donnant le droit de souscrire à des actions SODEXHO ALLIANCE. À chaque obligation était attaché un bon donnant chacun droit de souscrire 1 action au prix de 412 euros jusqu'au 7 juin 2004.

À la suite de l'augmentation de capital intervenue en décembre 1997, chaque bon donnait droit de souscrire à 1,02 action au prix de 412 euros.

À la suite de l'attribution gratuite d'actions intervenue en avril 1998, chaque bon donnait droit de souscrire à 4,08 actions au prix de 412 euros.

À la suite de la division par 4 de la valeur nominale de l'action SODEXHO ALLIANCE intervenue le 7 mars 2001, chaque bon donne désormais droit de souscrire à 16,66 actions au prix de 412 euros.

Bons émis : 400 000

Bons en circulation au 31 août 2003 : 374 773

Bons en circulation au 15 novembre 2003 : 374 773

Options de souscription d'actions par les salariés

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 février 1996 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital dans le cadre de plans d'options de souscription d'actions. Le nombre d'options non encore levées au 31 août 2003 était de 93 248 et représentait un montant global de 2 954 879 euros. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2003.

Options d'achat d'actions par les salariés

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2001 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration de faire acheter des actions SODEXHO ALLIANCE afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions. Cette autorisation a été renouvelée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2003.

Le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2003 était de 5 085 838 pour un montant global de 169 342 272 euros.

Il n'existe pas de titres donnant accès au capital de la Société autres que ceux mentionnés ci-dessus.

2-4 Capital autorisé mais non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2003 a donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital de la Société par voie d'émissions d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres. Ces émissions peuvent être réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription et, dans ce dernier cas, avec un droit de priorité, le tout dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital autorisée	Date d'autorisation	Date limite de validité
Autorisations avec droit préférentiel de souscription			
Émission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	175 millions d'euros (1)	4 février 2003	4 avril 2005
Émission de valeurs mobilières représentatives de créances	1,2 milliard d'euros (1)	4 février 2003	4 avril 2005
Autorisations sans droit préférentiel de souscription			
Émission d'actions, en numéraire, ou à travers des bons ou autres valeurs mobilières	175 millions d'euros (1)	4 février 2003	4 avril 2005
Émission de valeurs mobilières représentatives de créances	1,2 milliard d'euros (1)	4 février 2003	4 avril 2005
Autorisations en faveur des salariés			
Options de souscription ou d'achat d'actions	(2)	4 février 2003	4 avril 2006
Dans le cadre des art. L 225-138 Code com. et L 443-5 Code trav.	(3)	4 février 2003	4 avril 2005
Dans le cadre d'un Plan d'Épargne d'Entreprise	40 millions d'euros	4 février 2003	4 février 2008

(1) Ces montants ne sont pas cumulables.

(2) Le nombre maximal d'options ainsi ouvertes ne peut donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur aux limites fixées à l'art. 174-17 du décret du 23 mars 1967.

(3) Le montant maximal de l'augmentation de capital réservée aux salariés est limité à 1 % de l'augmentation réalisée en vertu des autorisations conférées ci-dessus.

2-5 Répartition du capital social de Sodexho Alliance sa

Capital social au 31 août 2003

Le capital social est de 636 086 260 euros, divisé en 159 021 565 actions de 4 euros chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie. Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L 228-2 du Code de commerce.

Il existe 42 440 actionnaires au porteur identifiés par la dernière enquête Euroclear et 1 114 actionnaires nominatifs.

2-6 Actionnariat de la Société au 31 août 2003

Actionnaires connus

Actionnaires	Nombre de titres	% capital	% droits de vote
Bellon sa	61 437 269	38,63	39,23
Salariés	2 653 648	1,67	2,31
Société Générale (Geneval et Sivalparts)	2 434 978	1,53	1,90
Caisse des dépôts et consignations	8 317 051	5,23	6,65
Public	81 650 557	51,35	49,91
Autodétention	2 528 062	1,59	0
Total	**159 021 565**	**100,00**	**100,00**

Les actionnaires de Sodexho Alliance ne sont liés par aucun pacte.

2-7 Modifications dans la répartition du capital social

Actionnaires	31/08/2003		31/08/2002		31/08/2001		31/08/2000	
	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote
Bellon sa	38,63	39,23	38,69	39,77	39,85	38,13	40,81	39,40
Salariés	1,67	2,31	1,63	2,30	0,84	1,60	1,18	2,24
Société Générale (Geneval et Sivalparts)	1,53	1,90	1,89	1,79	2,60	4,20	2,92	2,81
Caisse des dépôts et consignations	5,23	6,65	4,68	6,21	3,21	4,89	3,47	5,05
Public	51,35	49,91	51,41	49,93	53,09	51,18	51,42	50,50
Sodexho Autodétention	1,59	0	1,70	0	0,41	0	0,20	0

2-8 Disposition statutaire particulière

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

Les actionnaires détenant plus de 2,50 % du capital qui se sont déclarés, en dehors de la société Bellon sa, représentent 5,23 % du capital. Il s'agit de la Caisse des dépôts et consignations.

2-9 Connaissance de l'actionnariat

La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

2-10 Actionnariat du personnel

Souscription d'actions réservées aux salariés du Groupe dans le cadre de Plans d'Épargne d'Entreprise

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 février 2003 a renouvelé les autorisations données par les Assemblées Générales Extraordinaires du 23 février 1993, du 13 février 1996 et du 21 février 2000 au Conseil d'Administration de permettre la souscription d'actions Sodexho Alliance, réservée aux salariés du Groupe travaillant en France, dans le cadre de Plans d'Épargne d'Entreprise.

Le Conseil d'Administration

- lors de sa séance du 8 octobre 1993, a fait usage pour la première fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 120 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 88 000,
- lors de sa séance du 7 octobre 1994, a fait usage pour la seconde fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 112 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 25 000,
- lors de sa séance du 23 octobre 1995, a fait usage pour la troisième fois de cette autorisation ; le prix de souscription a été fixé à 148 euros par action ; le nombre d'actions nouvelles souscrites s'est élevé à 48 697,

• lors de sa séance du 14 juin 1996, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 856 actions,
• lors de sa séance du 23 octobre 1997, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis d'acquérir 16 420 actions,
• lors de sa séance du 22 octobre 1998, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1998,
• lors de sa séance du 21 octobre 1999, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par achat d'actions SODEXHO ALLIANCE en bourse ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont été reçus au cours du mois de décembre 1999,
• lors de sa séance du 6 décembre 2000, a décidé d'un nouveau Plan d'Épargne d'Entreprise par souscription d'actions SODEXHO ALLIANCE ; les versements au Plan d'Épargne d'Entreprise ont permis la création de 4 728 actions.

Faisant usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 décembre 2000, le Conseil d'Administration de SODEXHO ALLIANCE a octroyé à 150 000 collaborateurs du Groupe dans 22 pays un Plan d'Épargne International. Le 18 octobre 2001, le Conseil d'Administration a constaté la souscription globale de 1 385 848 actions de 4 euros par 18 726 collaborateurs. Le prix de souscription était de 41,51 euros hors États-Unis et de 44,10 euros aux États-Unis. Ce plan d'Épargne International est décrit dans le document de référence SODEXHO 2000-2001, visa COB numéro R.01.488, page 78 de la partie financière.

3 Informations boursières

3-1 L'action SODEXHO ALLIANCE

Les actions SODEXHO ALLIANCE sont cotées sur le Premier Marché de la Bourse de Paris sous le code Euroclear FR 0000121220 et négociables par unité.

Volume des transactions et évolution du cours de l'action SODEXHO ALLIANCE

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen (1)	
2002				
Mai	43,90	36,63	39,76	31 626
Juin	38,40	32,84	35,89	25 127
Juillet	38,24	25,10	30,86	24 924
Août	31,15	26,05	28,04	17 699
Septembre	30,83	18,25	25,19	19 820
Octobre	25,00	18,11	21,15	18 886
Novembre	26,90	20,75	24,17	16 901
Décembre	26,85	21,50	23,55	13 334
2003				
Janvier	26,35	21,80	24,17	16 457
Février	24,30	20,20	22,82	12 980
Mars	22,49	17,95	20,16	13 838
Avril	22,00	18,25	20,01	20 774
Mai	22,56	19,48	20,52	20 985
Juin	24,49	20,88	23,25	19 148
Juillet	25,70	23,06	24,35	17 171
Août	27,36	24,46	25,62	15 186
Septembre	28,15	23,00	25,30	18 949
Octobre	24,50	21,68	22,90	17 972

(1) Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.

3-2 Les bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions, attachés à l'obligation émise le 22 mai 1996, sont cotés au comptant de la Cote Officielle de la Bourse de Paris sous le code Euroclear FR 0000273559. Depuis l'augmentation de capital de décembre 1997, l'attribution gratuite d'actions d'avril 1998 et la division par 4 de la valeur nominale de l'action SODEXHO ALLIANCE intervenue le 7 mars 2001, ils donnent, chacun, droit de souscrire 16,66 actions SODEXHO ALLIANCE au prix de 412 euros (2 700 francs) jusqu'au 7 juin 2004.

Volume des transactions et évolution du cours du bon de souscription d'actions 1996

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen (1)	
2002				
Mai	359	247	291,45	57
Juin	260	185	220,42	40
Juillet	245	106	154,97	503
Août	149	108	124,63	29
Septembre	146	38	95,28	76
Octobre	71	33	45,54	26
Novembre	88	50	71,83	39
Décembre	91	50	69,31	19
2003				
Janvier	84	55	69,38	30
Février	69	48	60,37	13
Mars	51	35	42,23	7
Avril	53	33	42,08	8
Mai	45	32	36,43	16
Juin	54	35	47,44	24
Juillet	63	45	53,27	20
Août	69	52	57,26	12
Septembre	75	41	56,59	22
Octobre	47	26	34,04	21

(1) Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.

Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 3 février 2004

1 Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

1re résolution

(Approbation des comptes - Quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice 2002-2003, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration, et qui se soldent par un bénéfice de 79 261 606,86 euros. Elle approuve également les comptes consolidés de l'exercice 2002-2003 qui se soldent par un bénéfice net part du Groupe de 162 millions d'euros.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour ledit exercice.

2e résolution

(Affectation du résultat)

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le résultat de :	79 261 606,86 euros
augmenté :	
– du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2002-2003 :	702 506 930,37 euros
• **soit un total de**	**781 768 537,23 euros**
de la manière suivante :	
– Dotation à la réserve légale pour la porter à 10 % du capital social :	59,60 euros
– Dividende net : (aux 159 021 565 actions existantes, représentant 0,61 euro par action donnant droit à un avoir fiscal de 0,305 euro)	97 003 154,65 euros
Report à nouveau :	684 765 322,98 euros
Total	**781 768 537,23 euros**

Le dividende sera mis en paiement à compter du 4 mars 2004.

Rappel du montant des dividendes répartis par la Société au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2001-2002	Exercice 2000-2001	Exercice 1999-2000
Nombre d'actions rémunérées	159 021 416	158 945 502	33 587 529
Dividende net (en euros)	0,61	0,56	2,24
Avoir fiscal (en euro)	0,305	0,28	1,12
Revenu global (en euros)	0,915	0,84	3,36

3e résolution

(Approbation des conventions réglementées)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 225-38 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et lesdites conventions.

4e résolution

(Achat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et pris connaissance des éléments figurant dans la note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de délégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du Code de commerce et pour une période de dix-huit mois, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Société de :

– procéder à la régularisation des cours de son action par achat et vente en bourse en intervenant systématiquement en contre tendance ;

– optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société ;

– attribuer des actions aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;

– attribuer gratuitement des actions à des cadres dirigeants en fonction de leurs performances ;

– remettre les actions en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
– les annuler ;
– les conserver, les échanger, les céder, les apporter ou les transférer.
Ces opérations d'achat, de cession, d'échange ou de transfert pourront être effectuées par tous moyens en bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.
Ces opérations pourront intervenir à tout moment dans les limites autorisées par les dispositions réglementaires en vigueur.
L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du capital de la Société, ce qui à ce jour correspond à 15 902 156 actions, et décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 636 millions d'euros.
L'Assemblée Générale décide que, dans le cadre de la régularisation du cours de l'action, le prix maximum d'achat ne pourra excéder 40 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.
En vue d'assurer l'exécution de la présente délégation, tous pouvoirs sont donnés au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet :
– de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions ;
– d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.
Cette autorisation annule et remplace toute délégation antérieure de même nature, et en particulier, celle consentie sous la 4e résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2003.

5e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Bellon)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Pierre Bellon, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

6e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Rémi Baudin)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Rémi Baudin, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

7e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mademoiselle Astrid Bellon)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Mademoiselle Astrid Bellon, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

8e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur François-Xavier Bellon)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur François-Xavier Bellon, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

9e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Sophie Clamens)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame Sophie Clamens, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

10e résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Nathalie Szabo)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame Nathalie Szabo, administrateur sortant, pour une durée de trois années qui prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2006.

11e résolution

(Montant des jetons de présence pour l'exercice 2003-2004)

L'Assemblée Générale fixe à 300 000 euros le montant annuel des jetons de présence à verser globalement aux administrateurs au titre de l'exercice 2003-2004.

12e résolution

(Autorisation d'émettre un emprunt d'un montant de 1,2 milliard d'euros)

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, autorise ce dernier à émettre un emprunt représenté par les obligations négociables ordinaires jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 1,2 milliard d'euros ou de la contrevaleur de cette somme en toutes autres monnaies (devises ou unités de compte) appréciées au jour de l'émission des titres et lui donne tous pouvoirs à l'effet :
– de réaliser cet emprunt en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq années à compter de ce jour, aux époques et dans les proportions que le Conseil d'Administration jugera convenables ;
– de choisir la monnaie de paiement, de fixer la durée, le taux d'intérêt et les conditions de cet emprunt ou de chacune de ses fractions, notamment le prix d'émission et le prix de remboursement des obligations à créer, leur amortissement, leur rachat en bourse ou autrement, leur remboursement anticipé, leur conversion éventuelle en autres titres représentatifs d'une dette de la Société et ne donnant pas vocation à en devenir actionnaire ;
- de conclure tous accords avec toutes banques ou tous organismes en vue de l'émission et du placement des titres et d'assurer la bonne fin des opérations en cause et plus généralement, de faire le nécessaire.
Cette autorisation annule et remplace celle donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2003.

2 Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

13e résolution

(Autorisation globale à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de la législation sur les sociétés commerciales et notamment de l'alinéa 3 de l'article L 225-129-III du Code de commerce :

1. Délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera :

a) par émission, en euros ou en monnaies étrangères, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière,

b) et/ou par incorporation au capital de bénéfices, primes, réserves ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

2. Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation.

3. Décide de fixer ainsi qu'il suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de pouvoirs :

• en cas d'augmentation de capital réalisée dans le cadre des émissions visées au 1° a) ci-dessus :

a) le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises, que ce soit directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, ne pourra dépasser le plafond de 63 millions d'euros ou la contrevaleur de cette somme en toutes autres monnaies (devises ou unités de compte) appréciées au jour de l'émission des titres, laquelle inclut la valeur nominale globale des actions à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de ces titres conformément à la loi.

Il est en outre précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des actions émises, directement ou non, en vertu de la 14e résolution de la présente Assemblée.

b) le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société pouvant être ainsi émis ne pourra dépasser le plafond de 570 millions d'euros ou la contrevaleur de ce montant ; étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres des créances qui seront émis en vertu de la 14e résolution de la présente Assemblée ;

• en cas d'incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres : le montant nominal maximal d'augmentation de capital qui pourra être ainsi réalisé, ne pourra dépasser le montant global des sommes pouvant être incorporées au capital ; étant précisé que le montant de ces augmentations de capital s'ajoutera au montant du plafond fixé au 3° a) ci-dessus.

4. En cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de pouvoirs, dans le cadre des émissions visées au 1° a) ci-dessus :

• décide que la ou les émissions seront réservées par préférence aux actionnaires qui pourront souscrire à titre irréductible,

• confère néanmoins au Conseil d'Administration la faculté d'instituer un droit de souscription à titre réductible,

• décide que si les souscriptions à titre irréductible, et le cas échéant, à titre réductible, n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le Conseil d'Administration pourra utiliser, dans les conditions prévues par la loi et dans l'ordre qu'il déterminera, l'une et/ou l'autre des facultés ci-après :

• limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation décidée,

• répartir librement tout ou partie des titres émis non souscrits,

• offrir au public, en faisant publiquement appel à l'épargne, tout ou partie des titres émis non souscrits, sur le marché français et/ou international,

– prend acte et décide en tant que de besoin que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs des titres à émettre, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription des titres devant être émis.

– décide que le montant de la contrepartie revenant ou pouvant ultérieurement revenir à la Société pour chacune des actions émises ou à émettre dans le cadre de la présente délégation sera au moins égal à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le marché de la Bourse de Paris pendant 10 jours de bourse consécutifs choisis parmi les 20 derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des actions et/ou des titres qui y donnent droit, après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance.

5. Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation à son Président dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

• arrêter les conditions d'augmentation de capital et/ou de l'émission,

• déterminer les dates et modalités d'émission, la nature et la forme des titres à créer, qui pourront notamment revêtir la forme de titres subordonnés ou non, à durée déterminée ou non,

• fixer les modalités selon lesquelles la Société aura, le cas échéant, la faculté d'acheter ou d'échanger en bourse, à tout moment ou pendant des périodes déterminées, les titres émis ou à émettre,

• prévoir la faculté de suspendre éventuellement l'exercice des droits attachés à ces titres pendant un délai maximum de trois mois,

• à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,

• décider, le cas échéant, par dérogation aux dispositions de l'article L 225-149 du Code de commerce, qu'en cas d'incorporation au capital de bénéfices, primes ou réserves, les droits formant rompus ne seront pas négociables et que les actions correspondantes seront vendues, les sommes provenant de la vente étant allouées aux titulaires des droits au plus tard 30 jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées,

• d'une manière générale, passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission et au service financier de ces titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

6. Prend acte que la présente autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, de toute délégation antérieure relative à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, de titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social de la Société ou à l'incorporation au capital de bénéfices, primes, réserves ou autres.

14e résolution

(Autorisation globale à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions de la législation sur les sociétés commerciales et notamment de l'alinéa 3 de l'article L 225-129-III du Code de commerce ainsi que ses articles L 225-148, L 225-150 et L 228-93 :

1. Délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par voie d'émission, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques qu'il appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, soit en euros, soit en monnaies étrangères, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière ; étant précisé que ces titres pourront être émis à l'effet de rémunérer des titres qui seraient apportés à la Société dans le cadre d'une offre publique d'échange sur des titres répondant aux conditions fixées à l'article L 225-148 du Code de commerce.

2. Fixe à vingt-six mois à compter de la présente Assemblée Générale la durée de validité de la présente délégation.

3. Décide de fixer ainsi qu'il suit les limites des montants des émissions autorisées en cas d'usage par le Conseil d'Administration de la présente délégation de pouvoirs :

a) le montant nominal maximal des actions qui pourront être ainsi émises, que ce soit directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, ne pourra dépasser le plafond de 63 millions d'euros ou la contrevaleur de cette somme en toutes autres monnaies (devises ou unités de compte) appréciées au jour de l'émission des titres, laquelle inclut la valeur nominale globale des actions à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de ces titres conformément à la loi.

b) Il est en outre précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des actions émises, directement ou non, en vertu de la 13e résolution de la présente Assemblée.

c) le montant nominal maximal des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société pouvant être ainsi émis ne pourra dépasser le plafond de 570 millions d'euros ou la contrevaleur de ce montant ; étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres des créances qui seront émis en vertu de la 13e résolution de la présente Assemblée.

4. Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres faisant l'objet de la présente résolution, ces titres pouvant être émis par la Société elle-même ou une société dont elle détient directement ou indirectement plus de la moitié du capital, le Conseil d'Administration pouvant toutefois conférer aux actionnaires, pendant un délai et selon les modalités qu'il fixera et pour tout ou partie d'une émission effectuée, une priorité de souscription ne donnant pas lieu à la création de droits négociables et qui devra s'exercer proportionnellement au nombre des actions possédées par chaque actionnaire et pourra être éventuellement complétée par une souscription à titre réductible ; étant précisé qu'à la suite de la période de priorité, les titres non souscrits feront l'objet d'un placement public.

5. Prend acte et décide en tant que de besoin que la présente délégation emporte de plein droit au profit des porteurs des titres à émettre, renonciation expresse par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription des titres devant être émis.

6. Décide que le montant de la contrepartie revenant ou pouvant ultérieurement revenir à la Société pour chacune des actions émises ou à émettre dans le cadre de la présente délégation sera au moins égal à la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le marché de la Bourse de Paris pendant 10 jours de bourse consécutifs choisis parmi les 20 derniers jours de bourse précédant le début de l'émission des actions et/ou titres qui y donnent droit, après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance.

7. Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs, avec faculté de subdélégation au Président dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

• arrêter les conditions de la ou des émissions, en accord, s'il y a lieu, avec les conseils d'administration des sociétés visées,

• déterminer les dates et modalités d'émission, la nature et la forme des titres à créer, qui pourront notamment revêtir la forme de titres subordonnés ou non, à durée déterminée ou non,

• prévoir la faculté de suspendre éventuellement l'exercice des droits attachés aux titres émis pendant un délai maximum de trois mois,

• plus particulièrement, en cas d'émission de titres à l'effet de rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une OPE :

– arrêter la liste des titres apportés à l'échange,

– fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que le montant de la soulte en espèces à verser,

– déterminer les modalités d'émission dans le cadre, soit d'une OPE, d'une offre alternative d'achat ou d'échange, soit d'une offre publique d'achat ou d'échange à titre principal, assortie d'une OPE ou OPA à titre particulier,

• à sa seule initiative, imputer les frais des augmentations de capital social sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation,

• d'une manière générale, passer toute convention, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission et au service financier de ces titres émis en vertu de la présente délégation ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

8. Prend acte que la présente autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, de toute délégation antérieure relative à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de titres donnant accès immédiat ou à terme à une quotité du capital social de la Société ou à l'incorporation au capital de bénéfices, primes, réserves ou autres.

15e résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce, et notamment, de ses articles L 225-177 à L 225-185 :

1. Délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires afin de consentir, en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions existantes de ladite société provenant de rachats effectués dans les conditions prévues par la loi.

2. Fixe à trente-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation.

3. Décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :

• d'une part, les salariés ou certains d'entre eux ou certaines catégories du personnel,

• d'autre part, les mandataires sociaux définis par la loi ou certains d'entre eux,

tant de la Société elle-même que des sociétés françaises ou étrangères ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L 225-180 du Code de commerce.

4. Décide que le nombre total des options qui seront ainsi ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social.

5. Décide, en cas d'octroi d'options de souscription, que le prix de souscription des actions par les bénéficiaires sera déterminé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action ancienne sur le marché de la Bourse de Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties.

6. Décide, en cas d'octroi d'options d'achat, que le prix d'achat des actions par les bénéficiaires sera fixé le jour où les options seront consenties par le Conseil d'Administration et ne pourra être ni inférieur à 80 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action sur le marché de la Bourse de Paris, lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titres des articles L 225-208 et/ou L 225-209 du Code de commerce ; toutefois, aucune option de souscription ou d'achat ne pourra être consentie (i) moins de 20 séances de bourse après que soit détaché des actions un coupon donnant droit à un dividende ou à un droit préférentiel de souscription à une augmentation de capital, (ii) dans le délai de 10 séances de bourse précédant et suivant la date à laquelle les comptes consolidés ou, à défaut, les comptes annuels sont rendus publics, (iii) dans le délai compris entre, d'une part, la date à laquelle les organes sociaux ont eu connaissance d'une information qui, si elle était rendue publique, pourrait avoir une incidence significative sur le cours des titres de la Société et, d'autre part, la date postérieure de 10 séances de bourse à celle où cette information est rendue publique.

7. Prend acte qu'en application de l'article L 225-178 du Code de commerce, la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options.

8. Décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

• fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options telles que prévues ci-dessus ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés, notamment, dans les différentes hypothèses prévues aux articles 174-8 à 174-16 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967,

• fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, étant précisé que la durée des options ne pourra excéder une période de huit ans à compter de leur date d'attribution,

• prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,

• accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire,

• sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation.

9. L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation prive d'effet à hauteur de la partie non encore utilisée, toute autorisation antérieure relative à la possibilité pour le Conseil d'Administration de consentir des options de souscription.

16e résolution

(Opportunité de réaliser une augmentation de capital au profit des salariés dans le cadre des dispositions des articles L 225-138 Code com. et L 443-5 Code trav.)

L'Assemblée Générale Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément, notamment, aux articles L 225-138 et L 225-129-VII du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L 225-138 du Code de commerce et L 443-5 du Code du travail, à des augmentations de capital réservées aux salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de la législation en vigueur, adhérant à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire, dans une limite maximum de 1 % de l'augmentation de capital réalisée en vertu des autorisations conférées par les 13e, 14e et 15e résolutions visées ci-dessus.

17e résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions avec renonciation au droit préférentiel de souscription au profit des salariés)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et conformément, d'une part aux dispositions du Code de commerce et notamment de son article L 225-180 et, d'autre part les articles L 443-1 et suivants du Code du travail :

• annule l'autorisation conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires réunis le 4 février 2003 d'augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans le délai de 5 ans à compter de la présente Assemblée, d'un montant nominal maximum de 40 millions d'euros par l'émission d'un nombre maximum de 10 millions d'actions nouvelles de 4 euros nominal chacune ;

• autorise le Conseil d'Administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, dans le délai de 5 ans à compter de la présente Assemblée, d'un montant nominal maximum de 40 millions d'euros par l'émission d'un nombre maximum de 10 millions d'actions nouvelles de 4 euros nominal chacune ;

• décide que le nombre cumulé des actions détenues à tout moment, directement ou indirectement par les salariés dans le cadre du (des) plan(s) d'épargne du Groupe ne pourra pas excéder 5 % du capital social ;

• décide que ces décisions entraîneront renonciation par les actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit des salariés auquel l'augmentation de capital est réservée ;

• délègue tout pouvoir au Conseil d'Administration pour :

a) décider, à l'occasion de chacune de ces augmentations de capital si les actions doivent être souscrites directement par les salariés adhérents au plan d'épargne du Groupe ou si elles doivent l'être par l'intermédiaire de fonds communs de placement d'entreprise ou autre ;

b) arrêter la date et les modalités des émissions qui seront réalisées en vertu de la présente autorisation : notamment, fixer les conditions d'ancienneté qui seront exigées des salariés pour bénéficier de l'émission, le délai accordé aux salariés pour l'exercice de leur droit, le prix d'émission des actions nouvelles à émettre, étant précisé que ce prix ne saurait être inférieur à 20 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action Sodexho Alliance lors des 20 jours de bourse précédant le jour de la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital, arrêter les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions, la date, même rétroactive, à compter de laquelle les actions nouvelles porteront jouissance, les délais de libération, dans la limite d'une durée maximale de 3 ans, ainsi que fixer éventuellement le nombre maximum d'actions pouvant être souscrites par salarié et par émission ;

c) constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;

d) accomplir, directement ou par mandataire, toutes opérations et formalités ;

e) apporter aux statuts les modifications corrélatives aux augmentations de capital social ;

f) imputer les frais des augmentations de capital sur le montant de la prime afférente à chaque augmentation et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au 10e du nouveau capital après chaque augmentation,

g) et généralement faire le nécessaire.

18e résolution

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
sur l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous présentons notre rapport sur les opérations suivantes sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.

1. Émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription ou incorporation de bénéfices, primes, réserves ou autres (13e résolution)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L 225-135 et L 228-92, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital par émission, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques que votre Conseil d'Administration appréciera, en euros ou en monnaies étrangères, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, et/ou par incorporation au capital de bénéfices, primes, réserves ou autres dont la capitalisation sera légalement et statutairement possible et sous forme d'attribution d'actions gratuites ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Le montant nominal maximum des actions qui pourront être émises, directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, ne pourra dépasser le plafond de 63 millions d'euros ou la contrevaleur de cette somme. Il est précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des actions émises, directement ou non, en vertu de la 14e résolution de la présente assemblée.

Le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société pouvant être émises ne pourra pas dépasser le plafond de 570 millions d'euros ou la contrevaleur de ce montant. Il est également précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créances qui seront émis en vertu de la 14e résolution.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois, avec faculté de subdélégation à son Président, le soin d'arrêter les modalités de cette opération.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de renonciation au droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'émission par votre Conseil d'Administration.

2. Émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription (14e résolution)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par le Code de commerce et notamment les articles L 225-135 et L 228-92, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital par voie d'émission, en une ou plusieurs fois, dans la proportion et aux époques que votre Conseil d'Administration appréciera, sur le marché français et/ou international, en faisant publiquement appel à l'épargne, soit en euros, soit en monnaies étrangères, d'actions, de bons et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme, à tout moment ou à date fixe, à des actions ordinaires de la Société, que ce soit par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière.

Le montant nominal maximum des actions qui pourront être ainsi émises, que ce soit directement ou sur présentation de titres représentatifs ou non de créances, ne pourra dépasser le plafond de 63 millions d'euros ou la contrevaleur de cette somme en toutes autres monnaies (devises ou unités de compte) appréciées au jour de l'émission des titres, laquelle inclut la valeur nominale globale des actions à émettre éventuellement pour préserver les droits des titulaires de ces titres conformément à la loi.

Il est en outre précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des actions émises, directement ou non, en vertu de la 13e résolution de la présente Assemblée.

Le montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société pouvant être ainsi émises ne pourra pas dépasser le plafond de 570 millions d'euros ou la contrevaleur de ce montant, étant précisé que sur ce montant s'imputera le montant nominal des titres de créances qui seront émis en vertu de la 13e résolution de la présente Assemblée.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois, le soin d'arrêter les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission.

Le montant du prix d'émission des titres de capital à émettre n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'émission sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

3. Émission d'options de souscription ou d'achat d'actions (15e résolution)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L 225-177 du Code de commerce et par l'article 174-19 du décret du 23 mars 1967, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et des mandataires sociaux.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat sont mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

4. Émission d'actions réservées aux salariés (16e résolution)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire dans une limite maximum de 1 % de l'augmentation de capital réalisée en vertu des autorisations conférées par les résolutions 13 à 15 de la présente Assemblée. Ce projet d'augmentations de capital est soumis à votre approbation en application des dispositions de l'article L 225-129 du Code de commerce et de l'article L 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer, avec faculté de subdélégation à son Président, le soin d'arrêter les modalités de cette opération.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Conseil d'Administration.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée, et par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.

Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil d'Administration.

5. Émission d'actions réservées aux salariés (17e résolution)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société et en exécution de la mission prévue par l'article L 225-135 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital réservée aux salariés, en une ou plusieurs fois, dans le délai de 5 ans à compter de la présente Assemblée, d'un montant nominal maximum de 40 millions d'euros par l'émission d'un nombre maximum de 10 millions d'actions nouvelles de 4 euros de nominal chacune. Ce projet d'augmentations de capital est soumis à votre approbation en application des dispositions de l'article L 225-129 du Code de commerce et de l'article L 443-5 du Code du travail.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer le soin d'arrêter les modalités de cette opération et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier les modalités de détermination du prix d'émission.
Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Conseil d'Administration.
Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée, et par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dont le principe entre cependant dans la logique de l'opération soumise à votre approbation.
Conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Conseil.

Paris et Paris-La Défense, le 13 novembre 2003

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

GÉRARD DANTHENY
Associé

HUBERT TOTH
Associé

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA
PATRICK-HUBERT PETIT
Associé

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

1 Responsable du document de référence

Le Président du Conseil d'Administration de Sodexho Alliance, Monsieur Pierre Bellon.
"À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée".

Le Président du Conseil d'Administration
Pierre Bellon

2 Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
Titulaires			
• Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit 32, rue Guersant 75017 Paris R.C.S. Paris B 622 014 454	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004, à tenir en l'an 2005.
• Cabinet KPMG Audit 2 bis, rue de Villiers F-92309 Levallois-Perret Cedex R.C.S. Nanterre 775 726 417	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009.
Suppléants			
• Monsieur Patrick Frotiée 32, rue Guersant 75017 Paris	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004, à tenir en l'an 2005.
• Monsieur Didier Thibaut de Menonville 2 bis, rue de Villiers F-92309 Levallois-Perret Cedex	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009.

3 Avis des Commissaires aux Comptes sur le document de référence

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SODEXHO ALLIANCE et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Monsieur PIERRE BELLON. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport.

Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la Société, acquise dans le cadre de notre mission. S'agissant de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, cette lecture a pris en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 août 2001, 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit par PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et OLIVIER BELNET selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration ont fait l'objet d'un audit par PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT et KPMG AUDIT, département de KPMG SA, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris et Paris-La Défense, le 27 novembre 2003

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

GÉRARD DANTHENY
Associé

HUBERT TOTH
Associé

KPMG AUDIT
Département de KPMG SA
PATRICK-HUBERT PETIT
Associé

4 Tableau de correspondance

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel, enregistré comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les principales rubriques de l'instruction d'application du Règlement 98-01 de la Commission des Opérations de Bourse.

Informations	Pages
ATTESTATIONS DES RESPONSABLES	178
• Attestation des responsables du document de référence	178
• Attestation des contrôleurs légaux des comptes	179
• Politique d'information	74
RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL	162
Capital	163
• Particularités	163
• Capital autorisé non émis	165
• Capital potentiel	165
• Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	164
Marché des titres	164
• Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	164
• Dividendes	93
CAPITAL ET DROITS DE VOTE	163
• Répartition actuelle du capital et des droits de vote	166
• Évolution de l'actionnariat	166
• Pactes d'actionnaires	166
ACTIVITÉS DU GROUPE	25 et 97
• Organisation du Groupe	156
• Chiffres clés du Groupe	6
• Informations chiffrées sectorielles	106
• Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	25
• Politique d'investissements	137
• Indicateurs de performance	10
ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE	137
• Facteurs de risques	137
– Risques de marché	138
– Risques particuliers liés à l'activité	138
– Risques juridiques	138
– Risques industriels et liés à l'environnement	137
• Assurances et couverture des risques	139
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS	85
• Comptes consolidés et annexe	100
• Engagements hors-bilan	120
• Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	132
• Comptes sociaux et annexe	142
GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	67
• Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration	68
• Composition et fonctionnement des Comités	67
• Dirigeants mandataires sociaux	69
• Dix premiers salariés non mandataires sociaux (options consenties et levées)	73
• Conventions réglementées	161
ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES	
• Évolution récente	122
• Perspectives	94

Édité par la Direction de la Communication de Sodexho Alliance
Conception : W PRINTEL
Réalisation : W PRINTEL, Éditeur Conseil à Paris
Crédits photos : Steve Murez
Photothèque : Groupe Sodexho, X.

Ce document contient des informations prévisionnelles, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Il s'agit, entre autres, de suppositions concernant l'évolution de nos activités et de leurs performances financières. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques ou actuels sont réputées être des informations prévisionnelles. Elles sont désignées par différentes déclinaisons des termes "penser", "attendre", "anticiper", "estimer", "projeter", "prévoir", "pro forma", "envisager", ou des verbes au futur ou au conditionnel. Les résultats à venir peuvent différer sensiblement des anticipations de résultats issues de données prévisionnelles, sous l'effet de facteurs incluant de manière non limitative : les facteurs décrits dans le "Form 20-F" déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC), notre environnement concurrentiel, la conjoncture économique, les fluctuations des marchés financiers français, américain et/ou mondiaux. Les informations prévisionnelles reflètent l'opinion de la direction à la date de leur rédaction, et nous n'assumons aucune obligation quant à la mise à jour de ces données, même si des faits nouveaux ont lieu postérieurement. Le lecteur ne devra pas accorder une confiance trop importante à ces informations.